LE MONDE DES LIVRES

■ A Saint-Malo, « Etonnants Voyageurs »
■ « Belles étrangères » en Palestine



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16267 – 7 F | VENDREDI 16 MAI 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Dasa-Matra contre l'Amérique

Le patron du groupe allemand Dasa, partenaire de Matra pour le rachat de Thomson, estime que cette alliance est la seule capable de faire face à la « *menace américaine* ». p. 22

■ L'Europe sociale progresse

Syndicats et employeurs européens ont conclu un accord sur le développement du temps partiel. p. 38

■ Immigration : la colère d'un magistrat

Démission d'un magistrat, protestations des associations de défense des *droits de l'homme, explications de* Jacques Toubon dans une lettre adressée au *Monde* : l'arrêt du tribunal des conflits sur l'immigration clandestine provoque de vives réactions. p. 15

■ Blanchiment au Luxembourg

Un circuit bancaire luxembourgeois de blanchiment d'argent criminel est mis au jour par la Belgique. p. 38

■ Zaïre : l'offensive Kabila

Les forces de Laurent-Désiré Kabila *poursuivent leur offensive vers* Kinshasa, après l'échec des négociations entre leur chef et le maréchal Mobutu. p. 4

■ Ile de clandestins



Entre la *Tunisie* et la *Sicile*, *Lampedusa* est une aubaine pour les candidats à l'immigration clandestine vers l'Europe. p. 19

■ Pentecôte agitée à la SNCF

La grève des contrôleurs de la SNCF devrait perturber le trafic pendant le week-end de la Pentecôte. p. 22

■ Feria de Nîmes

Pepin Liria, torero vedette de Séville, ouvre le 15 mai la feria de Nîmes. p. 28

■ Le train entre en lévitation

Mille passagers à 550 km/h, en silence, telle est l'ambition du train japonais à lévitation magnétique. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 516 - 7,00 F

L'accord entre l'OTAN et la Russie met fin à un demi-siècle de guerre froide

L'« Acte fondateur » sera officiellement signé à Paris le 27 mai

APRÈS quatre mois de rudes négociations, la Russie et l'OTAN sont parvenues, mercredi 14 mai à Moscou, à un accord régissant leurs relations futures. Ce document, négocié principalement par le secrétaire général de l'Alliance, Javier Solana, et le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, sera signé officiellement à Paris, le 27 mai au Palais de l'Elysée, par les chefs d'Etat et de gouvernement.

Il doit permettre, selon les deux parties, d'éviter une nouvelle période de confrontation Est-Ouest. Jusqu'alors, la Russie était hostile à l'élargissement de l'OTAN à certains pays d'Europe centrale et orientale, qui doit être annoncé, les 8 et 9 juillet, lors du sommet de Madrid.

L'accord de Moscou, baptisé « *Acte fondateur* », est un document de seize pages qui prévoit notamment la création d'un « *Conseil conjoint permanent OTAN-Russie* », dont Moscou exercera la coprésidence. La Russie disposera d'« *une voix* » dans les délibérations de l'OTAN mais « *pas d'un veto* », a souligné le président américain, Bill Clinton, dans un premier commentaire, ajoutant que les Occidentaux n'avaient fait aucune concession.



L'Alliance a accepté une formule indiquant qu'elle n'avait « *ni l'intention, ni le projet, ni le besoin* » de déployer des armes nucléaires dans les pays qui rejoindront prochainement l'OTAN.

Les grandes capitales occidentales se sont félicitées de la conclusion de l'accord de Moscou. Le ministère français des affaires étrangères a estimé, par exemple, qu'il s'agissait d'un événement « *historique* ». Selon Boris Eltsine, qui est intervenu dans la dernière phase des négociations, le document vise à « *réduire au minimum* » le danger de l'élargissement de l'OTAN pour la Russie.

Lire page 2

Elections législatives

■ Les sept sujets capitaux (4) : la « fracture sociale »

■ Jacques Chirac polémique contre la gauche

■ Pour le PS, la droite n'a pas de programme

■ Charles Pasqua en flanc-garde d'Alain Juppé

Récits, reportages, portraits et entretiens pages 6 à 14

Demain, on mange gratis

POUR ÉVITER les « *boulots alimentaires* », Matthieu Laurette a décidé de manger gratis. A vingt-six ans, cet artiste, dont les « *installations* » alliant la vidéo et l'informatique n'assurent pas encore la pitance, se targue d'économiser 2 000 francs chaque mois depuis quatre ans. Son truc ? Le produit « *100 % remboursé* », « *premier achat remboursé* », « *satisfait ou remboursé* ».

« *Actuellement, il y a une bonne centaine de produits alimentaires, d'entretien ou d'hygiène qui sont remboursés sur simple demande* », assure-t-il, la mèche savamment ébouriffée au gel coiffant gratuit. Son petit atelier est encombré de cartons débordants de ce que les hypermarchés proposent de plus novateur. « *Je n'ai jamais de problème,* raconte-t-il, *pour trouver des plats préparés, surgelés ou frais, des desserts lactés ou glacés, et cela fait des années que je n'ai pas acheté une brosse à dents non remboursable...* »

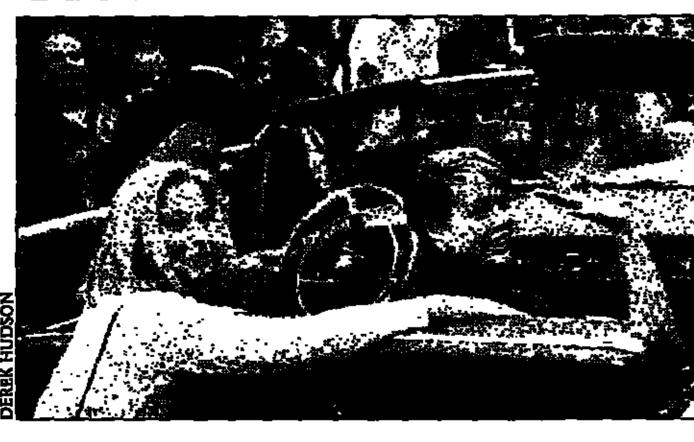
Le pain, les fruits et légumes frais, un steak de temps en temps, voilà les seuls investissements à perte de Matthieu qui, pour atteindre un tel degré de perfection dans l'exploitation des techniques de vente des grandes marques, a appris à ne rien laisser au hasard.

Trois fois par semaine, il hante sa supérette de quartier. Passage délicat, la caisse, où il lui faut demander un ticket par article. « *Il s'agit d'éviter de remplir un Caddie aux heures d'affluence, de prévoir de l'argent liquide et d'être aimable avec la vendeuse, qui, après explications, se montre le plus souvent très compréhensive.* »

Comme les offres sont limitées à un remboursement par foyer, Matthieu jongle avec différentes adresses bancaires. Les frais d'envoi lui sont, le plus souvent, remboursés sur simple demande. Il n'est pas, selon lui, malhonnête de trouver l'aliment « *trop sucré, trop fade, trop gras, trop cher ou peu pratique, et de l'écrire en gros caractères lorsqu'un nombre de lignes minimal est imposé* ». Matthieu a poussé le professionnalisme jusqu'à lister toutes les offres sur son ordinateur.

Tout cela, ajoute-t-il, tient du pied de nez à la société de consommation. « *Sans cette organisation, j'achèterais sans doute des produits plus basiques dans les* hard discounters. *En fait, je retrouve une liberté. Dès qu'un produit n'est plus gratuit, je m'en détache.* » Les fabricants ont, selon lui, l'art de compliquer la vie des consommateurs, les obligeant à renvoyer une partie de l'emballage, à détacher des étiquettes trop bien collées, à fournir l'original du ticket de caisse... Il a donc édité un guide des offres du moment, et décidé d'organiser des visites collectives de supermarchés.

Pascale Krémer



DEREK HUDSON

Festival de Cannes

LE FILM adapté d'un roman de James Ellroy, *L.A. Confidential*, est l'une des bonnes surprises du Festival. Pourtant, son réalisateur, Curtis Hanson, est l'auteur de deux thrillers médiocres, *Faux témoin* et *La Main sur le berceau*. Quant à *Funny Games*, de l'Autrichien Michael Haneke, il déchaîne, avec sa terrifiante interrogation sur la violence, des passions contradictoires. Au programme également, trois questions à Marc Tessier, directeur du Centre national de la cinématographie et un reportage dans le dernier-né des restaurants de la chaîne Planet Hollywood.

Lire pages 30 à 32

Le sida, maladie presque ordinaire

COÏNCIDENCE : au moment précis où deux des plus prestigieuses revues scientifiques internationales publiaient une série de travaux prometteurs quant à l'amélioration de l'efficacité des traitements contre le sida, à Paris, l'Académie nationale de médecine prenait officiellement position en faveur du dépistage obligatoire des femmes enceintes vis-à-vis de l'infection par le VIH. En prenant le risque de relancer la vieille polémique sur le dépistage effectué sous la contrainte, les académiciens imposent aussi une nouvelle analyse, celle de l'évolution de la représentation sociale de cette affection hier tenue pour hors du commun, mais que la science et la médecine transforment progressivement en maladie infectieuse, sinon ordinaire, du moins en passe de le devenir.

La question du dépistage est, de ce point de vue, riche d'enseignements. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les membres de l'Académie sont loin de défendre ici les dangereuses thèses du Front national sur la nécessité de contraindre la population à se faire dépister dans le but, plus ou moins avoué, d'isoler les éléments connus pour être contagieux de ceux qui ne le sont pas. Ils défendent bel et bien, en revanche, une conception hygiéniste de la pratique médicale dont il faut reconnaître qu'elle a, avec la tuberculose ou certaines maladies sexuellement transmissibles, eu son heure de gloire, mais dont tout laisse penser qu'elle est aujourd'hui obsolète.

C'est le sida, là encore, qui a joué un puissant rôle de révélateur social. Apparu au début des années 80, cette maladie a été rapidement suivie de l'isolement du virus pathogène puis de la mise au point de méthodes fiables de dépistage. La fin des années 80 fut marquée par des controverses récurrentes opposant ceux qui voulaient imposer ce dépistage à ceux qui estimaient que la contrainte était dans ce domaine la pire des solutions. Les premiers expliquaient que, face à la menace épidémique, l'intérêt conjoint de la collectivité et de l'individu imposait de tout mettre en œuvre pour « *connaître la vérité* ». Les seconds répondaient, au nom des droits de l'homme et de la santé publique, que ce dépistage ne pouvait avoir de sens que proposé par le médecin et accepté par celui qui se confiait à lui.

Jean-Yves Nau

Lire la suite page 21

Penalty de star



RONALDO

GRÂCE à Ronaldo, son jeune prodige brésilien, considéré comme le meilleur footballeur de la planète, le FC Barcelone a remporté la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe en battant le Paris Saint-Germain (1-0), tenant du titre, mercredi 14 mai, à Rotterdam. Il a inscrit le seul but du match, en première période, sur penalty.

Lire page 26

SÉCURITÉ Après des mois de négociations, la Russie et l'OTAN ont conclu, mercredi 14 mai, un compromis historique sur leur relations futures, qui sera signé le 27 mai à Paris, ouvrant la voie à l'élargissement de l'Alliance atlantique à des pays d'Europe de l'Est. ● LE MINISTRE RUSSE des affaires étrangères, Evgueni Primakov, et le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, se sont finalement mis *« pleinement d'accord »*, à l'issue d'une ultime discussion à Moscou. ● Ce texte prévoit la mise en place d'un *« conseil conjoint permanent Russie-OTAN »* doté d'une présidence commune, qui pourra décider d'*« actions communes »*, notamment de maintien de la paix. L'OTAN réaffirme par ailleurs qu'elle n'a pas l'*« intention »* de déployer des armes nucléaires ou des troupes de combats sur les territoires de ses futurs nouveaux adhérents.

L'accord entre l'OTAN et la Russie va être signé à l'Elysée le 27 mai

Les deux parties ont trouvé un compromis sur un texte, baptisé « Acte fondateur », qui définit leurs nouvelles relations. Il prévoit que Moscou sera consulté sur les décisions de l'Alliance atlantique, sans toutefois jouir d'un droit de veto

MOSCOU
de notre correspondant

Après quatre mois de négociations intensives, un sommet à Helsinki entre les présidents russe et américain, de multiples rencontres bilatérales et de tonitruantes déclarations russes sur les risques *« de guerre en Europe »*, les deux principaux négociateurs de la future sécurité du Vieux Continent, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, et le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, se sont finalement mis *« pleinement d'accord »*, mercredi 14 mai à Moscou. Au terme d'une ultime discussion-marathon de près de vingt-quatre heures, les deux hommes ont accepté un *« document »* commun visant à redéfinir les relations entre la Russie et l'OTAN.

Baptisé « Acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles entre l'OTAN et la Fédération de Russie », le texte, qui ne doit pas être rendu public avant d'avoir été approuvé par les dirigeants des pays de l'OTAN et le chef de l'Etat russe, sera signé le 27 mai à Paris. *« Prêt à 98 % »*, selon Boris Eltsine, depuis la visite à Moscou au début du mois du secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, l'accord Russie-OTAN achoppait sur le cinquième et dernier chapitre consacré aux aspects militaires de l'extension aux pays de l'Est : l'éventuel déploiement de troupes et d'armements ; la mise en place d'infrastructures pour les accueillir. A sa promesse de ne pas déployer d'armes nucléaires chez ses futurs adhérents, l'OTAN a ajouté qu'elle n'avait pas non plus l'intention – mais toujours sans renoncer à son droit de le faire – d'y construire des silos nucléaires pouvant recevoir de tels missiles. L'OTAN a aussi promis ne pas utiliser les infrastructures militaires héritées du défunt Pacte de Varsovie et s'est engagée à négocier une réduction des troupes et des armes dans la région lors de la révision des accords CFE (Forces conventionnelles en Europe).

Alors qu'à Bruxelles, le secrétaire de l'OTAN avait droit à une ovation des ambassadeurs de l'OTAN, Boris Eltsine a fait contre mauvaise fortune bon cœur. Répétant son opposition à l'extension de l'OTAN (habituellement qualifiée de *« plus grave erreur de l'Occident depuis la fin de la guerre froide »*), le président russe a expliqué qu'il avait fallu *« tenir compte de certaines réalités malheureuses de l'histoire et de la vie »* et se contenter de *« réduire au minimum le danger pour la Russie »* que constitue, selon lui, la progression de l'Alliance vers l'Est.

« CONTRAIGNANT »

M. Eltsine a ensuite donné une interprétation personnelle de l'accord. D'abord il a estimé que le texte aurait un caractère *« contraignant »*, bien qu'il ne sera signé que par les chefs d'Etat, sans devoir être ratifié par les Parlements, comme le sont les traités internationaux et comme le voulait Moscou à l'origine. Boris Eltsine a expliqué qu'en obtenant, mercredi matin, lors d'une ultime conservation téléphonique avec Javier Solana, que le texte s'appelle *« Acte »* et non pas *« Charte »*, il avait en quelque sorte obtenu que ce document ait la même valeur que *« l'Acte final d'Helsinki »* de 1975. Ensuite, il a estimé que la Russie avait acquis une forme de veto sur les décisions de l'Alliance. *« Le document dit qu'on prend les décisions uniquement par consensus (...). Si la Russie est contre une quelconque décision, cela signifie que cette décision ne passera pas. C'est d'une importance capitale »*, a déclaré le président russe.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche a estimé que l'OTAN n'avait fait *« aucune concession »* de fond. Le président américain, Bill Clinton, a précisé que la Russie avait obtenu *« une voix »* au chapitre de l'OTAN *« mais pas un veto »*, afin de rassurer les pays adhérents qui devront approuver l'entente de Moscou. L'accord met, certes, en place un *« conseil conjoint permanent Russie-OTAN »* doté d'une présidence commune et d'un secrétariat. Mais, malgré cette nouvelle instance de consultation, qui pourra aller jusqu'à décider d'*« actions communes »*, notamment de maintien de la paix, le texte précise que chaque partie garde le droit d'agir librement, en cas de désaccord.

Cet accord, destiné à faire avaler l'amère pilule de l'élargissement de l'OTAN, n'est pas prêt d'être digéré à Moscou, où Boris Eltsine a déjà déclaré que la Russie s'efforcerait, à l'avenir, de bloquer toute extension de l'Alliance atlantique.

Un groupe d'experts du Conseil en politique extérieure et de défense, une organisation non-gouvernementale, avait, dès le 13 mai, dans les pages du quotidien *Nezavissimaïa Gazeta*, mis en garde la direction russe contre les conséquences de l'accord, qui pourrait entraîner *« des affrontements »* entre le Kremlin et le Parlement, compromettre la ratification de Start II et remettre en question *« tout le système des accords sur les armements stratégiques auxquels Moscou et Washington sont parvenus depuis dix ans »*.

Jean-Baptiste Naudet

La nouvelle carte de l'Europe de la sécurité

ISLANDE · NORVÈGE · SUÈDE · FINLANDE · RUSSIE · ESTONIE · LETTONIE · LITUANIE · RUSSIE · DANEMARK · IRLANDE · ROY.-UNI · PAYS-BAS · BELGIQUE · LUX. · ALLEMAGNE · BIÉLORUSSIE · UKRAINE · SLOVAQUIE · M. · FRANCE · S. · AUTRICHE · SLOVÉNIE · ROUMANIE · B. · SERBIE · BULGARIE · PORTUGAL · ESPAGNE · ITALIE · GRÈCE · TURQUIE · C. · 500 km

PAYS MEMBRES DE L'OTAN (AVEC LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA)
PAYS CANDIDATS LES MIEUX PLACÉS POUR UNE ADHÉSION
AUTRES PAYS CANDIDATS
* pays qui pourraient faire partie de la première vague d'adhésions
PAYS APPARTENANT À LA CEI
PAYS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE ACTUELLEMENT NON-CANDIDATS

Les principaux points

● **Un document d'une quinzaine de pages, baptisé *« Acte fondateur »*.** Il institue un *« conseil OTAN-Russie »*, à présidence conjointe. Le texte comporte cinq articles et un préambule expliquant en quoi la Russie, tournée vers la démocratie, et l'OTAN, organisation plus politique que militaire, se sont transformées depuis la fin de la guerre froide.

● **Les *« grands principes »*.** Les deux parties font référence, dans le premier article de l'accord, au respect des droits de l'homme, à l'indivisibilité de la sécurité en Europe, et à leur volonté de s'abstenir de recourir à la force ou à la menace contre la souveraineté territoriale et l'indépendance d'un Etat. Ils soulignent aussi la nécessité de renforcer l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

● **Le *« conseil conjoint permanent OTAN-Russie »*.** Il se réunira *« au moins deux fois par an au niveau des ministres des affaires étrangères et de la défense »*. Une *« mission de liaison permanente de la Russie auprès de l'OTAN »* dirigée par un ambassadeur permettra la mise en œuvre de la nouvelle instance qui donnera un pouvoir de décision limité à Moscou.

● **Des *« domaines de consultation et de coopération »*.** Une vingtaine de sujets, dont le maintien de la paix, les activités scientifiques liées à la défense, les doctrines, les plans civils d'urgence et la coopération militaire. En soulignant que chaque partie garde le droit d'agir librement en cas de désaccord, l'OTAN et la Russie distinguent les domaines de consultation, de ceux pouvant faire l'objet d'*« initiatives conjointes »* à mettre en œuvre parallèlement, et de ceux impliquant des *« décisions conjointes pour des actions communes »* (maintien de la paix notamment).

● **Les aspects politico-militaires de la future coopération.** Ils sont traités dans la dernière partie du document. L'objectif d'une nouvelle réduction des forces en Europe (CFE) est fixé. L'OTAN déclare aussi qu'elle n'a *« ni l'intention, ni le projet, ni le besoin »* de déployer chez les nouveaux adhérents des armes nucléaires, assorties d'un commentaire sur la limitation des sites de stockage, et des troupes. Des mesures de confiance (informations et des inspections réciproques) seront mises en œuvre au sein de l'OSCE.

Satisfaction à Washington, Paris et Bonn

L'accord entre l'OTAN et Moscou *« renforce »* la vision de Bill Clinton d'une Europe *« unie, démocratique et en paix »*, a affirmé un porte-parole de la Maison Blanche. A Paris, le ministère des affaires étrangères a estimé qu'il s'agissait d'un *« événement historique »*. Le chef de la diplomatie allemande Klaus Kinkel a, de son côté, qualifié de *« bonne nouvelle »* la conclusion de l'accord. La Pologne a accueilli l'accord *« avec satisfaction »*. *« Les dispositions de ce document ne peuvent, en particulier (...) mettre en place une catégorie de pays à statuts inégaux au sein de la future Alliance atlantique élargie »*, a toutefois indiqué le ministère des affaires étrangères à Varsovie. La Roumanie a indiqué que l'accord était *« justifié »*, tout en souhaitant qu'il *« n'affecte pas »* les adhésions des pays d'Europe orientale à l'OTAN, a précisé le ministre des affaires étrangères, Adrian Severin. – *(AFP.)*

Moscou dans le concert européen

ANALYSE
La Russie a obtenu ce à quoi elle tient le plus : avoir son mot à dire

QUAND L'ALLIANCE atlantique fêtera son cinquantième anniversaire en avril 1999, les dirigeants occidentaux pourront penser, à bon droit, qu'elle revient de loin. Fondée en 1949 pour contenir la menace soviétique, elle a pendant quarante ans rempli sa mission. Mais après l'ouverture du mur de Berlin, l'effondrement du système soviétique et la dissolution du pacte de Varsovie, ses jours paraissaient comptés. Il ne manquait pas de voix à l'Est, bien sûr, mais également à l'Ouest, pour estimer qu'elle avait perdu sa raison d'être. Or, c'est autour de l'Alliance atlantique et de l'OTAN, son organisation militaire, que devrait se structurer la sécurité européenne de l'après guerre-froide. L'accord conclu entre le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, et le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, équivaut à une reconnaissance de cette réalité par Moscou.

Les Occidentaux ont beau affirmer que *« l'acte fondateur »* n'est pas une *« compensation »* accordée à la Russie en contrepartie de l'élargissement de l'OTAN à certains pays de l'ancien bloc soviétique, il n'en reste pas moins qu'à Paris et à Bonn, sinon à Washington, la conclusion de ce texte apparaissait indispensable pour éviter une détérioration du climat international. Grâce à l'habileté d'un vieux routier de la diplomatie soviétique et à la volonté de Boris Eltsine, la Russie a obtenu ce à quoi elle tient le plus : avoir son mot à dire – et un mot décisif – dans la sécurité et la stabilité de l'Europe. Tous les dirigeants de Moscou, sous quelque régime que ce soit, s'y sont appliqués depuis des siècles avec des moyens variés, de la force la plus brutale à la persuasion la plus subtile. Après avoir *« perdu la guerre froide »*, les Russes ont arraché aux Occidentaux la reconnaissance d'une sorte de parité dans les affaires européennes, qui tient compte de leur poids stratégique sur le continent.

Les institutions mises en place par l'*« acte fondateur »* sont loin d'être insignifiantes. Les Russes et les membres de l'OTAN siégeront dans un *« conseil conjoint »* qui disposera d'un secrétariat permanent et qui – surtout – sera coprésidé par le secrétaire général de l'OTAN et un haut diplomate russe. Autrement dit, Moscou aura le même poids dans le fonctionnement de ce conseil que les alliés occidentaux. Sans doute le Conseil atlantique, propre à l'OTAN, continuera-t-il à exister de manière indépendante et pourra-t-il prendre des décisions propres à l'OTAN, y compris en cas de désaccord avec le Kremlin mais la présence des diplomates russes dans les locaux mêmes de l'OTAN à Bruxelles, transformera profondément, à terme, l'organisation occidentale.

Beaucoup dépendra de ce que les Russes feront des institutions *« conjointes »* qui leur sont ainsi proposées. Ils peuvent jouer le jeu de la coopération avec l'OTAN, s'intégrer dans les mécanismes de décisions multilatérales, prendre leur part de la stabilité en Europe et participer à des opérations de maintien de la paix, comme c'est le cas actuellement en Bosnie. Ils peuvent aussi jouer les pertubateurs, profiter de leur nouvelle position pour gêner les Occidentaux, bloquer leurs initiatives, se refaire une clientèle, à l'intérieur ou en dehors de l'organisation avec les Etats qui se sentiront frustrés ou menacés par l'élargissement sélectif de l'Alliance atlantique.

ADAPTATION

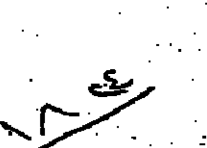
Le choix dépendra d'abord de l'évolution interne de la Russie sur laquelle, contrairement à une idée très répandue, l'étranger a peu d'influence. Si la Russie parvient à sortir de ses difficultés économiques et sociales, à surmonter sa crise d'identité, à définir de manière rationnelle ses nouveaux intérêts stratégiques, elle comprendra tout le parti qu'elle peut tirer de la nouvelle donne en Europe. Si, au contraire, elle se crispe dans des attitudes nationalistes, voit son avenir plus vers l'Asie que du côté européen, elle pourrait être tentée d'utiliser les nouveaux instruments mis à sa disposition pour « prendre sa revanche ». La Russie n'est certes plus la grande puissance qu'elle croyait être au temps de l'URSS, mais elle en a suffisamment de beaux restes pour inquiéter les Occidentaux.

Coopération ou perturbation ? Le plus probable est que les Russes joueront un peu sur les deux tableaux. D'autant que le remodelage de la sécurité européenne ne s'arrête pas à l'accord bilatéral OTAN-Russie. Pour faire patienter les pays d'Europe centrale et orientale qui ne seront pas dans la première vague de l'élargissement et qui pourtant sont des candidats honorables à l'adhésion à l'OTAN, les Occidentaux vont proposer la création d'un Conseil du partenariat euro-atlantique qui regroupera tous les Etats européens, les Etats-Unis et le Canada, ainsi que toutes les anciennes républiques de l'Union soviétique.

L'idée, lancée par l'ancien secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, à la veille de sa retraite, sous la forme d'un Conseil du partenariat atlantique, avait été fraîchement accueillie par les Européens, notamment les Français. Ceux-ci ont obtenu que le Conseil s'appelle *« euro-atlantique »*. Toujours est-il que la Russie va se retrouver avec l'ensemble des Etats européens dans ce Conseil et en même temps que l'OTAN crée spécialement pour elle un *« conseil conjoint »*, ce qui donne au Kremlin cette position spéciale à laquelle il a toujours aspiré.

Confiants d'avoir apaisé les craintes russes, les Occidentaux vont pouvoir préparer dans la sérénité le sommet atlantique prévu à Madrid les 8 et 9 juillet. Trois points devaient être inscrits à l'ordre du jour de ce sommet : l'élargissement, les relations avec la Russie et l'adaptation de l'OTAN. Les deux premiers points sont pratiquement réglés. Quant à l'adaptation qui devait assurer un rôle accru à l'Europe dans l'organisation atlantique, elle est en panne. Il reste à espérer que les Américains et les Russes ayant eu ce qu'ils voulaient, elle ne sera pas complètement oubliée.

Daniel Vernet



La reine Elizabeth II a intronisé le gouvernement de Tony Blair

La priorité est donnée à un programme ambitieux sur l'éducation

Le traditionnel discours de la reine, mercredi 14 mai, a symbolisé la complexité des relations entre les Britanniques et leurs institutions. Ce programme gouvernemental du premier ministre, Tony Blair – lu par la souveraine –, a abordé le domaine social, et les thèmes de la vie et des difficultés quotidiennes.

LONDRES
de notre correspondant

Pour la première fois depuis l'introduction de la télévision à Westminster, la reine a intronisé, dans ses atours chamarrés, un gouvernement travailliste. Les réformes constitutionnelles que ce dernier veut introduire ne touchent pas à la couronne. Mais il n'en a pas moins été inhabituel d'entendre Elizabeth II, après dix-huit ans de thatchérisme, commencer un discours, dominé par des préoccupations sociales, par cette phrase : *« Mon gouvernement a l'intention de gouverner dans l'intérêt de la nation toute entière. »*

Cela faisait longtemps qu'elle n'avait pas lu un si long texte, et annoncé tant de projets de lois : un total de vingt-deux, sans compter les quatre non cités dans son intervention, et les trois Livres blancs préliminaires à de nouvelles lois (dont un sur la liberté de l'information et un autre sur l'interdiction de la publicité pour le tabac). M. Blair devra bousculer une procédure parlementaire complexe pour réaliser ce programme particulièrement ambitieux pour une seule année.

CINQ PROMESSES

Selon son habitude, le nouveau premier ministre s'est tout d'abord préoccupé de projets concrets, et tout d'abord de la réalisation des cinq promesses qu'il avait faites à ses électeurs. *« L'éducation de la jeunesse sera la première priorité de mon gouvernement »*, a ainsi lu la reine. Deux textes vont être présentés aux Communes, l'un pour réduire la taille des classes pour les enfants de cinq à sept ans, l'autre pour améliorer un niveau scolaire peu brillant. La formation des enseignants sera réformée, les programmes modifiés pour permettre aux élèves de mieux apprendre à lire, écrire et compter (près de la moitié des enfants de onze ans n'y parviennent pas), la discipline renforcée pour réprimer la violence et l'absentéisme. Le nouveau ministre, David Blunkett, est en faveur des devoirs à l'école et de sanctions sévères contre les écoles qui échouent dans leur mission, ou les mauvais enseignants, qui pourront être révoqués.

La fermeté de M. Blair s'étend aussi à la lutte contre la délinquance, et en particulier à celle des jeunes récidivistes. Après un seul avertissement de la police, ils seront jugés par une procédure accélérée. Les sanctions pourraient être étendues aux adolescents de dix à quatorze ans, contraints à réparation et ou à un couvre-feu nocturne, ainsi qu'à leurs parents, qui pourraient être tenus pour responsables de la conduite de leurs enfants. Le ministre de l'intérieur, Jack Straw, veut montrer que le Labour sait être encore plus ferme que son prédécesseur tory.

Le système de santé sera également réformé et le processus de privatisation de sa gestion interrompu bien que, là aussi, l'argent manque. C'est pourquoi le Labour compte sur les bénéfices du second tirage du loto pour dégager quelques fonds.

La promesse d'un SMIC sera tenue et une commission chargée d'en fixer le montant aux termes d'un compromis entre syndicats et patronat ; mais il ne s'appliquera qu'aux salariés et pas aux travailleurs indépendants. Enfin, une taxe sur les bénéfices exceptionnels des services publics privatisés financera le retour au travail de 250 000 jeunes chômeurs.

Nouveau député de la vague rose, Chris Pond se réjouit de ces mesures. Elu d'une circonscription marginale, l'ex-directeur du Low Pay Unit (bureau d'études sur les bas salaires), qui mène campagne depuis des années pour un SMIC, voit ses efforts récompensés : *« Ce qui est important, c'est que nous avons présenté aux électeurs des objectifs explicites, de la vie quotidienne, dont ils commenceront à voir les résultats au bout de quelques mois. »*

RÉFÉRENDUMS

Les réformes constitutionnelles seront d'une ampleur historique avec un référendum à l'automne en Ecosse et au Pays de Galles sur la création d'un Parlement local. Le Labour compte tirer les dividendes de la disparition des conservateurs dans ces deux nations. Il va aussi proposer un référendum sur l'élection d'*« une autorité stratégique »* et d'un maire pour Londres, abolis par Mme Thatcher. Aux arguties des tories, opposés à un processus dans lequel l'ex-premier ministre John Major voit les prémisses de l'éclatement de l'Union, M. Blair a répliqué qu'une fois la volonté populaire exprimée, il serait indécent de s'y opposer par des arguties de procédure.

Même raisonnement sur l'interdiction des armes de poing promise aux parents des victimes du massacre de Dunblane, et que les Lords contestent. Mal leur en prendrait, car le projet de moderniser une Chambre haute désuète en privant les pairs héréditaires de leur droit de vote ne pourrait qu'être accéléré.

Patrie de la démocratie parlementaire, le Royaume-Uni va, en outre, être doté d'une déclaration des droits de l'homme avec l'incorporation de la Déclaration européenne au droit britannique. Une première constitutionnelle dans un pays de tradition qui n'a pas de loi fondamentale écrite.

Réduits à la portion congrue, les tories n'auront guère les moyens de s'opposer à cette offensive sur le législatif. D'autant que le petit Parti libéral-démocrate a bien accueilli ces réformes. C'est sur ces dernières que compte Tony Blair pour faire la différence avec ses prédécesseurs, accusés d'avoir perdu contact avec les électeurs. *« Nous sommes le parti d'une seule nation »* et c'est *« un non-sens que de dire qu'il n'existe aucune différence entre les partis »*, a affirmé M. Blair, qui entend conduire le changement *« sans considération de dogme ni de doctrine »*.

Patrice de Beer

Le calcul du chômage bientôt réformé

Le taux de chômage est tombé à 5,9 % de la population active en avril, contre 6,1 % en mars, a annoncé l'Office national britannique des statistiques, mercredi 14 mai. Il retrouve son niveau de septembre 1990. Le nombre de demandeurs d'emplois a diminué de 59 400 personnes en avril, pour s'établir à 1,65 million de personnes. Les statistiques britanniques sont critiquées par de nombreux économistes, qui font valoir que la Grande-Bretagne sous-estime son taux de chômage. Le Parti travailliste a fait officiellement connaître sa volonté de réformer les méthodes de calcul. Eurostat, l'outil statistique de l'Union européenne, a pour sa part indiqué, mercredi, que la Grande-Bretagne est particulièrement touchée par la pauvreté : les ressources annuelles de 22 % de la population (le même pourcentage qu'en Grèce, contre 26 % au Portugal, mais 11 % en Allemagne, et 14 % en France) sont inférieures de moitié au revenu par habitant, atteignant donc 50 000 francs environ au maximum.

En Espagne, le climat politique se détériore au sein de la coalition au pouvoir

Les dirigeants nationalistes basques et catalans commencent à remettre en question leur soutien au Parti populaire de José Maria Aznar. Une alliance qu'ils estiment moins rentable qu'ils ne l'avaient espéré

MADRID
de notre correspondante

Certes, ce n'est pas encore la crise de gouvernement. Pourtant, à force de jouer à se faire peur, dans un climat de tension détestable, les conservateurs au pouvoir et, dans une moindre mesure, les socialistes à l'opposition, ont créé une situation qui pourrait déraper. D'autant plus que les deux alliés de l'actuel gouvernement – les nationalistes basques et surtout catalans – commencent à penser que l'alliance avec José Maria Aznar est devenue impopulaire et peut-être moins rentable à long terme qu'ils ne l'avaient espéré.

C'est pourquoi, M. Aznar s'empressera de recevoir, vendredi 16 mai, son *« allié »*, l'omnipuissant Jordi Pujol. Le président de la Généralité de Catalogne va venir évaluer la situation, et surtout demander des comptes. Lui-même, il est vrai, vient d'essuyer les critiques de l'alliance qu'il dirige – Convergence et union (CIU) – qui estime que les Catalans ont moins *« gagné »* que les Basques à jouer les piliers d'un gouvernement qui, sans eux, n'a pas de majorité.

Que s'est-il passé ? Quelques débordements de langage, joints à l'agressivité gouvernementale de ces derniers mois, ont fourni aux socialistes l'occasion rêvée de dénoncer les *« méthodes autoritaires »* de l'équipe Aznar. D'abord il y avait eu l'embarrassant épisode de la bataille pour la télévision digitale : juge et parti, M. Aznar avait sorti de sa manche, le 31 janvier dernier, un décret-loi d'urgence pour réglementer le secteur, et du même coup freiner le bouquet numérique animé par Canal Plus, Antena 3, et le groupe Prisa (éditeur d'*El País*, proche des socialistes) au profit du bouquet concurrent, parrainé par le gouvernement.

Ensuite, la justice s'était mêlée, avec un zèle fort à propos, d'exhumer certaines irrégularités de gestion supposées, effectuées par Canal Plus et ses alliés. Ce qui a valu à ses dirigeants d'être copieusement interrogés. Pour finir, l'autre jour, le président d'Antena 3, Antonio Asensio, a accusé à mots à peine couverts le porte-parole du gouvernement, et homme de confiance de M. Aznar, le peu diplomatique Miguel Angel Rodriguez, de l'avoir menacé *« de le faire traîner en prison »*. Démenti de l'interessé, polémiques supplémentaires : les attaques réciproques n'ont pas cessé. Felipe Gonzalez, le chef de l'opposition, a lui-même accusé le vice-président du gouvernement, M. Alvarez Cascos, d'avoir, il y a trois ans, exercé des pressions, pour que la responsabilité directe des dirigeants de l'ex-gouvernement socialiste soit mise en cause dans l'affaire des Groupes antiterroristes de libération (GAL). En un mot, le climat a complètement dégénéré.

Et cela ne fait pas du tout l'affaire de Jordi Pujol. Elu, depuis 1980, cinq fois à la tête de la Généralité, celui que ses détracteurs appellent le *« politicien à géométrie variable »* et ses admirateurs le *« de Gaulle catalan »* se sent, lui-même, sur la défensive. Théoriquement, les élections catalanes n'auront lieu qu'en 1999, mais M. Pujol sait qu'il lui faudra, sans doute, les avancer à la fin de l'année prochaine, si, pour mieux mobiliser son électorat, il veut qu'elles ne coïncident pas avec les élections législatives espagnoles. Ces dernières devraient être elles-mêmes avancées à 1998 pour permettre à M. Aznar d'*« encaisser »* les dividendes politiques de la possible entrée de l'Espagne dans l'euro.

> Fort de la vulnérabilité de son allié madrilène, le leader catalan Jordi Pujol va pouvoir négocier avec persuasion les points qui lui tiennent à cœur

L'autre raison qui pourrait pousser Jordi Pujol a avancer le scrutin catalan est d'essayer de couper l'herbe sous le pied de son principal rival potentiel à la direction de la Généralité, l'actuel et très apprécié maire socialiste de Barcelone, Pasqual Maragall. M. Maragall, l'a déjà dit, il quittera la mairie en septembre, et M. Pujol préférerait éviter, si ce dernier se présente contre lui, qu'il dispose de trop de temps pour se préparer. La Généralité est donc en pleine pré-campagne électorale. Ce qui revient à dire que tout faux pas du gouvernement Aznar peut se répercuter sur l'image de son allié catalan.

Est-ce à dire que Jordi Pujol pourrait « lâcher » le gouvernement de Madrid, refusant, par exemple, de voter le prochain budget, ou précipitant même sa chute ? Il faudrait sans doute que la situation se détériore davantage. En attendant, fort de la vulnérabilité actuelle de son allié madrilène, le leader catalan va pouvoir négocier avec plus de persuasion encore les points qui lui tiennent à cœur. A savoir la copieuse enveloppe financière, promise à l'époque par le gouvernement socialiste, mais qui n'a pas été débloquée par les conservateurs, pour aider le système de santé en Catalogne et, surtout, l'appui d'un Parti populaire très réticent aux nouveaux projets controversés de développement de la langue catalane dans la fonction publique et les entreprises.

Ensuite ce sera une question d'évaluation. Jordi Pujol avait expliqué au *Monde*, il y a quelques semaines à Barcelone, sa position de principe : *« Depuis 1993, d'abord avec les socialistes, à présent avec les conservateurs, c'est nous, et pratiquement nous seuls qui avons assuré la stabilité de l'Espagne. Avec succès. Nous ne pouvons pas nous l'attribuer à 100 %, mais l'évolution économique et sociale du pays est très satisfaisante. »* Expliquant ensuite qu'étant *« au centre »* de l'échiquier politique *« il n'avait pas été trop difficile de faire venir sur ses positions, notamment économiques et européennes, socialistes et conservateurs »*, Jordi Pujol, avait aussi réaffirmé que *« techniquement »* il était en mesure quand il le voulait de faire tomber le gouvernement bien *« qu'il n'en ait pas l'intention »*.

Quant à savoir si l'accord avec M. Aznar devenait politiquement contre-productif, il avait conclu par une formule qui résume, à elle seule, l'ambiguïté du « marché politique » catalan : *« Notre parti a de grandes responsabilités. Si nous avons la possibilité d'assurer la stabilité de l'Espagne et de la faire entrer en Europe, et que nous ne le faisons pas, nous serons punis. Mais, si nous avons la possibilité d'améliorer largement l'autonomie catalane, et que nous ne le faisons pas, nous serons également punis... »*

Marie-Claude Decamps

L'armée turque a lancé une opération dans le nord de l'Irak

ISTANBUL
de notre correspondante

Des milliers de soldats turcs, appuyés par l'aviation et l'artillerie, ont franchi la frontière irakienne en plusieurs points, à l'aube du mercredi 14 mai, pour une nouvelle offensive contre les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Selon les médias turcs, 25 000 à 50 000 hommes et 250 blindés sont engagés dans cette opération, qui semble de grande envergure, mais aucune chiffre officiel n'a été annoncé.

Le ministère des affaires étrangères à Ankara a déclaré que les forces turques s'étaient rendues dans le nord de l'Irak à la demande de Massoud Barzani, le dirigeant du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), pour l'aider à déloger les combattants du PKK installés dans les montagnes de la zone frontalière. De son côté, le ministre de la défense, Turhan Tayan, a expliqué que l'incursion avait pour but de protéger la population locale *« harcelée »* par les militants du PKK. *« Les troupes se retireront dès que l'opération sera terminée »*, a-t-il ajouté.

Le PDK, qui avait fait alliance avec Bagdad en septembre pour combattre son rival, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), a jusqu'à présent observé le silence. Des représentants des deux partis avaient entamé, mercredi à Ankara, de nouvelles discussions pour consolider le cessez-le-feu – imposé en octobre sous l'égide des Etats-Unis, de la Grande Bretagne et de la Turquie – qui avait mis fin à des combats fratricides meurtriers. L'envoyé américain, David Welch, a affirmé à l'issue de la réunion que les deux factions kurdes irakiennes avaient accepté de coopérer pour empêcher la présence du PKK sur leur territoire.

FEU VERT DE WASHINGTON

Cette nouvelle offensive turque rappelle, une fois de plus, la fragilité de la paix dans le nord de l'Irak, une région soumise à l'influence de quatre Etats régionaux rivaux (Turquie, Iran, Irak et Syrie). Après l'attaque conjointe de la Turquie et des partis kurdes irakiens contre le PKK en automne 1992, l'effondrement du gouvernement formé par le PDK et l'UPK avait permis aux militants kurdes de se réinstaller dans les montagnes de la zone frontalière. Malgré plusieurs offensives, les Turcs ne sont jamais parvenus à les en déloger complètement. En mars 1995, la Turquie, confrontée aux violentes protestations des Européens, qui s'inquiétaient pour la population civile locale, avait été forcée de mettre fin à une vaste opération de ratissage qui avait duré plus d'un mois.

Les premières réactions européennes sont venues, cette fois, du nouveau gouvernement britannique qui, exprimant son inquiétude, a demandé à Ankara de ne pas *« prendre des mesures excessives pour protéger ses intérêts »*. Les Etats-Unis avaient déjà donné un feu vert implicite à l'opération, voici deux semaines, lorsque, répondant à une question sur les mouvements de troupes turcs, le porte-parole du département d'Etat avait expliqué que *« le PKK est une organisation terroriste... Il y a eu des incursions* [turques en Irak] *par le passé, mais elles ont toujours été limitées, en envergure et en durée »*.

L'Irak, toujours soumis à une interdiction de survol au nord du 36e parallèle, a demandé le retrait immédiat des *« troupes d'invasion »* et condamné cette opération *« qui contredit la promesse turque de respecter la souveraineté et l'intégrité de l'Irak »*.

En bombardant les camps du PKK et en détruisant leurs bases logistiques, les militaires turcs espèrent réduire le nombre des attaques en Turquie même. Après douze ans de combats qui ont fait plus de 22 000 morts, les forces de sécurité semblent avoir repris le contrôle des principales villes du Sud-Est anatolien. Mais les combats se poursuivent dans les montagnes. Selon les déclarations officielles, ils ont causé la mort de plus de 200 militants au cours des deux dernières semaines.

Nicole Pope

Manœuvres avec Israël : les militaires défient le premier ministre

Les militaires turcs ont déclaré, mercredi 14 mai, qu'ils n'avaient pas l'intention de se soumettre à la décision du premier ministre islamiste, Necmettin Erbakan, de reporter des manœuvres navales conjointes avec Israël. *« La phase de planification de ces manœuvres continue. Tout commentaire suggérant une annulation ou un report peut mener à des malentendus »*, a déclaré le ministre de la défense, Turhan Tayan. *« Légalement, le premier ministre n'est pas en position de ratifier ou reporter de telles questions, déjà décidées au niveau officiel par les responsables de l'Etat »*, a ajouté M. Tayan, proche des hauts responsables de l'armée turque. *« La tenue de manœuvres pour tester les équipements qui seront achetés à Israël fait partie d'un accord. Mais ces manœuvres ont été repoussées aux années à venir »*, avait déclaré, mardi, le chef du gouvernement turc, lors d'une rencontre avec le ministre irakien de la justice, en visite à Ankara.

M. Chirac exalte « l'horizon fantastique » du marché chinois

PÉKIN. Arrivé dans la capitale chinoise en début de matinée, jeudi 15 mai, Jacques Chirac a lancé un appel pour que la présence économique française en Chine soit à la mesure du rang de la France dans l'économie internationale. *« Nos échanges ne sont pas, et de loin, à la hauteur du poids respectif de nos deux économies. Ce n'est pas admissible. Nous avons un effort considérable à faire »*, a-t-il déclaré devant un parterre d'hommes d'affaires français et chinois. Rencontrant par ailleurs la communauté française, le président a exalté *« l'horizon fantastique »* que représente *« le plus grand marché du monde »* pour les entreprises françaises. *« L'Asie, et d'abord la Chine, dessinent le nouvel horizon de l'action extérieure de la France »*, a-t-il conclu. – *(Corresp.)*.

Lire aussi notre éditorial page 21

Le Parlement russe nationalise les trésors de guerre de l'Armée rouge

MOSCOU. Le Parlement russe a officiellement adopté, mercredi 14 mai, une loi déclarant propriété russe les œuvres d'art confisquées par l'Armée rouge en Allemagne à la fin de la seconde guerre mondiale. Passant outre un veto présidentiel, le Conseil de la Fédération (la Chambre haute du Parlement) a adopté la loi par 141 voix – sur les 178 sièges de la Chambre. Le vote a eu lieu par correspondance et sur plusieurs semaines, une procédure non prévue par la Constitution. Le porte-parole de M. Eltsine a affirmé que le président s'opposerait à cette loi. Le texte s'applique à *« tous les trésors culturels ramenés en URSS pendant la seconde guerre mondiale, quels que soient leurs propriétaires actuels ou les circonstances dans lesquelles ils ont été acquis »*. L'Allemagne réclame depuis des années la restitution de 300 000 œuvres d'art, dont le fameux *« Trésor de Priam »*, exhumé en 1873 sur le site présumé de la ville de Troie, de deux millions de livres rares et de trois kilomètres d'archives. – *(AFP.)*

ASIE

■ **INDE : l'ancien premier ministre Rajiv Ghandi**, assassiné en 1991, est officiellement mis en cause dans une affaire de pots-de-vin sur un contrat de vente de canons par la société suédoise Bofors, a indiqué mercredi 14 mai l'*Indian Express*. L'agence fédérale d'enquêtes CBI n'est toutefois pas en mesure de prouver que M. Ghandi a lui-même touché de l'argent. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM : huit personnes** accusées d'appartenir au plus gros réseau de trafiquants de drogue jamais découvert au Vietnam, ont été condamnées mercredi 14 mai à la peine capitale. Parmi eux figurent un ancien responsable au ministère de l'intérieur et un officier des garde-frontières. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE/BIÉLORUSSIE : la Russie et la Biélorussie signeront le** 23 mai un accord d'union, même si une incertitude demeure sur l'appellation de la nouvelle entité, a déclaré mercredi 14 mai le président russe, Boris Eltsine. La future Union *« sera appelée « Etat fédéral uni », ou tout simplement « Etat », ou quelque chose d'autre »* a indiqué M. Eltsine dans un entretien à la télévision publique russe. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : une** *« conférence pour la paix »* organisée par l'Association turque pour les droits de l'homme et parrainée par la fondation France-libertés, prévue les 8 et 9 mai à Ankara, a été interdite par le département turc de la sécurité. La tenue de la conférence, à laquelle huit ministres en exercice avaient été conviés, aurait pu *« blesser certaines personnes ou créer une atmosphère de chaos »*, selon le communiqué officiel.

MAGHREB

■ **ALGERIE : l'Observatoire national algérien des Droits de l'homme** (ONDH), un organisme officiel, a démenti mercredi 14 mai la mort d'un jeune algérien expulsé du Royaume-Uni dans le cadre de la loi sur l'immigration. Le ministère britannique de l'intérieur avait annoncé lundi qu'il suspendait les expulsions des Algériens, déboutés du droit d'asile, après des allégations selon lesquelles un jeune Algérien, ancien policier, est mort après avoir été placé en garde à vue. *« Ces informations sont (...) une grossière manipulation destinée à ternir l'image des pouvoirs publics algériens »*, affirme l'ONDH. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : le juge d'instruction militaire** a requis mercredi 14 mai au moins trois ans de prison contre un journaliste du quotidien indépendant *Al Nahar*, accusé d'avoir *« contacté des agents stipendiés d'Israël »*. Pierre Atallah avait réalisé plusieurs entretiens avec Etienne Sakr, responsable d'une milice chrétienne, accusé d'*« intelligence avec l'ennemi israélien »*. – *(AFP.)*

ECONOMIE

■ **ETATS-UNIS : les prix à la production ont diminué de 0,6 %** en avril, après une baisse de 0,1 % en mars, a annoncé mercredi 14 mai le département du travail. C'est la plus forte baisse mensuelle depuis août 1993 et la quatrième diminution mensuelle consécutive de cet indice, qui préfigure l'évolution des prix à la consommation. – *(AFP.)*

Ivan Kostov est désigné au poste de premier ministre en Bulgarie

SOFIA. Le président bulgare, Petar Stoianov, a désigné, mercredi 14 mai, au poste de premier ministre, Ivan Kostov, chef de la coalition anticommuniste bulgare, les Forces démocratiques unies (FDU). La nomination de M. Kostov devrait être entérinée dans les prochains jours par le Parlement, où la FDU dispose de la majorité absolue depuis sa victoire sur les socialistes aux législatives d'avril. Partisan d'une plus grande libéralisation de l'économie, cet économiste et mathématicien âgé de quarante-sept ans dirige, depuis décembre 1994, l'Union des forces démocratiques (UFD, principale formation des FDU) et fut ministre des finances en 1991 et 1992. – *(Corresp.)*

Laurent-Désiré Kabila provoque l'annulation de sa rencontre avec le maréchal Mobutu

Irrité, Nelson Mandela va encore tenter de sauver les pourparlers sur le conflit au Zaïre

Quelques heures seulement après l'échec du sommet interzaïrois à Pointe-Noire, L'Alliance rebelle de Laurent-Désiré Kabila a annoncé, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 mai, que ses forces poursuivaient *« inexorablement leur progression vers Kinshasa »*. La délégation sud-africaine a prévu de poursuivre ses efforts afin de sauver les pourparlers de la *« dernière chance »*. M. Kabila était attendu jeudi au Cap.

POINTE-NOIRE
(à bord de l'*Outeniqua*)
de notre envoyé spécial

« La réunion qui devait se tenir à Pointe-Noire pour trouver une solution négociée au conflit zaïrois n'aura pas lieu. Les exigences de M. Kabila ont été rejetées » : fatigué et déçu, Mohamed Sahnoun, l'envoyé spécial de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a lâché la nouvelle dans la soirée du mercredi 14 mai, à bord de l'*Outeniqua*, le navire de guerre sud-africain ancré dans le port congolais de Pointe-Noire. C'est là que devait avoir lieu, sous les auspices de Nelson Mandela, la rencontre entre le maréchal Mobutu et le chef des rebelles, Laurent-Désiré Kabila. Les deux hommes s'étaient déjà rencontrés à bord de l'*Outeniqua*, le 4 mai, grâce à la persévérance et l'autorité de M. Mandela.

Cette fois, le chef d'Etat sud-africain s'est impatienté devant la mauvaise volonté manifestée par M. Kabila à honorer sa promesse de rencontrer à nouveau le président zaïrois. Comme lors du premier face-à-face, le chef de l'Alliance a invoqué au dernier moment des questions de sécurité.



MAUVAIS PRÉTEXTES

Visiblement peu enclin à renoncer à une solution armée, M. Kabila a refusé de se rendre à Pointe-Noire où l'attendaient MM. Mandela et Mobutu. Il a exigé que la rencontre ait lieu en haute mer, estimant que les eaux du Congo – ce dernier considéré comme l'allié de Kinshasa – constituaient un territoire ennemi.

Tout était prêt pourtant à bord de l'*Outeniqua*, ancien ravitailleur soviétique racheté par la marine sud-africaine et mis au service – ces dernières semaines – des efforts de médiation du président Mandela dans la crise zaïroise. Coincé entre un entrepôt désaffecté et une flottille de chalutiers inamovibles, l'*Outeniqua* imposait, depuis plus de quinze jours maintenant, sa masse grise au regard nonchalant des gardes congolais chargés de contrôler l'entrée du quai. Sur le pont principal, le conteneur qui servait de mess aux sous-officiers avait été coiffé d'un filet de camouflage et réquisitionné pour accueillir la réunion. Tout le bateau avait été passé au peigne fin, y compris la coque, soigneusement inspectée par une équipe d'hommes-grenouilles.

Les raisons de sécurité avancées par M. Kabila sont donc apparues clairement comme de mauvais prétextes. M. Mandela ne pouvait les accepter sous peine de faire paraître partisane sa patience à l'égard du chef des rebelles. Suspendue au bon vouloir capricieux et provocateur de ce dernier, la médiation sud-africaine risquait de perdre tout crédit.

JEU DE DUPES

La confusion complète de ces derniers jours à bord de l'*Outeniqua*, due aux atermoiements du leader de l'AFDL, avait fait tourner les efforts de conciliation menés par Pretoria en un jeu de dupes surréaliste.

Les responsables sud-africains présents sur le navire ont oscillé en permanence entre impatience, résignation et faux espoir sous l'œil critique d'une meute de journalistes internationaux assistant en témoins privilégiés au délitement progressif de leurs initiatives. L'*Outeniqua* s'est vite transformé en une fourmilière s'agitant au rythme des annonces contradictoires et du ballet des hélicoptères supposés amener les belligérants à bord. Peu avant l'annonce de M. Sahnoun, le vice-ministre des affaires étrangères, Aziz Pahad, annonçait que, malgré les difficultés rencontrées avec M. Kabila, les efforts sud-africains se poursuivaient et que la rencontre avec M. Mobutu aurait bien lieu. La déclaration de l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA a donc fait l'effet d'une douche froide.

M. Sahnoun a néanmoins cherché à minimiser l'échec de Pointe-Noire en affirmant que les efforts de médiation allaient se poursuivre en Afrique du Sud afin d'*« éviter un bain de sang à Kinshasa et l'aggravation du drame des réfugiés »*.

Un des conseillers du vice-président sud-africain, Thabo Mbeki, lui aussi présent au Congo, a affirmé que des discussions séparées continueront entre les dirigeants de Pretoria et les deux parties zaïroises. Jeudi 15 mai, M. Kabila était censé se rendre au Cap pour y rencontrer M. Mandela de retour en Afrique du Sud, tandis que M. Mbeki devait s'entretenir avec la délégation des autorités de Kinshasa présente à Pointe-Noire.

Malgré cette volonté de sauver les apparences, l'espoir d'une solution négociée au conflit zaïrois paraît de plus en plus mince. Spectateurs privilégiés de toute cette agitation diplomatique, les Congolais de Pointe-Noire ne s'y sont pas trompés. L'un d'eux, présent à l'aéroport pour assister à l'arrivée des personnalités, résumait à sa manière la situation : *« Tout cela ne sert à rien et montre que des deux côtés, les dirigeants zaïrois sont préoccupés avant tout de leurs intérêts personnels et non par ceux de leur pays. »*

Frédéric Chambon

■ ***« Des massacres sont actuellement perpétrés dans la ville de Mbandaka*** *par les forces de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre »*, a indiqué, mardi 13 mai dans la soirée, le ministère français des affaires étrangères, citant *« des sources tout à fait dignes de foi »*. *« La France condamne ces comportements criminels et exprime sa profonde indignation »*, ajoute le communiqué du ministère. – *(AFP.)*

Les avoirs suisses de Mobutu gelés ?

Alors que des représentants du chef de l'Alliance rebelle, Laurent-Désiré Kabila, auraient demandé, mercredi 14 mai, le gel des avoirs du président Mobutu détenus en Suisse, Berne cherche à savoir quels sont les montants exacts détenus dans les banques de la Confédération.

Ces sommes, qui auraient atteint plusieurs milliards de dollars, sont théoriquement protégées par le secret bancaire suisse. Il y a un mois, les principales banques suisses avaient fait savoir qu'elles ne détenaient pas de comptes liés à M. Mobutu. Elles doivent aujourd'hui communiquer des informations précises avant le 30 mai.

La possibilité d'un gel des avoirs rappelle que la chute des grands dictateurs s'accompagne presque toujours de remous dans l'univers bancaire suisse. En 1986, surtout, les avoirs de Ferdinand Marcos, tout juste déchu, avaient été gelés, avant d'être restitués au nouveau régime philippin.

COMMENTAIRE

LE CHOIX DES ARMES

Le sommet Mobutu-Kabila n'a pas eu lieu. Le président zaïrois était à Pointe-Noire à l'heure dite, honorant le rendez-vous fixé par son aîné, Nelson Mandela. Rien d'agréable pourtant ne l'attendait à Pointe-Noire où devaient *grosso modo* se discuter les modalités de son départ après vingt-cinq ans de pouvoir dictatorial et sept ans d'une transition chaotique.

Le sommet a capoté par la faute de Laurent-Désiré Kabila, présenté comme le chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), qui n'a pas tenu les promesses faites aux médiateurs sud-africains. M. Kabila a invoqué des raisons de sécurité pour ne pas se rendre à bord de l'*Outeniqua*. Mais il avait, dans l'après-midi, donné rendez-vous à Joe Modise, le ministre de la défense de Nelson Mandela, à Soyo, en Angola, alors qu'il se trouvait à Cabinda, à une cinquantaine de kilomètres seulement de Pointe-Noire, ajoutant ainsi au camouflet infligé au chef d'Etat sud-africain, figure emblématique du continent africain.

Au moment où les médiateurs attendaient M. Kabila à Pointe-Noire, le département d'Etat expliquait à Washington que les rebelles n'étaient plus qu'à une soixantaine de kilomètres de Kinshasa. Daniel Howard Simpson, l'ambassadeur américain accrédité au Zaïre avait expliqué la veille, au sortir d'un entretien avec le premier ministre Likulia Bolongo, qu'il attendait *« un atterrissage en douceur »* des forces de l'Alliance dans Kinshasa.

En refusant les négociations, en humiliant Nelson Mandela, M. Kabila a fait le choix des armes. Il ne veut pas être volé de sa victoire. C'est à la tête des troupes de l'AFDL qu'il veut entrer dans Kinshasa. Ceux qui le soutiennent indéfectiblement depuis octobre 1996 dans son entreprise de conquête du pouvoir par la force devront dès lors assumer leurs responsabilités, toutes leurs reponsabilités.

Frédéric Fritscher

Dans Kinshasa, ville morte, les partisans de M. Tshisekedi font le « V » de la victoire

KINSHASA
de notre envoyé spécial

La journée « ville morte » décrétée par l'Union des démocrates pour le progrès social (UDPS), le parti d'Etienne Tshisekedi, chef de file de l'opposition radicale, a été largement respectée mercredi 14 mai à Kinshasa. Au sortir d'une première nuit de couvre-feu, la ville est restée inhabituellement calme. Sans transports en commun ni taxis, les habitants des quartiers populaires n'ont pu venir au centre-ville où les commerces et les administrations n'ont pas ouvert leurs portes. Ceux qui étaient contraint de le faire ont souvent marché plus d'une dizaine de kilomètres.

Les rares véhicules, pour la plupart occupés par des militaires en uniforme ou en civil, ont patrouillé la ville d'un bout à l'autre. Les Kinois sont sortis de chez eux en fin d'après-midi pour discuter en groupe sur les trottoirs. Sur le boulevard Patrice-Lumumba, où se trouve le siège de l'UDPS, et dans les rues avoisinantes de Limete, le quartier résidentiel où vit M. Tshisekedi, éphémère premier ministre – à quatre reprises – de la transition, les inconditionnels de *« papa Etienne »* avaient accroché des branches de palmier sur les calandres de leur voiture et échangeaient des appels de phares, avant de se croiser en faisant le « V » de la victoire.

A Matonge, un quartier d'ordinaire grouillant de monde, les rues étaient pour ainsi dire désertes. Les terrasses des multiples *ngandas*, les bistros locaux aux façades colorées, étaient fermées. Quelques « mamas » vendaient des beignets et des brochettes de chèvre accompagnées de *foufou*, de la pâte de manioc emballée dans des feuilles de bananier. Au rond-point Victoire, le cœur de la cité, la circulation était étonnamment fluide.

« FAZEURS » ET « CHÉGUÉS »

Des groupes de jeunes couraient dans tous les sens devant le stade « Tata-Raphaël », décrépi mais toujours imposant, qui eût son heure de gloire en 1974 en accueillant le mémorable championnat du monde de boxe opposant Mohamed Ali, alias Cassius Clay, à George Foreman. Cheikh s'en souvient encore : *« À l'époque, le Zaïre, c'était un grand pays ! »* Le marché central, la Mecque du commerce kinois, était désert, étendant à perte de vue les squelettes de bois de ses étals vides. De petits vendeurs industrieux essayaient quand même de vendre des épices, des légumes, du riz et du savon. *« C'est pour dépanner ceux qui n'ont pas prévu »*, s'excusait l'un d'eux avec un rien de mauvaise conscience.

Dans les rues de la Gombe, le quartier du centre-ville, qui s'étend le long du fleuve, tout était fermé. Les gosses jouaient au ballon sur les chaussées. Les *« fazeurs »* (les enfants de la rue) et les *« chégués »* (les petits voleurs), étaient désœuvrés, tendant à peine la main au passant surpris de cette inhabituelle apathie.

Le Beach Ngobila, port fluvial où accostent les navettes menant à Brazzaville, capitale du Congo, sur la rive nord du Zaïre, est resté ouvert de midi à quatre heures. C'est par là que transitent un grand nombre de voyageurs, puisque les avions des compagnies internationales n'atterrissent plus à Kinshasa. La surveillance y est renforcée depuis qu'un attentat à la bombe a fait six morts et plusieurs blessés mardi après-midi, sur un bac qui venait de quitter Brazzaville.

F. F.



Les travaillistes israéliens refusent de nouveaux pouvoirs à Shimon Pérès

En refusant de créer, pour le Prix Nobel de la paix 1994, un poste de « président », le parti prépare l'arrivée à sa tête de son principal concurrent, Ehoud Barak

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Humiliation. Les commentateurs de la presse israélienne, qui faisait, *mercredi 14 mai, ses gros titres sur* le *« dernier combat perdu de Shimon Pérès »* ont tous employé l'expression. *Le vieux lutteur ne sera pas* président du Parti travailliste. En tout cas, pas tout de suite et certainement pas aux conditions, un peu plus qu'honorifiques, qu'il espérait. Ainsi en ont *décidé*, par 62% des voix, les 2 300 délégués qui participaient mardi et mercredi à Tel Aviv, à une convention travailliste intitulée « Demain nous appartient ».

Au lendemain de sa courte défaite électorale, en mai 1996, face au candidat du cartel des droites, Shi*mon Pérès avait* annoncé qu'il ne se représenterait pas aux suffrages de ses concitoyens. Cinq échecs aux *urnes en un demi-siècle de carrière* avaient-ils fini par convaincre l'homme, qui fut deux fois premier *ministre par défaut, qu'il était bien* le plus malchanceux et peut-être le plus mal-aimé des politiciens d'Israël ? *Pas sûr*. Mardi à Tel Aviv, M. Pérès a commis l'erreur rhétorique de sa carrière : *« Mais enfin*, lance-t-il aux délégués qui ergotent à n'en plus finir sur son éventuel avenir, *suis-je un perdant, moi? »* Et l'on entend distinctement le chœur cruel des délégués : *« Ouiiiiii… »*

« Quelle pitié, écrivait mercredi Yoram Kaniuk, célèbre romancier travailliste, *de voir un homme illustre terminer ainsi sa carrière, mendiant la charité d'un poste. »* A soixante-quatorze ans, le dernier des « dinosaures » du sionisme travailliste, père des armements d'Israël, notamment nucléaires, a peut-être livré un combat de trop. *En laissant* son dernier carré de fidèles proposer à la convention sa nomination à *un poste* qui n'existe théoriquement pas, celui de président du parti, « Shimon » – comme on l'appelle *familièrement ici* – a heurté de front l'ambition du premier de ses quatre concurrents déclarés, le général de réserve Ehoud Barak. Présenté comme le dauphin naturel de Rabin, M. Barak, l'ancien militaire « faucon », à qui les sondages attribuent les plus grandes chances d'être élu à la tête du parti le 3 juin, a tout de suite vu la manœuvre concoctée par ses trois concurrents. En voulant se faire élire tout de suite, avant les primaires, à un poste prestigieux aux contours indéfinis, le colauréat – avec Itzhak Rabin et Yasser Arafat – *du* prix Nobel de la paix 1994, se donnait le temps d'asseoir les prérogatives qu'il convoite, à savoir les relations internationales du parti et le secteur de l'éducation.

« D'accord pour honorer Shimon comme il le mérite, expliqua Ehoud Barak, *mais pas d'accord pour revenir au factionnalisme et à la dualité des pouvoirs au sein du parti. »* Et le *« candidat autocrate »*, comme le nomment ses compétiteurs, de proposer à la convention une motion renvoyant « l'affaire Pérès » à la rentrée de septembre, après l'élection interne du 3 juin. On connaît la *suite*. *« La défaite de Pérès*, expliquait mercredi la presse à l'unisson, *c'est aussi la victoire annoncée d'Ehoud Barak. »*

Avant la convention, « Shimon » assurait que, s'il n'était pas élu tout de suite, il ne serait *« plus disponible en septembre pour un simple poste honorifique »*. Après le vote de mardi, il n'était plus aussi catégorique. L'homme ne raccrochera jamais. *« Aussi longtemps que je serai en bonne santé, et que je pourrai contribuer à faire avancer le processus de paix, je lutterai »*, affirmait-il mercredi.

Officiellement, c'est pour cela, *« pour sauver la paix »* que celui que Rabin appela dans ses mémoires *« l'infatigable magouilleur »*, négocia un temps dans la coulisse avec son tombeur de droite. Pour l'instant, suite au scandale du « Bibigate », le gouvernement dit *« d'union nationale »* n'est plus à l'ordre du jour. Beaucoup d'analystes, notant l'impatience de la jeune garde travailliste, sont certains qu'il le redeviendra après l'élection du 3 juin, *quel que soit le* vainqueur.

Shimon Pérès en sera-t-il ? Pour *l'instant, les proches du vieux lutteur* se contentent de rétorquer à ceux qui l'en soupçonnent qu'en *« aucun cas Shimon n'envisage de négocier seul dans les mois qui viennent son ralliement au gouvernement Nétanyahou »*. Il est sans doute trop tôt pour entonner le requiem du lutteur…

Patrice Claude

La convention reconnaît le « droit à l'autodétermination des Palestiniens »

La convention travailliste a adopté, mercredi 14 mai, à Tel Aviv, une motion *qui figurera dans sa plate-forme électorale, reconnaissant* pour la première fois *« le droit à l'autodétermination des Palestiniens »*. Le parti, qui dispose aujourd'hui de trente-quatre mandats sur les cent vingt de la *Knesset, avait fait disparaître en 1996 de sa plate-forme son opposition* à l'éventuel établissement d'un Etat palestinien. Mercredi, la convention a précisé qu'un tel Etat, dont les contours géographiques restent à négo*cier, pourrait être créé « à certaines conditions »*. Parmi celles-ci : l'éventuel « Etat » ne devrait *« pas avoir d'armée »*. Il n'aurait pas la possibilité *« de signer des accords militaires »* avec d'autres puissances qu'Israël, et l'Etat juif *« conserverait le droit de survoler son territoire »*. D'abord opposé à cette motion, Ehoud Barak, qui conduit la mouvance des « faucons » au sein du parti et qui a de fortes chances d'être élu à sa tête le 3 juin, l'a finalement acceptée pour, disait son entourage, *« faire une fleur au camp des colombes »* et maintenir l'unité du parti.

Le fils du chef de l'Etat sud-coréen devrait être arrêté pour trafic d'influence

Le président Kim Young-sam risque d'être emporté par le scandale

***Le fils du chef de l'Etat sud-coréen, Kim Hyun-chul, qui* est impliqué dans une affaire de pots-de-vin et de trafic d'influence, va être inculpé par les magistrats de Séoul. *Le président Kim Young-sam, dont la popularité* est au plus bas, risque de payer le prix politique de ce scandale.**

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Un « cyclone » politique s'annonce en Corée du Sud : il est désormais acquis que le fils du président Kim Young-sam sera bientôt arrêté. Kim Hyun-chul, le *« prince héritier », comme l'a surnommé la* presse, est au centre d'une tentaculaire affaire de pots-de-vin et de trafic d'influence à laquelle sont mêlés politiciens, hommes d'affaires et membres des services de renseignements. Il devait être entendu par le parquet, jeudi 15 mai.

La jeune démocratie sud-coréenne n'est pas avare de scandales mais, cette fois, c'est un chef de l'Etat en *exercice qui risque* d'être emporté par l'« affaire » à laquelle est mêlé son fils. Bien que *le mandat du président Kim n'expire* qu'en février 1998, la légitimité morale d'un homme arrivé au pouvoir en 1992, *en proclamant qu'il* entendait nettoyer le pays de la corruption, est sérieusement entamée. *L'opinion publique* est indignée, les étudiants commencent à manifester en demandant la démission du président et, chaque jour, la presse rapporte de nouvelles révélations sur les manigances de *« Monsieur Fils »*. La grande question qui agite désormais les milieux politiques est de savoir si le chef de l'Etat conservera ses fonctions jusqu'aux élections présidentielles *de* décembre.

UNE BOITE DE PANDORE

De peur d'un retour de flamme, l'opposition ne souhaite pas que soit ouverte la boîte de Pandore de *la question du financement de la* présidentielle de 1992, et se garde de demander la démission du président. *Mais l'ampleur du scandale* pourrait conduire les prétendants à la succession dans la majorité (le Parti de la nouvelle Corée : PNC) à prendre leurs distances avec le président en exigeant qu'il dévoile le montant – astronomique, selon l'opposition – des fonds politiques de sa campagne, voire qu'il assume la responsabilité des menées de son fils.

La popularité de M. Kim Young-sam est au plus bas (3,8 % en avril) et celle du parti gouvernemental n'est guère brillante (25 %). *« L'opinion nous est défavorable. Et le problème est sérieux »*, admet M. Kim Jong-yun, directeur du comité politique du PNC. La seule chance pour les *« dix dragons »* de la majorité, en lice pour la succession, est de se démarquer du président sortant. Lee Hoi-chang, président du PNC et candidat, a déjà publiquement demandé au chef de l'Etat de révéler les dessous de la campagne de 1992.

LE DILEMME DU PARQUET

Les conclusions du parquet dans l'affaire Kim Hyun-chul et le scandale de la faillite du conglomérat *Hanbo, dans lequel sont impliqués* des politiciens et des proches de la présidence (pots-de-vin en *échange de pressions sur les* banques pour accorder des prêts au groupe), seront déterminantes dans la tactique qu'adopteront les prétendants à la succession.

Or le parquet est embarrassé. Il a les preuves pour inculper Kim Hyun-chul, mais se demande où arrêter l'enquête en présentant un tableau satisfaisant, sinon complet, du scandale. Le *« prince héritier »* fut la cheville ouvrière de l'élection de son père, et il aurait conservé de la campagne présidentielle des millions de dollars pour tisser un réseau de pouvoir parallèle dans l'ombre de la « Maison Bleue » (résidence du chef de l'Etat).

Le dilemme du parquet serait à l'origine du délai dans l'arrestation de *Kim Hyun-chul, attendue* depuis le début mai. Le procureur général est l'objet d'une double pres*sion : celle de la présidence et celle* des jeunes magistrats, qui exigent que toute la lumière soit faite. Il doit tenir compte aussi de l'opinion publique : à la suite de l'audition, le 25 avril, de Kim Hyun-chul par le Parlement, 90 % des personnes interrogées par le quotidien *Chosun Ilbo* n'ont pas cru un mot de ses dénégations.

Les commentateurs politiques voient deux scénarios (avec des chances égales de se réaliser) une fois que Kim Hyun-chul aura été arrêté. Selon le premier, le président présente des excuses à la Nation et promet de consacrer la fin de son mandat à une réforme *drastique du système de l'élection* présidentielle. *« Nous devons choisir un candidat de manière transparente et sans interférence du chef de l'Etat : c'est la seule chance de survie de notre parti »*, nous dit Kim Jong-yun, du Parti de la nouvelle Corée, qui exclut la démission anticipée du président.

Mais il n'est pas certain que cette version de l'affaire (un président *pur, victime d'un entourage cor*rompu) soit aisément acceptée par l'opinion : quel que soit leur milieu *social, les Coréens sont scandalisés* et ont l'impression d'avoir été dupés par le président Kim. « Monsieur le Président, ne soyez pas assez naïf pour nous faire croire que vous ne saviez rien et que la politique ne coûte pas d'argent », écrivait en substance, il y a quelques semaines, une célèbre éditorialiste du journal *Hankuk Ilbo* dans un article intitulé « Entre tragédie et comédie », qui eut un grand retentissement.

SITUATION PRÉCAIRE

Si les repentirs et promesses de M. Kim sont accueillis avec sarcasmes par l'opinion, un second scénario n'est pas exclu : les prétendants à la succession cherchent à renforcer leurs chances en sonnant l'hallali.

Qu'il achève ou non son mandat, *le président Kim risque de se trouver* dans une situation précaire dès qu'il aura quitté le pouvoir, et *pourrait bien connaître* le sort de ses deux prédécesseurs Roh Tae-woo et Chun Too-whan, condamnés sous sa présidence pour le coup d'Etat de 1979 et des scandales de pots-de-vin. Telle est du moins l'opinion partagée, désormais, par un nombre croissant de Coréens.

Philippe Pons

CAMPAGNE Le débat électoral se concentre notamment sur la question de la dépense publique, que la droite affirme gérer plus rigoureusement que la gauche, accusée de « laxisme ». Cette polémique a été relancée par Jacques Chirac lors de la réunion du conseil des ministres qui a approuvé, mercredi 14 mai, la réforme de la gestion des participations de l'Etat dans les entreprises qu'il contrôle ou dans lesquelles il est présent. ● **LES CHIFFRES** invoqués de part et d'autre sont souvent contradictoires et relèvent de calculs différents. Les références disponibles permettent néanmoins d'éclairer la confrontation. ● **LE CRÉDIT LYONNAIS**, dont la mauvaise gestion est régulièrement imputée par la droite aux socialistes, est au cœur de la polémique, alors que Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, tente d'obtenir l'accord de Bruxelles sur son plan de sauvetage.

Jacques Chirac polémique contre la gauche sur la gestion de l'Etat

La réforme de l'Etat actionnaire, présentée par Jean Arthuis au conseil des ministres, mercredi 14 mai, a donné l'occasion au président de la République de dénoncer des « dérives graves » dans la conduite des entreprises publiques « au cours de la période 1988-1993 »

PAS DE « *POLÉMIQUES* » ni de « *petites phrases* » inutiles : la mise en garde adressée par Jacques Chirac au conseil des ministres, mercredi 14 mai, de faire en sorte que rien ne vienne masquer « *le débat sérieux sur les propositions* » n'a guère eu d'effet. Il faut dire que l'un des sujets discutés par le conseil n'était pas de nature à apaiser les passions électorales : le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, y a en effet présenté les grandes lignes d'une réforme pour remédier aux dysfonctionnements de l'Etat-actionnaire et de la direction du Trésor (*Le Monde* du 15 mai).

Même si les socialistes peuvent observer que la crise du secteur financier français n'a pas atteint seulement le public – quelques très grands groupes privés comme Suez, l'UAP, la Lyonnaise ou la Générale des eaux ont, eux aussi, collectionné des pertes considérables dans l'immobilier – ou que le secteur public comprend aussi quelques belles réussites, comme France Télécom, ce dossier est embarrassant pour eux. Si l'Etat est amené, en effet, à remettre de l'ordre dans son fonctionnement, c'est qu'il y a eu des errements dans le passé, dont témoignent les sinistres du Crédit lyonnais, du GAN ou du Crédit foncier.

« UN ÉTAT PAS BOURSOUFLÉ »

Au cours du conseil, le chef de l'Etat a d'ailleurs lui-même dérogé à la règle qu'il venait d'édicter en dénonçant les « *catastrophes financières qui ont suscité l'incompréhension et l'indignation de nos concitoyens et qui ont fait naître des doutes sur la capacité de l'Etat à gérer le service public* ». Relevant des « *dérives graves (...), tout particulièrement au cours de la période 1988-1993* », il a mis en cause « *des stratégies hasardeuses, des dissimulations, des contrôles assurés, des gestionnaires imprévoyants* ».

A Pertuis, dans le Vaucluse, mercredi soir, M. Arthuis a enfoncé le clou. Se félicitant que « *l'Etat-providence soit fini* » et recommandant « *un Etat svelte et pas boursouflé* », il a ajouté : « *De même que trop d'impôt tue l'impôt, trop d'Etat tue l'Etat.* » Emmenée par M. Chirac, la majorité sortante a donc relancé le débat classique sur les rôles respectifs de l'Etat et du marché. Du contrôle des entreprises publiques, la controverse s'est donc naturellement élargie à la politique budgétaire. Sur RTL, mercredi, Nicolas Sarkozy a reproché au PS d'être « *fasciné* » par la « *dépense publique* ». « *Proposer d'augmenter la part des dépenses publiques ou le nombre de fonctionnaires est une erreur monumentale* », a-t-il lancé. Ironisant sur la vacuité du programme de la droite *(lire page 8)*, Lionel Jospin a contre-attaqué en demandant à Alain Juppé si la politique qu'il préconise est celle de M. Sarkozy, « *qui veut réduire la dépense publique et assouplir la législation sur les contrats à durée déterminée* ».

« J'AIME LE SERVICE PUBLIC »

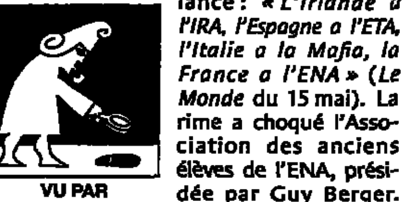
Alors qu'un débat divise la droite sur le nombre de postes de fonctionnaires qu'il conviendrait de supprimer – aux alentours de cinq mille par an, selon le premier ministre, un peu plus du double selon MM. Sarkozy ou Madelin –, le secrétaire national aux études du PS, Pierre Moscovici a, de son côté, affirmé qu'il n'a pas « *le culte de la dépense* », avant d'ajouter : « *Mais j'aime le service public et je vois qu'il y a des besoins de sécurité, d'emploi et d'éducation et je ne souhaite pas faire des économies de fonctionnaires.* » La plate-forme du PS indique que certains crédits budgétaire seront redéployés, notamment pour l'emploi, mais « *sans augmenter les dépenses publiques* ».

Répondant à M. Sarkozy, selon lequel les trois cent cinquante mille emplois dans le secteur public préconisés par le PS coûteraient 50 milliards de francs, « *soit 18 % d'augmentation de l'impôt sur le revenu* », M. Moscovici a observé : « *Ces trois cent cinquante mille jeunes, il ne s'agit pas de fonctionnaires, mais de contrats à cinq ans. Qui pourra dire qu'il n'y a pas dans les communes des besoins pour personnes âgées, pour l'environnement ?* » Estimant que le coût de cette mesure est de seulement 35 milliards de francs, il a affirmé qu'elle serait financée par des redéploiements de crédits, « *sans un seul centime d'impôt supplémentaire* ».

Laurent Mauduit

Les élèves de l'ENA réclament un débat sur l'avenir de leur école

LE DIRIGEANT le plus libéral de l'UDF aura-t-il le mérite d'ouvrir un débat sur l'avenir de l'Ecole nationale d'administration ? Venu dans le Val-de-Marne soutenir Alain Griotteray, le 13 mai, Alain Madelin a lancé : « *L'Irlande a l'IRA, l'Espagne a l'ETA, l'Italie a la Mafia, la France a l'ENA* » (*Le Monde* du 15 mai). La rime a choqué l'Association des anciens élèves de l'ENA, présidée par Guy Berger. Mercredi 14 mai, elle se demande « *comment* [Alain Madelin] *pourrait accepter désormais des responsabilités ministérielles qui le conduiraient à travailler avec des terroristes et des gangsters* ».



VU PAR

Quant aux élèves de la promotion Valmy, qui suivent en ce moment leur scolarité à Strasbourg, ils considèrent les propos du candidat d'Ille-et-Vilaine comme « *typiquement électoralistes* ». « *Au détour d'un meeting, il fait croire que les hauts fonctionnaires sont responsables de la situation du pays* », constatent-ils. De la campagne électorale, ils attendaient mieux. Ces futurs hauts fonctionnaires espéraient que la campagne donnerait lieu à un débat sur l'avenir de l'Ecole. Ils pensaient que les échanges mettraient en évidence la nécessité qu'il y a, selon eux, à « *déconnecter enfin l'ENA des grands corps* ». Or, ils constatent que l'avenir de l'ENA ne fait nullement partie des préoccupations générales : « *Alain Juppé a annoncé qu'il allait la remplacer par "autre chose", à "7 sur 7", le 27 avril. Depuis, plus rien.* » Les élèves se disent qu'après les élections, la majorité, si elle est reconduite, « *pourra tranquillement se contenter de réformettes* ».

Nombre d'élèves ont le sentiment qu'il y a, « *d'un côté, ceux qui veulent supprimer l'ENA sans se demander par quoi ils la remplaceront et qui sont très minoritaires – comme Alain Fabius ou Alain Madelin –, de l'autre, ceux qui se servent de cette menace pour empêcher tout débat sur la relation de l'ENA et des grands corps* ». Eux, ils ne sont ni pour l'une ni pour l'autre solution, et ils veulent le faire savoir. Bien que le directeur de l'école leur ait, dès le début de la campagne, interdit tout commentaire, ils ont décidé de parler au *Monde*, à condition que leur anonymat soit respecté.

Ils estiment qu'il faut une école pour former les futurs hauts fonctionnaires à la gestion de l'appareil d'Etat et que cette école doit continuer à sélectionner ses élèves par la voie du concours. « *Sans ce concours anonyme, on reviendrait au principe de la cooptation, qui prévalait avant 1945* », rappellent-ils. Ils jugent néanmoins que les « énarques » ne devraient « *entrer dans les grands corps qu'après plusieurs années d'expérience professionnelle* ». Ils pensent que « *si l'ENA était débranchée des grands corps, la tyrannie du classement disparaîtrait, et les élèves commenceraient à réfléchir au lieu de proposer la solution qui plaira au correcteur* ».

« CARICATURES »

Pour que ces réformes voient le jour, ils demandent que « *les médias et les hommes politiques* » cessent de produire de l'ENA des « *caricatures* ». « *La promotion compte une centaine de personnes*, observent-ils. *Or, les reportages ne s'intéressent qu'aux quinze "jeunes loups" susceptibles de sortir dans les grands corps ; la moyenne d'âge est de trente ans, mais on n'interroge que les jeunes de vingt-quatre ans ; on fait systématiquement abstraction des internes et des élèves issus du troisième concours.* » Cette protestation est largement partagée par les élèves, quelles que soient leur origine scolaire et leurs perspectives de classement.

Ils ont tous regardé l'émission « La marche du siècle », consacrée aux technocrates, le 23 avril, sur France 3. Sans plaisir. « *Quand l'écrivain Denis Tillinac affirme que l'"énarchie" est une caste rejetée par le peuple, à qui pense-t-il ? Aux quelques énarques qui font de la politique ou qui dirigent des entreprises : Fabius, Chirac, Balladur, Juppé, Bébéar* [patron d'Axa-UAP], *Blayau* [patron de Moulinex], *Calvet* [patron de Peugeot-Citroën] *ou Schweitzer* [PDG de Renault]. *Est-ce qu'il pense à la majorité de ceux qui sont sous-préfets à la ville ou magistrats dans un tribunal administratif ou une chambre régionale des comptes ? Non !* » Chacun voit la « fracture » à sa porte.

Rafaële Rivais

Les bons et les mauvais arguments du procès contre la puissance publique

FAUT-IL mettre l'Etat en accusation ? A entendre Jacques Chirac, la question ne souffre pas de discussion : l'Etat gère mal. Plus que cela : il dépense trop et, par contrecoup, il prélève trop d'impôt. Ce constat est au cœur de la plate-forme commune RPR-UDF : « *Les impôts et les charges étouffent l'économie.* »

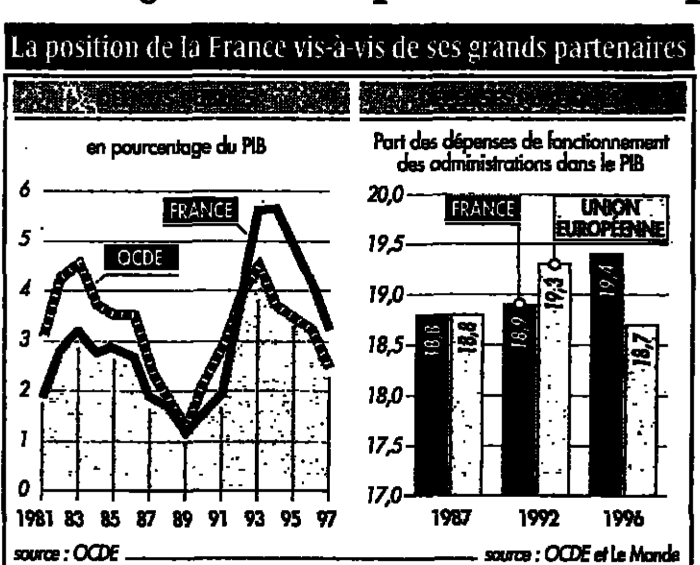
Ce procès que la droite instruit contre les socialistes, soupçonnés de vouloir augmenter la dépense publique et donc les impôts, fait l'objet d'une bataille de chiffres, souvent contradictoires. Voici quelques repères pour cerner l'enjeu de la controverse :

● **La droite est-elle « rigoureuse », et la gauche « laxiste » ?** Les socialistes ne peuvent nier que lors de l'alternance de 1993, ils ont laissé à la droite les finances publiques en piteux état. Pour ne parler que du déficit budgétaire, celui-ci a explosé dans les dernières années de la gestion de Pierre Bérégovoy, passant de 93,5 milliards de francs en 1990 à 346 milliards de francs en 1993.

Encore faut-il souligner que cette importante dérive correspond au choc de l'unification allemande et au ralentissement des économies européennes, qui a culminé avec la récession de cette année 1993. Les socialistes peuvent-ils donc être tenus pour responsables de cette dérive ?

La droite est, en tout cas, mal placée pour faire la leçon au camp adverse, car la France a longtemps été un pays modèle. De 1981 jusqu'à 1992, ses déficits publics ont toujours été inférieurs à ceux de la moyenne des pays de l'OCDE *(voir graphique)*. Et ce n'est qu'à partir de 1992 que la France fait durablement moins bien que ses voisins – ce qui n'est donc pas à l'avantage de la droite qui gère le pays depuis avril 1993.

Si l'on prend un autre critère, encore plus pertinent, celui de la dette de l'Etat, on se rend compte que son emballement est relativement récent. La dette est passée de 1 475 milliards de francs en 1988 à 2 107 milliards de francs en 1992. Ensuite, son augmentation s'est accélérée, puisque l'on devrait atteindre 3 800 milliards de francs à la fin de 1997.



On peut encore observer que la droite se distingue de la gauche en ce qu'elle recommande de contenir l'évolution de la dépense publique. « *Le total des dépenses publiques ne doit pas progresser plus vite que les prix* », proclamait la plate-forme commune du RPR et de l'UDF, en février 1993. Il faut « *stabiliser les dépenses publiques afin qu'elles ne progressent pas plus vite que les prix* », répète la plate-forme de 1997. Mais, dans les faits, l'engagement n'a jamais été tenu. Selon une estimation réalisée à partir des comptes de l'Insee, la dépense publique (définition OCDE), en volume, a progressé de 6,8 % de 1993 à 1996, soit un rythme annuel moyen de 1,8 %. Preuve qu'il y a loin de la parole aux actes !

● **La France a-t-elle des prélèvements obligatoires trop élevés ?** Pour la droite, la réponse ne fait aucun doute : la France est, dans ce domaine, totalement atypique, et ce serait l'une des raisons qui expliquerait sa faible croissance et son chômage élevé. Ainsi, les prélèvements obligatoires ont-ils atteint 44,5 % du produit intérieur brut (PIB) en France, en 1995, contre 41,8 % en Italie, 39,1 % en Allemagne, 35,2 % en Italie ou encore 27,6 % aux Etats-Unis (chiffre 1994).

Souvent utilisée à droite et dans les milieux patronaux, cette comparaison n'a toutefois aucun sens car, en France, les prélèvements sociaux sont obligatoires et figurent donc dans les statistiques, alors que dans nombre de pays, anglo-saxons notamment, ils ne le sont pas – ils n'en sont pas moins indispensables, s'agissant par exemple de l'école ou de l'assurance-maladie – et n'apparaissent pas dans les chiffres. Il faut aussi avoir à l'esprit qu'en contrepartie, les prestations sociales sont en France beaucoup plus généreuses qu'ailleurs : 23,4 % du PIB par exemple en 1996, contre 14,2 % aux Etats-Unis. Ceci explique donc cela. Peut-on donc baisser les prélèvements sans baisser les prestations correspondantes ? C'est évidemment l'un des non-dits du débat.

Si l'on compare les différences de prélèvements obligatoires français et allemands, on arrive à un résultat à peu près identique. Les deux pays ont en réalité des systèmes assez voisins, la seule différence provenant du fait qu'outre-Rhin, les régimes complémentaires de retraite des entreprises, ainsi que certaines dépenses d'assurance-maladie, notamment pour les plus hauts revenus, ne sont pas pris en compte.

● **Les dépenses publiques sont-elles trop élevées ?** C'est l'autre argument de la droite, qui cite sans cesse un chiffre à l'appui de sa démonstration : la part de la dépense publique a atteint 54,1 % du PIB en France, en 1996, contre 53,4 % en Italie, 49,6 % en Allemagne ou encore 41,6 % au Royaume-Uni.

Il faut, pourtant, manier ces chiffres avec les mêmes réserves que les précédents, car ils sont affectés par un biais identique : si les dépenses publiques françaises sont élevées, c'est d'abord à cause des dépenses sociales et non à cause du train de vie de l'Etat. Selon nos estimations, réalisées à partir des données de l'OCDE et des comptes nationaux de l'Insee, il apparaît ainsi que la part des dépenses de fonctionnement des administrations dans le PIB était de 18,9 % pour la France en 1992, contre 19,3 % en moyenne dans l'Union européenne. En 1996, l'écart s'est légèrement inversé : 19,4 % pour la France contre 18,7 % pour l'Union européenne. En raison de la différence de mode de comptabilité, le taux atteint même 20,8 % au Royaume-Uni, pays souvent cité en exemple par les libéraux.

Peut-on donc en déduire que les dépenses publiques sont, en France, trop élevées et qu'elles étouffent la croissance ? En réalité, le vraie différence porte beaucoup moins sur le train de vie de l'Etat et des administrations que sur le système français de protection sociale. Oui ou non, est-il trop généreux ? En dehors de Raymond Barre, nul, à droite, n'ose poser la question en des termes aussi brutaux. C'est pourtant l'enjeu principal – mais caché – du débat.

L. M.

Bruxelles attend toujours le plan de sauvetage du Crédit lyonnais

LE CRÉDIT LYONNAIS n'en finit pas d'être le symbole des difficiles relations qu'entretient l'Etat avec les entreprises publiques en crise. Ainsi, le dernier plan de sauvetage de la banque, annoncé en septembre 1996, n'est toujours pas complètement entériné. La Commission européenne l'attend pour l'examiner. Une nouvelle fois, la semaine dernière, le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, s'est dit prêt à le transmettre, après être parvenu à un accord avec le président de la banque publique, Jean Peyrelevade. Cependant, le plan n'est toujours pas parti.

Si M. Arthuis tient à transmettre le dossier à Bruxelles pour quitter son poste avec la satisfaction du devoir accompli, le premier ministre ne semble pas aussi pressé. Le gouvernement en campagne électorale veut éviter de voir ce sauvetage si coûteux pour les contribuables revenir sur le devant de la scène et du débat public. La CGT du Crédit lyonnais s'en est d'ailleurs déjà saisie, s'insurgeant, mardi 13 mai, dans un communiqué, que le plan soit prêt à partir « *sans la moindre consultation ni du conseil d'administration ni de la représentation nationale récemment dissoute* ».

Une fois n'est pas coutume, M. Peyrelevade est prêt à faire front commun avec son ministre de tutelle. Les dirigeants du Crédit lyonnais n'ont aucune envie de voir le plan gelé pendant la période électorale puis réinstruit par un nouveau ministre, ce qui ferait encore perdre plusieurs semaines et poserait un délicat problème de calendrier. La banque a besoin du feu vert de Bruxelles avant la fin du mois de septembre pour pouvoir arrêter ses comptes semestriels dans les délais légaux.

Le président du Crédit lyonnais a donc lâché du lest dans ses difficiles négociations avec Bercy (*Le Monde* du 23 avril), acceptant de renoncer, pour l'heure, à la promesse de recapitalisation qu'il voulait obtenir. Ce sujet est renvoyé au moment de la privatisation, selon Bercy. « *On s'ajustera à ce moment-là en fonction du mode de privatisation. Il n'y a pas de raison technique de recapitaliser la banque aujourd'hui, encore moins de raison politique* », confie-t-on au ministère, où l'on rappelle que la plupart des privatisations de sociétés financières se sont accompagnées d'un apport de capital. Dans le cas du Crédit lyonnais, l'Etat va pouvoir jouer sur la valorisation ou le réinvestissement de la clause de retour à meilleure fortune dont il bénéficie selon les termes du précédent plan de sauvetage, arrêté en 1995. MM. Peyrelevade et Arthuis sont parvenus à ce compromis assez large, dont les détails doivent être définis avec Bruxelles.

IMPATIENCE

Les services de Karel Van Miert, le commissaire européen à la concurrence, ne se donnent, eux, même plus la peine de rappeler leur impatience devant le retard de l'Etat français, qui aurait dû transmettre le plan en mars. Ils répètent qu'il leur faut au moins quatre mois pour étudier un dossier de cette ampleur, avec l'appui du consultant qu'ils ont mandaté, la banque d'affaires Lehman Brothers. Ils rappellent aussi que, compte tenu du montant exorbitant d'aides publiques dans ce dossier, le problème n'est plus tant d'évaluer le nouvel engagement financier de l'Etat français ou de le limiter, que de s'assurer que le Crédit lyonnais est viable et surtout que les contreparties exigées (réduction d'activité et de cessions d'actifs, y compris d'actifs rentables) seront suffisantes au regard du droit de la concurrence.

Sophie Fay



هكذا من الأصل

sur la gestion de l'Etat

Lionel Jospin ajuste sa stratégie de campagne

Le dirigeant du PS interpelle le premier ministre

Lionel Jospin s'adressera à la jeunesse jeudi 15 mai lors d'un meeting au Zénith à Paris. Mercredi 14 mai, au cours d'un meeting à Créteil, dans le Val-de-Marne, le leader du Parti socialiste a lancé : *« La coalition RPR-UDF, ça n'est plus Matignon (...), c'est l'endroit où se trouvent les objets perdus »*.

POUR L'AVANT-DERNIÈRE ligne droite, à dix jours du premier tour, Lionel Jospin a changé de braquet. Mercredi 14 mai, le premier secrétaire du Parti socialiste s'est *« invité »* au point de presse consécutif au bureau national. Entouré de Dominique Strauss-Kahn, Pierre Moscovici, Elisabeth Guigou et Alain Richard, il a lancé un *« avis de recherche »* sur le programme RPR-UDF. Irrité par les interpellations de la droite et des *« gazettes »* sur le *« flou »* du programme socialiste, il a, à son tour, interrogé Alain Juppé, tout en jugeant que, pour la première fois dans une élection législative, *« on nous dérobe celui qui est censé mener la campagne »*.

« Quelle politique la droite veut-elle mener ? », a demandé M. Jospin, en précisant : *« Est-ce celle de Nicolas Sarkozy qui veut réduire la dépense* publique ? *(...) Est-ce celle d'Alain Madelin qui veut redéfinir à la baisse le périmètre de l'Etat ? Est-ce celle de René Monory qui propose de supprimer le SMIC ? Est-ce celle de Philippe Séguin qui tape sur les socialistes tout en empruntant à notre programme un certain nombre de généralités sur l'Europe ou sur l'éducation ? Est-ce celle d'Alain Juppé dont on ne connaît pas bien les perspectives ? »* M. Jospin a aussi demandé à la droite *« quelles coupes »* dans les services publics elle entend faire et comment elle compte financer les propositions *« improvisées »* chaque jour par M. Juppé.

Depuis la dissolution, M. Jospin a recouru à plusieurs tactiques successives. Dans un premier temps, il prend M. Juppé pour cible, avec l'épisode du face à face télévisé qu'il lui propose et qui tourne court, ménage Jacques Chirac et fustige le *« capitalisme dur »* dont la droite est, selon lui, porteuse. Le 28 avril, à Tours, il ouvre une seconde phase, consistant à *« positiver »* le message socialiste pour faire naître *« le désir »* de changement au profit du PS. Porté par de bons sondages, comme par la victoire de Tony Blair, armé d'un programme adopté le 2 mai, il s'efforce de montrer que le PS reste européen et que s'il met des conditions au passage à l'euro, c'est pour éviter que le rejet des peuples *« ne tue l'idée européenne »*. Il souligne que son plan pour l'emploi des jeunes marque le refus de *« la résignation »* face à la montée du chômage. Il rassure sur son réalisme, en soulignant que ni la dépense publique, ni les déficits, ni les prélèvements obligatoires n'augmenteront et que, s'il prône une augmentation *« maîtrisée et progressive »* du pouvoir d'achat, il exclut toute *« flambée salariale »* et il situe ses propositions sur une durée de cinq ans.

Lors du « pont » de l'Ascension, le doute s'installe. Les sondages sont moins bons. Le PCF se montre peu accommodant. La droite attaque chaque jour le programme du PS. Laurent Fabius s'inquiète d'une dérive présidentielle de la campagne, après la réponse de M. Jospin à M. Chirac. Lionel Jospin se voit conseiller, sans que cela fasse l'unanimité au sein de son entourage, de *« crédibiliser »* le programme économique du PS.

EN PREMIÈRE LIGNE

Mais dès son départ dans l'Est, le 12 mai, il fait volte-face, refusant de tomber dans une justification de son programme, alors même que le PS n'est pas *« favori »* dans cette élection, qui lui apparaît comme un piège. La consigne devient en substance : la « crédibilisation », y penser toujours, n'en parler jamais. Il décide donc de mener de front l'explication et la dénonciation de la droite, ce qui l'amène à Metz à s'en prendre à M. Chirac, *« chef de campagne »*.

Alors qu'il fait la comparaison avec les législatives de 1978, en rappelant tant l'omniprésence de François Mitterrand que le rôle de chef de campagne de Raymond Barre, alors premier ministre, M. Jospin est l'homme-orchestre du PS. Il est celui qui *« passe le relais »* aux candidats sur un terrain où il est très présent, mais aussi celui qui répond tant à Jacques Chirac qu'à Alain Juppé ou Robert Hue. A la différence de la campagne présidentielle, les ténors du PS, même s'ils prennent leur part à la bataille nationale, sont pour la plupart, comme M. Jospin, eux-mêmes en campagne, qu'il s'agisse de Mmes Aubry et Trautmann, ou de MM. Fabius, Vaillant, Lang, Moscovici, Hollande et Strauss-Kahn.

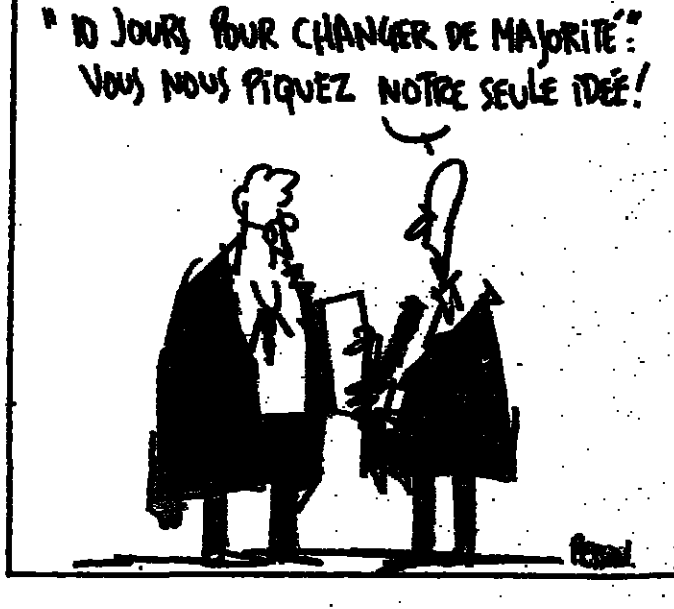
Seuls Jacques Delors et Michel Rocard, qui apportent leur concours, sont pleinement disponibles. Cette stratégie a un avantage pour M. Jospin, qui juge encore que *« rien n'est joué »* aujourd'hui : il donne toute sa mesure dans les meetings et goûte ce type de combat. Elle a un inconvénient : il est sans cesse exposé en première ligne.

Michel Noblecourt

Alain Juppé persiste à émettre des doutes sur sa reconduction à Matignon

Contraint de s'imposer comme le chef unique de la majorité sortante, le président du RPR subit le contrecoup de son implication personnelle dans la campagne

LE PRÉSIDENT DU RPR met-il encore tous ses espoirs dans le premier ministre ? A dix jours du premier tour des élections législatives, dimanche 25 mai, Alain Juppé aurait-il des doutes sur Juppé Alain ? Ou bien Juppé Alain veut-il faire croire qu'il s'interroge, lui aussi, sur l'avenir d'Alain Juppé ? Contraint, dès l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, le 21 avril, de monter au créneau, *« la fleur au fusil »*, pour s'imposer à la droite comme le chef unique de la majorité, le chef du gouvernement subit le contre-coup de son *Blitzkrieg*.



Contesté à intervalles réguliers, depuis les mouvements sociaux de la fin 1995, par certains dirigeants de la droite, et même du RPR, qui aujourd'hui, sans beaucoup de pudeur, en tout cas bien suspectes déclarations d'allégeance, M. Juppé se devait de prendre le rôle du guide, sous peine de voir la campagne de la majorité sortante partir dans tous les sens. Entre les colbertistes et les libéraux de tous acabits, entre les inconditionnels de l'euro et les partisans d'une *« autre politique »*, entre les défenseurs et les destructeurs du SMIC, il devait, en effet, imprimer la ligne.

Le résultat est que, dans un premier temps, le premier ministre s'est beaucoup impliqué, souvent seul, avant que quelques ouvriers de la vingt-cinquième heure viennent donner un coup de main dans l'espoir d'en tirer quelques profits. A l'épreuve physique que représente pour lui cette campagne, M. Juppé doit ajouter la « remontée d'huile » de son impopularité accumulée, sans jamais se démentir, depuis vingt mois. Même si la mobilisation de l'électorat amoindrit le rejet qui affecte l'exécutif, il n'en demeure pas moins que le premier ministre n'est pas le mieux placé, c'est un euphémisme, parmi les « premiers ministrables ». Bien entendu, les « chouchous » de l'opinion s'y croient déjà et le locataire de Matignon aurait de bonnes raisons de maudire l'ingratitude, voire la versatilité, de son propre électorat.

François Bayrou a raison quand il dit que *« rien n'est pire que de polluer la campagne, qui est une campagne projet contre projet, en en faisant une campagne nom contre nom, personne contre personne, et en allant spéculant de radio en radio sur qui pourrait le jour venu »* occuper l'hôtel de Matignon. Maintenant qu'il a fait l'essentiel du travail – tenir bon avec un programme qui a plus l'allure d'un modeste bilan qu'un projet de *« nouvel élan »*, partagé ou pas, et qu'il a porté le fer contre la plate-forme socialiste, en posant quantité de questions sans jamais répondre à celles que lui adresse la gauche –, M. Juppé fait une pause sur lui-même. *« On a trop tendance à faire trop de place aux petites phrases. M. Jospin a choisi d'y rester ; qu'il ne compte pas sur moi pour lui donner la réplique dans ce registre. C'est à vos questions qu'il faut répondre »*, a-t-il donc dit, mercredi 14 mai, à Lille.

Alors qu'on le dit assuré, par l'Elysée, de retrouver Matignon, en cas de victoire de la majorité sortante, il se montre très circonspect sur le résultat de la consultation. Comme s'il était inquiet de la participation. Comme s'il s'interrogeait sur les reports de voix au second tour et sur le degré de haine que Jean-Marie Le Pen pourra instiller à son électorat contre la droite.

SÉRÉNITÉ PARADOXALE

Une certitude semble acquise : le premier tour sera très mauvais. Ah ! qu'il serait bon de rentrer à Bordeaux pour s'occuper de la mairie... Faut-il vraiment croire cette tentation récurrente tant M. Juppé évoque avec précision les quarante premiers jours, puis les six premiers mois, du nouveau gouvernement, dont on imagine mal qu'un autre le dirige. Qui est le plus apte à mettre en musique l'étrange formule *« ni rupture ni continuité »* que son auteur lui-même ?

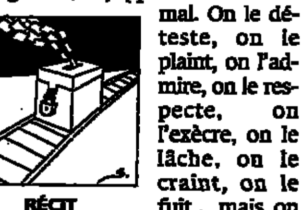
Certains de ses amis en conviennent : avec plus de cinquante sièges d'avance pour la droite, la question de son remplacement ne se poserait même pas. Son maintien est évidemment exclu avec une victoire de la gauche. Reste la situation molle, la pire, impalpable, le succès petit bras, celui qui sanctionne lourdement le pouvoir en place sans offrir de perspectives à l'opposition sortante. Celle qui ne donne pas la réponse franche que Jacques Chirac attendait en lançant l'opération. Celle qui ne place pas franchement le chef de l'Etat en position de force pour les prochaines échéances européennes. C'est de celle-là, improbable si l'on en croit les sondages du moment, que M. Juppé se méfie.

Comme s'il craignait raisonnablement la réalisation d'une telle hypothèse. Paradoxalement, cette supposition à l'air de faire naître chez lui une certaine sérénité. Voire du détachement.

Olivier Biffaud

« C'est la chasse à l'homme : c'est indigne de notre démocratie »

FORMIDABLE premier ministre ! Depuis le début de cette campagne, il occupe tout l'écran. Il n'est pas un jour qui n'apporte son image d'Alain Juppé. En bien ou en mal. On le déteste, on le plaint, on l'admire, on le respecte, on l'exècre, on le lâche, on le craint, on le fuit... mais on parle de lui. Tout le temps. Partout. Même chez les électeurs, paraît-il, qui se sont laissés prendre eux aussi à ces étranges jeux du cirque. Pouce en haut, acquitté. Pouce en bas, condamné.



RÉCIT

La semaine avait mal commencé pour lui. Dimanche, Eric Raoult, ministre du gouvernement Juppé, mais surtout candidat aux législatives, se laisse emporter par la fougue militante et lance, en guise d'accueil à Philippe Séguin, venu le soutenir dans sa circonscription de Seine-Saint-Denis : *« Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale ou – pourquoi pas – premier ministre ! »* Matignon n'apprécie pas du tout. Quelques heures plus tard, tombe sur le « fil » AFP, un communiqué contrit dans lequel le ministre de la ville indique « spontanément » qu'il *« est fier d'être un ministre d'Alain Juppé »* et qu'il salue *« le courage et la force de persuasion du premier ministre. Elle emporte la conviction des Français »*, ajoute-t-il. Comme si tout cela ne suffisait pas, il ajoute encore un paragraphe sur *« les qualités d'homme d'Etat compétent et courageux »* dont M. Juppé a témoigné au travers *« de toutes les épreuves »*, subies depuis deux ans à Matignon.

Mardi, le temps se gâte. Dans les rangs de la majorité, il est de bon ton de prendre ses distances avec l'actuel premier ministre. Jacques Toubon, fidèle chiraquien, juge *« relativement ouvert »* le choix du président de la République pour désigner le premier ministre *« entre différents hommes politiques du RPR ou de l'UDF, et même entre des hommes politiques et des personnalités de la société civile »*. Pierre Méhaignerie, ancien président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, y va lui aussi de son portrait robot du premier ministre idéal : *« Quelqu'un qui concilie le courage sur les réformes économiques nécessaires, l'attention aux plus humbles et aux modestes (...) et un engagement européen clair. »* Interrogé sur le nom de Christian Blanc, l'actuel PDG d'Air France, il répond : *« Pourquoi pas ? »*

Dans la soirée, c'est au tour de Valéry Giscard d'Estaing de persifler. Il est *« bon »*, rappelle-t-il, *« qu'il y ait deux premiers ministres dans une présidence de la République »* ; il est très souhaitable qu'après les élections, la *« méthode de gouvernement »* soit *« différente »*. Il serait enfin fort imprudent *« de décevoir les Français »* et de leur donner *« l'impression qu'on ne répond pas à leur message »*. Les Français, justement, n'ont aucune envie de voir Alain Juppé reconduit dans ses fonctions, nous indiquent les sondages. Une enquête BVA montre que plus de 53 % d'entre eux souhaitent un premier ministre non politique. Une autre, du CSA, place Philippe Séguin en tête des personnalités désirées pour Matignon, avec 23 % d'opinions favorables contre 8 % à Alain Juppé. Pouce en bas.

Seul René Monory, le très écouté président du Sénat, constate sagement, dans un entretien accordé à *Tribune juive*, qu'*« il n'est pas impossible qu'Alain Juppé soit reconduit après les élections »*, car, ajoute-t-il, il *« n'imagine pas que le président de la République puisse choisir un premier ministre qui ne soit pas issu de ses rangs »*.

A quelques heures de son décollage pour la Chine, mercredi, Jacques Chirac veut laisser un souvenir de lui à la France. Il saisit l'occasion du conseil des ministres pour intervenir, à sa manière, dans la campagne électorale. *« J'entends beaucoup de réflexions et de propositions émanant tant de la majorité que de l'opposition. Malheureusement, ce débat sérieux et digne de notre démocratie, qui est bien celui qui intéresse les Français, est trop souvent masqué par des polémiques et des petites phrases émanant soit de la majorité soit de l'opposition, et qui finalement sont les seules à atteindre l'opinion publique »*, observe-t-il, avant d'exhorter ses ministres à ne pas répondre aux provocations et à éviter toute polémique. A la sortie du conseil, les ministres s'engouffrent dans leur voiture sans mot dire. Le rappel à l'ordre vaut aussi pour eux, ils l'ont compris.

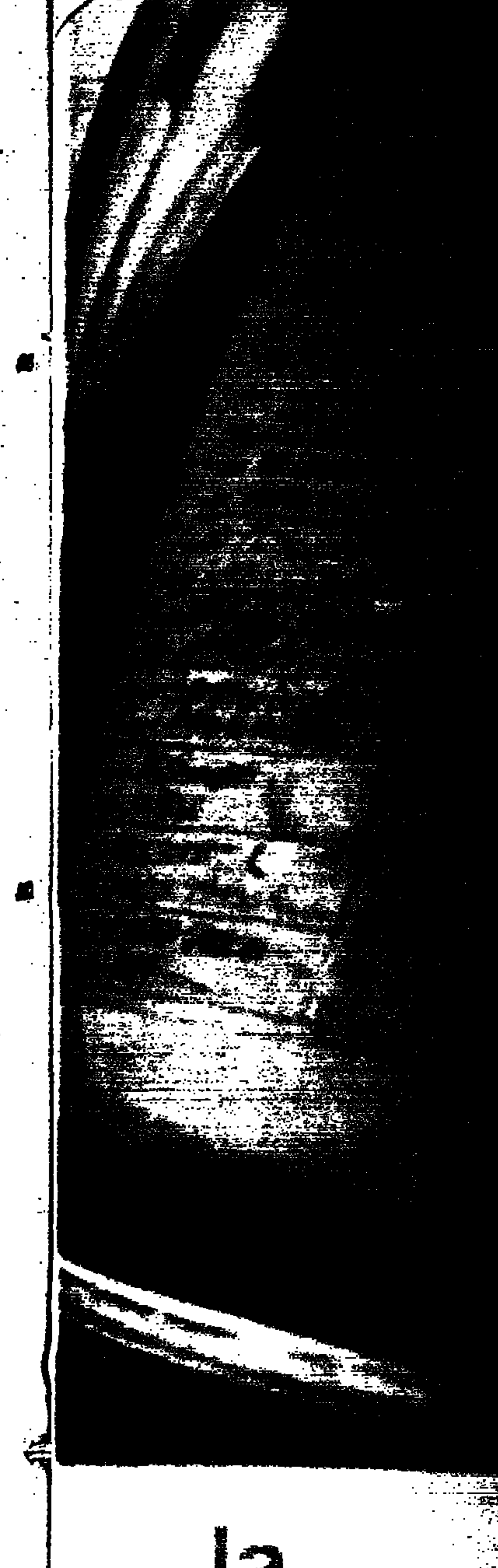
Comment faire parler de soi sans paraître céder à « la polémique et aux petites phrases » condamnées par Jacques Chirac ?

Comment, dès lors, faire parler de soi sans paraître céder à la *« polémique et aux petites phrases »* ? Philippe Séguin a trouvé la recette : parler d'Alain Juppé, bien sûr, mais en bien cette fois. Dans un entretien accordé à *Paris-Match* (daté 15-21 mai), il affirme que *« l'impressionnante avalanche de critiques qui s'est abattue sur Alain Juppé – lesquelles proviennent, parfois, de ceux-là mêmes qui ne tarissaient pas d'éloges sur lui il y a seulement quelques mois – frise l'indécence »*. *« C'est la chasse à l'homme, l'hallali : c'est indigne de notre démocratie »*, ajoute le président de l'Assemblée nationale sortante et toujours farouche rival du premier ministre. Et en plus, les sondages remontent ! Le baromètre IPSOS-*Le Point* enregistre un gain de dix points pour le premier ministre par rapport au mois d'avril, et une chute de 6 points des opinions négatives. Episode pouce en haut.

C'est qu'il va falloir tenir le feuilleton Juppé jusqu'au bout. François Bayrou distille, jeudi matin, un modèle de phrase chrétienne-démocrate. Interrogé sur RMC, il s'en prend à ceux qui vont *« spéculant de radio en radio »* sur le nom du premier ministre. Lui ne spécule pas du tout, il se contente simplement de souhaiter une *« nouvelle étape »* marquée par *« un style différent, une manière de gouverner qui tienne compte des aspirations des Français et qu'Alain Juppé lui-même met sous le signe de la démocratie de participation »*. Jacques Toubon avait relancé le suspense, la veille au soir, en confiant qu'il n'est pas *« de ceux qui pensent qu'entre les politiques, les citoyens, la société civile, il y a une frontière étanche »* et en s'interrogeant : *« Pourquoi est-ce que la politique, qui est la gestion de la cité au sens le plus noble du mot, ne serait pas entre les mains de ceux dont ce n'est pas le métier ? »*

Et pendant ce temps, Alain Juppé continue d'occuper la scène. Mercredi, il était à Lille pour animer une grande réunion électorale. Colette Codaccioni, l'une des « juppettes » du premier gouvernement, qui a gardé un goût amer de son licenciement, n'était pas là. Elle avait même fait savoir que son absence n'avait pas d'excuse. Mais une raison. Quand cet acteur là joue dans un film, elle se contente de ne pas aller au cinéma ce jour-là, c'est tout.

Récit du service France



هكذا عن الإنيل

هكذا زمن الإمهل

Lettre ouverte aux citoyens français

à propos de la démocratie en France et au Zaïre.

Citoyennes, citoyens français : quelles que soient vos convictions, vos espérances ou vos déceptions, vous allez voter, dans quelques jours, pour dire quelle France vous voulez demain, quelle politique vous souhaitez lui voir suivre, à l'intérieur comme à l'extérieur, et à quelles personnalités vous faites confiance pour la mener.

Votre vote, qu'il soit pour la majorité ou l'opposition parlementaire, sera aussi un vote républicain, un vote de rejet de la haine et du racisme, de l'inégalité et de l'exclusion.

Votre vote, cela va sans dire, sera aussi celui de citoyens de la République Française, qui a su être et demeurer Une et Indivisible depuis plus de deux siècles, malgré les changements de régime qui se sont opérés à travers deux empires et cinq républiques, et en dépit de quatre guerres et de quatre invasions qu'elle a eu à subir.

Votre vote ne sera soumis à aucune pression politique ou économique, qu'elle soit française, européenne ou multinationale.

De cet exercice banal de la démocratie, sortira, quel qu'il soit, le prochain gouvernement de votre République, dont personne ne pourra contester la légitimité, dans aucune région de France, dans aucun pays du monde et au sein d'aucune instance internationale.

Tout cela, bien sûr, est pour vous, citoyens français, une évidence, l'expression normale de la vie républicaine, dans la paix civile et l'unité de votre pays.

Cette "normalité républicaine" c'est, tout simplement, la seule voie dans laquelle doit s'engager le Zaïre.

Dès aujourd'hui.

Avec tous ceux qui le souhaitent, dans tout le pays, sans autre exclusive que leur engagement patriotique et démocratique.

C'est cette seule perspective qui m'a amené à accepter la fonction de premier ministre, quitte à faire face à tous les dangers et à endosser toutes les erreurs passées. On m'a appris en France, comme juriste et comme militaire, qu'on ne pouvait pas se dérober devant le devoir de servir son pays, à un moment crucial de son histoire.

A un moment où se cristallisaient les mécontentements, légitimement générés par l'accumulation des gaspillages et des erreurs de gestion, politiques, sociales, économiques, et par une trop longue période de transition vers la démocratisation totale de nos institutions, initiée en avril 1990.

A un moment où notre armée, démotivée par les querelles politiciennes et détournée de ses missions par la nécessité de satisfaire au quotidien les besoins de subsistance élémentaires de ses troupes, ne pouvait trouver en elle-même et dans ses chefs le sursaut de fierté nationale susceptible de compenser son déficit effarant en moyens et matériels, face à des armées étrangères puissamment équipées, entraînées de longue date et parfaitement encadrées, y compris par des officiers mercenaires.

Oui, cette "normalité républicaine", c'est tout simplement la seule voie à laquelle j'aspire pour mon pays.

Tout simplement parce que, comme vous le désirez pour la France, je veux pour le Zaïre, indépendance, unité, paix civile et démocratie.

Tout simplement parce que, comme vous en France, j'ai été, de l'école à l'Université - en ce qui me concerne, celle de Droit d'Aix-en-Provence où j'ai tenu la Chaire de droit pénal -, nourri du même idéal républicain.

Tout simplement... Mais le Temps et l'Histoire n'ont pas marché du même pas en France et au Zaïre. Après la tenue de nos Etats Généraux (Conférence Nationale Souveraine) et la réunion de notre Constituante (Parlement de transition) il nous reste tant à faire : élire démocratiquement les parlementaires de notre Convention, triompher de l'invasion à Valmy, rejeter la Déclaration de Brunswick... et surtout éviter les massacres de toutes les Terreurs, les génocides de toutes les Shoas.

Tout simplement... Mais à notre indépendance, pourtant reconnue par toute la communauté internationale depuis près d'un demi-siècle, s'oppose la volonté de certaines grandes puissances politiques et économiques, de s'approprier nos immenses richesses naturelles, pour les exploiter à leur seul profit, après avoir fait en sorte que nous soit refusé tout concours pour leur développement en partenariat.

Tout simplement... Mais à notre unité territoriale et nationale, pourtant garantie par les Nations Unies, s'oppose la stratégie de certains de nos voisins, et d'autres plus lointains, d'une véritable balkanisation du Zaïre.

S'appuyant sur une idéologie strictement raciste, cette volonté politique trouve sa première application dans une purification ethnique sans précédent qui a fait, selon les sources les plus fiables, plus de 1,6 million de morts depuis 1990 (*"une goutte d'eau dans la mer"*, *"un détail"*, selon la formule de certains responsables).

Purification "justifiée" également par le "dépeuplement" nécessaire à une prospection et à une exploitation minière rentabilisée dans les meilleures conditions.

Purification ethnique et massacres de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants innocents, qui auraient pu être évités si la communauté internationale avait souscrit à la requête du Président Chirac, seul chef d'Etat de tous les grands pays développés qui ait proposé, en vain, la création d'une force internationale d'interposition.

Tout simplement... Mais à la paix civile s'oppose la volonté de Monsieur Kabila, au nom d'une pseudo "Alliance", de prendre le pouvoir par la seule force d'armées étrangères, trop heureuses de ramener dans leurs bagages, comme exécuteur de leurs basses œuvres, un agitateur rescapé de la décolonisation.

Basses œuvres qui glacent d'horreur le commissaire européen chargé de l'action humanitaire, Madame Emma Bonino, qui accuse aujourd'hui "l'Alliance" de *"violer massivement les Droits de l'Homme, et de transformer les territoires qu'elle occupe en véritable abattoir"*.

Faut-il rappeler que la Commission chargée par l'ONU d'enquêter sur ces massacres a d'ailleurs, depuis le 11 mai, pris la décision de quitter Kisangani, compte tenu de l'obstruction totale et permanente que les forces de "l'Alliance" ont opposé à sa mission.

Tout simplement... Mais à notre démocratie, si menacée de toutes parts - et jusque sur son territoire, que son armée, trop mal préparée depuis trop longtemps, ne suffit pas à défendre - il manque aussi le plus fort, le plus puissant, le plus important des soutiens : celui de tous les démocrates, de toutes les démocraties, à commencer par la France.

Parce que chacun d'entre vous, citoyens français, n'acceptera jamais plus que meurent, comme à Guernica ou à Oradour-sur-Glane, dans les camps de Dachau ou de Sabra et Shatila, ou dans les goulags de Sibérie, à Beyrouth ou à Sarajevo, en Ethiopie ou au Zaïre, des centaines de milliers de femmes, d'enfants, que leur seule innocence n'aurait pu protéger de leurs assassins ou de leurs bourreaux.

Parce que chacun d'entre vous, citoyens français, de Carnot à Danton, de Jaurès à Blum, de Malraux à de Gaulle, a appris, mieux que personne, qu'un pouvoir qui s'impose par la force et la haine, ne peut être qu'un pouvoir de haine et de mort.

Parce que chacun d'entre vous, citoyens français, reste le garant du dépôt sacré des Droits de l'Homme.

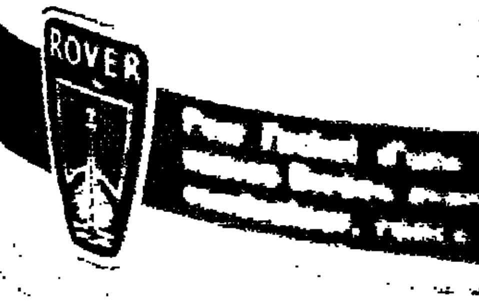
Parce que chacun d'entre vous, citoyens français, doit savoir qu'au Zaïre, comme dans tant de pays d'Afrique, c'est en Français qu'on rêve de liberté, d'égalité et de fraternité.

Pour toutes ces raisons, j'ai confiance en chacun d'entre vous pour peser de tout son poids d'homme et de citoyen français, solidaire de ses 45 millions de cousins, qui font du Zaïre la seconde terre francophone du monde, pour qu'ils puissent, au terme d'une transition pacifique, saisir la chance de la démocratie et se déterminer, comme vous allez le faire, dans le cadre d'élections libres.

Je vous remercie, par avance de l'aide que vous nous apporterez pour ce faire.

LIKULIA BOLONGO LINGBANGI
Premier Ministre de la République du Zaïre





Charles Pasqua garde le flanc droit de la majorité sortante RPR-UDF

L'ancien ministre appelle à « battre et combattre » le Front national

Jouant de sa popularité, notamment auprès des sympathisants de droite du Sud-Est, Charles Pasqua s'emploie à dissuader ces électeurs de se laisser aller à émettre un vote de protestation qui profiterait au Front national. L'ancien ministre, qui était à Toulon mercredi 14 mai, ne désarme pas pour autant sur le terrain européen : il continue de réclamer une consultation des Français au lendemain des élections législatives.

TOULON
de notre envoyé spécial

Voilà ce qui lui plaît dans cette campagne : *« l'odeur de la poudre »*. Alors que la plupart des responsables de la majorité observent un silence prudent sur le Front national, Charles Pasqua a trouvé son créneau sur le marché électoral : outre le soutien aux vieux gaullistes privés d'investiture en raison de leur âge, il s'en va prêter la main aux candidats menacés par l'extrême droite. Après le Vaucluse, où Thierry Mariani (RPR) est concurrencé par le maire d'Orange, et avant les Alpes-Maritimes, où il est attendu vendredi, l'ancien ministre de l'intérieur s'en est allé ainsi chapitrer, mercredi 14 mai, les électeurs de droite de Toulon.

« Nous avons des adversaires [les socialistes], *mais nous avons aussi en face de nous des gens qui ne sont pas des républicains »*, a affirmé M. Pasqua dans cette ville perdue par la majorité aux élections municipales de 1995. Tout en s'assurant un franc succès chaque fois qu'il déclare que *« c'est à la France de déterminer la qualité et la quantité des étrangers qu'elle veut accueillir »*, l'ancien ministre assure que *« le Front national est à l'extrême droite ce que le Parti communiste est à l'extrême gauche : il est aussi intolérant et joue des difficultés dont sont victimes nos concitoyens »*.

SORTIR DU « QUIPROQUO »

Le FN, explique-t-il encore, *« utilise des arguments, des thèmes, des idées que nous avons été assez stupides de laisser à sa discrétion »*, tels que *« la patrie, qui n'a rien à voir avec la xénophobie, ou la défense de la nation, qui ne se confond pas avec le nationalisme »*. Pour sortir de ce *« quiproquo »*, il est inutile de *« perdre son temps à discuter avec les dirigeants du Front national »*. Ceux-là, *« il faut les battre et les combattre »*. *« Par contre, je vous demande de convaincre les électeurs du Front national, qui sont en majorité des braves gens qui se laissent embarquer dans une voie qui n'est pas la bonne »*, a ajouté M. Pasqua, estimant que *« 90 % des Français, peut-être un peu plus, sont attachés aux valeurs de la République »*.

Confiant, le sénateur des Hauts-de-Seine l'est aussi sur l'issue du scrutin grâce, notamment, au découpage électoral auquel il avait procédé il y a dix ans. *« Plus personne ne croit que la gauche pourrait gagner »*, dit-il, tout en lançant cet avertissement : *« Mais nous, on pourrait perdre ! »*

Charles Pasqua ne méconnaît pas, en effet, les interrogations que la construction européenne continue d'entretenir dans l'électorat de droite. *« Le président de la République a dissous pour éviter que ce débat, qui dépasse les clivages habituels, ait lieu »*, estime-t-il. Dans un entretien publié jeudi 15 mai par *Les Echos*, il ajoute même que Jacques Chirac a *« brillamment réussi »* dans cet escamotage, mais précise que, lui, il ne désarmera pas, car, *« le moment venu, il serait souhaitable qu'un traité de Maastricht-2 soit soumis au référendum, comme l'avait été le premier »*. Quitte à devoir accepter, une nouvelle fois, en guise de compromis, un simple débat au Parlement.

Jean-Louis Saux

Les sondages hésitent, les « RG » ne varient pas

LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, eux aussi, sont en campagne. A chaque consultation électorale, c'est la même chose : cette direction de la police nationale est mise à contribution par le pouvoir pour évaluer l'humeur des villes et des campagnes. Les fonctionnaires des RG procèdent parfois à des sondages, comme la *Sofres*, *l'IFOP* et les autres, mais ils sont surtout connus pour leurs enquêtes « de terrain », dans lesquelles leur « flair » personnel joue un rôle non négligeable.

Chaque semaine, le sommet de l'Etat reçoit un document de synthèse – destiné à rester confidentiel – *qui lui donne une représentation de la future* Assemblée nationale telle que la prédisent les renseignements généraux. La lecture de la dernière *« approche synoptique »*, datée du 7 mai – une vingtaine de pages faites de tableaux couvrant toutes les circonscriptions – frappe par la stabilité des prévisions. Les sondages des instituts passent, les prédictions policières restent... les mêmes. Les chiffres fournis par cette étude sont peu différents d'une enquête de décembre 1996 (*Le Monde* du 28 janvier), qui a pu contribuer à la réflexion du pouvoir sur la dissolution : la droite est majoritaire, *elle le restera !*

Partant au combat avec 478 sortants, le bloc de droite reviendrait avec 344 députés, laissant donc 134 *élus sur le carreau*. Avec une troupe plus modeste de 99 unités, le bloc de gauche compterait dans la future l'Assemblée 230 députés, soit 131 de plus. La différence – trois députés – entre les pertes des uns et les gains des autres irait aux écologistes (deux sièges) et au Front national dont le délégué général, Bruno Mégret, serait le seul élu. 107 candidats de gauche sont donnés vainqueurs sur *« simple préjugé favorable »*, accordé également à 80 candidats de droite. Les « RG » prévoient aussi 89 « triangulaires ».

AUCUN MINISTRE DONNÉ BATTU

Les communistes passeraient de 23 à 33 députés, les socialistes de 57 à 168, les radicaux-socialistes de 5 à 7, et les divers gauche de 14 à 22. A droite, le RPR serait le grand perdant de l'opération, abandonnant 30 % de ses effectifs (173 contre 246), mais resterait le premier groupe de l'Assemblée ; l'UDF laisserait 25 % de plumes (152 contre 203), et les divers droite reviendraient à 19 au lieu de 29.

Aucun ministre-candidat n'est donné battu, contrairement aux deux directeurs de la campagne de la majorité : Patrick Stefanini (RPR) et Renaud Donnedieu de Vabres (UDF). A Paris, la gauche ajouterait *six sièges aux deux qu'elle détient déjà, mais...* la Corrèze resterait tout acquise au RPR.

Olivier Biffaud

Ancien communiste, ami de M. Pasqua, M. Leroy est aujourd'hui candidat UDF

Dans le Vendômois, la droite est sous le charme

BLOIS
de notre correspondant

Jean Desanlis est fier de sa sortie : à soixante-dix ans, le député UDF du Vendômois, élu sans discontinuer pendant vingt-cinq ans dans la troisième circonscription de *Loir-et-Cher, passe le relais* : suppléant du jeune candidat de la majorité sortante, il espère bien concourir à la victoire de Maurice Leroy. Rien ne le trouble du parcours atypique d'un dauphin qui, en 1986, était le candidat communiste : *« C'est bien d'être idéaliste et généreux quand on est jeune. Jacques Chirac a bien vendu* L'Humanité *! »*

PORTRAIT

« Avoir été dans le parti de la dialectique aide à surmonter les contradictions »

Charles Pasqua est fier de son filleul, devenu candidat Force démocrate. Venu le 6 mai, à Vendôme, *soutenir son chargé de mission à la* rénovation urbaine dans les Hauts-de-Seine, l'ancien ministre de l'intérieur ne lui ménage ni ses louanges, ni son affection paternelle : *« Sans rien renier de ses engagements passés, il a su comprendre que c'est en étant au cœur de cette majorité qu'il pouvait faire bouger les choses. »*

De son passé, Maurice Leroy s'interdit de faire table rase. Dans son journal électoral il raconte son passage au Sénat où, *« secrétaire général du groupe communiste à l'âge de vingt-cinq ans, il a gagné le score du plus grand nombre d'amendements déposés et le respect et l'amitié de Charles Pasqua »*, avant d'énumérer ses fonctions actuelles dans les Hauts-de-Seine ou au cabinet d'Eric Raoult.

La politique, cela s'apprend. Il y faut des écoles et de bons professeurs. Quand il parle du Parti communiste français, on dirait que M. Leroy raconte ses universités. Il faut aussi des travaux pratiques. Il les mène dans un village perdu, Le Poislay, 240 habitants, où il a installé sa famille et où il passe tous ses week-ends. Sur le canton de Droué, pas une fête, pas un bal ou un concours de manille ne lui échappe.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Candidat communiste battu aux cantonales de 1986, il fait comme s'il avait gagné. Elu maire du Poislay en 1989, il transforme sa minuscule mairie en bureau d'aide sociale ouvert à tous. *« Maurice »* est toujours souriant, toujours disponible. Quel dommage qu'il soit communiste ! Alors, quand en mars 1993, il se présente sans étiquette, mais avec le patronage de Charles Pasqua, *c'est un raz de marée* : il balaye le conseiller général sortant UDF-PR avec 61 % des voix au premier tour.

Assidu au conseil général, Maurice Leroy applique aux élus de droite sa stratégie de séduction. Il se rend indispensable. Comment désigner un autre candidat puisqu'il occupe déjà la place. A ceux qui persistent à s'interroger sur son passé, il garde une réponse toute prête, avec son grand sourire désarmant : *« Avoir été dans le parti de la dialectique, ça aide à surmonter les contradictions. »*

Jacques Bugier

Comment Jacques Barrot et Xavier Emmanuelli se sont déchirés à propos du projet de loi destiné à réduire la « fracture sociale »

Le chantier législatif destiné à lutter contre l'exclusion a provoqué des clivages et de durs affrontements gouvernementaux

Le thème de la fracture sociale a dominé la campagne *présidentielle de Jacques Chirac*. Mais la volonté élyséenne de mettre en œuvre une grande loi pour lutter contre la *pauvreté et l'exclusion s'est vite heurtée* aux contraintes de la rigueur budgétaire. L'ambition a dû être rognée. Dans des entretiens au *Monde*, Alain Madelin, député (UDF) d'Ille-et-Vilaine, rappelle qu'il est favorable au RMI tout en *refusant* qu'il devienne héréditaire tandis que Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, propose l'instauration d'un RMI pour les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans.

CE JOUR-LÀ, les promesses ont sonné creux. L'occasion était belle pourtant, ce 17 octobre 1995, de donner du contenu à un engagement tant de fois répété. Un parterre choisi se pressait sur l'esplanade du Trocadéro pour connaître, enfin, le détail du projet de loi contre l'exclusion lors de la Journée mondiale du « refus de la misère », organisée par ATD Quart-monde.

Mais Jacques Chirac se contenta de réitérer ses propos de campagne électorale.

LES SEPT SUJETS CAPITAUX

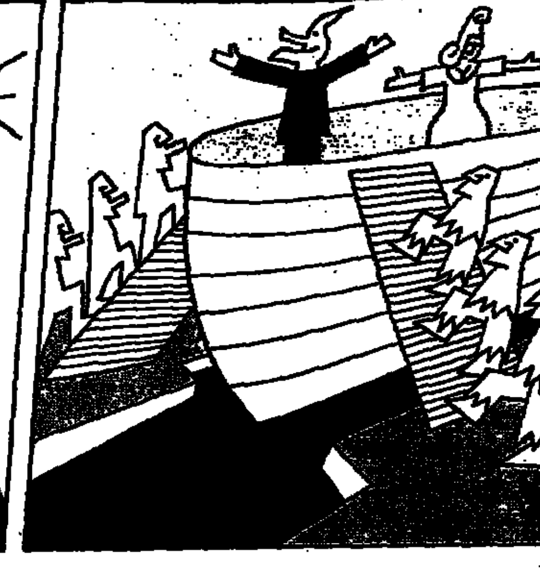
Le récit d'un grand projet rogné

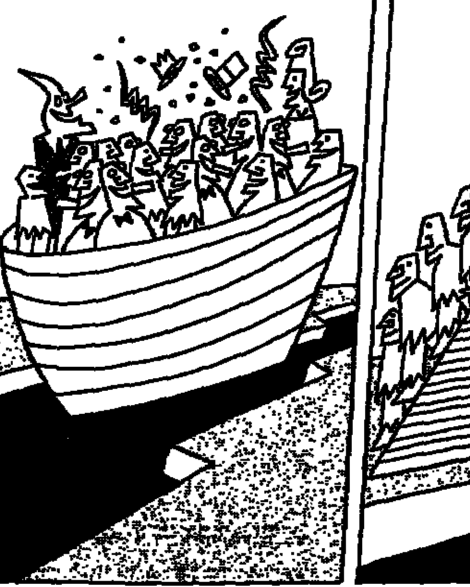
Demain : le plan Juppé

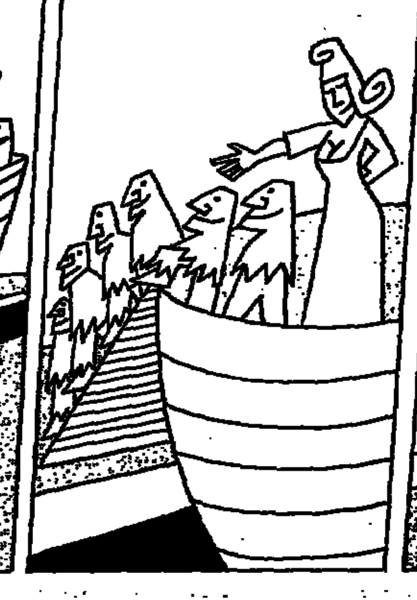


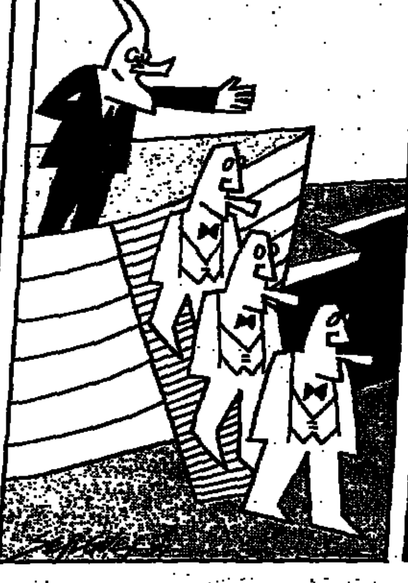


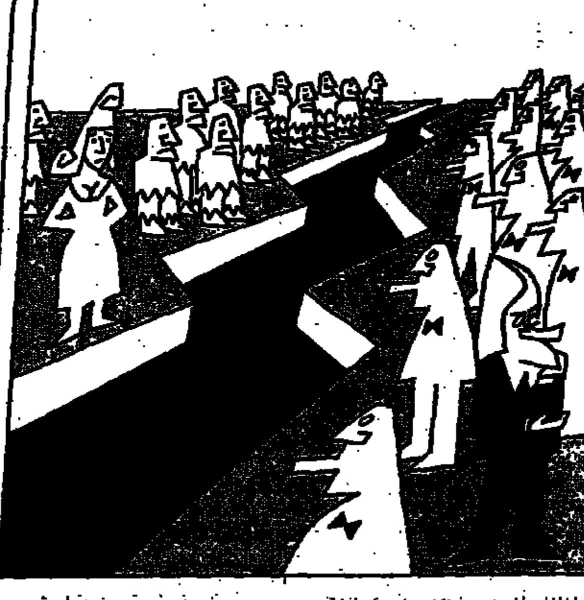












Brusquement, la parole présidentielle semblait prise au piège, coincée entre l'espérance qu'elle *avait suscitée et l'impossibilité de* la traduire en actes. Les choses étaient si simples, dix mois plus tôt, à l'aube de la *campagne présidentielle*. Le 18 décembre 1994, l'association Droit au logement (DAL) *investit un immeuble rue* du Dragon, dans le sixième arrondissement de Paris. L'abbé Pierre soutient le mouvement. Le premier ministre Edouard Balladur, qui a alors la faveur des sondages dans la course à l'Elysée, le reçoit le jour même à l'hôtel Matignon. Les caméras ronronnent et M. Balladur promet au vieil abbé que la police ne fera pas évacuer l'immeuble.

Qui dit mieux ? Dès le lendemain, Jacques Chirac fait monter les enchères. *Le maire de Paris* annonce qu'il va réactiver l'ordonnance de 1945 sur les réquisitions. *La nouvelle fait l'effet* d'une bombe car le tournant est radical : un an plus tôt, les édiles parisiens *ont fait évacuer brutalement* un autre squat protégé par l'abbé Pierre, avenue René-Coty.

Les temps ont bien changé. La lutte contre l'exclusion s'impose comme un enjeu majeur. Huit mois après l'élection présidentielle, lors d'une réception à l'Elysée, le fondateur d'Emmaüs glissera d'ailleurs avec malice au nouvel hôte des lieux : « *Cette initiative sur les réquisitions à Paris, c'est cela qui vous a donné les 2,2 % de voix qui ont fait la différence.* »

Ce coup de bluff du candidat Chirac – moins d'une centaine de logements seront effectivement mis à disposition des associations – marque un tournant. Le 17 février 1995, le futur président *prononce son discours fondateur*, au parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, dans lequel il dénonce « *la fracture sociale* » qui divise le pays. « *Il existe aujourd'hui*, déclare-t-il, *une France vulnérable, une France blessée, qui paie par le chômage et l'exclusion la facture de nos conservatismes. Et l'autre France ne peut pas l'accepter* ». Le 27 mars, les trois présidentiables, Jacques Chirac, Edouard Balladur et Lionel Jospin prennent tous trois position en faveur d'une « *loi d'orientation* » contre l'exclusion.

Les associations pensent avoir gagné une manche importante, mais c'est Jacques Chirac qui remporte la mise. L'entrée du maire de Paris à l'Elysée ne clôt pas immédiatement la période des belles paroles. Le 6 juin, Jacques Chirac reçoit Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente d'ATD Quart-monde, et lui confirme que la loi tant espérée par son association est bien à l'ordre du jour. Le nouveau président promet qu'il sera *présent à la journée du refus de la* misère du 17 octobre et les associations se persuadent très vite qu'il annoncera, à cette occasion, les grandes lignes de la future loi.

Le premier ministre, Alain Juppé, n'est pas en reste. En plus de l'intégration, il a chargé Eric Raoult de la « *lutte contre l'exclusion* ». Le ministre, qui doit aussi mener à bien son « *plan Marshall pour les banlieues* », a tenu à se rassurer en consultant des associations. « *Il voulait vérifier s'il y avait bien matière à faire une loi, si tout cela n'était pas un peu trop théorique* », se souvient Gilbert Lagouanelle, responsable de la section France du Secours catholique, reçu le 20 juin.

Cette interrogation sur la nécessité d'une loi ne cessera de jalonner le parcours tortueux du texte. Mais Eric Raoult est là pour la galerie. Matignon a choisi de s'adresser à un véritable expert qui brûle de voir appliquer ses solutions. Il s'appelle Bertrand Fragonard. C'est le « père » du RMI. Lui a la confiance d'Antoine Durrleman, conseiller pour les affaires sociales d'Alain Juppé, personnage clef, dont il partage le goût du secret.

Eric Raoult est là pour la galerie. Matignon a choisi de s'adresser à un véritable expert qui brûle de voir appliquer ses solutions. Il s'appelle Bertrand Fragonard. C'est le « père » du RMI

De fait, c'est dans la plus grande discrétion que Bertrand Fragonard s'attaque à sa mission avec les fonctionnaires de la délégation interministérielle au RMI. Il doit rendre pour le début du mois de septembre un document qui servira de socle à l'édification d'un projet de loi de lutte contre l'exclusion. L'équipe qui travaille d'arrache-pied n'a que deux consignes, raconte l'un de ses membres : « *urgence et ambition* ». Les associations demeurent néanmoins méfiantes à l'égard d'un homme qu'elles jugent « *trop coupé* » du terrain.

Durant l'été, le décalage entre la volonté affichée par le gouvernement et la réalité de ses intentions donne naissance au doute. La première grande vague d'arrêtés anti-mendicité a déferlé. Eric Raoult se distingue en dénonçant la « *culture RMI* » qu'il assimile à une « *culture de l'inactivité* ». Les députés « *anti-triche* », ralliés à la bannière de Charles-Amédée de Courson (UDF, Marne), se déchaînent.

Le mois de septembre amène d'autres mauvaises surprises, cette fois à Bertrand Fragonard. Ses propositions, rendues dans les temps, sont rejetées par le gouvernement. L'ensemble du dispositif, même s'il est financé en grande partie par des redéploiements budgétaires, paraît trop coûteux. « *A partir de ce moment*, dit un haut fonctionnaire, *il est devenu évident que l'ambition n'était plus à l'ordre du jour, et que la date-butoir* ●●●

Alain Madelin, député (UDF) d'Ille-et-Vilaine

« Il n'est pas d'armée triomphante qui ne sache ramasser ses blessés »

« Le thème de la fracture sociale et de la lutte contre l'exclusion est pratiquement absent du *discours des candidats depuis* le début de la campagne. Pourquoi ?

– Ce thème n'a en tout cas pas disparu dans mon discours. La situation sociale est explosive. On ne peut pas accepter que des enfants aient faim dans les écoles, que des familles soient aussi mal logées, que des parents aient peur pour l'avenir de leurs enfants.

– *Vous avez pourtant* durement critiqué le RMI, durant l'été 1995, notamment en affirmant que les RMistes, *dans certains cas*, touchaient davantage, sans rien faire, que les smicards.

– J'ai toujours été un partisan convaincu du RMI. Mais je n'accepte pas que le RMI devienne héréditaire. C'est l'absence de mobilité sociale qui provoque chez moi de la colère. Quand on enferme des familles entières dans l'assistance, quand on les laisse perdre espoir et baisser les bras, ce n'est pas de l'argent que l'on gaspille, ce sont des vies que l'on gâche.

– Quelles solutions peut-on envisager pour les sortir de l'assistance ?

– Instaurer un revenu d'activité, notamment à l'initiative des collectivités locales, dans un parcours d'insertion. Et *offrir des emplois* nouveaux. La meilleure des sécurités sociales, c'est d'avoir un véritable emploi dans une véritable entreprise. Pour cela, la seule véritable politique de l'emploi, c'est la confiance dans l'esprit d'initiative et dans les libertés économiques.

– Il vous semble donc possible de concilier un credo libéral avec une vraie politique dynamique de lutte contre la pauvreté ?

– Bien sûr. L'un ne va pas sans l'autre. Les libéraux ont toujours associé la liberté au besoin de sécurité. Ils ont été à l'origine de nos premières institutions de protection sociale : les assurances-maladies, les Bourses du travail, les allocations familiales et même la liberté syndicale. Il n'est pas d'armée triomphante qui ne sache ramasser ses blessés. Je suis très attaché à l'idée d'un filet de sécurité et je partage le besoin de protection sociale qui existe en tout homme. Mais les sécurités d'hier sont devenues les insécurités d'aujourd'hui. Et ce que nous avons, c'est le chômage, la précarité, *l'exclusion et la pauvreté*. C'est pourquoi il nous faut reconstruire un modèle social vivant : *développer de nouvelles* libertés pour créer des emplois nouveaux et, dans un même temps, imaginer de nouvelles sécurités.

– Faut-il s'inspirer du système tel qu'il est expérimenté dans certains Etats américains, où l'on en vient à pénaliser les familles qui ne jouent pas le jeu de l'insertion ?

– Je suis contre le service public unique et obligatoire d'insertion. En revanche, il faut, chaque fois qu'on le peut, transformer les revenus d'assistance en revenus d'activité, grosso modo en un mi-temps au service d'une collectivité locale. Mais il faut qu'au-delà de cette première activité on puisse dans un même temps donner aux personnes la possibilité d'effectuer, par exemple, dix heures supplémentaires pour une collectivité locale, d'avoir un contrat de travail dans une entreprise, une formation, un travail indépendant. Le tout dans un parcours d'insertion, dont cette activité d'utilité locale constitue la première marche. Car la pire des choses, ce serait d'enfermer les gens dans ces emplois d'insertion.

» Il faut aujourd'hui inventer, imaginer. On n'a jamais dépensé autant pour le social et il n'y a jamais eu autant de pauvreté. Sur la politique du logement, par exemple : nous dépensons chaque année de quoi construire 300 000 logements et les donner gratuitement à 300 000 familles françaises. Malgré cela, il y a des gens qui n'ont pas de toit. Cela prouve qu'on dépense mal. Laissons le marché construire des logements sociaux, c'est-à-dire bon marché, et consacrons l'argent des contribuables aux actions d'urgence dont on a besoin dans ce domaine. »

Propos recueillis par
J. F. et Ch. G.

هكذا عن الأصل

●●● *du 17 octobre ne pourrait être respectée.* » L'année 1995 s'achève ainsi sur une loi moribonde, expulsée des préoccupations gouvernementales par le virage budgétaire et la priorité donnée au plan de réforme de la Sécurité sociale. Sans parler du conflit social de décembre. Le « plan Marshall » pour les banlieues devient un vague « *plan de relance pour la ville* ». Le projet de loi contre l'exclusion prend la forme d'un texte soumis à des pressions contradictoires, élaboré au prix de multiples compromis et d'incessants affrontements de cabinets.

Ces conflits s'incarnent dans les personnages qui entrent en scène en ce début d'année 1996. Jacques Barrot, d'abord. Lorsqu'il apprend que la loi contre l'exclusion fait partie des attributions du grand ministère du travail et des affaires sociales qui lui a été attribué lors du remaniement de novembre, le centriste est saisi du même vertige qu'Eric Raoult quelques mois plus tôt.

Il fait part de ses doutes sur la nécessité de légiférer dans ce domaine à Serge Milano, son nouveau conseiller chargé de ce dossier. Ce dernier se définit lui-même comme « *un ego-maniaque* » qui a travaillé durant des années sur l'exclusion. Les certitudes qu'il s'est forgées dans ce domaine gripperont souvent le dialogue avec les associations et les relations entre les ministères. Mais il faut ce caractère pour tenir ferme sur l'objectif que s'est fixé le gouvernement : la loi ne doit pas être une coquille vide, sans pour autant occasionner des dépenses supplémentaires.

Il faut aussi que Jacques Barrot mobilise toute sa capacité à se faire plaindre pour faire avaler la pilule aux associations. « *Il levait sans cesse les bras au ciel,* raconte Gilbert Lagouanelle, reçu au ministère avec d'autres responsables associatifs, le 21 mars. *Il disait qu'il n'avait pas un sou, qu'il était très pris. En le quittant, je lui ai rappelé qu'il ne fallait pas non plus sous-estimer le désespoir des pauvres.* »

Le désespoir des exclus, c'est justement l'apostolat de Xavier Emmanuelli. Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence avait dû, jusque-là, se contenter de tourner autour d'un projet dont il n'avait pas été saisi en 1995. L'ancien président de Médecins sans frontières, concepteur du SAMU social, n'avait pas caché son peu d'estime pour les méthodes de Bertrand Fragonard. A ce que son cabinet considère comme une « *caricature de travail technocratique* », il entendait substituer sa propre expérience de terrain.

L'enlisement de la fin 1995 lui permet d'entrer dans le jeu. Xavier Emmanuelli sera copilote du dossier. A cette place, le secrétaire d'Etat souffre d'un lourd handicap : il ne dispose pas d'une administration face à la puissante machine du ministère du travail et des affaires sociales. Mais il détient une arme. « *Sa relation avec Jacques Chirac,* analyse un haut fonctionnaire, *lui permet d'actionner la sonnette d'alarme pour faire comprendre au président qu'il ne peut négliger totalement sa promesse électorale.* »

Xavier Emmanuelli n'hésitera pas à user de cet atout, car il sait que sa crédibilité politique dépend directement du contenu du texte. A quoi bon s'être tu au plus fort de la crise des sans-papiers de Saint-Bernard, à quoi bon avoir ravalé tant d'autres fois ses convictions, si c'est pour servir au bout du compte de caution à un projet cache-misère ? Au cours du premier semestre 1996, les critiques de son cabinet sur le texte ne contribueront pas à améliorer les humeurs des collaborateurs de Jacques Barrot.

Chaque camp soupçonne l'autre de vouloir s'approprier le projet. Les points de vue divergent à tel point que le secrétariat d'Etat prend le parti de coucher ses propres propositions sur le papier, puis de les transmettre à Matignon, un mois avant l'avant-projet rédigé par le ministère. La révélation, dans *Le Monde* du 23 juillet, de l'existence de ces deux documents rivaux plonge Jacques Barrot dans une colère noire. Le ministre n'accepte pas d'être présenté comme seul responsable du manque de moyens du projet. Au téléphone, des injures lui permettront de faire comprendre à Xavier Emmanuelli ce qu'il pense de sa manière d'agir. Les relations entre les deux hommes en resteront longtemps altérées.

Le 6 août 1996, Alain Juppé siffle la fin du psychodrame et rassemble à Matignon tous les ministres concernés. Seul François Bayrou ne s'est pas dérangé. Lors d'un second comité interministériel, en septembre, le ministre de l'éducation nationale quittera la salle au bout de dix minutes. Recruté d'office, le ministre du logement, Pierre-André Périssol, fait grise mine. Ce fidèle de Jacques Chirac, qui met la dernière main à la réalisation de 20 000 logements d'urgence et d'insertion, peut difficilement faire bande à part. Mais il considère avec réticence cette loi attrape-tout qui grignote ses effets d'annonce.

La réforme des attributions HLM, par exemple. Réclamée par Alain Juppé dès la constitution de son premier gouvernement, elle a le triple avantage d'être symbolique, très attendue et de ne pas coûter un sou. Elle sera, contre l'avis du ministre, intégrée au projet de loi. Sur certains sujets sensibles comme le droit de vote des sans-abri, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, et celui de l'équipement, Bernard Pons, sont particulièrement vigilants.

Tous deux qualifient de « *non-sens politique* » l'idée d'étendre le champ de la réquisition aux gros propriétaires privés et celle d'exiger des préfets qu'ils proposent une solution d'hébergement aux familles expulsées. Elles sont écartées par Alain Juppé. De dépit, le ministre du logement lève le pied sur le dossier des HLM. La concertation engagée depuis de longs mois ne reprendra qu'en novembre avec le ministère du logement.

De la réunion interministérielle du 6 août, complétée par celle du 17 septembre, le projet de loi sort flanqué d'un programme d'action et doté d'un nouvel intitulé. La « lutte contre l'exclusion », expression jugée trop négative, a cédé la place au « renforcement de la cohésion sociale ». Le paradoxe du texte est bien résumé par cet affadissement de sa dénomination. Comme si, au moment où il parvenait tant bien que mal à répondre à la question du contenu, le gouvernement avait souhaité cacher les maux qu'il avait promis de soigner.

Le gouvernement ne donnera jamais l'impression de vouloir faire de son projet de loi, rendu public le 30 septembre 1996, un axe fort de sa politique, pas davantage qu'il ne cherchera à « vendre » les vestiges de son « *plan Marshall pour les banlieues* ».

Certes, les circonstances ne l'y poussent guère. Les critiques pleuvent au cours des mois suivants, venues des associations, dans un unanimisme historique, du Conseil économique et social ou du Conseil d'Etat. Au creux de l'hiver, les 40 personnes tuées par le froid montreront que les efforts dans l'accueil d'urgence ne suffisent pas à faire oublier que les relégués de la misère sont de plus en plus nombreux et de plus en plus éloignés de la société. Jacques Chirac lui-même, achève de saper la crédibilité du texte en n'hésitant pas à dissoudre l'Assemblée nationale au beau milieu de son examen, alors que les députés s'étaient pris au jeu d'un patient travail d'amélioration.

Alors, passé de la politique des déclarations tonitruantes à celle du dos rond, le gouvernement n'a plus que l'ironie comme ultime moyen de défense. « *J'ai été un peu amusé de voir que ce projet de loi, lorsqu'il était à l'état de projet, faisait l'objet de multiples critiques,* déclare Alain Juppé, *mais que, depuis que l'on s'est dit que son adoption serait peut-être retardée, tout le monde le réclame à cor et cri.* » Comme si le premier ministre s'était offert, le temps d'un discours, la revanche d'enfermer ses détracteurs dans le piège dans lequel il se cogne depuis deux ans.

Jérôme Fenoglio et Christine Garin

Xavier Emmanuelli prend le parti de coucher ses propres propositions sur le papier, puis de les transmettre à Matignon, un mois avant l'avant-projet rédigé par le ministère. La révélation, dans *Le Monde* du 23 juillet, de l'existence de ces deux documents rivaux plonge Jacques Barrot dans une colère noire

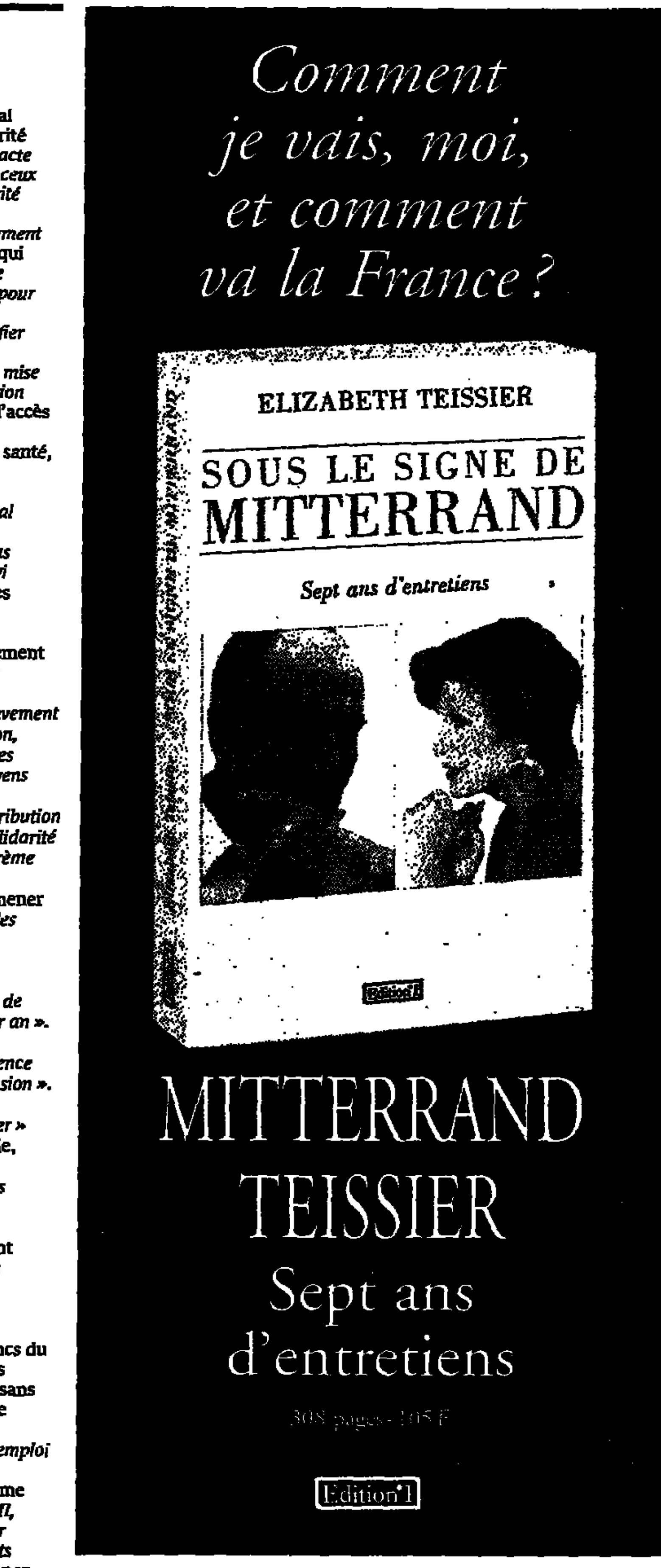
Programmes et propositions

● **RPR-UDF** : le volet social du programme de la majorité souhaite « *rénover* [son] *pacte social pour mieux protéger ceux qui ont besoin de la solidarité nationale* ». Il garantit la pérennité du RMI, « *instrument de la cohésion nationale* » qui « *appelle un équilibre entre responsabilité et solidarité pour être un réel instrument de réinsertion* ». Pour « *amplifier la lutte contre toutes les exclusions* », il promet la « *mise en œuvre de la loi de cohésion sociale* », qui doit assurer l'accès des exclus aux droits fondamentaux (logement, santé, emploi, droits civiques). Il propose également de généraliser « *le SAMU social dans les grandes villes* », et « *d'aider les familles les plus en difficulté* » par un « *suivi médical et alimentaire* » des jeunes enfants.

● **PS** : le programme des socialistes propose l'allègement « *de la TVA sur les produits de première nécessité* » et l'accroissement du « *dégrèvement social de la taxe d'habitation, afin de concentrer les baisses d'impôt sur les revenus moyens et modestes* ». Il promet l'instauration d'une « *contribution plus juste du capital à la solidarité nationale en relevant le barème de l'impôt de solidarité sur la fortune* ». Il s'engage à mener un « *remodelage complet des quartiers (...) en pleine dégradation* ». Pour cela, il se fixe l'objectif de « *300 000 réhabilitations et de 150 000 logements neufs par an* ».

● **PCF** : les communistes proposent un plan « *d'urgence contre la pauvreté et l'exclusion* ». Ils promettent de rouvrir « *immédiatement le chantier* » de la loi de cohésion sociale, « *en prenant en compte les demandes des organisations caritatives* ». Pour financer les « *premières mesures significatives* », ils entendent « *quadrupler l'impôt sur les grandes fortunes, ce qui rapporterait 30 milliards* ». Le PCF prévoit une augmentation de 1 500 francs du RMI et la création, pour les jeunes de moins de 25 ans sans ressources familiales, d'une « *allocation de recherche d'un premier emploi égale au RMI* ».

● **Les Verts** : leur programme propose d'« *attribuer le RMI, pour tous les jeunes, à partir de 18 ans, avec tous les droits sociaux* », mesure financée par l'augmentation de l'impôt sur les grandes fortunes. « *Des relances ciblées* », notamment par une politique de « grands travaux » et de logement social (au moins 350 000 constructions par an), « *permettront à la fois de créer de vrais emplois, d'agir pour l'environnement et d'améliorer la qualité de vie des citoyens les plus démunis* ». Ils souhaitent « *le développement d'un troisième secteur, ni marchand ni étatique* », visant notamment « *à recréer du lien social* ».



Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du conseil régional Nord-Pas-de-Calais

« Il faut donner le RMI aux 18-25 ans qui n'ont pas d'autre solution »

« Pour lutter contre l'exclusion, pensez-vous qu'il fallait commencer par élaborer un projet de loi ?

– Commencer, non, mais faire une loi, certainement. Comme d'habitude, il y a eu un gros déficit de méthode dans cette affaire. Tout s'est fait sans consulter les personnes de terrain. Elles ont servi plus d'alibi que de force de proposition. Par ailleurs, traiter de l'exclusion hors d'un projet politique global, c'est mettre du mercurochrome sur une fracture, rien de plus.

– Comment auriez-vous procédé ?

– D'abord, en écoutant les personnes en grande difficulté : il n'y a pas mieux placé que celui qui est tombé du train pour dire que la porte était mal fermée. Ensuite, il faut un projet politique de lutte contre l'exclusion. Nous proposons le partage du temps de travail – trente-deux heures – et un plan gigantesque sur le logement. Parce que ce domaine constitue un gisement d'emplois très important et aussi parce que l'insertion par le logement est le premier pas à franchir.

– Tout le monde s'accorde aussi à dire que le problème n'est pas tant le manque de logement que celui de l'accès au logement des familles les plus démunies. L'important, pour vous, est-il d'abord de construire ?

– Construire et réhabiliter pour élever la qualité et diminuer les charges. Alors que l'on parle de réduction des déficits publics, trop de logements mal isolés sont encore équipés de chauffage électrique, dont on sait que les factures sont payées par l'aide sociale. Il est temps de concevoir ces logements autrement : les économies d'énergie, la haute qualité environnementale créent des emplois d'un côté et réduisent les charges de l'autre. Quant à l'accès au logement, il ne se résume pas au seul problème de la solvabilité des familles. Il y a aussi une urgence à promouvoir des formes de démocratie nouvelle dans la gestion des HLM en associant davantage les associations aux décisions d'attribution.

– Dans votre programme, vous préconisez l'ouverture à dix-huit ans du droit au RMI. La plupart des autres formations politiques refusent cette idée, par crainte de favoriser un système d'assistance dès l'entrée dans la vie active. Que leur répondez-vous ?

– Que les jeunes sont avides d'insertion, de travail, et qu'on ne doit pas les prendre en otage pour peser sur les salaires, par absence de ressources ou par un « SMIC-jeunes ». Entre l'hypothétique premier emploi et la fin des allocations familiales, les jeunes doivent pouvoir choisir autre chose que la dépendance familiale ou l'autonomie par des moyens déviants. Il faut donner le RMI aux 18-25 ans qui n'ont pas d'autre solution. C'est une réponse d'urgence, en attendant une redistribution des emplois par la réduction du temps de travail.

– Vous insistez sur la création d'emplois dans le secteur non marchand et sur le développement des entreprises d'insertion. Comment faire de ces emplois autre chose que des emplois précaires et comment les financez-vous ?

– Il faut aider l'émergence d'emplois utiles, par exemple dans les services de proximité. Cela nécessite une mise en rapport des demandes et des offres, une qualification de celles-ci, et donc des contrats de travail à durée indéterminée, et des statuts clairs. L'aide publique peut provenir de trois sources : des économies sur les coûts actuels du chômage, qui baissera grâce à la réduction du temps de travail ; une relance par la consommation grâce à la fin du statut précaire ; une taxation accrue de certains revenus sans augmentation des prélèvements obligatoires.

» Il faut diminuer les prélèvements sociaux en réformant leur mode de financement et augmenter la fiscalité des placements financiers, qui a baissé de 60 % en dix ans. Il faut aussi lutter contre la fraude, qui laisse filer au moins 100 milliards par an, ou faire contribuer les entreprises non à hauteur de 1,7 % du PIB, comme aujourd'hui, mais à 3,4 %, ce qui est la moyenne européenne. »

Propos recueillis par J. F. et Ch. G.

La droite relance le débat sur le SMIC et annonce de nouvelles baisses de charges

Alain Madelin souhaite que le salaire minimun varie selon les régions et les secteurs

La majorité sortante est divisée sur les méthodes de lutte contre le chômage. Alain Madelin propose une réforme du SMIC qui ne figure pas dans le programme de la droite. Il souhaite que la baisse des charges sociales pour les entreprises s'accompagne d'une baisse des dépenses publiques. Il critique la hausse de la TVA décidée par Alain Juppé en juin 1995, du temps où lui-même était ministre de l'économie.

APRÈS RENÉ MONORY, Alain Madelin a relancé le débat – récurrent à droite – sur le SMIC. De son côté, le premier ministre a annoncé, mercredi 14 mai, devant la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), l'extension du « plan textile » (forte baisse des charges sur les bas salaires) à d'autres secteurs *« dès le 1er juillet »*. Si les mesures en faveur de l'emploi proposées par le Parti socialiste nécessitent des précisions, la politique à mener pour doper l'emploi ne fait décidément pas l'unanimité au sein de la majorité, où chacun joue sa propre partition sur les thèmes de la réduction du temps de travail, de la baisse des charges ou du salaire minimum.

Dans un entretien à *La Tribune* (daté du 15 mai), M. Madelin précise qu'il *« ne souhaite pas que l'on identifie une politique libérale à une politique de bas salaires »*. S'il se déclare *« attaché à l'idée d'un salaire minimum »*, il juge néanmoins nécessaire d'*« introduire de la souplesse à l'intérieur même du SMIC »*, proposant de l'*« annualiser »* et de le moduler en fonction de la région ou du secteur d'activité. D'une manière générale, l'ancien ministre de l'économie pense que la part variable des rémunérations (intéressement, etc.)devrait être plus importante, afin que les salaires deviennent une variable d'ajustement pour l'entreprise, alors que c'est essentiellement l'emploi qui joue actuellement ce rôle. M. Madelin se montre ainsi moins radical que le président du Sénat, qui réclame la suppression pure et simple du SMIC (*Le Monde* du 14 mai), s'attirant immédiatement les foudres du secrétaire général de FO. *« La proposition de René Monory relève de la démagogie et de l'idéologie de quelqu'un qui ne connaît pas grand-chose »*, a lancé Marc Blondel, mercredi, à Tours. Il a dénoncé *« le chantage à la baisse du SMIC contre la création d'un million d'emplois »*, rappelant qu'aujourd'hui *« une multitude de jeunes gagnent moins que le SMIC »*.

A droite, Edouard Balladur plaide depuis longtemps pour que le gouvernement n'ait plus la possibilité légale de procéder à des « coups de pouce » sur le SMIC (au-delà de l'inflation), mais que cette faculté soit laissée au patronat et aux syndicats dans le cadre de négociations au niveau des branches professionnelles ou des régions. En revanche, ni Jacques Chirac, ni Alain Juppé n'ont proposé de réformer le salaire minimum, ni *a fortiori* de le supprimer.

CONTRADICTIONS

L'unanimité, au sein de la majorité sortante, n'est guère plus de mise sur la baisse des charges. M. Madelin a fait, là encore, entendre sa différence. *« Une vraie baisse des charges, pour être vraiment efficace, doit être accompagnée d'une baisse des dépenses »*, précise-t-il dans *La Tribune*. Rappelant qu'en 1995, M. Juppé avait financé cette réduction du coût du travail par une hausse de deux points de la TVA (à 20,6 %), il constate que cette mesure *« n'a pas eu le résultat escompté sur l'emploi »*. Toutefois, il reconnaît que des baisses ciblées sur les emplois à faible valeur ajoutée (services, bâtiment, artisanat...) sont nécessaires, et que les marges de manœuvre budgétaires *« extrêmement limitées »* dont les pouvoirs publics disposent doivent leur être consacrées.

On pourrait en dire autant de la réduction du temps de travail. Alors que le premier ministre soutient la Loi Robien, une partie de la majorité, qui a fait taire son hostilité le temps de la campagne, pense qu'il s'agit là d'emplois subventionnés dont la multiplication risque de grever les finances publiques. Ces déclarations contradictoires permettent au PS de mettre le doigt sur les philosophies différentes qui sous-tendent les analyses des responsables de la droite et de fustiger, comme l'a fait Martine Aubry, mercredi, à Brest, *« le programme fantôme de la droite »* qui *« se décline à plusieurs voix contradictoires »*, entre ceux qui *« réclament plus d'Etat, comme Philippe Séguin »*, ou moins d'Etat, comme Alain Madelin.

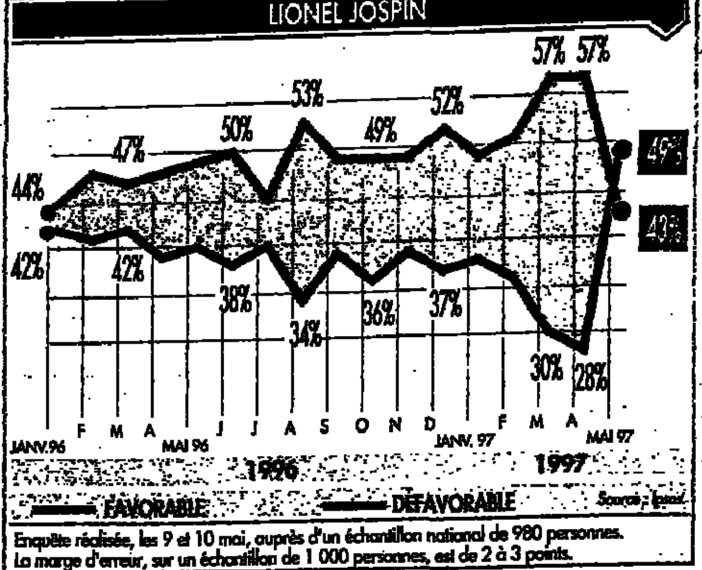
Jean-Michel Bezat

Allègement en juillet, selon M. Juppé

Le premier ministre a annoncé, mercredi 14 mai, devant la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), qu'en cas de victoire de la majorité, celle-ci déciderait une extension du plan d'allègement des charges sociales patronales *« dès le 1er juillet »* pour les secteurs employant une main-d'œuvre peu qualifiée. Appliqué depuis juillet 1996 (textile, habillement, chaussure et cuir), ce plan prévoit une baisse de 1 900 francs du coût d'un SMIC.

Cette baisse serait réduite légèrement, mais étendue à des *« branches industrielles »* et à *« certains secteurs de services »*. M. Juppé a cité l'ameublement, l'agroalimentaire, le commerce et les hôtels-cafés-restaurants. Son coût, évalué entre 4 et 6 milliards de francs par an, serait financé par un redéploiement des aides à l'emploi. Le premier ministre a aussi annoncé, pour les cotisations Urssaf des PME, le paiement par acomptes forfaitaires trimestriels et confirmé le souhait que les PME puissent déclarer leurs cotisations à un *« organisme unique »*.

LE SONDAGE DU JOUR



M. Jospin tire le meilleur parti de la campagne électorale

LES FRANÇAIS ont beau manquer d'appétit pour la campagne électorale, ils ne sont tout de même pas insensibles à l'occupation massive des estrades et des écrans par les principaux responsables politiques. Le baromètre mensuel d'Ipsos pour *Le Point* (daté 16 mai) en témoigne. Selon cette enquête, toutes les personnalités politiques – à l'exception de Jean-Marie Le Pen – enregistrent, ce mois-ci, une amélioration sensible du jugement que portent sur eux les Français.

C'est le cas du président de la République, qui recueille 46 % d'opinions favorables, soit une progression de 9 points, contre 52 % d'opinions défavorables. C'est le meilleur résultat pour Jacques Chirac depuis dix-huit mois. Alain Juppé regagne également 10 points de bonnes opinions (39 % d'opinions favorables, contre 57 % de défavorables), même si son image reste lourdement déficitaire.

Le vrai bénéficiaire des élections législatives, dans l'immédiat, est le premier secrétaire du Parti socialiste. Depuis janvier 1996, l'image de Lionel Jospin s'était lentement mais sûrement effritée, jusqu'à se dégrader fortement, entre février et avril, au moment où le mouvement contre la loi Debré sur l'immigration l'avait placé en porte-à-faux. Grâce à la campagne électorale, il fait, en un mois, un bond de 21 points, à 49 % de bonnes opinions (et 77 % parmi les sympathisants socialistes), soit son meilleur score depuis son retour à la tête du PS.

En outre, Lionel Jospin entraîne derrière lui le Parti socialiste, qui progresse de 13 points, avec 49 % de bonnes opinions, alors que le PCF ne progresse que de 6 points et les deux formations de la majorité, RPR et UDF, de 5 points. En fonçant dans la campagne dès l'annonce de la dissolution, puis en s'installant au centre du débat politique, le responsable du PS a su rebondir. Dans l'opinion publique, comme au sein du PS, c'est déjà un bénéfice appréciable.

Gérard Courtois

Les boulangers ignorent la préparation des élections législatives, mais...

ILS FONT DU PAIN, éventuellement des pains au chocolat, mais pas de politique. Surtout en ce mercredi 14 mai où un fournil improvisé célèbre la « Fête du pain » sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris.


VU PAR

Pensez ! Par milliers les enfants ont profité de leur mercredi pour venir sous ce chapiteau voir comment diable on obtient cette jolie croûte dorée sur laquelle ils se précipitent. Déjà qu'ils ont du mal à comprendre qu'un poisson ne sort pas de l'océan pané et carré, il était temps de leur expliquer autrement qu'au tableau noir l'épi, la farine, le levain, la main qui pétrit et le fournil qui cuit et embaume.

Donc, pas de politique, mais de l'art ! Pourtant, le maire de Paris, Jean Tiberi (RPR), est venu « en voisin » visiter ce pétrin où l'on travaille ensemble la fine fleur, l'eau pure et le levain, sans adjuvant aucun. Il dit, *grosso modo*, que Paris ne serait plus Paris sans des boulangers et des boulangères accueillants. Les mitrons et leurs patrons en sont tout attendris.

Pas de politique, mais Jean-Pierre Raffarin (UDF), le ministre protecteur des artisans, accompagne le maire de Paris. Il est vrai qu'il a enfilé une belle blouse blanche, pareille à celle des artistes qui l'entourent. Il s'est même mis de la farine sur le pantalon. Il embrasse une boulangère. Il remercie tout le monde et conclut que *« l'artisanat a de l'avenir quand il joue la carte de la qualité et de la proximité »*. Cela lui vaut une miche vernie et sculptée par un Meilleur ouvrier de France.

« La campagne électorale, on fait comme si elle n'existait pas, assurent Alain, Michel et Philippe, maîtres-boulangers s'il en fut. *Il nous fallait réussir cette deuxième Fête du pain pour démontrer aux consommateurs qu'il y a une différence entre nos baguettes et les pains surgelés et à l'artisan qu'il lui faut revenir à des produits de qualité. »*

LA CRAINTE DES LOIS SUR LE TRAVAIL

On ne parle pas assez d'eux à la télévision. On les sous-estime. *« Poilâne ne défend que sa croûte et, en plus, elle est industrielle »*, dit l'un ; *« On oublie qu'un boulanger gagne plus après quatre ans d'études que ma fille qui est en huitième année de médecine et se spécialise en psychiatrie »*, dit l'autre. Malheureux ? Pas du tout : Philippe a créé huit emplois en un an et il n'a pas *« eu une seule aide pour ça »*. Attentifs aux programmes des partis politiques ? Pas beaucoup : *« Les candidats parlent de baisser de 2 % à 3 % les charges sociales,* dit Alain, *mais c'est 15 % qu'il faudrait pour donner du pouvoir d'achat. »* Ils redoutent tous de passer au-delà de neuf salariés parce qu'ils subissent alors 4,5 % de charges en plus.

Leur chef, Jean Cabut, président de la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française, est satisfait des mesures prises par le gouvernement sortant en faveur de leur métier : condamnation des prix anormalement bas, respect de la fermeture hebdomadaire et promotion de l'identité du boulanger. C'est du bout des lèvres qu'il commente le programme socialiste : *« Nous aimerions en savoir un peu plus,* dit-il, *car nous craignons les lois sur le travail. »* Il ajoute : *« Nous pourrions embaucher beaucoup plus si nous n'étions pas pénalisés par les charges sociales. Et ce n'est pas sur les bas salaires qu'il faut les baisser, parce que notre personnel est très qualifié. »* Donc bien payé. Donc cher.

Marcel, tout frais retraité après trente-deux ans à pétrir rue des Deux-Ponts, à Paris, n'aime pas davantage la politique, dit-il, mais il reconnaît sans ambages : *« Raffarin est le seul ministre qui nous a vraiment aidés à faire reconnaître notre qualité d'artisans. C'est quelque chose ! »* Que pense-t-il des propositions de la gauche ? *« Je ne parle vraiment que pour moi, n'est-ce pas ? Eh ! bien, je ne m'en sens pas très proche. Voilà ! »* Et l'on repart sur les charges sociales...

Alain Faujas

Nouvelles plaintes sur les listes du 5e arrondissement de Paris

LYNE COHEN-SOLAL (PS) et Yves Frémion-Danet (Verts), tous deux adversaires de Jean Tiberi dans la 2e circonscription de Paris, ont déposé chacun de leur côté une plainte avec constitution de partie civile pour *« inscriptions indues »* sur les listes électorales du 5e arrondissement de Paris, dont M. Tiberi fut le maire jusqu'en 1995.

Mme Cohen-Solal avait déjà déposé sans résultat une plainte simple auprès du parquet de Paris il y a deux semaines. Suite à sa seconde plainte, déposée lundi auprès du doyen des juges d'instruction, elle est convoquée devant celui-ci le 21 mai. Selon une enquête de l'hebdomadaire *Le Canard enchaîné*, *« entre trois mille et quatre mille électeurs sont inscrits illégalement par le RPR dans le 5e arrondissement »*.

Jacques Toubon en « cible large et importante » du PS

« SE LAISSER CALOMNIER est l'une des forces de l'honnête homme » : casquette de marin vissée sur la tête, Victor Hugo en mémoire, le garde des sceaux est reparti en campagne.

L'exercice convient à merveille à l'ancien délégué national du RPR chargé des élections. A l'aise, très à l'aise, malgré la pluie qui vient s'ajouter aux mutiples *« agressions »* et *« diffamations »* dont il se dit victime, Jacques Toubon, qui met à profit un sens réel du contact, veut montrer qu'il est en pays conquis. A Montparnasse, l'un des deux quartiers (avec Montsouris) venus opportunément recentrer la dixième circonscription de Paris (partie des 13e et 14e arrondissements) lors du découpage de 1986, il dessine habilement les contours de cette contrée idéale, en privilégiant, pour l'essentiel, quelques rencontres avec de fidèles soutiens.

Entraînant dans son sillage son suppléant, Lionel Assouad, maire (RPR) du 14e, et quelques collaborateurs aguerris, le ministre de la justice, soucieux de *« mobiliser son électorat »*, va de boulangerie en poissonnerie, de bistro en magasin de lingerie, distribuant *pin*'s, tracts – et bises pour les dames – aux commerçants qu'il connaît et qui l'estiment. Un parcours quasiment sans faute, jusqu'à ce qu'un vieux monsieur s'enquière poliment auprès de l'adjoint au maire de Paris des raisons qui ont amené le RPR à accorder son investiture à Jean Tiberi. Peu satisfait de la réponse dilatoire de son interlocuteur, l'homme annonce son intention de faire de la *« propagande »* autour de lui contre le maire de Paris, qui a décidément *« trop de grelots à son sac »*.

« HUMANISTE ET PRAGMATIQUE »

Sur le trottoir de la rue Delambre, M. Toubon est redevenu malgré lui adjoint au maire de Paris, garde des sceaux, numéro deux du gouvernement Juppé. Lourd, très lourd fardeau pour un homme qui voudrait pouvoir brandir la *« proximité »* comme seul étendard de campagne : *« Mon argument électoral, c'est ma relation avec mes électeurs, qui savent, sur le terrain, que je suis leur protecteur »*, soutient-il. Las ! Ce fidèle parmi les fidèles de Jacques Chirac, qui refuse de voir le scrutin transformé en *« troisième tour de l'élection présidentielle »*, se voit lui-même *« "bazooké" au plan national »*. La gestion des affaires, de l'appartement du fils d'Alain Juppé à celui de M. Tiberi, en passant par les conditions d'attribution de marchés publics dans la capitale, a rattrapé celui qui s'était engagé, dès son arrivée place Vendôme, à donner à la justice *« les moyens d'une totale indépendance »* (*Le Monde* du 15 mai).

M. Toubon, qui se présente aujourd'hui aux électeurs comme *« un député humaniste et pragmatique, au service de l'idéal républicain »*, est devenu, de son propre aveu, une *« cible large et importante »*. Une *« injustice »* dont il s'est fait une raison : *« Si vous voulez être tranquille,* confie-t-il, *il faut faire un autre métier que la politique, et un autre métier que ministre de la justice. »*

L'opposition ne pouvait manquer de saisir la balle au bond. D'autant qu'au rayon des cibles symboliques, M. Toubon présente l'avantage, par rapport à M. Tiberi, d'être candidat dans une circonscription qui semble à portée de main. Elu d'une courte tête en 1988, vainqueur avec 56,34 % des suffrages en 1993, il ne l'avait emporté qu'avec 52,44 % des voix le 17 septembre 1995, au second tour d'une élection législative partielle provoquée par son entrée, ainsi que celle de son suppléant d'alors, Claude Goasguen, au gouvernement d'Alain Juppé. Le PS parisien ne s'y est pas trompé, qui distribue, bien au-delà de la dixième circonscription, des tracts affirmant que *« Toubon enterre les affaires »*.

Candidat socialiste contre le maire du 13e, Serge Blisko ne manque pas de consacrer une page de son journal de campagne aux « affaires ». *« Si l'ancienne majorité est reconduite lors des législatives, le Parlement votera le projet de loi d'amnistie qu'a préparé M. Toubon »*, affirme son tract, ajoutant d'emblée que *« l'unique souci de M. Toubon a été pendant deux ans de garder la haute main sur l'institution afin de protéger ses amis politiques de l'Etat RPR »*.

A mille lieux de la virulence de ces quelques lignes, M. Blisko, bien trop discret pour être vraiment à son affaire au cours des exercices imposés de la campagne électorale, mise sur son expérience d'ancien député – de 1983 à 1986, en tant que suppléant de Paul Quilès –, et de médecin généraliste dans une circonscription où il *« vit, habite et travaille »*. Est-il d'ailleurs nécessaire de se mettre en avant quand la notoriété de son adversaire est son principal handicap ?

Jean-Baptiste de Montvalon

DÉPÊCHES

■ **SIMONE VEIL : lors d'un meeting à Lille, mercredi 14 mai,** l'ancien ministre des affaires sociales d'Edouard Balladur a déclaré à Alain Juppé que *« tous les ministres de la santé, depuis vingt-cinq ans, quelle que soit la formation politique à laquelle ils appartiennent, sont un peu frustrés de n'avoir pu faire la réforme que vous êtes en train de réussir »*. Mme Veil a accusé les socialistes de se *« renier »* sur l'Europe et de *« jouer sur des fantasmes non fondés »* en mettant des conditions à la création de l'euro.

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Marie Le Pen ne désespère pas de trouver des alliés.** *« Vous pouvez avoir demain une majorité absolue pour le FN. Il aura des alliés »*, explique-t-il dans un entretien publié par *Le Parisien* jeudi 15 mai. Il ajoute qu'*« on ne trouve pas d'alliés quand on est l'ennemi de tous. On en trouve quand on est en passe de conquérir le pouvoir »*. Il affirme, par ailleurs, à propos de la construction européenne : *« Avec cette Europe-là, dominée par l'Allemagne, organisée en Länder et faisant fi des nations, on est en train de réaliser le rêve d'Adolf Hitler. »*

■ **RADIO-TÉLÉVISION : les formations politiques programmées jeudi 15 mai,** dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision, devaient être le Centre national des indépendants et paysans (CNIP), le Mouvement pour la France (MPF), le RPR, le Mouvement des réformateurs (MDR), le PS et le Mouvement des écologistes indépendants (MEI). Vendredi, ce seront Lutte ouvrière (LO), le Parti des travailleurs (PT), le PCF, le PS, Solidarité écologie gauche alternative (SEGA), les Verts, l'UDF et le RPR.

■ **IMMIGRATION : des sans-papiers ont occupé le stade de France,** mercredi 14 mai, en fin d'après-midi, à Saint-Denis, afin de rappeler que leur sort n'est pas réglé. Environ deux cents personnes, appartenant aux différents collectifs, ont pu pénétrer dans l'enceinte sportive. Les sans-papiers ont précisé avoir choisi ce lieu *« car ce sont notamment des sans-papiers qui ont participé à sa construction »*. Lors de l'évacuation des lieux, les policiers ont interpellé deux personnes.

■ **FISCALITÉ : pour les contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune,** la date limite de dépôts des déclaration a été fixée au 16 juin, selon un communiqué publié mercredi par le ministère des finances. Pour les contribuables non domiciliés en France, la date a été fixée, selon les cas, au 15 juillet ou au 1er septembre. L'ISF concerne toute personne dont le patrimoine taxable est d'une valeur nette supérieure à 4,7 millions de francs.

■ **FONCTIONNAIRES : les deux cent soixante chiffreurs du ministère des affaires étrangères** sont appelés à faire une grève illimitée, à partir du 20 mai, par leurs trois syndicats représentatifs : CFDT, FO et UNSA, qui demandent de meilleures perspectives de carrières pour ce corps.

هكذا من الأصل

JUSTICE L'arrêt rendu lundi 12 mai sous la présidence de Jacques Toubon par le Tribunal des conflits dans une affaire de passagers clandestins marocains découverts à bord d'un cargo suscite de nombreuses réactions. ● LE RAPPORTEUR de ce dossier, le conseiller à la Cour de cassation Pierre Sargos, a décidé d'en démissionner. Dans une lettre adressée au premier président de la Cour de cassation, Pierre Truche, il explique que, pour mettre fin à ce qu'il appelle *« une survivance d'une forme de "justice retenue" »*, le Tribunal des conflits devrait être présidé par le président du Conseil constitutionnel. ● JACQUES TOUBON, dans une lettre adressée au *Monde*, conteste l'interprétation qui a été faite de l'arrêt tant par des syndicats de magistrats que par des associations humanitaires. Selon l'Anafé, *« Jacques Toubon a aboli l'habeas corpus en France »*.

Un arrêt du Tribunal des conflits suscite une vive controverse

Le conseiller à la Cour de cassation Pierre Sargos a démissionné de la juridiction paritaire, réclamant qu'elle soit dorénavant présidée par le président du Conseil constitutionnel. Jacques Toubon estime que l'arrêt du 12 mai concernant deux passagers clandestins a été mal compris

L'ARRÊT rendu, lundi 12 mai, sous la présidence de Jacques Toubon, par le Tribunal des conflits, qui tend à limiter les possibilités de recours des étrangers contre l'administration, suscite de vives réactions dans les milieux judiciaires et parmi les associations de défense des droits de l'homme (*Le Monde* du 14 mai). Fait sans précédent connu, le rapporteur de ce dossier, Pierre Sargos, conseiller à la Cour de cassation, a démissionné, mercredi 14 mai, du Tribunal des conflits, l'instance chargée d'arbitrer au plus haut niveau les querelles de compétence opposant les tribunaux judiciaires et administratifs.

Dans la lettre qu'il a adressée, mardi 13 mai, au garde des sceaux pour l'informer de sa démission, Pierre Sargos indique que la décision *« en matière de liberté individuelle »* du Tribunal des conflits le *« heurte en conscience »*. Le haut magistrat joint à sa lettre de démission la copie d'un courrier qu'il avait adressé quatre jours plus tôt à Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation. Dans ce document, que nous publions, il suggère la mise à l'étude d'une réforme législative visant à retirer au garde des sceaux la présidence du Tribunal des conflits pour la confier au président du Conseil constitutionnel. Actuellement, le ministre de la justice n'est appelé à présider une audience qu'en cas de partage strict des voix entre les huit autres membres du tribunal. C'est précisément cette intervention d'un « politique » qui est contestée par M. Sargos dans sa lettre.

Lundi, le garde des sceaux avait été appelé en départage dans une affaire de passagers clandestins. Lors d'une première délibération, le 13 janvier, ce dossier épineux avait strictement partagé la juridiction. Il s'agissait de juger si pouvait être qualifiée de *« voie de fait »* l'interdiction de débarquer sur le port de Honfleur opposée par la police des frontières à deux passagers clandestins marocains découverts à bord du cargo *Felix*, en août 1996, alors que la loi prévoit en pareil cas un placement dans une « zone d'attente » soumise au contrôle des juges. De cette qualification résultait la compétence de l'un ou l'autre des ordres de juridiction.

Si les tribunaux administratifs (coiffés par le conseil d'Etat) sont compétents pour trancher des litiges entre les particuliers et l'administration, seuls les juges judiciaires (tribunaux de grande instance chapeautés par la Cour de cassation) doivent statuer dès lors que l'administration s'est rendue coupable d'une « voie de fait », c'est-à-dire d'une atteinte à une liberté fondamentale commise à l'occasion d'agissements étrangers à ses pouvoirs.

Le scénario des passagers clandestins est classique : la police refuse leur débarquement pour ne pas avoir à examiner leur demande d'asile ou de séjour ; lorsqu'ils sont saisis, les juges judiciaires constatent la « voie de fait », ce qui oblige en principe les policiers à admettre les clandestins en « zone d'attente ». Dans le cas des deux Marocains de Honfleur, le ministère de l'intérieur avait contesté la réalité de la « voie de fait » et, par là-même, la compétence des juges du tribunal de grande instance. Le Tribunal des conflits a donc fini par lui donner raison lors de sa délibération présidée par le garde des sceaux.

En confirmant une interprétation restrictive de la notion de « voie de fait » dans le cas précis de passagers clandestins, la juridiction limite les voies de recours dont disposent les étrangers. *« L'enjeu réel de la "consignation à bord" peut se traduire par une privation de liberté de très longue durée, si ce n'est la mort »*, estime M. Sargos qui garde en mémoire le drame des huit clandestins africains du *MC Ruby*, jetés à la mer par l'équipage ukrainien de ce cargo. Seuls les juges judiciaires disposent, en effet, d'un pouvoir d'injonction envers l'administration dans le cadre d'une procédure d'urgence, le référé.

Or, en matière d'étrangers, l'urgence commande souvent l'efficacité. Certes, un tribunal administratif pourrait condamner l'Etat, mais plusieurs jours, voire semaines, après l'appareillage du bateau, et donc sans avoir la moindre conséquence concrète pour les intéressés ni sanctionner l'atteinte aux libertés. *« Il est urgent de corriger cette anomalie en dotant le juge administratif de moyens de procédure efficaces et rapides à la hauteur des compétences qu'on lui reconnaît »*, convient Ronny Abraham, maître des requêtes au Conseil d'Etat et auteur d'une étude sur la notion de « voie de fait ». Au ministère de la justice, on indique qu'une modification législative allant dans ce sens est actuellement à l'étude.

Pour sa part, ainsi qu'il l'explique dans une lettre qu'il a adressée au *Monde (lire ci-dessous)*, Jacques Toubon estime que l'arrêt rendu par le Tribunal des conflits a été mal compris. Il estime au contraire que cet arrêt *« pourra être interprété, à la lumière de la jurisprudence du Conseil constitutionnel depuis 1987, comme ouvrant à l'avenir de nouvelles facultés de contrôler la légalité des décisions administratives par les juridictions judiciaires »*.

Mais c'est surtout l'arbitrage – tout à fait légal – du ministre de la justice qui, en bousculant le principe de la séparation des pouvoirs, choque les milieux judiciaires, ressuscitant une ancienne controverse *(lire ci-contre)*. Ainsi, même l'Association professionnelle des magistrats (APM, proche de la majorité) reconnaît que *« c'est un exercice difficile que d'être un peu juge et partie »*. Son président, Georges Fenech, estime qu'il conviendrait de *« réfléchir à une procédure qui écarterait tout soupçon »*, par exemple la nomination du président de l'Assemblée nationale à la tête du Tribunal des conflits, voire *« la disparition des deux ordres de juridiction, une curiosité dans le paysage judiciaire européen »*.

> « C'est un exercice difficile que d'être un peu juge et partie »

Quant à Valéry Turcey, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), à laquelle appartient Pierre Sargos, il *« s'interroge sur le rôle du garde des sceaux au Tribunal des conflits »*. Un ton au-dessus, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) se dit *« consterné »*. *« Qu'un tel recul jurisprudentiel (...) ait pu être orchestré par un homme politique en dit long sur la confusion des genres qui caractérise aujourd'hui le fonctionnement de nos institutions »*, commente le SM, qui discerne *« une volonté politique de restreindre le pouvoir des magistrats de l'ordre judiciaire dans leur mission constitutionnelle de garants des libertés individuelles »*.

La démission de Pierre Sargos est en revanche diversement appréciée chez les juges administratifs. *« La présidence par le garde des sceaux est archaïque mais il est fâcheux d'attendre d'avoir été mis en minorité pour s'en offusquer »*, ironise un conseiller d'Etat, qui juge que son collègue de la Cour de cassation a *« manqué aux règles déontologiques »* en révélant sa position.

L'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé), qui est une fédération d'associations humanitaires et de syndicats, estime pour sa part que *« Jacques Toubon abolit l'habeas corpus en France »*. *« La justice se voit privée par son propre ministre du pouvoir de mettre fin aux détentions arbitraires*, ajoute-t-elle. *Le ministre de l'intérieur peut aujourd'hui se réjouir. Il va pouvoir continuer à consigner tranquillement les passagers clandestins à bord des navires. »*

Pour sa part, M[e] Simon Foreman, avocat des armateurs du *Felix*, envisage une action devant le tribunal administratif afin de faire reconnaître l'illégalité de la « consignation à bord », ainsi qu'une plainte devant la Commission européenne des droits de l'homme pour violation du droit à un *« recours effectif devant un tribunal indépendant et impartial »* reconnu en Europe en cas de violation des libertés.

Philippe Bernard

Une présence contestée et fort rare

L'existence en France de tribunaux spécifiques pour trancher les litiges nés des actes de l'administration s'explique historiquement par la méfiance du roi à l'égard des juridictions de l'Ancien Régime. Cette conception a été reprise par les révolutionnaires, qui, craignant l'obstruction des tribunaux, ont placé l'administration hors du champ de compétence des juges judiciaires et créé des juridictions administratives.

Tranchés d'abord par le roi, puis par le ministère de la justice, les conflits entre les deux ordres de juridiction sont réglés par un « tribunal des conflits » depuis une loi de 1849 reprise en 1872. Le choix de confier la présidence de ce tribunal mixte au garde des sceaux a été âprement débattu lors des débats parlementaires de l'époque. Controversée, la présence du ministre de la justice en cas de partage des voix est aussi fort rare : en cent vingt-cinq ans, le garde des sceaux n'a siégé au tribunal des conflits qu'une quinzaine de fois.

M. Sargos : « La survivance d'une forme de "justice retenue" »

Pierre Sargos, conseiller à la Cour de cassation et membre du Tribunal des conflits, a adressé, vendredi 9 mai, à Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation, président de la commission de réflexion sur la justice, la lettre suivante :



VERBATIM

Dans le cadre des travaux de la commission de réflexion sur la justice, que vous présidez, je me permets de vous soumettre une suggestion concernant le Tribunal des conflits.

Aux termes du décret du 26 octobre 1849 réglant les formes de procéder devant le Tribunal des conflits et de l'article 25 de la loi du 24 mai 1872 sur l'organisation du Conseil d'Etat, le Tribunal des conflits est présidé par le garde des sceaux et un vice-président est élu par ses huit membres. Suivant un usage constant, le vice-président, élu par alternance pour une période de trois ans parmi les conseillers à la Cour de cassation ou les conseillers d'Etat, préside les séances du Tribunal des conflits. Toutefois, en cas de partage égal des voix dans une affaire, celle-ci est renvoyée à ce qu'il est convenu d'appeler une *« séance de départage »* sous la présidence effective du garde des sceaux, ministre de la justice.

Une telle séance de départage sur une question délicate va avoir lieu le 12 mai prochain dans une affaire à mon rapport. A cette occasion – et sans bien entendu mettre en cause l'actuel garde des sceaux car mon observation est strictement objective –, la réflexion m'est venue que cette survivance d'une forme de *« justice retenue »* aboutissant à la présidence d'une juridiction par un ministre en exercice, qui peut au surplus être un ancien parlementaire ayant voté sur la loi en litige, n'est peut-être pas tout à fait compatible avec la notion, fondée sur la seule apparence, de tribunal indépendant et impartial imposé par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.

Certes, le Tribunal des conflits statue essentiellement sur la compétence, mais la détermination de celle-ci est toujours fonction du fond du litige, voire le conduit à se prononcer sur le fond même du droit comme, par exemple, en matière de voie de fait ou de déni de justice (au sens de la loi du 20 avril 1932). On peut dès lors se demander s'il ne serait pas opportun d'envisager une réforme législative tendant à confier au président du Conseil constitutionnel la présidence du Tribunal des conflits en cas de partage des voix dans une affaire.

L'appel pour une « justice indépendante » s'élargit

« NOUS SOMMES LÀ pour appliquer la loi, dire et interpréter le droit et nous ne faisons que notre travail quand nous traitons des affaires de corruption. Mais la justice ne pourra régler la question de la morale publique. Nous demandons donc instamment aux politiques de prendre leurs responsabilités. » En ouvrant, mercredi 14 mai, une réunion publique réunissant, à la Maison de l'Europe à Paris, environ deux cents magistrats et représentants associatifs et politiques, Roland Kessous, avocat général à la Cour de cassation, a tenu à préciser le sens de l'appel des 103 magistrats, lancé dans les colonnes du *Monde* du 13 mai : réinstaurer un débat sur la place de la justice dans la société et refonder la morale républicaine en demandant aux politiques de se positionner sur la question.

Initié par le groupe Hammourabi, un cercle de réflexion de magistrats dans lequel figurent nombre d'anciens responsables du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), l'« appel des 103 », ou *« appel pour le bien commun »*, a été lancé en dehors des structures syndicales, afin *de « ne pas circonscrire le débat aux seuls magistrats »*. Déjà signé par quarante autres juges et magistrats, dont Pierre Sargos, et deux cent cinquante avocats, il a reçu le soutien des cinq constitutionnalistes à l'initiative de l'appel pour « Changer la République » (*Le Monde* du 7 mai), de la Ligue de l'enseignement, de la CFDT, des Verts. Le PS, représenté par Marie-Pierre de la Gontrie, déléguée pour la justice, a pour sa part indiqué qu'il faisait *« le même diagnostic que l'appel »*.

Les participants se sont rejoints autour d'un même constat. Si la justice est *« le seul exhutoire au problème de la corruption*, selon l'expression de Philippe Robert, directeur de recherche au CNRS, *elle n'est pas capable de l'éradiquer »*. *« A l'occasion des affaires, on a découvert un véritable problème d'équilibre entre les pouvoirs publics, qui doit déboucher sur l'instauration d'une véritable fonction judiciaire »*, a-t-il affirmé. Christian Bachmann, sociologue et professeur à Paris-XIII-Villetaneuse, a renchéri en estimant que, *« si on ne remet pas la question de la morale publique au cœur du débat sur la démocratie, la justice elle-même risque de flancher »*.

Désireux de trouver un écho dans la campagne électorale, les signataires se sont donné rendez-vous le 22 mai dans les locaux de la revue *Esprit*. Ils comptent également rester *« vigilants après les élections »* et prendre position dans le débat qui devrait s'ouvrir après que la commission Truche, qui planche sur les l'indépendance du parquet et la présomption d'innocence, aura rendu ses conclusions, à la mi-juillet.

Cécile Prieur

CORRESPONDANCE

Jacques Toubon conteste avoir arbitré en défaveur des droits des étrangers

A la suite de notre article intitulé « Le Tribunal des conflits arbitre en défaveur des droits des étrangers face à l'administration » (nos éditions du 14 mai), le garde des sceaux, Jacques Toubon, nous a adressé la lettre suivante :

Devant les erreurs et le parti pris qui entachent l'article que *Le Monde* a consacré à l'arrêt rendu le 12 mai 1997 par le tribunal des conflits, je me vois contraint, en tant que président de cette juridiction, de faire usage de mon droit de réponse.

L'article présente d'abord les faits comme si j'avais moi-même « tranché » le litige en faisant usage de ma *« voix décisive »*. Or, s'il est exact que le garde des sceaux est appelé à présider cette juridiction paritaire lorsque les voix des huit juges qui la composent se sont opposées quatre à quatre, cette présence donne lieu à une nouvelle audience et à un nouveau délibéré au cours desquels l'affaire est réexaminée plus à fond. Rien n'oblige les membres du tribunal des conflits à adopter la même position et il est absurde d'affirmer que c'est la *« voix décisive »* du président qui a conduit à une décision qui est *ni plus ni moins* que celle de l'ensemble de la juridiction. Je ne puis en dire plus sans transgresser le secret du délibéré.

Ensuite, l'article présente cette décision comme un événement extraordinaire remettant en cause une situation dans laquelle le recours au juge judiciaire aurait été possible, de la part d'un étranger essayant de débarquer clandestinement à partir d'un bateau, pour aller vers une nouvelle situation, jugée scandaleuse, dans laquelle *« le comportement, même manifestement illégal de l'administration ne peut plus être sanctionné de façon efficace »*. Cette présentation est totalement erronée : la question de savoir si le comportement illégal de l'administration constitue une voie de fait ou une simple illégalité est un problème juridique classique, qui n'a rien de nouveau, et qui a donné lieu à une abondante jurisprudence. L'arrêt du 12 mai ne saurait fermer une porte qui n'était pas ouverte.

Cette question n'est d'ailleurs pas sans importance : dans le cadre de ses activités normales, il est indispensable que l'administration, et notamment la police, dispose des moyens d'agir elle-même, sans devoir demander l'autorisation d'un juge ou se voir adresser par lui des injonctions, faute de quoi aucune politique publique ne serait plus possible, notamment en matière de lutte contre l'immigration clandestine. Ces prérogatives traditionnelles de l'administration ne doivent évidemment pas être admises lorsqu'un fonctionnaire agit en dehors de toute compétence reconnue par la loi, faisant en quelque sorte un usage abusif de son titre pour violer la liberté individuelle. C'est à cela que sert la voie de fait.

Le tribunal des conflits s'est borné, dans cette affaire, à constater que l'administration disposait bien, en vertu de l'article 5 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 (qui n'est pas citée une seule fois dans l'article !), du pouvoir d'exécuter d'office la décision de refus de laisser un étranger entrer sur le territoire national, ce qu'elle a fait en l'espèce en refusant aux intéressés le droit de débarquer. Ayant fait usage d'un pouvoir dont elle disposait, elle n'a pas commis de voie de fait. Cette question est, enfin, tout à fait indépendante de la possibilité offerte aux intéressés d'intenter un recours juridictionnel contre la décision administrative. Il est regrettable que l'auteur de l'article se soit permis de nier toute valeur à ces recours, au motif qu'ils sont portés devant les tribunaux administratifs, dont le rôle considérable en matière de police des étrangers est pourtant bien connu et largement utilisé par les étrangers. L'existence de procédures d'urgence – ces tribunaux statuent en quarante-huit heures, par exemple, sur les arrêtés de reconduite à la frontière – fait que, dans ces matières, leur célérité n'a rien à envier à celles d'autres juridictions.

En outre, il est probable que l'arrêt rendu sous ma présidence *pourra être interprété*, à la lumière de la jurisprudence du Conseil constitutionnel depuis 1987, comme ouvrant à l'avenir de nouvelles facultés de contrôler la légalité des décisions administratives par les juridictions judiciaires en application de l'article 136 du code de procédure pénale dont le tribunal des conflits faisait jusque-là une interprétation restrictive. La portée de l'arrêt rendu le 12 mai serait donc exactement à l'inverse de ce que votre collaborateur expose à vos lecteurs !

En conclusion, l'auteur de l'article semble avoir voulu démontrer qu'un membre du gouvernement ne peut que désirer, en toutes circonstances, s'attaquer *aux droits des étrangers, ce qui* l'a conduit à travestir singulièrement la réalité d'une décision très technique (prise après une audience et un délibéré de plus de quatre heures) et simplement destinée à déterminer quel juge est compétent pour statuer sur le litige en cause.

Sylvie Tocqueville explique à la cour d'assises sa liaison avec Jean-Marc Deperrois

Elle estime « invraisemblable » qu'il ait empoisonné la Josacine responsable de la mort d'Emilie

Jean-Marc Deperrois a-t-il voulu, comme le soutient l'accusation, empoisonner Jean-Michel Tocqueville, le mari de Sylvie, avec laquelle il entretenait une liaison ? Mercredi 14 mai, cette dernière a témoigné devant la cour d'assises de Seine-Maritime. *« J'avais des sentiments profonds pour lui »*, a-t-elle expliqué, avant d'ajouter : *« C'est invraisemblable de penser que ce peut être Jean-Marc Deperrois. »*

ROUEN
de notre envoyé spécial

Il y a, d'abord, ce profond sentiment de culpabilité qui éclate en sanglots. *« Je me sens responsable de la mort d'Emilie. Elle est allée dans la cuisine. En prenant la Josacine, elle a dit : "C'est pas bon." Et elle s'est rincé la bouche. Puis elle a dit : "Maman ne l'a pas fait comme d'habitude". »* Aux assises de Seine-maritime, mercredi 14 mai, Sylvie Tocqueville, quarante et un ans, revit le drame du 11 juin 1994, qui ôta la vie à l'enfant sage qu'un soir on lui avait confiée.

PROCÈS

« Mon mari a aidé Emilie à s'habiller », poursuit la petite femme en noir. A Gruchet-le Valasse, ce jour-là, l'air était à la fête médiévale. Il était 20 heures. Emilie Tanay, neuf ans, était arrivée d'un village voisin, vers 15 h 30, pour goûter les festivités chez l'un de ses camarades de classe, Jérôme Tocqueville. Emilie s'était déguisée en bouffon. L'enfant souffrait d'une bronchite et sa mère, Corine, avait déposé un flacon de Josacine sur la table de la salle à manger, qui jouxte la salle du conseil municipal de Gruchet, où Sylvie Tocqueville est secrétaire de mairie.

A 20 heures, Emilie ingérait une cuillère de son antibiotique. *« Puis elle m'a aidé à mettre les crochets à ma robe... Elle sautillait... Elle s'est écroulée dans le garage. Mon mari croyait qu'elle faisait la folle. On lui a dit : "Lève-toi, Emilie, tu vas salir ton costume !" Mais elle ne bougeait plus. J'ai crié : "Emilie, réveille-toi ! Réveille-toi !" »* A 22 h 30, Emilie décédait.

Alors est à nouveau évoquée dans la salle d'audience, entre 19 heures et minuit et à l'issue d'une journée marathon qui avait débuté à 9 h 30, la chronologie que, depuis près de deux semaines, dissèque la cour d'assises, présidée par Jean Reynaud. Le 13 juin, les médecins ont soupçonné la présence de soude dans la Josacine. L'après-midi, Corine Tanay et Sylvie Tocqueville ont rencontré un médecin de Bolbec, le docteur Vue. Mais Mme Tocqueville dit ne plus se rappeler la teneur de la conversation. Le 15, les enquêteurs ont eu confirmation d'un empoisonnement au cyanure de sodium. Le 16, les journaux télévisés ont annoncé la suspension de la fabrication de la Josacine. Les 17 et 18, les gendarmes de la section de recherche de Rouen ont procédé aux premières gardes à vue, dont celle des Tocqueville. *« Les gendarmes nous ont dit : "Votre vie privée, on n'en a rien à foutre." Alors, j'ai dit que j'avais eu une aventure avec Jean-Marc Deperrois, début mars. Mon mari était au courant »*, raconte Sylvie Tocqueville.

Au cœur du crime passionnel que suggère l'accusation, la cour d'assises plonge dans les méandres amoureux qui auraient débouché sur la tragique méprise : Jean-Marc Deperrois cherchant à se débarrasser de Jean-Michel Tocqueville, malade, pour refaire sa vie avec l'épouse de ce dernier, Sylvie, aurait, par mégarde, empoisonné le flacon de Josacine destiné à Emilie. MM. Tocqueville et Deperrois sont des amis d'enfance. Leurs couples respectifs ont connu des hauts et des bas. En 1992, un repas hors pays cauchois rapproche un soir les lèvres et les cœurs de Sylvie Tocqueville et Jean-Marc Deperrois. Ce sont des chocolats offerts en 1993, une bouteille de parfum. Le président hésite à poser la question : *« Vous voulez me faire dire que je l'aimais ?*, dit le témoin. *J'avais des sentiments profonds pour lui. »*

De la part d'ombre inhérente à toute liaison clandestine jaillit un fait : *« Nous avons eu une relation sexuelle, dans la nuit du 7 au 8 mars 1994. La seule que nous ayons eue. Nous l'avons regretté tous les deux. Nous avions la volonté de ne pas faire de mal dans notre famille. Jean-Marc ne l'a pas dit à sa femme. Moi, je l'ai dit à mon mari, qui a téléphoné à Jean-Marc pour s'expliquer avec lui. Après, j'ai décidé de rester avec le père de mes enfants. Jean-Marc m'a demandé pardon. » « L'accusé vous a-t-il dit une fois qu'il souhaitait refaire sa vie avec vous ? »*, ose tout de même le président. Sylvie Tocqueville hésite, concède un *« peut-être »* après réflexion, mais ajoute avec douceur : *« J'ai le sentiment qu'il était attaché à moi. Il aurait bien aimé continuer notre relation adultère. Mais il m'a toujours dit : "C'est toi qui décides". »*

> « Vous voulez me faire dire que je l'aimais ? J'avais des sentiments profonds pour lui »

L'accusation se perd dans de rares questions posées par l'avocat général Marc Gaubert. Il s'avère que Jean-Michel Tocqueville ne semble pas avoir été plus particulièrement malade au moment des faits qu'à d'autres périodes de sa vie, pour le moins rythmée par les visites chez les médecins et l'usage de médicaments. Ensuite, marquée par une *« haine »* déclarée d'entrée, la déposition de Jean-Michel Tocqueville, cible présumée, n'a fait mention d'aucune pression sur sa personne postérieurement au mois de mars 1994, encore moins de menaces. *« Deperrois m'a demandé de quitter ma femme pour que je la laisse réfléchir »*, dit-il seulement. Or, en avril, deux mois avant les faits examinés par la cour d'assises, Jean-Marc Deperrois demandait à son épouse, absente depuis janvier, de revenir au foyer conjugal.

« Et les baisers ? », demande Me Laurent de Caumes, faisant allusion à une série de gestes tendres postérieurs au 8 mars. *« C'est exact,* lui répond Sylvie Tocqueville. *Nous nous sommes embrassés. Il y a eu des caresses, deux ou trois fois. C'est une erreur. On ne souffle pas sur les sentiments comme on éteint une chandelle. »* Jean-Marc Deperrois avait dit de sa relation avec la secrétaire de mairie de Gruchet qu'elle était *« en voie d'extinction »*.

Pour parer à la fatigue du témoin, l'huissier a avancé un large fauteuil devant la barre. Sylvie Tocqueville raconte. *« Lorsque j'ai vu M. Deperrois en garde à vue, le 27 juillet 1994, je me suis demandé ce qui se passait*, explique-t-elle. *Je ne pouvais pas croire une chose aussi affreuse. Ça me paraissait invraisemblable. Le capitaine Martinez* [chef d'enquête] *me forçait à dire que Jean-Marc m'avait demandé de divorcer, alors qu'il m'avait toujours laissé décider (...). Et puis, il y a eu les témoignages de nos voisins, qui affirmaient avoir vu Jean-Marc sortir de chez moi en mai. J'étais complètement abattue (...). Je me suis dit qu'ils étaient en train de fabriquer un coupable. »*

L'examen de son emploi du temps le jour du drame a montré que Jean-Marc Deperrois avait pris un café avec ses voisins et amis vers 13 h 30 et qu'il était à nouveau devant chez eux vers 17 heures afin de partir au bord de la mer. *« Il était détendu, il plaisantait »*, ont dit les témoins. Entre-temps, de 14 h 30 à 15 h 20, l'élu de Gruchet s'est déplacé dans une cité pour régler un problème de permis de construire. Puis, sans que cela ait pu être vérifié, au stade de la commune, avant de se rendre à la mairie. Sur la table de la salle à manger des Tocqueville, le flacon de Josacine est resté sans surveillance, porte-fenêtre ouverte, de 16 h 30-16 h 45 à 17 h 45. C'est donc, selon l'accusation, entre 16 h 30-16 h 45 et 17 heures, ce jour de fête au village, que Jean-Marc Deperrois aurait commis *« un acte fou »*.

« C'est invraisemblable », répète Sylvie Tocqueville, qui relate des anecdotes selon lesquelles M. Deperrois s'occupait de ses enfants malades. *« Il ne savait pas qu'Emilie venait chez moi. Or, en empoisonnant la Josacine, on aurait pu tuer l'un de mes deux enfants. Cet acte-là est monstrueux. C'est invraisemblable de penser que ce peut être Jean-Marc Deperrois. »*

Jean-Michel Dumay

Deux morts mystérieuses pèsent sur le procès du rachat de la tour BP

POUR LA JUSTICE, l'affaire de la tour BP n'est qu'un dossier financier. Un de plus, qui ne se distingue d'ailleurs guère par l'importance des détournements, car les sommes litigieuses ne dépassent pas 12 millions de francs. Depuis le mercredi 14 mai, la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris juge seize personnes, qui doivent principalement répondre de délits en rapport avec les qualifications de corruption, d'abus de bien sociaux et de faux en écriture.

Dans le flot des « affaires », celle de la tour BP apparaît presque comme ordinaire. Pourtant sont apparus de façon dramatiquement fugace certains éléments inquiétants qu'il est plus courant de rencontrer dans les romans noirs que dans un dossier économique.

Ainsi, parmi les chemises blanches de la haute finance, on trouve un insolite gardien de la paix, Daniel Voiry, dont le grade de brigadier ne suffit pas à justifier ni les millions de francs qu'il brassait, ni l'importance de ses relations dans la hiérarchie policière. Il est également difficile d'admettre que ce fonctionnaire a mis fin à ses jours en se tirant une balle dans le cœur, uniquement pour ne pas avouer à ses collègues qu'il faisait des fausses factures. Enfin, le même insupportable désespoir semble avoir frappé un agent d'assurance soupçonné de détournement. En apprenant qu'il était convoqué par la police, il se serait pendu, tout en se tirant une balle dans la tête.

Cet étonnant suicide, constaté le 29 mars 1990, constitue le point de départ d'une affaire complexe, dont seul le volet financier a pu être examiné. Au-delà de certaines raisons peu avouables qui ont parfois été avancées, il faut bien reconnaître que la mise en cause, provisoire mais spectaculaire, de Christian Pellerin, légendaire promoteur du quartier d'affaires de la Défense, a sans doute écrasé les aspects plus sordides de ce dossier.

Parmi les pièces comptables de l'agent d'assurance, figurait un document faisant apparaître l'encaissement d'un chèque de 2,5 millions de francs, dont le montant a été immédiatement retiré du compte par un retrait en espèces. Ce chèque avait été émis par Eurocem, une entreprise spécialisée dans la commercialisation de cadeaux d'affaire, gérée, en fait, par le brigadier Daniel Voiry, homme d'affaires *« accessoirement policier »*, selon la formule de la présidente Claude Noquet.

UNE SOCIÉTÉ « TAXI »

L'enquête a révélé que le fonctionnaire avait utilisé l'entreprise créée au nom de son épouse pour en faire une société « taxi ». Son activité essentielle consistait à réaliser des fausses factures, se les faire payer, puis rétrocéder l'argent en espèces tout en conservant un pourcentage de 25 %. Ce procédé est indispensable quand il s'agit de verser discrètement des commissions, et c'est ainsi que Daniel Voiry comptait parmi ses « clients » les acheteurs de la tour BP.

En 1988, la tour de la Bristish Petroleum à la Défense était acheté 530 millions de francs par la SNC Paul Doumer. Cette entreprise, créée pour l'occasion, comportait deux partenaires principaux : Lucia, dirigée par le promoteur Christian Pellerin (qui a bénéficié d'un non-lieu) et par Alain Aubert, et la société Promotion Ingénierie Immobilier (PII) dirigée par Christian Schwartz. Dans l'embrouillamini des commissions versées par les acheteurs pour obtenir le marché à des « informateurs », des « intermédiaires » et même à un cadre britannique de la BP, il apparaît que sur un total de 12 millions de francs, près de la moitié de cette somme ne peut être précisément affectée.

Qui a reçu ces 6 millions ? Il est peu probable que l'audience, qui se poursuivra jusqu'au début du mois de juin, fasse apparaître ce que six années d'instruction n'ont pas permis d'établir. Les débats, s'ils ont souvent les allures d'un colloque d'expert-comptables, offrent cependant quelques aspects pittoresques.

On apprend ainsi que le brigadier Voiry était un policier puissant et généreux. Il faisait sauter les contraventions pour excès de vitesse. Il distribuait de précieux coupe-files à de riches hommes d'affaires tout heureux de posséder une carte à en-tête de la préfecture de police. Plus tard, il a, contre des chèques, donné de l'argent liquide dans des sacs en plastique à ces financiers biens élevés qui ne recomptaient pas les billets. Mais ce policier pouvait aussi refuser de rétrocéder de très grosses sommes, en menaçant, *« si on l'embêtait »*, de tout raconter à la brigade financière.

Maurice Peyrot

Un autre volet toujours à l'instruction

Une autre information judiciaire concernant le dossier de la tour BP est toujours en cours au tribunal de grande instance de Paris. Egalement confiée au juge Jean-Pierre Zanoto, cette instruction, débutée à la fin 1995, porte sur l'examen de mouvements de fonds suspects effectués après la revente de l'immeuble BP, par une des société du groupe de Christian Pellerin à la banque Indosuez, en 1990, cession réalisée avec une plus-value de 450 millions de francs.

Le magistrat avait obtenu la dissociation de cette nouvelle enquête afin de ne pas retarder la clôture du dossier principal. Les investigations n'ont, à ce jour, pas permis de mettre en évidence les éventuels bénéficiaires de ces détournements de fonds. La structure même de la société à l'origine de la vente de l'immeuble, la SNC Paul Doumer (une société en nom collectif) constitue un obstacle à l'identification des malversations.

هكذا من الإهمال

Une peine d'un an de prison ferme requise en appel contre l'ancien maire de Nîmes

NÎMES
de notre correspondant

L'avocat général a demandé, mercredi 14 mai, à la cour d'appel de Nîmes de confirmer la condamnation prononcée en première instance à l'encontre de Jean Bousquet. L'ancien député et maire (UDF-Radical) de Nîmes de 1983 à 1995 avait été condamné le 6 décembre 1996 par le tribunal correctionnel à une peine de deux ans de prison, dont un an ferme, et cinq ans d'inéligibilité. Poursuivi pour ingérence, le PDG de Cacharel, âgé de soixante-quatre ans, avait en outre été condamné à verser 1 million de francs d'amende et de dommages et intérêts. Soit à peu de chose près la somme qu'on lui reproche d'avoir détournée entre 1991 et 1994, en ayant fait payer à la ville le gardiennage de son domaine de 150 hectares situé aux environs de Nîmes.

Devant la cour d'appel, Jean Bousquet a justifié une nouvelle fois le gardiennage de sa propriété par les menaces pesant sur sa personne, lors d'un conflit local très dur avec les éboueurs de la ville. L'avocat général a rappelé les témoignages de ces vigiles déclarant *« ne jamais avoir eu l'impression de protéger la personne du maire »*, alors qu'ils nourrissaient les chats ou s'occupaient de la piscine de M. Bousquet.

Concernant les faux intitulés des factures réalisées pour payer ce gardiennage, Jean Bousquet a déclaré ne pas comprendre cette *« erreur »*. Mais ses principaux collaborateurs à la mairie ont refusé d'endosser la responsabilité de la décision, qui semble avoir échappé à tous les rouages municipaux.

Richard Benguigui

L'enseignement supérieur catholique demande une aide publique accrue

Un nouveau cadre législatif est également souhaité

Dans un Livre blanc rédigé en commun par cinq instituts et vingt-six écoles, les responsables de l'enseignement supérieur privé catholique demandent à l'Etat l'augmentation de l'aide financière qu'ils perçoivent *(plus de 7 200 francs par an et par élève en 1995)*, et la révision d'un statut qui relève d'un loi de 1895.

A SON TOUR, l'enseignement supérieur privé catholique donne de la voix pour faire reconnaître sa *« spécificité »* dans le paysage universitaire français. Dans un Livre blanc signé conjointement par les cinq Instituts catholiques et les vingt-six écoles d'ingénieurs et de commerce, il demande à l'Etat une révision de son statut et de ses moyens de financement.

Cette démarche intervient dans une période sensible, à la fois durant la période électorale et pendant la mise en œuvre de la réforme de l'université à laquelle les facultés catholiques n'ont pas été associées. Comme le souligne le Père Patrick Valdrini, directeur de l'Institut catholique de Paris : *« Nous participons pleinement à la mission de service public de l'enseignement supérieur. Mais nous nous heurtons à une série d'obstacles qui gênent l'exercice de la liberté d'enseignement. »*

Le premier tient à la nature même des conditions d'exercice et de la délivrance des diplômes. Les universités catholiques doivent en effet passer des conventions avec des établissements publics pour obtenir la reconnaissance de leur formation.

Ce cadre, établi dans des conditions *« floues »*, ne satisfait plus les enseignants de la *« Catho »*. Selon eux, il ne laisse que peu de marge à *« l'exercice de l'autonomie »*. En outre, les conditions varient d'un établissement à l'autre. Certaines universités publiques demandent aux étudiants une double inscription. D'autres imposent des « maquettes » d'enseignement strictes.

Les dirigeants de l'enseignement supérieur catholique considèrent en outre que le statut associatif n'est plus adapté à la gestion de leurs établissements. Pour preuve, ils évoquent leurs difficultés actuelles avec l'administration fiscale qui assimile la recherche à des activités lucratives. Ils estiment surtout que le cadre législatif actuel, relevant de la loi de 1895 – appliqué par ailleurs à tous les établissements privés du secteur marchand –, doit être revu dans un cadre plus souple, proche des autres universités européennes.

Mais c'est surtout une révision du régime financier des aides que l'enseignement catholique revendique auprès de l'Etat. Jusqu'à présent, chaque établissement reçoit une subvention globale votée d'année en année par le parlement. Elle correspond à une dotation d'environ 7 000 francs par élève, alors que le coût de revient par étudiant s'échelonne entre 20 000 dans les facutés et 60 000 francs dans les écoles d'ingénieurs. Parallèlement, les recettes de la taxe d'apprentissage ont subi une chute de 38 % en sept ans.

« PAS DE SÉGRÉGATION »

« Nous nous refusons à pratiquer une politique de ségrégation par l'argent en relevant les droits d'inscription », relève Patrick Valdrini, qui constate une augmention des demandes de bourses et des dérogations. Lors d'une conférence de presse de présentation du Livre blanc, le président de l'université catholique de Lille estimait à 20 000 francs – le tiers du coût de la formation des étudiants – l'augmentation de la subvention de l'Etat.

L'ensemble de ces revendications n'a, pour l'instant, pas donné lieu à un examen particulier du côté du ministère. En 1993, entre les deux tours du scrutin des législatives, François Fillon, alors ministre de l'enseignement supérieur du gouvernement Balladur, avait publié les textes de création d'un conseil national de l'enseignement privé. Depuis, son successeur, François Bayrou, ne l'a jamais réuni.

Michel Delberghe

Cinq instituts et vingt-six écoles

Avec environ 50 000 étudiants, soit 2 % de l'effectif national, l'enseignement supérieur privé catholique comprend les cinq Instituts d'Angers, Lille, Lyon, Paris et Toulouse, regroupés dans l'Union des établissements d'enseignement catholique (Udesca), ainsi que vingt-six écoles de commerce, d'ingénieurs, d'agronomie et des « prépas » réunies dans la Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs et cadres (Fesic).

Depuis quelques années, les effectifs ont légèrement augmenté. Ceux des facultés catholiques sont passés de 31 700 étudiants en 1991, à 33 700 en 1995, tandis que ceux des écoles ont connu une croissance d'environ 30 %. La subvention de l'Etat s'élevait à 6 881 francs par élève en 1990. Après une diminution à 6 167 francs en 1992, elle se montait à 7 228 francs en 1995.

Deux ex-gendarmes de l'Elysée perdent leur procès contre « Le Monde »

DEUX anciens gendarmes proches de l'ex-cellule de l'Elysée, Alain Le Caro et Robert Montoya, qui avaient engagé une procédure contre *Le Monde* pour *« préjudice subi »* après la publication dans nos colonnes, le 8 janvier, d'un article consacré au recrutement de mercenaires au Zaïre, ont été déboutés par la 1re chambre civile du tribunal de Paris, mercredi 14 mai. Le jugement indique qu'aucun élément ne permet de démontrer la réalité de ce préjudice et de la faute commise.

Etablis en Afrique francophone après avoir quitté la gendarmerie en 1986 et 1994, MM. Montoya et Le Caro se sont reconvertis dans le conseil aux chefs d'Etat, le commerce d'équipements et de transmissions, ainsi que la sécurité aérienne. Ils estimaient que l'article constituait une grave atteinte à leur image commerciale. Le tribunal a jugé que la seule production de cet article ne constituait pas une preuve suffisante.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : un déclenchement intempestif des sirènes d'alarme** s'est produit, mercredi 14 mai vers 10 heures, dans la capitale. Cette alerte générale – cinq longs coups de sirène ont pu inquiéter les Parisiens – n'était dû à aucune menace particulière, mais à un problème technique dans un central de France Télécom. Il semble que ce soit en procédant à des travaux relatifs au standard téléphonique de la préfecture de police de Paris, qui avait connu des difficultés quelques jours plus tôt, que l'alarme a été déclenchée.

■ **CORSE : l'avocate nationaliste Marie-Hélène Mattei est visée par une demande** de suspension provisoire de l'Ordre des avocats de Haute-Corse, déposée par le procureur général de Bastia en raison de la *« gravité des charges »* judiciaires pesant contre elle. Mise en examen le 18 décembre dans un dossier d'extorsion de fonds en Corse-du-Sud, Me Mattei a été libérée le 20 mars, mais reste soumise à un contrôle judiciaire qui lui interdit de quitter Paris. Mardi 13 mai, le conseil de l'Ordre a reporté sa décision au mois de juin, considérant que *« l'absence de Me Mattei n'a pas permis de respecter le principe du débat contradictoire »*.

■ **UNIVERSITÉ : la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur** *« condamne fermement la réforme pédagogique mise en œuvre par le ministre de l'éducation. »* Après avoir attendu la publication des arrêtés correspondants pour se prononcer, elle considère que *« la philosophie de cette réforme est celle des réformes Jospin-Lang, qu'elle a combattue, aggravée de dispositions démagogiques (...). La mise en œuvre précipitée dès le mois de septembre risque de créer une situation de troubles propice à toutes les agitations. »* Lors de la réunion du CNESER, le 9 avril, la fédération n'avait pas pris part au vote en l'absence de son représentant.

■ **JUSTICE : un ancien gendarme du GIGN a reconnu avoir participé au transport des archives de Christian Prouteau** (l'ancien chef de la cellule antiterroriste de l'Elysée) qui avaient été retrouvées le 19 février dans un garage des Yvelines. Le militaire, aujourd'hui retraité, avait été placé en garde à vue, sans être mis en examen. Il a admis avoir participé au déménagement des archives, mais sans en connaître le contenu.

■ **CATHOLICISME : le conseil permanent de l'épiscopat a protesté**, mercredi 14 mai, contre les violences exercées, dimanche 11 mai au Chamblac (Eure), par des intégristes lefebvristes, qui se sont *« emparés »* de l'église et en ont *« chassé »* les fidèles. *« Il revient à l'évêque, et à lui seul, de nommer le curé qui a la charge d'une paroisse »*, souligne ce texte. Les lefebvristes rejettent la nomination d'un curé par Mgr Jacques David, évêque d'Evreux, pour succéder à un prêtre de leur sensibilité récemment décédé.

CARNET

DISPARITION

Nguyên Khac Viên

Un intellectuel communiste vietnamien

ANCIEN INTERNE des hôpitaux de Paris et éditeur de plusieurs revues officielles vietnamiennes, Nguyên Khac Viên est mort samedi 10 mai à Hanoï, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Né à Ha-Tinh (Viêtnam septentrional), Viên s'est rendu en France en 1936 pour y poursuivre des études de médecine. Victime d'une tuberculose, il passe les années 40 à se soigner dans le sud de la France avant de s'installer à Paris en 1950, où il joue un rôle actif au sein du mouvement nationaliste vietnamien et adhère au PCF, selon une biographie publiée mercredi 14 mai par le *Nhân Dân*, quotidien du PC vietnamien. Expulsé de France en 1963, il s'installe à Hanoï, où il dirige *Etudes vietnamiennes* et *Le Courrier du Viêtnam*, des publications officielles francophones.

En 1981, il adresse une lettre au président de l'Assemblée nationale pour réclamer des réformes, ce qui explique sans doute pourquoi il prend, deux années plus tard, sa retraite à Hô-Chi-Minh-Ville. Il se manifeste une dernière fois en 1991 dans une pétition réclamant non la fin du système de parti unique, mais des réformes politiques, notamment *« les libertés de presse, de pensée et d'association »*, ce qui lui vaut d'être mis à l'index, sans pour autant être expulsé du PC.

En 1992, l'Académie française lui décerne le Grand Prix de la francophonie, ce qui suscite, en France, une controverse en raison de son passé de propagandiste communiste. Nguyên Khac Viên, qui a été récemment réhabilité par le PC vietnamien, est notamment le coauteur d'une anthologie classique de la littérature vietnamienne dont l'édition de 1991, révisée et élargie à des auteurs peu appréciés des communistes, a été publiée en 1996 par les éditions Philippe Picquier sous le titre *Mille ans de littérature vietnamienne*.

Jean-Claude Pomonti

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie BOBULESCO,
Etienne ROCHARD,
Isabelle ROSSELIN
et
Michel ROCHARD

sont heureux de faire part de la naissance de

Lucie Catherine Joëlle ROCHARD,

le 6 mai 1997.

Mariages

Thibaut DURET,
Marion LAUTRETTE,
Thibault BOITIER,
leurs familles et leurs amis,
ont la joie d'annoncer le mariage de leur marraine,

Corinne LAUTRETTE,
avec
Jérôme VIDAL,

à Albi, le samedi 17 mai 1997.

Décès

– Janine Chardin,
sa sœur,
a la grande tristesse de faire part du rappel à *Dieu* de

Gilles CHARDIN,

survenu le 13 mai 1997, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Gustave-Charpentier,
75017 Paris.

– M. et Mme Michel Lacoude
et leurs enfants,
Les familles Gaucher, Orsega, Faurand, *Ceysson et Vallet,*
ont la tristesse de faire part du décès de

Arlette GAUCHER,
attachée d'administration et de recherche à l'université de Saint-Etienne,

survenu le 13 mai 1997, à Saint-Etienne.

Les obsèques auront lieu le 16 mai, à *11 heures, en l'église de Roche-la-*Molière (Loire).

12, rue de Bucarest,
75008 Paris.

– *Les familles Baccialone, Gandon,* Jammes, Gachet et Gillard
ont le chagrin *de faire part de la mort de*

Raymonde GANDON,

et demandent à ceux qui l'ont aimée de l'associer dans leur souvenir à son mari,

Pierre GANDON,

et à sa petite-fille,

Laurence BACCIALONE,

12 mai 1997.

4, rue Furstenberg,
75006 Paris.
19, quai du Baraban,
45250 Briare.

– Le professeur Henri Mouray, président de l'université François-Rabelais,

Le professeur Jean-Claude Rolland, doyen de la faculté de médecine de Tours,

Le professeur André Gouazé, doyen honoraire de la faculté de médecine de Tours,

M. *Michel Moujan, directeur général* du centre hospitalier universitaire de Tours,

Le professeur Jacques Lansac, président de la commission médicale d'établissement,

Les personnels,
Les étudiants,
Ainsi que tous les membres de la communauté hospitalo-universitaire,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. le professeur Jacques LAFFONT,
professeur des universités d'anatomie,
ancien chef de service
de neuroradiologie au CHU de Tours,

survenu le mardi 13 mai 1997.

– Verdun.

Mme François Mangel
fait part du décès accidentel de son époux.

M. François MANGEL,
avocat honoraire
au barreau de la Meuse,
ancien bâtonnier de l'ordre,

survenu à Verdun, le 13 mai 1997.

3, rue des Cumières,
55100 Verdun.

– Gérard et Annie Maggioli,
Monique et Philippe Brillat,
Yves et Colette Maggioli,
Philippe et Claudine Maggioli,
Anne et Michel Bodiguel,
Dominique et Sylvie Maggioli,
Brigitte et Bernard Besson,
ses enfants,
Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Elisabeth MAGGIOLI,
née SYSTERMANS,

le 13 mai 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le vendredi 16 mai, à 11 heures, en la* chapelle de la Compassion à Chaumont-en-Vexin, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Germain-la-Poterie, dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Armengaud,
92210 Saint-Cloud.

– Paris. Vanves. Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. *Chamalières.*

Mme François Paul, née Thérèse Denuntes,
sa femme,
Myriam et Gaetan Prouvost,
Sébastien et Gaëlle,
Etienne et Sophie Paul,
Nicolas et Grégoire,
Denis et Isabelle Paul,
Béatrice, Agnès, Blandine, Catherine,
François-Liguori, Jean-Baptiste,
Renaud et Bénédicte Paul,
Caroline, Baptiste, Manon, Rémy,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

François PAUL,
(X 38),

rappelé à Dieu, le 8 mai 1997, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Coublevie, le vendredi 16 mai, à 15 heures, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation au cimetière de Coublevie.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– *M. et Mme Georges Prieur,*
ses parents,
Roland,
Béatrice,
Angélique,
Eve,
Et Georges,
ses frères et ses sœurs,
Guy,
son beau-frère,
Nathalie,
sa belle-sœur,
Cécile,
sa femme,
Diane et Alice,
ses filles,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Richard PRIEUR,

survenu accidentellement, l'arrachant aux siens, le 28 avril 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Cécile Zervudacki
et ses enfants,
Catherine et Bernard Debilly
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Lucienne ZERVUDACKI,
née CORDERO,

survenu le 13 mai 1997.

Les obsèques auront lieu vendredi *16 mai, à 14 h 45, en l'église Saint-Nom-*de-Jésus, à Lyon-VIe.

15, rue du Château-d'Eau,
75010 Paris.
138, rue Vauban,
69006 Lyon.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de

Michael KEUL,

son épouse
tient à leur exprimer, ici, ses plus vifs remerciements.

Anniversaires de décès

– *Il y a quatre ans, le 15 mai 1993,* disparaissait

Gina ALESSANDRI

Ses fils,
François, Philippe, Dominique
et Patrick Bott,
Et sa famille,
demandent une pensée à tous ceux qui l'ont aimée et connue.

Michel COTTÉ

nous a quittés, il y a neuf ans,
le 16 mai 1988.

Conférences

Centre de Recherche
sur les Juifs du Maroc (CRJM)
189, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

Cycle de conférences 1997

Conférence de Robert Assaraf,
président du CRJM-International,

sur Hassan II, le processus de paix : essai d'une chronologie depuis 1975.

Cette conférence a lieu le 20 mai à 19 heures, dans les salons de la SPI, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

Prière de confirmer votre présence, au tél. : 01-45-49-61-40, ou fax : 01-45-48-34-83.

– Mercredi 21 mai à 20 h 30.
Conférence-débat.
Face aux évévements, de Paris à Jérusalem.
Les Juifs laïques s'expriment
CJL, G. Crémieux, AJHL, Amiratz, AEJL,
avec Alain Finkielkraut, Daniel Jacoby, Jacques Derogy, Richard Marienstras, *Pierre Pachet.*
Mairie du 3e arrondissement, Paris, 2, rue Eugène-Spuller.

CARNET DU MONDE
Téléphone :
01-42-17-29-94 01-42-17-38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36

SOLIDARITÉ Le Comité des régions de l'UE tient un sommet les 15 et 16 mai à Amsterdam. Il s'agit de formuler des propositions pour renforcer le rôle des régions dans la nouvelle forme institutionnelle que devrait prendre l'Europe à la fin de la conférence intergouvernementale prévue à la mi-juin. Jacques Santer, président de la Commission de Bruxelles, y participe. ● LA COMMISSION doit présenter à la mi-juillet son projet de réforme des fonds structurels à partir de l'an 2000. ● L'ANCIENNE DIRIGEANTE SYNDICALE allemande Monika Wulf-Mathies, aujourd'hui responsable à la Commission des fonds structurels (qui représentent un tiers du budget communautaire), prône une politique régionale européenne axée sur la création d'emplois, notamment en aidant les PME. ● EN ARIÈGE, LES FONDS STRUCTURELS participent à la préservation de l'espace rural.

L'aide européenne vers les régions au secours de la cohésion sociale

Cet apport de l'union est souvent méconnu : les fonds structurels – plus de 1 000 milliards de francs de 1994 à 1999 – sont consacrés à la réduction des disparités régionales. Bruxelles veut maintenant réorienter ces subsides pour renforcer leur rôle dans la lutte contre le chômage

BRUXELLES,
de notre envoyé spécial

Au nom de la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne, les fonds structurels ont été doublés par deux fois : en 1989, pour permettre aux régions en retard de développement ou en déclin de faire face aux contraintes du marché intérieur ; en 1994, pour les aider à se préparer à la monnaie unique prévue par le traité de Maastricht. De sorte que ces crédits sont devenus une véritable manne pour les quelque deux cents régions de l'Union : 1 110 milliards de francs de subventions pour la période 1994-1999, dont 99 miliards pour la France.

Gérer une enveloppe financière de cette importance, qui a gonflé dans de telles proportions aussi rapidement, ne va pas sans difficulté. La perspective d'un nouvel élargissement conforte les responsables de Bruxelles dans leur volonté d'ajuster, voire de réformer en profondeur, un dispositif devenu trop complexe, peu transparent et passablement bureaucratique.

Aujourd'hui, aux intruments traditionnels – Fonds européen de développement régional (Feder), Fonds social européen (FSE), fonds agricole, se sont ajoutés le Fonds de cohésion pour les pays les moins riches et une quinzaine d'opérations particulières : de la coopération transfrontalière au soutien du processus de paix en Irlande du Nord, en passant par l'amélioration de la compétitivité internationale des PME. Cette superposition fait qu'une même zone bénéficie souvent de cinq ou six aides différentes. Laurent Van Depoele, directeur chargé du développement rural, est catégorique : *« Il faut mettre fin à cet enchevêtrement en établissant un seul programme par région. »*

Outre une réorganisation des services de la Commission de Bruxelles, cette simplification suppose une coopération accrue des gouvernements nationaux, qui n'est pas évidente en raison des procédures en vigueur. Il appartient aux collectivités locales (en France le plus souvent sous la houlette des services préfectoraux) d'établir un programme indicatif soumis à l'exécutif communautaire, après avoir transité par les capitales respectives. En règle générale, ce programme est accepté, moyennant des modifications touchant en moyenne 10 % de l'ensemble des projets. Les corrections les plus importantes portent, le plus souvent, sur la réalisation d'infrastructures, que les élus locaux ont tendance à privilégier – *« parce qu'elles se voient et s'inaugurent »*, constate Jean-Jacques Guth, responsable du Feder pour les interventions dans l'Hexagone.

En d'autres termes, la conception relève essentiellement de l'Etat qui veut d'autant plus garder la main qu'il apporte, avec les collectivités locales, la première moitié du montant de l'investissement. Même si la contribution « additionnelle » de l'Europe atteint 50 % et parfois plus (jusqu'à 85 % dans certain cas pour les régions les plus pauvres). Cette frustration apparaît en filigrane dans les propos des responsables communautaires. Pour Eneko Landaburu, directeur général du Feder, *« globalement, la situation n'est pas satisfaisante »*. Et le patron du fonds régional d'expliquer que la Commission doit concilier deux missions inconciliables : elle est responsable de l'utilisation et de la destination des crédits européens et elle doit déléguer, au nom du fameux principe de « subsidiarité», la gestion de ses propres fonds aux Etats membres.

CLARIFIER LES RÈGLES DU JEU

Or la Cour des comptes de Luxembourg contrôle principalement l'exécutif communautaire et, surtout, le Parlement de Strasbourg est particulièrement attentif à la conduite de la politique régionale. Pas moins de 2 000 questions ont été adressées par le Parlement à Bruxelles l'année dernière. Dans ces conditions, les autorités communautaires – soucieuses de ne pas être accusées de laxisme, – ont tendance à aller voir de plus près, jusqu'à se montrer parfois tatillonnes. Au grand dam des élus locaux ou des fonctionnaires nationaux, qui ne se privent pas toujours de dénoncer les procédés bureaucratiques de Bruxelles. Au total, il est difficile pour la Commission d'apprécier de manière précise l'utilisation des crédits dont elle est responsable, même si Jean-Charles Leygues, directeur chargé de la conception des politiques régionales, estime que son institution est en mesure de connaître *« la réalité du cofinancement dans sa globalité »*.

Il n'empêche : la nécessité de clarifier les règles du jeu est une évidence pour tous les responsables communautaires. Visiblement, la réflexion est déjà très avancée ; ne serait-ce que pour anticiper l'adhésion de la Hongrie et de la Pologne, ou bien encore de la Roumanie et de la Bulgarie, pays qui voient dans les fonds structurels un outil indispensable à la correction de leurs déséquilibres régionaux. M. Landaburu a en tête un schéma bien précis : la Commission doit se montrer *« plus exigeante »* dans la définition des programmes, déléguer le plus possible en matière d'exécution, exiger une *« évaluation »* digne de ce nom des actions engagées et créer une *« réserve »*, dans le but de récompenser les régions les plus vertueuses. *« Devant la nécessité de réduire les déficits publics pour répondre aux exigences de la monnaie unique, il faut instaurer des conditions draconiennes d'octroi des aides communautaires afin d'obtenir une efficacité optimale de la dépense publique »*, ajoute M. Leygues.

Autant dire que Bruxelles a conscience que les fonds structurels ne sont pas toujours aussi opérationnels qu'ils pourraient l'être. *« Nous n'avons pas la prétention de créer des emplois*, admet modestement David O'Sullivan, directeur au FSE, *mais nous contribuons, par exemple, à l'adaptation des salariés aux nouvelles formes de travail. »* Certes, les irrégularités et les fraudes existent. Comme ces plaques d'égout posées par une commune du sud de l'Italie, dans un secteur où il n'y avait pas d'égouts... Mais il ne faut pas oublier le formidable résultat obtenu dans les quatre pays « pauvres » de l'Union : une bonne part du rattrapage économique de la Grèce, de l'Espagne, du Portugal et l'Irlande est à mettre au crédit des fonds structurels.

Marcel Scotto

Monika Wulf-Mathies, commissaire européen chargé de la politique régionale

« Notre objectif majeur est la création d'emplois stables »

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant


MONIKA WULF-MATHIES

« Quel est le bilan de la politique structurelle de l'Union ?

» Le bilan est mitigé : la politique structurelle européenne n'a pas permis d'éliminer toutes les disparités existantes. Cependant, le rattrapage opéré au niveau des quatre États membres les plus pauvres (l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, le Portugal), par rapport à la moyenne de l'Union, est tout à fait convaincant quant à la crédibilité de notre politique de cohésion.

» Les réussites varient d'un pays à l'autre. L'Irlande, qui était le pays le plus pauvre de l'Union, s'est arrogé le titre de meilleur élève de la classe. En France, il y a une kyrielle de projets très intéressants, qui essayent notamment d'imaginer une approche moderne pour promouvoir les nouvelles technologies, ainsi que la recherche. Je souhaite qu'en France on investisse encore plus rapidement des moyens dans des projets concrets, afin de répondre à notre objectif majeur qui est la création d'emplois stables.

Comment améliorer le fonctionnement du système ?

– Il faudra essayer de mieux suivre la mise en œuvre des programmes. Il ne s'agit pas seulement de vérifier si on a effectivement dépensé les sommes qui étaient prévues, mais aussi de contrôler si les objectifs qu'on s'était assignés ont été respectés, de faire dépendre le versement des tranches suivantes de la qualité du travail effectué. Une sorte de conditionnalité... Actuellement, une fois que la décision est prise, les moyens transférés appartiennent aux États membres. Il serait souhaitable de ne pas débloquer en une seule fois toutes les ressources disponibles. Réussira-t-on à en faire accepter l'idée ? Cela dépendra de notre capacité à proposer des critères transparents et applicables par tout un chacun. Il nous faudra évidemment obtenir l'assentiment des gouvernements.

» L'opinion doit bien comprendre que la performance recherchée n'est pas uniquement d'ordre financier. Le but n'est pas seulement d'obtenir de l'argent et de le dépenser ! L'idée, c'est de s'assurer qu'on va créer des emplois durables, que les PME vont pouvoir évoluer dans un environnement propice.

L'emploi, l'aide aux PME : c'est de plus en plus à leur profit que se mobiliseront les fonds structurels ?

– Il existe déjà un accord assez large pour considérer, qu'au vu du nombre de chômeurs – 18 millions pour l'Union – le combat pour l'emploi est tout à fait prioritaire. C'est la priorité des fonds structurels. Ce que je souhaite, c'est qu'à l'avenir, dans les programmes que nous finançons, on trouve davantage d'objectifs quantifiés, chiffrés, concernant la création d'emplois.

» Nous savons qu'à notre époque, les PME sont les locomotives pour cette création d'emplois et que, de ce fait, il est important qu'on les soutienne. Pour moi, cela veut dire qu'il faut les aider dans les domaines où elles se trouvent défavorisées par rapport aux grandes entreprises. C'est-à-dire, par exemple, améliorer leur accès à la recherche, afin d'accélérer les transferts de technologie ; ou encore permettre à de jeunes scientifiques de valoriser plus facilement leurs inventions. C'est-à-dire, aussi, leur faciliter l'accès aux services financiers, leur donner un appui en matière de commercialisation, pour acquérir ainsi une dimension européenne ou internationale.

» Dans le cas des pays les plus pauvres, handicapés par un déficit en matière d'infrastructures, combler ce retard est tentant. Mais nous nous sommes rendu compte aussi de l'inutilité de planter, ici et là, quelques éléphants blancs dans le paysage où évoluent les PME. La durabilité, la qualité du développement, exigent que l'on soutienne les forces économiques endogènes du pays, que l'on crée des liens de partenariat entre tous les acteurs qui interviennent au niveau local et régional, que l'on mette sur pied une stratégie de développement intégré, puis qu'on la transpose dans la réalité, sur le terrain ; de façon que se développe une structure socio-économique qui ne soit pas dépendante, par exemple, de l'installation d'une filiale d'une multinationale, mais qui repose sur un réseau de PME fortement ancrées dans la région. »

Propos recueillis par Philippe Lemaître

Ariège : 6 millions de francs pour repousser les fougères

TOULOUSE
de notre correspondant

Une vieille carte postale du début du siècle montre les versants de la montagne presque dénudés, sillonnés de chemins et de prés en terrasses. Aujourd'hui, sur fond de sommets enneigés, le petit village ariégeois d'Axiat est encerclé par la lande et la forêt. Comme toutes les communes de Haute-Ariège, le village a connu l'exode de ses habitants et la disparition progressive de ses agriculteurs, qui « jardinaient » la montagne avec leurs troupeaux : en montagne, quand un élevage disparaît, le paysage se ferme.

Lorsqu'un jeune agriculteur est venu s'installer avec sa famille, en 1986, les nombreux propriétaires fonciers d'Axiat qui disposaient de terres laissées en friche, ont accepté de mettre leurs 1 046 parcelles à la disposition d'une association foncière pastorale. Le nouveau venu a pu ainsi faire paître ses 350 brebis et restaurer, par contrat, d'anciens prés de fauche abandonnés aux ronces et aux fougères. La commune revit grâce à ce travail, qui bénéficie de primes de l'Union européenne.

En Ariège, 5 100 hectares ont ainsi été repris à la friche en cinq ans. De 1990 à 1994, 93 dossiers ont été financés, grâce à l'article 19 d'un règlement européen de 1985 qui instituait les premières mesures dites agrienvironnementales : des primes versées aux agriculteurs, en contrepartie d'un entretien du paysage et d'un mode d'exploitation respectueux de l'environnement. A raison de 200 francs par hectare et par an pour le simple passage d'un troupeau sur une parcelle, de 500 francs pour un débroussaillage mécanique et 1 800 pour la fauche de nouvelles prairies. 1,2 million de francs ont ainsi été injectés chaque année en Ariège, financés à parité par l'Europe et l'Etat français.

Les Ariégeois ont décidé de profiter de cette mesure pour remettre en valeur les « zones intermédiaires », entre les fonds de vallée encore cultivés et les prairies naturelles d'estive où les troupeaux passent l'été. Ces versants proches des villages n'étaient donc traditionnellement pâturés qu'au printemps et à l'automne : *« Un pacage non utilisé ou sous-utilisé à ces altitudes* (600 à 1 200 mètres) *est très rapidement gagné par des broussailles »*, explique Evelyne Reyreau, technicienne du service pastoral du département. Le rare bétail encore présent dans ces zones, livré à lui-même, avait de plus la fâcheuse habitude de toujours passer au même endroit, pour privilégier les zones d'herbe les plus tendres, constituant quelques îlots dans un taillis de moins en moins praticable. *« Nous avons mis en place quatre parcs clôturés, où l'on mène les bêtes par rotation »*, raconte José Barbosa, un éleveur installé depuis 1985.

Les primes de l'article 19 lui ont permis de constituer un petit troupeau d'une vingtaine de vaches gasconnes, venu compléter son troupeau principal de 250 brebis destinées à la viande. Les animaux, qui ne mangent pas les mêmes herbes au même moment, sont complémentaires dans l'entretien du paysage. En piétinant les fougères et en fumant naturellement les terres de leurs excréments, vaches et brebis contribuent à la réouverture du paysage. José Barbosa a cependant dû défricher par brûlis de nouvelles parcelles. Il peut désormais surveiller son troupeau depuis sa ferme, à la jumelle. *« La reconquête s'est faite* in extremis. *Quelques années de plus et l'on ne pouvait plus rien récupérer ; la forêt aurait repris ses droits »*, explique l'éleveur qui estime avoir seulement *« bloqué la fougère »*. *« Les parcours que les vieux connaissaient il y a encore trente ans, je ne pense pas que je les reverrai de mon vivant. »*

Stéphane Thépot

L'avenir des déchets ménagers en question

COMMENT faire évoluer la politique de gestion des ordures ménagères alors que Bruxelles va imposer des normes plus strictes ? C'est à cette question que répond le rapport que la cellule prospective et stratégie du ministère de l'environnement, dirigée par Dominique Dron, rendu public jeudi 15 mai et commandé par Corinne Lepage.

La politique française de gestion des déchets, élaborée à partir de la loi de 1992, suscite de nombreuses critiques, tant du côté des associations environnementales qui dénoncent certains choix comme l'incinération que de celui des élus, de plus en plus effrayés par les coûts induits. La loi de 1992 fut votée pour résorber les décharges sauvages et stopper le transferts transfrontaliers des ordures ménagères. Elle se proposait d'organiser des filières de traitement excluant toute décharge d'ici dix ans, sauf quelques unités présentant des garanties d'étanchéité et strictement contrôlées. Cinq ans après le vote de la loi, le bilan est contrasté : surcapacité prévisible d'environ 20 % des unités d'incinération à l'horizon de 2020, inadéquation avec les politiques des pays voisins, méconnaissance des volumes existants et à venir, insuffisance de la collecte sélective, suppression prématurée des décharges contrôlées et, enfin, absence de *« plan cohérent et général de réduction des déchets à la source »*.

TROIS PISTES

La cellule prospective émet donc des recommandations afin de *« préparer l'étape suivante après 2002 et réfléchir à la façon dont on peut améliorer l'efficacité économique et environnementale »*, explique Mme Dron. Trois pistes majeures sont ainsi dessinées. En premier lieu, le rapport propose – *« en priorité »* – la mise en place d'un plan cohérent de diminution de la production des déchets à la source : réduction des quantités de matière employées, retrait de certaines substances dangereuses (comme les piles, les produits pharmaceutiques et chimiques) du cycle des ordures ménagères, transfert du coût de gestion des déchets du contribuable vers le consommateur... Deuxième axe majeur, le développement accéléré de la collecte sélective. Le rapport insiste sur ces gisements trop peu exploités que sont journaux et papiers, déchets verts, verre, plastique et certains produits manufacturés (piles, appareils électriques, pneus...). Enfin, le rapport aborde l'épineuse question des décharges. S'il faut *« chercher à réduire au maximum voire supprimer la mise en décharge brute »*, pour les zones rurales éloignées des autres modes de traitement *« le stockage non stabilisé de déchets ultimes non spéciaux devrait continuer à être autorisé après 2002 »*, afin de *« revoir à la baisse »* le nombre d'incinérateurs.

Sylvia Zappi

Lampedusa, archipel des clandestins

C'EST beaucoup plus large que le détroit de Gibraltar mais, pour un bateau de pêche, la *bonne centaine* de kilomètres qui séparent la Tunisie de la Sicile, ce n'est rien. Alors, il est tentant de risquer l'aventure à travers le détroit jusqu'à la Sicile, si proche, toute proche pour arriver à la porte de l'Europe. Mieux encore, les îles Pelagie *situées au large de Sousse*, à moins de 80 kilomètres, sont une véritable aubaine pour les candidats au mirage européen. Mais il y a encore plus facile. Pantelleria, île rocheuse à quelques encablures du cap Bon, paraît être une destination toute trouvée. La première étape italienne vers l'autre continent pour les exilés tunisiens ou, plus généralement, africains qui souhaitent faire le grand saut vers un monde qu'ils espèrent meilleur.

L'ennui est qu'à Pantelleria le voyage vers l'Europe a toutes les chances de se transformer en aller et retour, car, après un transfert à Trapani (Sicile) et une attente au centre d'accueil, le ferry reconduira très probablement les immigrés *sur le sol tunisien. Plus au sud*, à Lampedusa, le plus important des trois îlots de l'archipel de Pelagie, c'est tout à fait différent. C'est certes un peu plus loin, mais une fois sur place la destination est Agrigente, au sud de la Sicile, où il n'y a *ni* centre d'accueil *ni* ferry pour la Tunisie. Alors, comme l'actuelle *loi italienne* le permet, ceux qui ont fait ce voyage risqué sur la Méditerranée disposent de quinze jours de délai avant d'être rapatriés. Une période que la plupart mettent à profit pour s'esquiver dans la nature. Les facilités accordées *par la loi Martelli* et les avantages que réserve le choix de Lampedusa ont fini par être connus. L'exode vers les rives de ce bout d'île de 10 kilomètres de long sur 4 de large a commencé.

C'était en octobre 1992, se souvient le maréchal Francesco Melis. Ce Sarde, commandant de la *Guardia di Finanza de* l'île, était arrivé depuis peu de temps. Des bateaux tunisiens, il en a donc vu arriver beaucoup, surtout au cours des années 1995 et 1996, chargés *jusqu*'à fond de cale d'aspirants à une autre vie ou tout simplement à un travail. Il *n'a pas fait un dé*compte précis pour chaque année, mais en tout ils furent plus de 7 000, dont seulement 3 800 pour la seule année 1996. Un véritable raz-de-marée pour ce bout de rocher perdu en Méditerranée qui héberge 5 700 habitants. Lampedusa est véritablement devenue la porte *ouverte* de l'Europe.

LONGTEMPS abandonné après avoir été habité des Phéniciens, des Grecs et des Romains, cet archipel comprend deux autres îles : Linosa, promontoire volcanique de 10 kilomètres carrés, qui n'abrite qu'un village *de pêcheurs sur un sol noir* et lunaire, et Lampione, récif peuplé seulement d'oiseaux. Par la volonté du roi Ferdinand II, Lampedusa fut repeuplée vers le VIIIe siècle. Le manque d'eau potable a ralenti son développement et empêché les cultures. Aujourd'hui, deux usines de dessalement de l'eau de mer ont *permis de redonner un es*sor à ces perles de la Méditerranée où l'on pêche encore les éponges. Allongée autour du monte Albero (133 mètres), Lampedusa reste le refuge de tortues rares qui viennent y déposer leurs œufs en cachette du *côté* de l'île des lapins.

C'est sur ce plateau doucement incliné vers le port, sans arbres et souvent battu par les vents que, pour la plupart, ces transfuges de l'autre continent, presque toujours démunis de papiers, débarquent en pensant souvent qu'ils sont arrivés en Italie. Un jour, l'un d'eux a demandé à un passant où l'on *pouvait* prendre le train pour aller à Naples. Comme les autres, il s'est retrouvé *parqué* dans une cour fermée d'une grille, au flanc de la caserne de la Guardia di Finanza. Tous sont ensuite convoyés par bateau à Porto Empedocle, le port d'Agrigente. Interceptés en mer ou débarqués dans un coin de l'île, tous ces « venus d'ailleurs » ne restent donc que peu de temps à Lampedusa. De fait, de mémoire d'habitants, il n'y *eut presque jamais d'incidents* avec la population, si on excepte une petite bagarre née d'un excès de boisson. En général, ils essaient plutôt de se dissimuler dans les grottes ou ailleurs. Mais leur présence est bien vite décelée sur ce bout de terre où il est quasiment impossible de ne pas rencontrer *son voisin*.

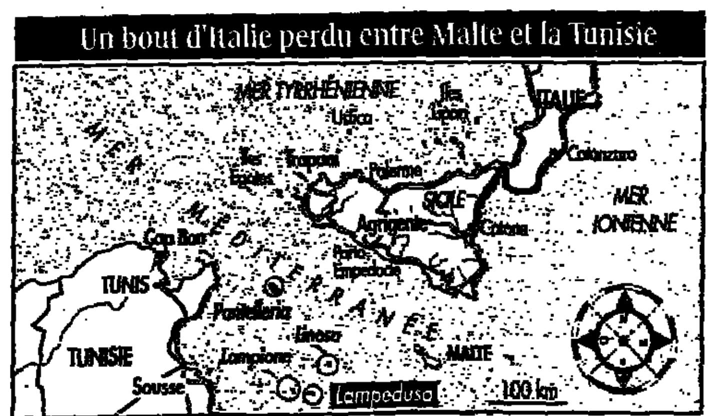


Dépourvue de centre d'accueil et de liaisons avec la Tunisie, la plus grande des îles Pelagie a permis à plus de sept mille immigrés africains de pénétrer clandestinement en Europe. Une nouvelle loi devrait mettre fin à ce trafic

En réalité, les Lampedusois ne se plaignent pas de ces *arrivées* massives. Ils compatissent plutôt sur le sort de ces immigrés, tout en faisant remarquer que certains d'entre eux ont tendance à revenir plus d'une fois. Ils craignent l'influence néfaste que ces débarquements intempestifs peuvent avoir sur le tourisme, déplorant que ce petit bout *d'Italie perdu entre* Malte et la Tunisie soit plus célèbre pour ses immigrés que pour ses trésors. La dernière fois que Lampedusa s'est fait remarquer, c'était en 1986, lorsque le colonel Khadafi a tiré deux missiles qui ont explosé au large, en représailles contre le raid aérien américain et l'assistance *fournie* par Rome. En vérité, le vrai reproche que font les habitants est la présence, par trop importante selon eux, des forces de l'ordre, dont les *effectifs* ont été renforcés pour accroître la surveillance des côtes. *« Ils sont partout, Guardia di Finanza, Carabinieri, garde-côtes. On n'est plus tranquilles »*, serine-t-on devant un café du Corso, la rue principale.

D'autant que le flot a plutôt tendance à se tarir. Depuis le 15 février, date du dernier arrivage, les trois vedettes de la Guardia di Finanza sont le plus souvent ancrées au port. Les patrouilles se font plus rares, reconnaît Mario Condemi, l'officier commandant la *Bambace*, propulsé par deux moteurs de 2 700 chevaux, qui ne laissent aucune chance d'escapade aux infortunés *sur leurs* barcasses de pêche. Si l'interception se fait dans les eaux internationales, les immigrés sont repoussés vers la Tunisie et les autorités du pays alertées. Un accord passé à l'automne 1996 entre les deux gouvernements a permis d'accroître la vigilance et de rendre plus efficace *les mesures de refoulement*. Mario Condemi explique que, la plupart du temps, l'alerte est donnée par l'hélicoptère de la maison ou par les pêcheurs qui sont en mer. Le doigt pointé sur la carte, il montre les zones d'intervention et la provenance des bateaux. *« Lorsqu'ils se trouvent dans les eaux nationales, nous sommes obligés de remorquer l'embarcation et de procéder aux identifications. »* Dans les locaux de la Guardia di Finanza, la radio *distille ses messages dans le calme* de l'attente. Les fonctionnaires de cette police financière complètent les dossiers. A côté de l'un d'eux, accrochée au mur, cette parabole anonyme datant du IXe siècle : *« Chaque matin, en Afrique, une gazelle se réveille. Elle sait qu'elle devra courir plus vite que le lion si elle ne veut pas être tuée. Chaque matin, en Afrique, un lion se réveille. Il sait qu'il devra courir beaucoup plus que la gazelle, sinon il mourra de faim. Quand le soleil se lève, peu importe que tu sois un lion ou une gazelle : il serait préférable que tu commences à courir. »* Combien de ces immigrés échoués dans ces bureaux ont-ils vu et pu lire ces trois paragraphes calligraphiés d'une main appliquée ? Certains courent et courent encore sur les chemins d'Europe dans l'espoir de continuer à *survivre*. D'autres sont morts au cours de la traversée. *Un corps a justement* été repêché en mer sans que l'on sache d'où il vienne. Il va rejoindre ses compagnons d'infortune dans le petit carré d'herbe qui leur est réservé au cimetière, entre les imposants monuments funéraires que les *Siciliens* dédient à leurs morts : dix-neuf tombes anonymes portant seulement une croix et un numéro pour ces musulmans victimes d'un rêve mal terminé. *Seuls quelques* géraniums éclairent ces tumulus de terre qui déjà s'aplanissent, et dont bientôt il ne restera plus rien.

Et puis, il y a tous ceux que la mer *a gardés à jamais. « La Méditerranée est trop grande. On ne peut pas compter les cadavres »*, commente Salvatore Martello, le maire de Lampedusa. En revanche, il est plus facile de compter les témoins de l'aventure.



Un bout d'Italie perdu entre Malte et la Tunisie

DANS un coin du port, des *épaves pourrissent*, lentement démantelées par le ressac. *Vestiges* d'un ultime voyage, elles s'empilent littéralement les unes sur les autres au milieu des détritus en plastique qui flottent à la surface. Carré des derniers arrivés tandis qu'un peu plus loin, tirés sur la grève, des chalutiers de toute nature, souvent à moitié brûlés par des vandales, gisent, ventre ouvert, montrant dans leurs entrailles des énormes moteurs rouillés, éteints à jamais.

> « Nous n'avions pas besoin de plus de policiers, mais d'une loi efficace. Maintenant, nous allons l'avoir grâce à notre insistance et à la presse qui a relaté ce qui se passait à Lampedusa »

Les hélices ont été volées depuis longtemps, mais le temps n'a pas encore effacé les noms en arabe, *Najet, Ahmedrani, Khaled* et les ports de provenance : *Sfax, Monastir*, Mahdia. Ces reliques de ce qui fut peut-être un voyage de l'espoir sont désormais des réceptacles à ordures. Tout ce qui a pu être récupéré l'a été. Ces énormes coquilles mortes font désormais partie du paysage de l'île, au fond du port. Personne ne viendra plus jamais réclamer ces bateaux de la dernière chance, condamnés à être réduits en carcasses étranges.

Si effectivement l'Italie se dote d'un nouvel arsenal législatif destiné à réglementer l'immigration, il ne sera plus aussi facile d'utiliser Lampedusa comme tremplin à destination de l'Europe. Un projet de loi a été adopté par le gouvernement, le *14 février. D'ici à sa* promulgation après son examen par le Parlement, la fameuse loi Martelli est toujours en vigueur et donc la possibilité de profiter de ces quinze *jours* de rémission pour s'échapper dans la nature. Le *maire est satisfait qu'un contrôle* beaucoup plus rigoureux soit, à l'avenir, possible. *« Nous n'avions pas besoin de plus de policiers, mais d'une loi efficace. Maintenant, nous allons l'avoir grâce à notre insistance et à la presse qui a relaté ce qui se passait à Lampedusa »*, déclare, satisfait, Salvatore Martello. Aujourd'hui, la *surveillance* s'est resserrée, et il n'est plus aussi facile de parvenir dans les criques abritées de Lampedusa. L'île est devenue une véritable sentinelle avancée aux marges de l'Afrique. Tous les services de police italiens sont aux aguets, ce qui suscite de la concurrence et un manque de coordination.

Le maréchal Francesco Mélis, *sourd aux critiques, continue* de veiller. Tour de garde symbolique *au-dessus des falaises abruptes* qui tombent dans la mer, il observe, comme dans le désert des Tartares, la surface de la Méditerranée d'où peut apparaître sur l'horizon, à n'importe quel moment, le petit point suspect laissant *supposer* qu'il puisse *s'agir* d'une nouvelle cargaison de clandestins.

Avec ses cinquante hommes, il contrôle le détroit de Sicile depuis cinq ans. *« Une expérience intéressante, car elle a donné des fruits et parce qu'elle comporte un aspect humain »*, raconte cet officier qui affirme ne pas s'ennuyer. *Ultime* vigie dans le poste avancé de Lampedusa, il ne sait pas s'il restera encore longtemps à attendre ces bateaux surgissant lentement à la courbure des eaux, point irréel qui transporte des personnages en quête de devenir.

Michel Bôle-Richard
Dessin : Hania Pyrzynska



Les faux et les vrais problèmes de la France *par Patrick Artus*

LA croissance en France n'arrive pas à redémarrer vraiment. Après une année décevante (1,50 %), la progression du PIB s'annonce meilleure en 1997 (2,3 %), mais les indicateurs disponibles (enquêtes de conjoncture, niveaux de consommation...) *ne donnent pas de signes* d'accélération. Le plus probable, aujourd'hui, est que le taux de croissance s'est stabilisé à un niveau légèrement supérieur à 2 %. A ce niveau, il y a bien sûr des créations d'emplois (autour de cent mille par an), mais pas suffisamment pour faire baisser le taux de chômage.

Les observateurs anglo-saxons décrivent souvent le marché du travail en France tel qu'il fonctionnait il y a dix ans : impossibilité de licencier, absence de flexibilité dans les contrats de travail, faible mobilité. La réalité contemporaine est complètement différente : plus de 20 % des salariés travaillent à temps partiel, 40 % des embauches le sont en CDD ou en intérim. Si la mobilité géographique reste faible, la mobilité intersectorielle est aussi forte qu'au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis. Les réductions d'emplois dans l'industrie ont été massives en 1993, année de récession, ce qui montre qu'il n'y a pas de frein réel aux licenciements.

Une flexibilité accrue serait caricaturale : contrats de très courte durée, maintien perpétuel de situations d'emploi à durée déterminée renouvelées... Notons, enfin, que jusqu'à l'accélération de la croissance à la mi-1996, due au boom de la consommation, donc à un mécanisme qui n'a rien à voir avec la flexibilité sur le marché du travail, le Royaume-Uni crée très peu d'emplois, en dehors de la City, et réduit le chômage surtout par la baisse de l'offre de travail.

Certains proposent de se protéger contre la mondialisation en lui attribuant la montée du chômage. En réalité, la mondialisation a sur la France les effets bénéfiques attendus : spécialisation industrielle dans les secteurs les plus avancés (biens d'équipement, matériel de transport) et abandon de production là où les prix internationaux sont faibles (habillement, chaussures), ce qui accroît le pouvoir d'achat des consommateurs.

La France dégage un excédent commercial continu avec les pays non membres de l'OCDE et avec les pays d'Asie du Sud-Est (à l'exception de la Chine). La spécialisation internationale permise par la mondialisation a accru le revenu national, ce qui est évidemment favorable. Le problème n'est donc pas la mondialisation mais la redistribution des revenus en France. *La spécialisation a* profité aux salariés qualifiés des secteurs modernes, aux entreprises exportatrices, et a détruit les emplois peu qualifiés des secteurs traditionnels. Il n'y a pas eu redistribution du gain vers les perdants initiaux de cette évolution. Il n'y a pas eu non plus mise en place de conditions favorables à la création d'emplois se substituant à ceux qui ont été perdus.

Ni l'insuffisante flexibilité ni la mondialisation par elle-même ne paraissent donc pouvoir expliquer la faible croissance chronique. Il nous reste à en identifier les vraies causes.

> Les facteurs de blocage ne sont pas ceux qui sont souvent mis en avant (rigidités, mondialisation). Il faut plutôt mettre en cause des facteurs domestiques, finalement plus faciles à corriger : fiscalité inadaptée sur les bas salaires, répartition inadéquate des revenus

L'industrie française réalise des gains de productivité de près de 5 % en moyenne ; dans le moyen terme, la production industrielle ne progresse pas à ce rythme : il y aura donc continûment destruction d'emplois industriels ; d'ailleurs, la part de l'emploi industriel dans l'emploi total est encore bien supérieure à son niveau aux Etats-Unis. Quelle stratégie peut-on avoir pour éviter une nouvelle montée du chômage ? Etre capable dès aujourd'hui, comme aux Etats-Unis, de créer des emplois qualifiés dans les services technologiques (informatique, télécommunications, réseaux, etc.). C'est sans doute difficile.

Il faut aussi développer les services traditionnels, les emplois dans la distribution avec, bien sûr, des niveaux de qualification plus faibles. C'est ce qu'ont fait les Etats-Unis de 1975 à 1990, ce qui a permis d'empêcher la montée du chômage. C'est aussi ce qui a commencé en France depuis quelques années grâce, en particulier, à la baisse des charges sociales sur les plus bas salaires. Elle a entraîné le développement d'emplois nouveaux dans des activités où le coût de production *résulte essentiellement du coût* du travail. L'accélération de cette évolution nécessite de baisser encore le coût du travail peu qualifié. Il n'y a pas nécessité, pour cela, d'en venir à des extrémités dangereuses (suppression du salaire minimum, par exemple), tant la marge de manœuvre résultant de la baisse des cotisations sociales, sans toucher au salaire direct, reste importante.

L'investissement en matériel de traitement de l'information (ordinateurs, réseaux), le développement de l'emploi dans les services technologiques expliquent à peu près un point de croissance par an aux Etats-Unis depuis 1992. L'investissement traditionnel en équipement des entreprises reste au contraire stagnant. Aucune évolution de ce type ne semble se manifester en France, où, au contraire, les ventes de PC stagnent. Il y a sans doute là un problème de demande (le besoin d'accès aux réseaux est peu ressenti), d'éducation (sous-équipement informatique des écoles), d'offre (peu de créations d'entreprise dans ce domaine, fuite des « cerveaux » vers les Etats-Unis, absence de fonds de pension pour financer les très petites entreprises, inadaptation du prêt bancaire comme support de financement...).

Il est à craindre que le point de croissance dont ont bénéficié les Etats-Unis ne nous manque encore longtemps, mais le rôle de la politique économique n'est pas clair ; peut-être devrait-on subventionner l'achat de micro-ordinateurs (la « PCette » ?), équiper le système éducatif, le réorienter vers les formations adéquates...

Il est maintenant bien admis, par la grande majorité des analystes de toutes opinions, que la poursuite de la déformation du partage de la valeur ajoutée en *faveur des profits au détriment* de la masse salariale n'a plus d'intérêt. Il y a un problème d'insuffisance de demande intérieure en France, ce qui décourage l'investissement. Pour le résoudre, il faudrait réorienter le revenu vers les agents économiques susceptibles de dépenser davantage. Ce n'est certainement pas le cas pour l'Etat, qui doit réduire ses déficits ; pas plus pour les entreprises, qui utilisent tout supplément de profit pour se désendetter, tellement leur autofinancement excède leurs besoins d'investissement. C'est clairement le cas pour les ménages, dont le revenu réel a progressé très peu dans les dernières années (0,25 % pour le pouvoir d'achat du revenu des ménages en 1996, autour de 1 % en 1997).

Le transfert des entreprises vers les salariés, qui peut prendre diverses formes (hausse des salaires, partage du profit, embauches supplémentaires...), serait donc le bienvenu, le plus naturel étant de verser, d'une manière ou d'une autre, les gains de productivité aux salariés. Notons que les essais de compensation de la distribution insuffisante de revenu aux salariés par la réduction des impôts directs, sans toucher aux profits des entreprises, d'une part font jouer à la fiscalité un rôle qui n'est pas le sien, d'autre part conduisent à dégrader la situation financière de l'Etat, ce qui n'est pas souhaitable, alors que celle des entreprises est florissante.

Le point de départ de politiques aptes à faire repartir la croissance est l'identification correcte des facteurs de blocage. Ce ne sont pas ceux qui sont souvent mis en avant (rigidités, mondialisation). Il faut plutôt mettre en cause des facteurs domestiques, finalement plus faciles à corriger : fiscalité inadaptée sur les bas salaires, répartition inadéquate des revenus.

***Patrick Artus** est directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations.*

Un syndicaliste peut-il être neutre ?

par Gilbert Declercq

M. GANDOIS, sans doute pour ne pas paraître complaisant avec la gauche, annonce clairement la couleur : il veut qu'à l'occasion de ces législatives se développe une forte dose de libéralisme, avec moins de *« contraintes sociales »* et plus de libertés pour les chefs d'entreprise. Il voudrait aussi que soient repensés les mécanismes de Sécurité sociale avec *« moins d'Etat »*, ce qui laisserait sans aucun doute beaucoup d'espace pour les assurances privées !

Pourrait-on alors reprocher à de grandes centrales syndicales comme la CFDT et la CGT d'annoncer à leur tour leurs couleurs face à ce libéralisme débridé et de rappeler leur choix pour une solidarité active par exemple, leur projet de *« transformation sociale »*, projet qui va plus loin qu'un simple soutien à la loi Robien, quels que soient ses mérites par ailleurs. Est-il possible d'être neutre, sinon indifférent, face aux dangers qui nous menacent pour une durée de cinq années ?

La Sécurité sociale – pour ne prendre qu'un seul exemple – est sérieusement menacée quand on entend parler de réduction massive de ce que certains osent appeler des *« charges sociales »* ou des *« taxes sur les salaires »*, alors qu'il s'agit de la part que le salarié accepte de mutualiser.

Il s'agit d'un dû, au même titre que le salaire direct, un dû qui n'appartient donc ni aux employeurs ni à l'Etat. Comment le retraité que je suis ne dénoncerait-il pas une manœuvre qui assécherait un peu plus les comptes de la Sécurité sociale et notamment ceux de l'assurance-maladie et des pensions de retraites... sauf si ce manque à gagner est compensé par l'impôt ! Mais il paraît que, de ce côté-là, ce serait aussi bloqué ! En effet, en retraité syndicaliste, il me serait encore plus difficile d'être neutre ou indifférent, tellement les dernières années ont été néfastes pour les retraités et personnes âgées du régime général.

Juillet 1993 : ce sont les mesures Balladur imposées par la loi : désindexation des pensions sur les salaires, allongement de la durée de cotisation avec une référence sur vingt-cinq années au lieu des dix meilleures.

Janvier 1995 : c'est l'augmentation de l'assurance-maladie et de nouveaux prélèvements.

Janvier 1997 : c'est l'abandon du projet de prestation autonomie au profit d'une prestation dite « spécifique » qui n'est qu'une modification d'appellation d'une allocation déjà existante.

Février 1997 enfin : c'est le système légal des « fonds de pension », capitalisation de retraites inspirée par les thèses ultra-libérales et le profit financier, système qui mettra en cause à terme la solidarité entre générations par répartition.

> Les dernières années ont été néfastes pour les retraités et personnes âgées du régime général de la Sécurité sociale

Membre du conseil économique et social régional des Pays de la Loire, je constate que le contrat de plan Etat-région-départements de 1994 à 1998 a pris, en ce qui concerne « l'humanisation des hospices » (dossier hautement humanitaire) un retard considérable. Au mieux, le programme 1997 sera financé pour deux cents lits au lieu de cinq cents contractuellement prévus (2 456 lits pour cinq ans – convention du 23 juin 1994). Ce retard est dû à l'Etat : soit il autorise le programme seulement en fin d'année, soit, pire encore, il décide unilatéralement de geler une partie de son financement.

Aussi, quand on nous promet « moins d'Etat », cela veut sans doute dire que la situation va encore s'aggraver. Est-ce que ce « moins d'Etat » que l'on nous promet à droite permettrait de répondre aux besoins de personnes âgées de notre région, qu'elles soient en maison de retraite ou à domicile ? Faut-il rappeler que, pour répondre à ces besoins, des créations d'emplois qualifiés seraient également nécessaires ?

Il faudrait vraiment, pour des retraités syndicalistes, être totalement aveugles ou inconscients pour rester neutres ! M. Gandois a bien raison : il faut prendre position !

***Gilbert Declercq** est retraité, syndicaliste CFDT.*

La décentralisation est morte, vive la décentralisation !

par Pierre Richard

RAREMENT l'occasion a été aussi favorable de donner un nouvel élan à la décentralisation. Les principaux partis politiques affichent uniment, au cours de cette campagne législative, la nécessité d'une avancée significative de l'idée décentralisatrice. Nous pouvons alors espérer que leurs candidats élus en juin à l'Assemblée nationale se feront un devoir de voter les réformes promises. L'enjeu est de taille : replacer le citoyen au cœur de nos institutions et instaurer une véritable démocratie de participation.

Les lois Defferre, votées il y a quinze ans, ont traité avant tout de l'organisation administrative des pouvoirs respectifs de l'Etat et des collectivités locales, ce qui a laissé nos concitoyens largement indifférents.

La page est tournée. Depuis 1982, tout a changé autour de nous. Le mur de Berlin est tombé, l'Europe se construit, l'économie se mondialise. Il faut écrire le nouveau chapitre de la décentralisation, celui du troisième millénaire. Mais va-t-on enfin parler au citoyen concrètement de la France comme d'un espace diversifié où il puise ses racines, et non comme d'une pyramide abstraite de pouvoirs dont le sommet à Paris reste inaccessible pour la plupart ?

L'intérêt général, cher à nos compatriotes, doit pouvoir se décliner à un niveau autre que national. Un progrès immense aura été accompli le jour où, comme en Allemagne, en Suède ou aux Etats-Unis, nos concitoyens pourront faire confiance à des institutions locales renforcées, plus accessibles que l'Etat et capables de mener une action publique plus efficace, dans le respect d'une large différenciation des territoires qui composent notre pays.

La décentralisation, qui est l'application du principe de subsidiarité, est synonyme de modernisation, de progrès et de liberté. Elle devient, de par le monde, la religion des chefs d'entreprise les plus performants. Pourquoi, reconnue ici, serait-elle maudite là, s'agissant des collectivités locales ?

Ce que l'on appelle la sphère publique – l'Etat et les collectivités locales – est resté particulièrement opaque pour nos concitoyens, qui ne s'y retrouvent pas dans l'enchevêtrement des responsabilités de chaque niveau d'administration. Ainsi, si des pouvoirs ont été effectivement transférés de Paris vers les collectivités territoriales, celles-ci restent, aux yeux de beaucoup, de simples démembrements de l'Etat. Et chacun sait que l'on préfère s'adresser à Dieu plutôt qu'à ses saints !

Le pouvoir est demeuré indéchiffrable dans notre pays. Les jeunes, en particulier, n'ont aucune idée du fonctionnement de la tour de Babel administrative que nous avons bâtie, et l'école ne leur donne pas la moindre instruction civique. Ne nous étonnons pas qu'ils s'éloignent dangereusement de toute participation à la vie publique !

D'autre part, un sentiment de malaise diffus s'est abattu sur la classe politique locale, à la suite des affaires : corruption, mauvaise gestion de fonds publics...

Il y a là un échec des lois de décentralisation qui n'a pas permis de mettre en place les contrôles et sanctions nécessaires. Or la décentralisation doit être irréprochable. Il serait aberrant de « jeter le bébé avec l'eau du bain » : la corruption ne doit pas cacher la foule des innombrables élus locaux qui se battent sans compter, et souvent sans retour, pour leurs concitoyens.

> Un progrès immense aura été accompli le jour où nos concitoyens pourront faire confiance à des institutions locales renforcées, plus accessibles que l'Etat et capables de mener une action publique plus efficace

Chef d'une entreprise partenaire des collectivités locales, je mesure chaque jour l'incroyable capacité d'initiative et de dévouement de ces élus locaux. N'écoutons pas les sirènes des derniers des jacobins, qui veulent revenir au centralisme à la française sous couvert de lutte contre la corruption.

Les querelles idéologiques entre étatistes et girondins sont dépassées ; il s'agit aujourd'hui de moderniser nos institutions. Le temps est venu de présenter un projet pour les citoyens, et non plus un projet pour les élus locaux.

Un nouveau pacte social doit être élaboré, qui soit un contrat de confiance entre les Français et leurs institutions : les Français veulent enfin y voir clair, comprendre comment fonctionne la machine publique. Cinq lignes d'action pourraient leur être proposées :

– Nos concitoyens doivent savoir qui décide de quoi. C'est une nouvelle répartition des compétences entre l'Etat, la région, le département et la commune, avec une règle simple : une mission, une collectivité publique. On mettra ainsi fin à la confusion des pouvoirs.

– Nos concitoyens doivent savoir qui décide de quoi en matière fiscale. C'est la spécialisation des impôts, avec un principe-clé : un impôt, une collectivité. Le contribuable, citoyen ou entreprise, pourra alors identifier clairement le responsable de tel impôt.

– Nos concitoyens doivent savoir si les pouvoirs qu'ils délèguent sont contrôlés efficacement. C'est l'instauration d'un contrôle de légalité indépendant et que le citoyen peut saisir directement. Et des ordonnateurs publics désormais justiciables de la Cour de discipline budgétaire pour toute infraction financière.

– Nos concitoyens doivent pouvoir participer à la gestion locale, et pas seulement par leur bulletin de vote. C'est l'extension du référendum local, comme il existe largement aux Etats-Unis. C'est également le droit d'interpellation des édiles locaux donné aux citoyens pour que soient inscrits à l'ordre du jour des conseils municipaux les sujets demandés par les habitants.

– Enfin, disons *« chiche ! »* aux responsables politiques actuels qui plaident désormais pour la suppression du cumul des mandats. Ils ne font en cela que rejoindre le souhait quasi unanime des Français. Le métier d'exécutif local est devenu un vrai métier ; il ne peut être exercé qu'à plein temps et dans le cadre d'un statut modernisé.

Il est temps de mettre fin à la confusion des responsabilités nationales ou locales, inconnue dans les autres grandes démocraties modernes. Prévoyons, d'une part, l'incompatibilité d'un mandat de député ou d'une fonction ministérielle avec l'exercice d'une fonction de responsable d'une région, d'un département ou d'une ville, et d'autre part l'interdiction du cumul de fonctions exécutives locales, comme celles de président d'une région, d'un département ou de maire d'une grande ville.

La décentralisation dont nous avons besoin est restée longtemps un rêve impossible. Il faut être capable, avec Goethe, de faire des rêves impossibles qui seront, si nous le voulons, les réalités de demain. Souhaitons que l'Assemblée nationale qui sera élue en juin transforme ce rêve en réalité.

***Pierre Richard** est président du Crédit local de France et de Dexia.*

AU COURRIER DU « MONDE »

MAFIA D'ETAT

Il est notable que la plupart des hommes politiques influents sont tous des énarques, et partant, des hauts fonctionnaires en puissance. Ce qui explique pourquoi les hommes au pouvoir se comportent plus comme des gestionnaires que comme des hommes politiques dignes de ce nom, des administratifs qui, au lieu de prendre des risques et d'en assumer la responsabilité, se contentent de gérer le pays, jouant à l'envi la carte du conservatisme et du statisme (...). Qu'est-ce donc que cette caste de hiérarques formée au culte de la forme, ces gardiens du temple experts en sophistique, capables de vous démontrer en trois points le bien-fondé d'une thèse indéfendable (...), ce corps de serviteurs tout-puissants qui se servent du prestige de l'ENA pour asservir l'Etat, sinon une forme de mafia d'Etat ?

Pierre Caumont,
Charleville-Mézières

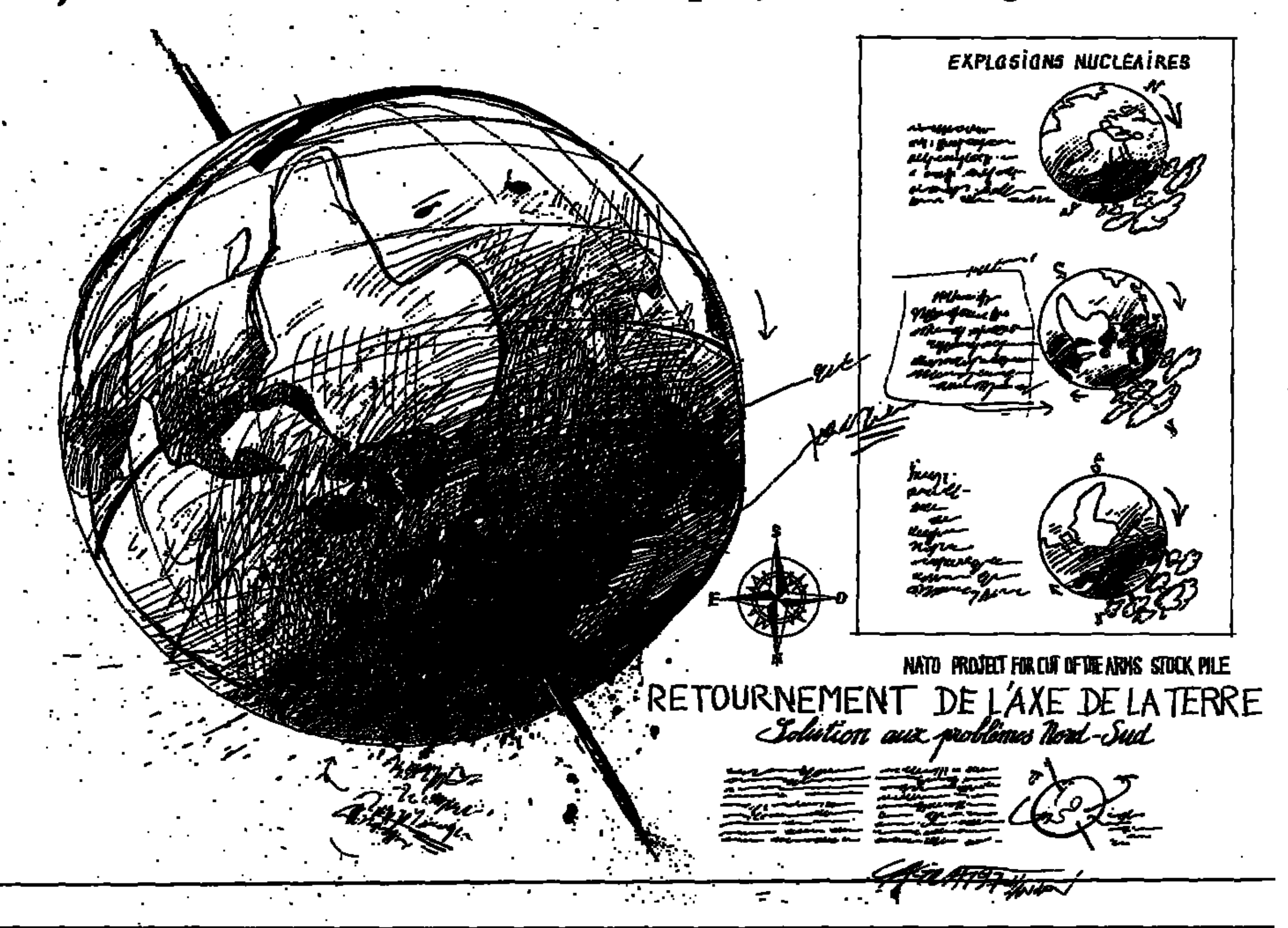
CONTRADICTION

Puis-je me permettre d'attirer votre attention sur une contradiction dont l'importance ne saurait vous échapper ? D'une part, on admet que les coûts salariaux ont un effet sur le chômage, puisque tout le monde, ou presque, préconise une baisse des charges pour les emplois peu qualifiés. D'autre part, on propose sérieusement (?), çà et là, de diminuer la durée du travail sans toucher au salaire, ce qui a mécaniquement pour conséquence d'augmenter les coûts salariaux (ou les prélèvements compensatoires que tout le monde semble déplorer). Nul doute que les politiciens y trouvent leur compte et que de doctes économistes peuvent expliquer qu'il s'agit là d'une logique « à la française », donc irréfutable.

Pierre Grare,
Marseille



Projet de célébration de l'an 2000 *par Jean-Pierre Cagnat*



Les illusions perdues de la « révolution blanche » des Belges

LE 20 OCTOBRE 1996, la « marche blanche » de Bruxelles avait constitué le plus imposant rassemblement populaire de l'après-guerre en Belgique. Organisée en dehors des appareils politiques et syndicaux, à l'initiative des parents des enfants victimes de pédophiles criminels, cette manifestation de 300 000 personnes avait fait forte impression dans le pays et à l'étranger. On avait souligné la responsabilité et la dignité de ce mouvement populaire, dont on aurait pu craindre le dévoiement vers des revendications sécuritaires radicales, le rétablissement de la peine de mort notamment. On constatait, avec soulagement et une pointe d'admiration, que le populisme anti-parlementaire qui fit, avant-guerre, le succès du fasciste belge Léon Degrelle, n'était pas parvenu à se réimplanter sur le terreau des angoisses populaires.

Certains observateurs voyaient même dans ce mouvement le symbole d'une Belgique réconciliée, surmontant ses divisions communautaires au nom d'une exigence commune, celle d'un Etat qui fasse son travail, qui consiste au premier chef à assurer la protection des citoyens. On se prenait à rêver, dans les milieux intellectuels, d'une Belgique promue au rang de « laboratoire européen d'une nouvelle citoyenneté ».

La prise de parole de citoyens ordinaires, non professionnels de la politique, les parents des petites victimes, faisait émerger un discours différent, en rupture avec le rituel du débat politicien belge, qui mélange allègrement la sécheresse technocratique et les rodomontades communautaires. Des personnalités se révélaient, bousculant préjugés et idées reçues : les ouvriers Gino Russo et Jean-Denis Lejeune tenaient tête avec leur bon sens et leurs mots simples à des hommes politiques chevronnés, vieux renards des médias. La jeune Nabela Benaissa, soeur de la petite Loubna, découverte assassinée à Bruxelles cinq ans après sa disparition, devenait le symbole de ces immigrés marocains intégrés dans la société belge sans renier leurs origines et leurs croyances. La maturité du langage et de la réflexion de cette jeune fille de dix-neuf porteuse du voile islamique donnait à réfléchir...

Il a soufflé ainsi pendant plusieurs mois sur la Belgique un vent d'utopie en marche, de révolution « blanche » mais non réactionnaire, qui semblait redonner au peuple les instruments de la maîtrise de son destin. Cette mise en mouvement, croyait-on, allait enfin permettre au pays de réaliser des réformes depuis longtemps en souffrance, renvoyées aux calendes pour cause de « compromis à la belge ». C'était compter sans l'immense force d'inertie d'un système qui s'est révélé apte à plier sous l'orage, à inventer les moyens de sa survie en faisant le gros dos, à faire d'apparentes concessions pour que, en définitive, rien d'essentiel ne change.

CATHARSIS

Pendant des semaines, le pays s'est soumis à la catharsis du grand déballage télévisé de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Dutroux. Les justiciables voyaient avec jubilation juges et policiers se faire bousculer en direct. Saluées unanimement comme une avancée démocratique majeure, les conclusions du travail de cette commission, qui avait sans concessions analysé les erreurs et désigné les responsables des échecs des enquêtes sur les enlèvements d'enfants, se devaient d'être suivis d'effets.

Or que voit-on ? Il a suffit d'une révolte du petit monde judiciaire bruxellois, qui avait quelques bonnes raisons juridiques pour contester les conclusions de la commision, pour que le ministre de la justice renonce à appliquer des sanctions immédiates. Les gendarmes, dont la hiérarchie a été habilement protégée par un Parti socialiste flamand qui en a fait son fief, applique aux fonctionnaires épinglés le système de la sanction-promotion. Le seul politique mis en cause, l'ancien ministre de la justice Melchior Wathelet, jugé responsable de négligences lors de la libération anticipée de Marc Dutroux, verra tout de même son mandat de juge à la Cour européenne de Luxembourg renouvelé, car son départ aurait constitué une « *sanction disproportionnée* », selon le premier ministre Jean-Luc Dehaene. Et comme toujours en Belgique, le débat communautaire resurgit derrière la vertueuse façade d'unanimité affichée.

En bonne logique, la voix populaire aurait dû à nouveau se faire entendre. Or que constate-t-on ? Les parents des victimes perdent peu à peu leur aura. Ils se querellent sur la place publique. On se lance des anathèmes entre associations rivales. Au bout du compte, lassés, les parents Lejeune et Russo décident de retourner à leur vie privée. L'affaire Dutroux est passée à la phase éditoriale active avec la publication d'une brassée d'ouvrages aussi rapides qu'approximatifs. Les « bons juges » de Neufchâteau, dont le courage et la lucidité avaient été salués naguère s'enferrent dans de coûteuses et inutiles excavations sur le site de Jumet, obsédés par la théorie du « réseau pédophile criminel », que rien jusqu'ici n'est venu étayer. On ne recule pas devant le grotesque, comme l'appel à des médiums à Jumet ou l'utilisation des témoignages sous hypnose dans une autre affaire non élucidée, celle des « tueurs du Brabant wallon».

Un fait divers tragique semblait avoir réveillé la Belgique. On avait pu la croire un instant capable de se surpasser, de sortir des ornières de ses éternels conflits communautaires, de ses querelles de clochers et de clans, de ses compromis facteurs d'immobilisme. Ce ne sera pas encore pour cette fois.

Luc Rosenzweig

Le sida, maladie presque ordinaire

Suite de la première page

Ces controverses se développaient dans un contexte caractérisé par l'absence de thérapeutique efficace contre le sida. Les opposants au dépistage obligatoire disposaient alors d'un argument de poids. Comment un médecin pourrait-il pratiquer un dépistage à l'insu de son patient et lui annoncer ensuite sans mal qu'il était – ou non – contaminé ? On s'inquiétait, en outre, avec raison de la stigmatisation qu'une telle entreprise coercitive ne manquerait pas d'induire, notamment vis-à-vis des homosexuels ou des toxicomanes.

Grâce à l'action de responsables médicaux, politiques et associatifs, la France, comme la plupart des pays industrialisés, réussit à résister aux mirages sécuritaires et hygiénistes. On y développa différentes initiatives pour faciliter l'accès au dépistage « *anonyme et gratuit* » et pour obtenir que le praticien ne puisse le pratiquer qu'avec l'accord de celui qui acceptait de le subir. S'il est loin d'être atteint, cet objectif a profondément modifié, au-delà même du sida, la relation singulière qui réunit le médecin (ou l'équipe médicale) et le patient.

Aujourd'hui, les termes du débat ne sont plus les mêmes. Les résultats spectaculaires que fournissent les trithérapies, la meilleure connaissance de la physiopathologie de cette infection et la nécessité de plus en plus communément admise de traiter le plus tôt possible après la contamination fournissent – et fourniront – de nouveaux arguments à tous ceux qui, en matière de dépistage obligatoire, estiment ne pas avoir eu gain de cause. Ces derniers trouveront sans mal de nouveaux adeptes en faisant valoir que, le sida étant devenu une maladie infectieuse comme les autres, aucun argument ne justifie plus de continuer à en faire une affection particulière. Ils soutiendront ainsi qu'il faut en programmer le dépistage tout comme on effectue – sans l'accord explicite du patient hospitalisé – celui de la syphilis ou de la tuberculose, deux maladies elles aussi à la fois contagieuses et accessibles aux traitements. Ils ajouteront, enfin, qu'en France, aujourd'hui, une proportion importante de personnes infectées par le VIH découvrent leur état pathologique à l'occasion d'une infection opportuniste, et ce alors même qu'un dépistage préalable leur aurait donné beaucoup plus de chances en permettant l'administration plus précoce d'un traitement adapté. Tous ces éléments se retrouvent exposés dans le débat sur le dépistage de l'infection par le VIH chez les femmes enceintes. Déjà, en 1992, l'Académie de médecine avait recommandé un dépistage obligatoire dès le début de la grossesse. La seule solution envisageable alors, était, si la femme le souhaitait, l'avortement. Début 1993, il était décidé que chaque médecin avait l'obligation légale de proposer, systématiquement, un test de dépistage à la femme qui se savait enceinte. L'utilisation de l'AZT, puis celle des nouvelles associations thérapeutiques font que la connaissance de l'infection permet, si la femme ne souhaite pas avorter, de réduire considérablement le risque pour le nouveau-né d'être atteint de la maladie.

RÉGRESSION

Faut-il pour autant, comme le veulent les académiciens, substituer la contrainte à la proposition, imposer plutôt que faire comprendre ? Ce serait, à l'évidence, régresser. Les gynécologues-obstétriciens français ont d'ailleurs déjà fait la démonstration du maigre impact qu'aurait une telle mesure, puisque 99 femmes sur 100 acceptent aujourd'hui le test de dépistage lorsque ce dernier leur est proposé. Pourquoi, plutôt que de revenir sur cet acquis, ne pas chercher à comprendre les raisons qui font que 1 % d'entre elles refusent et que 40 % de celles qui sont séropositives ne le découvrent qu'à l'occasion de leur grossesse ? Là sont les réels enjeux de santé publique.

Parce qu'elle créerait, au nom de l'intérêt de l'enfant à naître, un grave précédent, une telle régression serait lourde de conséquences. Elle autoriserait, demain, la mise en oeuvre d'autres entreprises de dépistage obligatoire visant tel ou tel groupe connu ou tenu pour être à risque. Cette polémique se posera encore chaque fois que la médecine progressera dans le traitement de cette maladie.

Plus le temps passera et moins le sida sera perçu comme une affection hors de l'ordinaire. Cette évolution pourra-t-elle se faire sans réduire le poids et l'action du monde associatif, sans briser les équilibres fragiles et la solidarité qui ont, heureusement, ici pu s'établir ? Imposer le dépistage de l'infection par le VIH comme on a, en son temps, imposé celui de l'infection par le tréponème n'est plus envisageable dans une société où les pouvoirs publics et le corps médical ont – comme dans le cas des vaccins – tout fait pour transformer l'obligation en explication, c'est-à-dire en relevant le défi qui consiste à défendre la santé publique dans le plein respect des droits de l'homme, même malade et contagieux.

Jean-Yves Nau

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

M. Chirac au pays du « Laogaï »

FALLAIT-IL aller en Chine ? Le dilemme des Occidentaux à l'égard de l'empire du Milieu ne peut être tranché d'une façon caricaturale. Que l'on soit d'accord ou non avec le voyage du chef de l'Etat français à Pékin, ce serait faire insulte à Jacques Chirac que de prétendre qu'il est en train de « *brader les droits de l'homme contre des Airbus* »... La nouvelle politique chinoise voulue par le président de la République ne se réduit pas seulement à ces objectifs mercantiles.

En choisissant de ne plus condamner Pékin devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève, la France a rompu avec le rituel qui s'était installé depuis le massacre de la place Tiananmen. Paris justifie ce choix en mettant en avant deux arguments fondamentaux. L'un est d'ordre stratégique : il s'agit d'une politique à long terme qui consiste à instaurer un « *dialogue sans confrontation* » avec l'une des futures grandes puissances mondiales. L'autre relève du souci de l'efficacité, notamment à propos de la situation des droits de l'homme, que l'on ne fait guère avancer, selon Paris, « *à coups de pied dans le derrière des dirigeants chinois* ».

Mais s'il y a des raisons à cette attitude plus souple envers un empire longtemps humilié par l'Occident, la nouvelle politique chinoise de la France est perçue par beaucoup comme la résultante d'un marchandage peu glorieux avec le pays du *Laogaï*, le Goulag chinois. On peut en effet se demander à quoi cela sert de se montrer plus « compréhensif » avec les dictateurs de la cité interdite, dont l'inflexibilité n'est plus à démontrer, si l'on n'est pas réellement assuré d'être payé en retour. L'impression demeure, pour l'instant, que Paris a plus donné que reçu. La façon dont le président Jiang Zemin vient de féliciter son homologue français pour son attitude « *courageuse* » à l'égard des droits de l'homme ne fait que renforcer cette impression. En ce sens, nombreux sont ceux pour qui l'attitude française ressemble fort au *kowtow*, ce geste de prosternation des vassaux devant les fils du Ciel. Cela à un moment où la dissidence a été écrasée et où les Tibétains et les autres minorités continuent de souffrir sous le joug chinois.

L'adhésion annoncée par Pékin à deux des grandes conventions internationales sur les droits de l'homme peut certes constituer un premier résultat tangible de la nouvelle approche française. Jusqu'à présent, les Chinois avaient en effet beau jeu de s'abriter derrière leur « spécificité culturelle » pour récuser l'« universalité » philosophique des droits de l'homme. Mais la « bonne volonté » chinoise devra être appréciée à l'aune de décisions concrètes débouchant sur une attitude plus respectueuses du droit des minorités et de la liberté d'expression. Même s'il y a *tout lieu d'être sceptique*, cela serait la seule justification d'une realpolitik à la française...

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Le passage du secondaire au supérieur

PEU DE PROBLÈMES ont aussi souvent agité les dirigeants de l'éducation nationale, depuis une dizaine d'années, que celui du passage du secondaire au supérieur. Tout serait simple si le bachot remplissait encore sa fonction. Mais, submergé sous le nombre de candidats qui s'est accru prodigieusement pendant l'entre-deux-guerres, le baccalauréat a vu son niveau baisser d'une façon constante, au point qu'il ne suffit plus actuellement à qualifier pour l'enseignement supérieur.

L'abaissement général du niveau était-il fatal ? Certes non. Un système de sélection bien conçu a toujours tiré son profit d'une concurrence augmentée, et l'enflure des effectifs aurait, en fin de compte, servi la qualité si le secondaire avait su tirer parti de ses nouvelles conditions d'existence. Puisque l'on décidait d'ouvrir les lycées au grand nombre, il fallait, sans arrière-pensée, en accepter les conséquences et donner à un enseignement de masse des organes ajustés à ses fonctions, au lieu de se cramponner aux anciens programmes en se plaignant de les voir dédaignés par les jeunes.

Au moment où les milieux sociaux les plus divers entraient dans le secondaire, où les élèves, au lieu de limiter leurs ambitions à trois ou quatre types de professions bourgeoises, n'attendaient que d'avoir passé leur bachot pour prendre toutes les orientations possibles, rien n'était plus absurde que de vouloir unifier les programmes ou de maintenir les vieux modes de sélection, à base d'examen unique.

Gilbert Gadoffre
(16 mai 1947.)

DÉFENSE L'alliance conclue, le 6 mai, par le groupe Lagardère et Daimler-Benz Aerospace a semé l'inquiétude dans les rangs d'Aerospatiale, jusque-là principal partenaire du groupe allemand. ● LES RELATIONS amicales qu'entretient Dasa avec le groupe d'aéronautique français ne sont pas remises en cause pour autant, assure au *Monde* le président du groupe allemand, Manfred Bischoff. ● LES ACCORDS signés avec le groupe Lagardère, maison-mère de Matra, concernent des *« secteurs clairement définis »*, situés hors du champ principal des coopérations existantes avec Aerospatiale. ● C'EST LE PRAGMATISME et le caractère européen des propositions avancées par le groupe Lagardère qui ont séduit Dasa. Pour M. Bischoff, cette alliance est la meilleure possible pour faire face à la *« menace américaine »* dans l'électronique de défense. Il confirme également son intérêt pour les activités de défense de Siemens.

Dasa s'explique sur son alliance avec Matra pour la reprise de Thomson-CSF

Dans un entretien au « Monde », Manfred Bischoff, PDG du groupe allemand Daimler-Benz Aerospace (Dasa), tente de rassurer son partenaire traditionnel, Aerospatiale. Il juge que le groupe Lagardère est pour lui l'allié français le plus européen

« Votre alliance avec le groupe Lagardère a provoqué une vive réaction à l'Aerospatiale, avec qui vous réalisez 70 % de votre activité par le biais de projets et filiales communs (Airbus, Ariane, Eurocopter, Euromissiles). Est-ce la fin de l'entente cordiale ?

– Nous avons avec l'Aerospatiale, qui est un acteur central de l'industrie aéronautique en Europe, de nombreux domaines d'intérêt en commun. Comment croire que nous chercherions à isoler Aerospatiale ? Toute tentative de marginalisation de notre allié reviendrait à nous affaiblir.

» Les relations entre Aerospatiale et Dasa sont de nature familiale. Oui, nous venons de nous rapprocher de son concurrent dans les satellites et les missiles. Mais l'alliance avec Lagardère se situe dans ces secteurs clairement définis, en dehors des domaines les plus importants de notre collaboration avec Aerospatiale. Cela ne veut donc pas dire qu'automatiquement nous coupons toutes nos relations avec Aerospatiale. On est des amis de longue date et on va rester amis, c'est clair.

– Aerospatiale craint de perdre sa suprématie technologique à l'occasion de la réforme des statuts d'Airbus, qui est un groupement d'intérêt économique. Que pensez-vous du souhait d'Yves Michot, le PDG d'Aerospatiale, d'en prendre le leadership industriel ?

– L'idée d'une conspiration entre Allemands et Britanniques est ridicule. Au sein d'Airbus, rien ne se fera sans Aerospatiale. Le groupe français Aerospatiale/Dassault sera le numéro un européen du secteur. La volonté commune des partenaires d'Airbus est de le rendre plus efficace. Il faut changer le plus vite possible l'organisation d'Airbus pour en faire une entreprise ordinaire, avec un outil industriel intégré et une direction autonome et responsable. Ne nous trompons pas d'adversaire : Boeing, l'unique concurrent d'Airbus, et donc de tous ses membres, veut nous sortir du marché.

» L'actionnariat d'Airbus devra refléter encore longtemps les différentes identités nationales et représenter les contributions stratégiques de chacun. Comme dans le secteur de la défense, tant que les gouvernements nationaux joueront un rôle dans la promotion des technologies et des produits, les sociétés d'aéronautique ne pourront pas être complètement transnationales. Airbus pourra s'introduire en Bourse pour trouver des fonds, mais, dans un premier temps, pas pour diluer son capital ou modifier les équilibres respectifs entre les partenaires.

» Pour ne pas affaiblir Airbus, dont l'activité sera, dans un premier temps, exclusivement civile, contrairement à Boeing, ses actionnaires devront être en mesure de le faire bénéficier des technologies militaires. En cela, je suis proche de la sensibilité d'Aerospatiale. Quant au leadership industriel, chaque partenaire devrait avoir une influence industrielle représentée par sa contribution. Dans ce sens, l'actuelle parité franco-allemande a fait ses preuves.

– Quels sont les éléments qui vous ont conduit à signer une alliance « stratégique et irréversible » avec le groupe Lagardère dans les satellites et amorcer un rapprochement dans les missiles et l'électronique de défense ?

– Nous devons faire face à une concurrence accrue avec les conglomérats américains géants nés des fusions Lockheed-Martin, Boeing-McDonnell Douglas ou Raytheon-Hughes. Pour rester compétitifs, nous devrons rapidement définir de nouvelles formes d'organisation capables de tenir tête à ces concurrents en termes de technologie, de savoir-faire et de capacités financières. Il faut aller très vite et mettre au point des accords qui impliquent les principaux acteurs européens. La privatisation de Thomson-CSF et les propositions du groupe Lagardère ont présenté les meilleures conditions stratégiques de succès européen contre la menace américaine.

» Le gouvernement français a clairement indiqué aux candidats, dans le cahier des charges, que leurs propositions devraient comporter une dimension européenne. Nous avons donc eu des contacts avec les deux groupes candidats, Lagardère et le tandem Alcatel-Dassault. Et il était clair que les perspectives stratégiques et les structures industrielles proposées par Lagardère étaient largement plus européennes.

– Alcatel et Dassault accusent Lagardère d'avoir bradé l'industrie française des satellites, en offrant 50 % du capital à un groupe allemand, contre 25 % aux Français et 25 % aux Anglais.

– Ceci est absolument injustifié. La société franco-britannique Matra Marconi Space détiendra le pouvoir à parité avec nous. En apportant notre activité dans les satellites et les lanceurs spatiaux et notre leadership européen dans les plateformes orbitales, nous sommes parvenus à une répartition équilibrée des responsabilités et à une taille compétitive sur la scène mondiale. La reconnaissance des domaines d'expertise et du poids relatif de chacun est la condition du succès des alliances internationales.

» Quant à savoir s'il faut un ou deux fabricants de satellites en Europe, c'est une question trop théorique. Tout dépendra des budgets et de la capacité des européens à exporter.

» Dans le domaine du transport spatial, les acteurs français sont largement prédominants dans Arianespace. Si l'Etat français veut regrouper ses différentes participations au sein d'Aerospatiale, ce sera son affaire.

– Une alliance avec Aerospatiale dans les satellites était-elle impossible ?

– Soyons francs. Nous avons tenté depuis plusieurs années de créer avec Aerospatiale deux sociétés conjointes dans les satellites et les missiles. Nous n'y sommes pas parvenus. La loi de programmation militaire française et les coupes budgétaires allemandes n'ont certes pas facilité la recherche d'une base industrielle commune. Avec Lagardère, sans programme structurant, nous sommes pourtant parvenus à nous entendre. J'en ai tiré les conséquences.

– Dans les missiles aussi, vous avez choisi de vous rapprocher de Lagardère, alors qu'Aerospatiale affirme vous avoir fait une proposition supérieure.

– La proposition d'Aerospatiale de prendre une participation minoritaire dans notre filiale LFK était beaucoup moins intéressante que celle de Matra Bae Dynamics. Dans ce domaine, notre taille, beaucoup plus modeste, ne nous permet pas de toute façon de revendiquer un rôle stratégique en Europe.

– Et dans l'électronique de défense ?

– Dans ce secteur, les discussions avec Lagardère ne portent que sur les technologies dites intelligentes dans les domaines du commandement, du contrôle et des communications. Nous sommes d'accord pour un rapprochement une fois connue l'issue de la privatisation de Thomson-CSF et de la vente de l'électronique de défense de Siemens (environ 4 milliards de francs de chiffre d'affaires), pour laquelle nous nous sommes portés candidats.

Mais ne perdons pas de vue que Thomson-CSF sera incontestablement le plus grand groupe européen d'électronique de défense. Nous ne ferons que compléter ses forces dans certains domaines.

– A terme, comment envisagez-vous les prochaines étapes de l'intégration européenne ?

– Airbus doit être le creuset de ce rapprochement. Idéalement, Airbus intégrera un jour les avions de transport militaire, puis les avions de combat, et pourquoi pas les missiles et les satellites, même si cela doit être au travers de participations. Toutes les options sont ouvertes. »

Propos recueillis par Lucas Delattre et Christophe Jakubyszyn

MANFRED BISCHOFF



Inquiétudes des syndicats d'Aerospatiale

Les syndicats FO, CFE-CGC et CFTC d'Aerospatiale ont demandé, mercredi 14 mai, que la privatisation de Thomson CSF soit menée avec *« des règles claires »*. Ils estiment que l'accord conclu entre Dasa et le groupe Lagardère *« s'il arrive à son terme, risque d'une part de mettre Aerospatiale Espace et Defense en délicate posture en raison du poids même des activités satellites, missiles, lanceurs et infrastructures orbitales qu'elle développe en commun avec Dasa »*, indique un communiqué des syndicats. *« Il risque de remettre en cause la stratégie industrielle de l'aéronautique civile et militaire nationale sur la scène européenne »*.

Quatre grandes branches

● **La branche avions**, qui comprend Airbus, Eurocopter et Eurofighter, réalise un chiffre d'affaires de 6 milliards de deutschemarks et emploie 25 500 salariés.
● **La branche moteurs** (MTU) réalise un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de deutschemarks et regroupe 6 300 salariés.
● **La branche espace**, avec Dornier, Ariane et la station orbitale internationale, emploie 3 400 personnes pour un chiffre d'affaires de 2,1 milliards de deutschemarks.
● **La branche électronique** civile et militaire, regroupant LFK, les activités missiles et radars, fait un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de deutschemarks avec des effectifs de 8 900 salariés.

Cinq compagnies aériennes concluent un accord d'étroite coopération

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Une étoile est apparue, mercredi 14 mai, dans le ciel aérien mondial : cinq compagnies, United Airlines, Lufthansa, SAS, Air Canada et Thai Airways International, ont lancé à Francfort leur réseau commun baptisé « Star Alliance ». En cours d'après-midi, un grand show a rassemblé les cinq dirigeants associés et des centaines d'invités sur le tarmac de l'aéroport de Francfort, le bastion de la compagnie allemande. Un peu plus tôt, des appareils de chaque société avaient volé en formation serrée, symbolisant l'envergure et l'originalité de cette coopération. Le message venu du ciel était résumé au sol par Jürgen Weber, le président du directoire de Lufthansa : *« Seul, chacun de nous peut offrir à ses clients ce qu'ils attendent sur son marché, mais nous ne pouvons pas faire face à la mondialisation rapide des affaires et des voyages. »*

L'idée est donc de s'unir pour encourager les synergies et les économies : les compagnies coordonneront leurs activités *« partout où cela est profitable »*. Pour l'instant, les 578 destinations, dans 106 pays, sont ouvertes aux différentes clientèles ; les connexions entre les vols et les transferts d'un aéroport à l'autre devraient être améliorés. Les salons réservés seront accessibles à tous les passagers qui auront opté pour le label. Les programmes privilégiés destinés aux clients fidèles seront gérés ensemble, ainsi que les réservations et les enregistrements automatiques. Le nombre de passagers devrait croître alors que le prix des billets ne baissera qu'à long terme. Selon Gerald Greenwald, le président de United Airlines, l'objectif est *« de s'efforcer de délivrer un service clé en main tout autour du monde »*.

PAS DE FUSION

Dans l'avenir, les partenaires espèrent également multiplier les économies d'échelle, partager leurs activités techniques, la restauration à bord, le fret ou même l'achat d'appareils ou de pièces détachées. *« Si nous y trouvons avantage, nous achèterons le maximum en commun, des avions au papier toilette »*, a indiqué M. Weber, dont la compagnie a déjà économisé 200 millions de deutschemarks en 1996 grâce à ses différentes collaborations internationales.

« Toutefois, a souligné Jan Stenberg, le patron du transporteur scandinave SAS, *l'intention n'est pas de fusionner nos compagnies ni de développer une offre de produits identiques. »* Les cinq partenaires restent autonomes et gardent leur marque propre ; le logo commun voisinera avec celui de chacun sur le fuselage des quelque 1 330 appareils de la flotte. L'ensemble constitue déjà le premier réseau mondial. Les cinq partenaires ont réalisé séparément, en 1996, un chiffre d'affaires de plus de 42 milliards de dollars, emploient 210 000 personnes sur les cinq continents et ont transporté près de 175 millions de passagers.

Dans l'air depuis quelque temps, Star Alliance est une réponse au rapprochement récent de British Airways, d'American Airlines et de Qantas, ou d'Air France avec Delta Continental et Air India. Elle remplace les accords bilatéraux déjà signés entre les différentes compagnies membres. Dans un contexte de concurrence mondiale croissante, l'alliance a vocation à s'étendre à différents partenaires : la compagnie brésilienne Varig s'y joindra dès le mois d'octobre ; South African Airlines et British Midland sont en pourparlers et la porte est ouverte à une deuxième compagnie asiatique.

Une inconnue de taille réside dans la position des autorités européennes et américaines chargées de la concurrence à un moment où ce type de coopération se développe et risque de bouleverser les règles du jeu aérien. Les cinq pilotes de l'alliance se sont montrés confiants, à Francfort, mais rien n'indique qu'ils seront entendus à Bruxelles.

Philippe Ricard

Intel accusé de violation de brevets par deux de ses concurrents

LES TEMPS sont rudes pour Intel. Non seulement le groupe américain, spécialiste des microprocesseurs – ces composants qui constituent le cœur des ordinateurs – doit faire face à l'arrivée sur son marché des nouveaux produits de la société Advanced Micro Devices (AMD), qui s'annoncent aussi puissants que les siens. Il doit aussi régler au plus vite les défauts de jeunesse de la nouvelle famille de microprocesseurs Pentium qu'il vient de lancer. Et, par dessus tout, il doit répondre d'une double accusation de violation de brevets.

Mardi 13 mai et mercredi 14 mai, le constructeur informatique américain Digital Equipment et le fabricant américain de semiconducteurs Cyrix ont successivement déposé des plaintes devant des tribunaux, accusant Intel de violer, respectivement, dix et deux de leurs brevets. Ils réclament tous deux des dommages et intérêts pour un montant non spécifié.

« Sur la base d'une première analyse, aucun de nos produits ne viole des brevets mentionnés par Digital Equipment », a réagi mercredi 14 mai Intel, qui ne s'est pas prononcé sur l'attaque de Cyrix. Cette dernière firme fait toutefois, depuis le 14 mars, l'objet d'une plainte d'Intel qui l'accuse, ainsi qu'AMD, de violation de marque déposée.

Les actions Intel en Bourse, après avoir accusé un repli, se sont finalement redressées mercredi, les analystes financiers ne voulant pas donner trop d'importance à ces actions judiciaires.

Intel a, à maintes reprises, fréquenté les tribunaux. De son fait, ou de celui de ses concurrents. Pendant sept ans et demi il s'est opposé à AMD sur l'utilisation par ce dernier de licences pour fabriquer des « clones » de ses microprocesseurs. L'affaire s'est soldée par un accord à l'amiable début 1995. Elle aurait coûté 60 millions de dollars par an aux deux protagonistes, selon les analystes.

S'ils jugent que Digital a certainement des éléments suffisants pour attaquer Intel, les experts estiment que, compte tenu de la difficulté qu'il y a généralement dans le secteur des semiconducteurs à prouver une violation de brevets, les deux parties pourraient trouver un terrain d'entente avant d'attendre le verdict du tribunal.

Pour de nombreux analystes, l'action de Digital apparaît surtout comme une tentative de freiner commercialement Intel. Premier fabricant mondial de semiconducteurs, affichant une santé financière insolente (des bénéfices de 5,2 milliards de dollars en 1996, en hausse de 45 %), Intel occupe une position quasi hégémonique dans les microprocesseurs.

Ses composants équipent 85 % des ordinateurs personnels. Ils effectuent aussi depuis plusieurs mois une percée au sein des ordinateurs plus puissants (serveurs, stations de travail). Or, ce territoire était une chasse-gardée pour les microprocesseurs spécifiques à quelques grands constructeurs informatiques : IBM, Sun ou Digital Equipment.

Le problème pour ce dernier est que son microprocesseur Alpha n'a pas réussi la percée attendue. Aucun constructeur majeur ne l'a adopté. Chez Digital les machines qui l'utilisent ne représentent d'ailleurs que 26 % des ventes d'ordinateurs. C'est-à-dire autant que les machines équipées de microprocesseurs Intel que vend aussi le groupe.

Philippe Le Cœur

Mouvements de grève à la SNCF et à Air France

ENTAMÉE le 14 mai, la grève des contrôleurs de la SNCF qui paralyse une grande partie du trafic pourrait se poursuivre durant le week-end de la Pentecôte. Jeudi 15 mai, dans la matinée, ni la direction, ni les syndicats ne l'excluaient. Par ailleurs, le trafic risque d'être fortement perturbé dans le groupe Air France du 20 au 23 mai.

A la SNCF, le blocage de la situation semble davantage dû à une incompréhension de part et d'autre qu'à un désaccord de fond. Le 30 avril en effet, à l'issue d'une longue négociation, la direction avait fait des propositions jugées significatives par l'ensemble des organisations syndicales. Aux 9 000 contrôleurs, la direction proposait en effet de porter la prime mensuelle de 700 à 800 francs et de l'intégrer dans le salaire pour qu'elle soit prise en compte dans le calcul de la retraite. D'autre part, près de 10 % des effectifs devaient bénéficier d'une requalification de leur fonction qui entraînerait une augmentation de salaire d'environ 4 %. Enfin, 450 embauches devaient être réalisées et la direction abandonnait l'idée d'obliger les contrôleurs à commencer leur carrière derrière un guichet de gare. Ces propositions paraissant insuffisantes aux agents, la CGT, la CFDT, ultra-majoritaires dans cette catégorie, et la CFTC, présente en Alsace, ont déposé un préavis de grève *« pour rouvrir les discussions davantage que pour cesser le travail »* précise la CFDT. Mardi 13 mai, lors d'une rencontre avec la direction, les trois syndicats croient comprendre que celle-ci revient sur ses propositions du 30 avril et lancent un appel à la grève pour le lendemain. Malentendu ?

Dans une vidéoconférence, Louis Gallois, président de la SNCF, confirme le 14 mai les propositions du 30 avril. Mais il est trop tard. Le mouvement est parti. Les syndicats protestataires réclament du coup davantage : que la prime soit portée à 1 000 francs et que la direction s'engage sur les promotions durant les années à venir. De son côté, Pierre Vieu, directeur des ressources humaines, affirme que la direction s'est engagée à poursuivre les requalifications *« à un rythme à peu près comparable »* et à négocier une augmentation de la prime *« en lien avec l'efficacité du contrôle sans en accroître la pénibilité »*. Selon lui, *« il s'agit là des mesures catégorielles les plus importantes depuis dix ans. La situation de l'entreprise et l'équité avec les autres catégories de personnel interdisent d'en faire davantage »*. Pour ne pas mettre dans l'embarras les syndicats qui reconnaissent les avancées de la direction, celle-ci envisage des *« contacts »* mais pas de nouvelles *« table ronde »* dans l'immédiat.

Dans le groupe Air France, la situation s'est brutalement détériorée, mercredi 15 mai. L'ensemble des syndicats ont refusé les propositions de la direction qui voulait établir un calendrier de négociation des conditions sociales de la fusion. Six syndicats de pilotes ont déposé un préavis de grève du 20 au 23 mai. Parmi eux, le tout-puissant syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) qui n'a pas fait grève depuis 1993. Fin mars, il avait retiré son préavis après que Christian Blanc eut mis sa démission dans la balance. Mais, entre temps, la direction *« modérée »* du SNPL a été remplacée le 23 avril par la ligne *« dure »* menée par Jean-Charles Corbet.

Frédéric Lemaître

هكذا من الأصل

Les valeurs bancaires ont amené la Bourse de Paris à un nouveau sommet

Mercredi 14 mai, l'indice CAC 40 s'est approché des 2 800 points

Convaincue que l'actuelle majorité sera « reconduite dans un fauteuil », et confortée par une bonne orientation des grandes places internationales, la Bourse de Paris a battu, au cours de la séance du mercredi 15 mai, de nouveaux records. L'indice CAC 40 a terminé en hausse de 2,02 %, à 2 774,63 points et a touché en cours de séance un nouveau sommet historique à 2 781,87 points.

On se souviendra longtemps au Palais Brongniart de l'*« effet La Martinière »*. L'inspecteur général a remis en début d'année au premier ministre un rapport sur le système bancaire et est désormais intronisé *maître ès-restructuration*. Il a suffi qu'il s'exprime, lundi 12 mai, sur le sujet lors d'un colloque à la Sorbonne pour déclencher une flambée de l'ensemble des valeurs bancaires : + 5,2 % pour la BNP, + 4,2 % pour la Société générale, + 3,6 % pour le CCF, + 7,5 % pour l'UFB/Locabail...

La perspective d'une restructuration du secteur, tant annoncée par le ministre Jean Arthuis, n'est cependant pas seule responsable du record historique de la Bourse. Pour Jacques-Antoine Bretteil d'International Capital Gestion (ICG), les derniers sondages ont *« transformé l'atmosphère »*, les opérateurs sont aujourd'hui persuadés que l'actuelle majorité sera reconduite *« dans un fauteuil »*. De plus, le franc est mieux tenu qu'il ne l'était au cours de la semaine passée. Les volumes de transactions, qui ont franchement dépassé le seuil des 10 milliards de francs, ne sont pas l'œuvre des seuls investisseurs français. Selon lui, ces échanges étoffés témoignent du retour des investisseurs anglo-saxons qui avaient quelque peu délaissé le marché français ces dernières séances.

Cette tendance haussière pourrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois de juin, même si d'ici là, les marchés devraient connaître quelques à-coups aux alentours du 20 mai, si jamais la Réserve fédérale américaine décidait de remonter ses taux ne serait-ce que d'un quart de point. Toutefois, l'annonce mercredi d'un net recul des prix à la production en avril aux Etats-Unis, considéré comme un important indice non inflationniste, plaide pour un maintien de la politique monétaire américaine en l'état.

ENVIRONNEMENT EUPHORIQUE

Le rapport La Martinière est tombé à pic pour faire profiter les valeurs bancaires de cet environnement euphorique. Il est vrai que Dominique de la Martinière n'y est pas allé par quatre chemins. Prenant des accents apocalyptiques pour appeler à une réforme en profondeur du système bancaire français, il a prédit sa disparition *« à l'horizon de l'arrivée de l'euro en 1999 »* si rien n'est fait dès 1997. Pour éviter ce cataclysme, M. de la Martinière a livré ses recettes, et s'est sûrement fait au passage un certain nombre d'ennemis. D'une part, si l'Etat ne fait rien, *« il ne restera qu'une banque française en 1999, le Crédit agricole »*, a-t-il déclaré. Il faut ensuite, selon lui, réformer les caisses d'épargne et le système actuel d'épargne logement. Ce sont surtout les suggestions de rapprochement qui ont incité les opérateurs à acheter. Sur ce thème, la société de Bourse SGE Delahaye a relevé, mercredi 14 mai, sa recommandation sur la BNP. Depuis l'absorption de l'UAP par AXA, la banque dirigée par Michel Pébereau est considérée comme « opéable ».

Le nouveau groupe d'assurance détient 12 % de la banque et Claude Bébéar, président du directoire d'AXA, assureur dans l'âme, pourrait un jour céder ses titres. Il faut réagir, estime M. de la Martinière, car *« la BNP risque de se faire bouffer par le Dresdner Bank »*. Interrogé sur l'hypothèse d'un rapprochement entre Paribas et la Société générale, il a souligné que *« ce serait astucieux »*. Les indications données mardi par Marc Viénot, président de la Société générale, sur le bon démarrage de l'exercice 1997 – les *« activités de marché de capitaux ont pulvérisé un certain nombre de records »* – ont achevé de convaincre les opérateurs.

François Bostnavaron et Babette Stern

Une crise de confiance secoue les marchés thaïlandais

LES MARCHÉS financiers thaïlandais ont été secoués au cours des derniers jours par une véritable crise de confiance marquée par le plongeon – et le rebond ensuite – du cours du baht et par une chute continue de la Bourse de Bangkok. Mercredi 14 mai, la Banque de Thaïlande a même été contrainte d'appeler à l'aide les autorités monétaires de Singapour pour enrayer la chute du baht provoquée par des rumeurs insistantes de dévaluation. L'intervention concertée a permis à la devise thaïlandaise de remonter, jeudi 15 mai à 25,84 pour 1 dollar, après avoir touché la veille son plus bas niveau depuis onze ans face au billet vert (26,425). Le rebond du baht n'a pas empêché la Bourse de Bangkok de perdre encore 5 % le 15 mai. En un mois, l'indice des valeurs thaïlandaises a cédé près de 25 %.

La Thaïlande est victime d'une défiance grandissante des investisseurs. Ils craignent que le déficit croissant de la balance des paiements courants et l'importance de l'endettement du pays conduise à un effondrement du baht. Un tel scénario catastrophe pourrait mettre la Thaïlande en cessation de paiement et créer une crise financière comparable à celle du Mexique en décembre 1994. Les autorités monétaires thaïlandaises tentent donc par tous les moyens de soutenir le baht afin de ne pas faire fuir les investisseurs. Le taux d'intérêt au jour le jour est monté jeudi 15 mai à 25 %.

Mais un baht surévalué et des taux très élevés sont difficiles à supporter pour une économie thaïlandaise victime d'une baisse sensible de ses exportations, d'une grave crise immobilière et bancaire et d'une croissance économique à son niveau le plus faible depuis dix ans.

La crise thaïlandaise a provoqué, par contagion, une baisse générale des marchés financiers du Sud-Est asiatique. Les Bourses de Malaisie, de Singapour, de Taiwan et d'Indonésie perdaient respectivement 4,4 %, 2 %, 2,3 % et 2,4 % jeudi 15 mai.

E. L.

Les administrateurs « casse-croûte » de Danone

RUDE JOURNÉE pour Franck Riboud, le jeune PDG de Danone. Les actionnaires du numéro un français de l'agroalimentaire, réunis en assemblée générale mercredi 14 mai, lui ont fait savoir leur mécontentement. Non sur sa gestion, il est trop tôt pour juger, mais sur son conseil d'administration.

« Certains administrateurs n'ont qu'une petite centaine d'actions », a protesté un actionnaire. Adoptant les préceptes anglo-saxons, les investisseurs veulent que les administrateurs aient une part importante de leur fortune investie en actions de la société. Si le cours de Bourse baisse, ils perdent, comme les actionnaires, leur propre argent, pas celui des autres. Or le parcours de Danone est décevant. Depuis cinq ans, ses actionnaires n'ont pas gagné un centime alors que la Bourse de Paris gagnait 40 %.

CONSEIL PLÉTHORIQUE

Le conseil d'administration, avec vingt-trois membres, est pléthorique, ce qui ne favorise pas les discussions de fond. *« Il y en a assez des administrateurs casse-croûte qui courent tous les mandats et ne font rien pour la société »*, a protesté un actionnaire. Pourtant, les jetons de présence ne s'élèvent qu'à 36 000 francs par an et par personne. On peut ajouter que cinq administrateurs font partie de l'équipe de direction, ce qui rend délicat le contrôle réel du management.

Le groupe n'est pas non plus très transparent : *« Dans les rapports envoyés aux actionnaires, il n'y a aucune autre mention que le nom et prénom des administrateurs. Je souhaite qu'il y ait, à chaque fois, trois éléments : le nombre d'actions Danone que l'administrateur possède, son CV en trois lignes et les postes d'administrateurs ou fonctions occupés dans d'autres sociétés »*, a demandé un actionnaire.

M. Riboud a voulu rassurer la salle en précisant que les stocks-options accordées aux cadres du groupe – n'entraîneraient pas la création d'actions nouvelles : ces actions proviendront, selon lui, d'achats en Bourse, ce qui ne diluera pas les actionnaires existants. Mieux, M. Riboud a assuré que ces options seraient attribuées avec une décote limitée à 5 % par rapport au cours de Bourse. Mais lorsque l'heure du vote des résolutions est venue, les actionnaires se sont aperçus que, curieusement, ils devaient quand même autoriser la création d'actions nouvelles ainsi qu'une décote de 20 % dans le cadre des plans d'options...

Danone ne communique pas d'autre part dans son rapport annuel le montant des stocks-options attribuées à l'équipe de direction. Cette information figure habituellement dans le document de référence annuel, publié par 118 entreprises françaises sous l'égide la Commission des opérations de Bourse. Un signe rassurant, cependant. Les actionnaires ont appris que Christian Laubie, directeur financier de Danone et compagnon de route d'Antoine Riboud, avait visiblement confiance dans l'avenir de Danone. Présent dans le groupe depuis 1961, M. Laubie détient 35 729 actions Danone, soit 32,8 millions de francs.

Arnaud Leparmentier

Le tronçon incendié d'Eurotunnel a rouvert jeudi

LE TRAFIC A REPRIS, jeudi 15 mai, dans la partie sud du tunnel sous la Manche, qui avait été endommagée par un incendie le 18 novembre 1996. *« Les navettes Le Shuttle tourisme, les Eurostars (TGV) et les trains de marchandises retrouveront leur itinéraire et leur temps de traversée habituels, soit 35 minutes de quai à quai pour les navettes tourisme »*, a précisé Eurotunnel. Le coût des travaux de réfection a atteint 350 millions de francs.

La commission intergouvernementale de sécurité devrait donner son feu vert à la reprise du trafic des navettes poids-lourd la semaine prochaine. Selon *Reuter*, la décision a été retardée en raison de la position de la délégation britannique, qui exige d'Eurotunnel un calendrier précis dans la mise en œuvre des recommandations du comité de sécurité du tunnel.

DÉPÊCHES

■ ***SBC WARBURG* : la banque d'investissement, filiale de la *Swiss* bank**, devait annoncer, jeudi 15 mai, le rachat de la banque d'investissement américaine *Dillon Read & Co* pour 600 millions de dollars (3,4 milliards de francs). Ce rachat permettrait à SBC Warburg de renforcer sa présence aux Etats-Unis, en ajoutant à ses activités sur les marchés des actions, les métiers de conseil financier et de fusion et acquisition.

■ ***BANQUES ALLEMANDES* : la Bankgesellschaft Berlin**, sixième banque commerciale en Allemagne, et la banque régionale Norddeutsche Landesbank ont annoncé, mercredi 14 mai, leur intention d'entamer des discussions sur une fusion. La banque issue de cette fusion devrait être opérationnelle d'ici à la mi-1998, ont indiqué les deux établissements.

■ **BT : l'exploitant téléphonique britannique** a reçu, mercredi 14 mai, le feu vert de la Commission européenne à son projet de fusion avec l'américain MCI. Les deux groupes ont accepté de garantir l'accès à leurs câbles sous-marins transatlantiques pour les sociétés rivales et le désengagement de MCI de ses activités de téléconférence au Royaume-Uni.

■ **CEGETEL : l'opérateur français de télécommunications**, filiale de la Générale des eaux, a présenté, mercredi 14 mai, son tour de table définitif. Le britannique BT prend 26 % de son capital, l'allemand Mannesmann 15 % et l'américain SouthWestern Bell (SBC) 15 %.

■ **CHANTIERS DE L'ALTANTIQUE : Jean-Noël d'Acremont, PDG de la filiale du groupe Gec Alsthom**, a confirmé, dans un entretien au quotidien *Presse-Océan* du 14 mai, l'objectif de ramener les effectifs de l'entreprise de 4 200 à 3 000 salariés. Le carnet de commande de l'entreprise n'assure actuellement que quinze mois de travail. Les syndicats CGT et CFDT ont appelé à un débrayage d'une heure jeudi 15 mai.

■ LA BOURSE de Tokyo continue d'alterner hausses et baisses. Jeudi 15 mai, l'indice Nikkei a terminé sur un repli de 0,76 %, en abandonnant 153,41 points à 20 056,31 points.

■ LE DOLLAR a connu jeudi matin une baisse brutale sur le marché des changes de Tokyo, perdant un yen en moins d'une heure pour tomber à 115,85 yens.

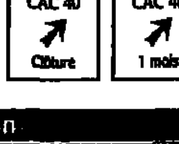
■ L'OR a ouvert en baisse jeudi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 348,20-348,50 dollars contre 349,05-349,35 dollars la veille en clôture.

■ LE PRIX du baril de brut de référence « *light sweet crude* » a peu varié mercredi sur le marché à terme new-yorkais. L'échéance juin a gagné 2 cents à 21,39 dollars.

■ LA BOURSE de Paris a gagné de 2,02 %, mercredi, battant un nouveau record à 2 774,63 points dans un marché dopé par l'avancée plus nette de la droite dans les sondages.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois





NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Prises de bénéfice à Paris

Indice CAC 40 sur un an

CAC 40,5 jours

LA BOURSE de Paris réduisait ses pertes, jeudi 15 mai, peu après la mi-journée, après avoir cédé du terrain à l'ouverture en raison de prises de bénéfice après les records battus la veille. Après avoir ouvert en baisse de 0,70 %, la Bourse de Paris s'inscrivait une heure et demie plus tard en baisse de 0,35 %. A 12 h 15, l'indice CAC 40 affichait un repli de 0,25 % à 2 767,71 points.

« La baisse de l'ouverture est tout à fait normale après les fortes hausses des derniers jours », observait un courtier. La place parisienne a gagné plus de 5 % depuis le début de la semaine. Mercredi, l'indice CAC 40 a battu son record de clôture, terminant en hausse de 2,02 %, à 2 774,63 points. En séance, le CAC 40 avait même atteint un record absolu à 2 781,87 points.

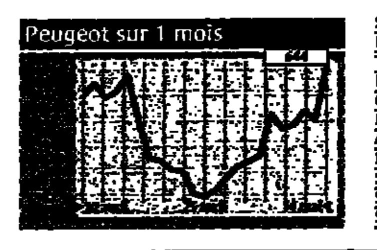
« Le marché a totalement pris en compte la victoire de la droite aux élections législatives et les investisseurs étrangers reviennent sur le marché français alors qu'ils ne l'auraient pas fait il y a encore une semaine », expliquait ce courtier.

Aux sociétés, on relève les mêmes tendances que la veille avec une bonne tenue des pétrolières, toujours soutenues par la hausse des prix du pétrole, et la fermeté des financières alimentée par les rumeurs de restructuration dans le secteur bancaire français.

Peugeot SA, valeur du jour

LE TITRE Peugeot s'est littéralement envolé, mercredi 15 mai, à la Bourse de Paris pour finir à la deuxième place des plus fortes hausses quotidiennes. L'action a terminé sur un gain de 5,6 % à 644 francs dans des échanges très étoffés : les transactions ont porté sur 350 000 titres. Peugeot, qui a annoncé une hausse de 0,6 % de ses ventes au premier trimestre, a également bénéficié de la publication de statistiques sur les immatriculations en Europe considérées comme favorables au secteur. Depuis le début de l'année, Peugeot affiche un gain de 10,27 %.

Peugeot sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 15/05	Var. % 14/05	Var. % 31/12
Total	557	[illegible]	+31,99
Lebon	219	[illegible]	+27,99
Geophysique	516	[illegible]	+43,33
Nordon (Ny)	414	+1,74	+12,80
Havas Advertising	670	[illegible]	+16,52
Salvepar (Ny)	435	+1,63	+8,64
Deveaux(Ly)#	868	+1,40	+20,55
Bongrain	2224	+1,36	+10,81
Coflexip	306	+1,29	+11,27
Essilor Intl	1549	+1,24	−1,63

BAISSES, 12h30	Cours au 15/05	Var. % 14/05	Var. % 31/12
SEITA	205,10	[illegible]	−5,48
GTM-Entrepose	328,20	−4,38	+36,75
Jean Lefebvre	325	−2,84	+20,14
Strafor Facom	434	[illegible]	+13,02
NRJ #	870	−2,57	+32,21
Cred.Fon.France	65,25	[illegible]	−3,33
Sommer-Allibert	227,40	−2,40	+46,70
Degremont	457	−2,30	+18,70
Bouygues Offs.	140,10	[illegible]	+5,33
Cerus Europ.Reun	32,50	[illegible]	+0,86

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	15/05 Titres échangés	Capitalisation en F
Danone	319396	293430560
Total	451007	246981407
Elf Aquitaine	372978	224562828
C.C.F.	686018	186227513,30
Paribas	298837	121081503,80
Alcatel Alsthom	162612	110909258
LVMH Moet Hen.	74501	110121519
Societe Generale	137268	95467295
Saint-Gobain	88702	69189160
Suez	220332	67394734,10

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

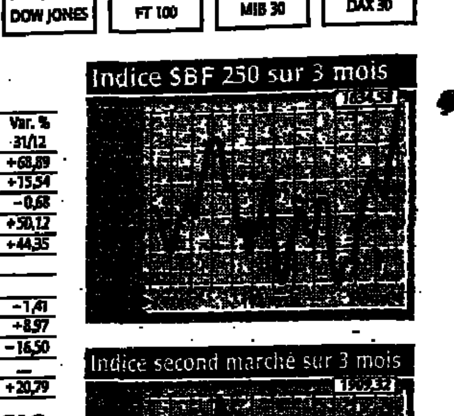
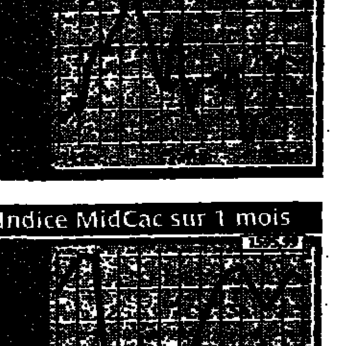
HAUSSES, 12h30	Cours au 15/05	Var. % 14/05	Var. % 31/12
Albert S.A (Ns)	164	[illegible]	+68,89
Flammarion S.A.	275	[illegible]	+15,54
S.T.M.B. (Ly)	1300	[illegible]	−0,68
Securidev #	127	[illegible]	+50,12
Sidergie	895	[illegible]	+44,35

BAISSES, 12h30	Cours au 15/05	Var. % 14/05	Var. % 31/12
IPBM	66,05	[illegible]	−1,41
Gebo Industries #	1020	[illegible]	+8,97
Faiveley #	263	[illegible]	−16,50
Info Realite nv.	218,10	[illegible]	—
Technofan (B)	167,30	[illegible]	+20,79

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	14/05	13/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1909,79	[illegible]	+1,54
Ind. gén. SBF 250	1834,58	[illegible]	+1,44
Ind. Second Marché	1909,32	[illegible]	+0,12
Indice MidCac	1595,99	[illegible]	−0,14
Valeurs Indus.	2092,53	[illegible]	+1,89
1 - Energie	2313,51	[illegible]	+3,07
2 - Produits de base	1853,12	[illegible]	+1,67
3 - Construction	1826,83	[illegible]	+1,93
4 - Biens d'équip.	1537,97	[illegible]	+1,61
5 - Automobile	2228,57	[illegible]	+3,21
6 - Biens consom.	3493,34	[illegible]	+0,73
7 - Indus. agro-alim.	1761,77	[illegible]	+1,81
Services	2069,81	[illegible]	+0,60
8 - Distribution	3972,99	[illegible]	+0,92
9 - Autres services	1337,46	[illegible]	+0,33
Sociétés financières	1332,59	[illegible]	+1,28
10 - Immobilier	826,40	[illegible]	+1,01
11 - Services financ.	1303,91	[illegible]	+1,38
12 - Sociétés invest.	1809,81	[illegible]	+1,04

Indice SBF 250 sur 3 mois

Consolidation sur les places européennes

LA BOURSE de Tokyo continue d'alterner les séances de hausse et de baisse. Jeudi, après sa progression de la veille, l'indice Nikkei a perdu 153,41 points, à 20 056,31 points, soit un repli de 0,76 %.

La veille, Wall Street a terminé sur une hausse modeste, perdant l'essentiel de ses gains en fin d'après-midi en raison de ventes sélectives et de dégagements avant l'expiration mensuelle d'options vendredi. L'indice Dow Jones a clôturé en hausse de 11,95 points (+ 0,16 %), à 7 286,16 points. La Bourse new-yorkaise avait démarré la séance en hausse de plus de 70 points, avant de se stabiliser sur un gain d'une cinquantaine de points, après la publication d'un net recul de l'indice des prix américains à la production en avril, qui diminue encore la probabilité d'un relèvement de ses taux directeurs par la Réserve fédérale. En Europe, à l'exception de Paris, les marchés ont mis à profit la séance de mercredi pour consolider leur récente progression.

A Londres, l'indice Footsie a baissé de 4,1 points, soit 0,09 %, à 4 686,9 points. La tendance était identique à Francfort, où l'indice DAX a cédé 0,60 %, à 3 573,69 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 14/05	Cours au 13/05	Var. en %
Paris CAC 40	2774,63	[illegible]	+1,98
New-York/DJ indus.	7320,36	[illegible]	+0,63
Tokyo/Nikkei	20209,70	[illegible]	+0,40
Londres/FT100	4686,50	[illegible]	−0,10
Francfort/Dax 30	*3573,69*	[illegible]	*−0,60*
Frankfort/Commer.	1223,77	[illegible]	−0,26
Bruxelles/Bel 20	2707,90	[illegible]	+0,21
Bruxelles/Général	2247,70	[illegible]	+0,21
Milan/MIB 30	1015	[illegible]	—
Amsterdam/GE. Cbs	539,60	[illegible]	+0,85
Madrid/Ibex 35	544,93	[illegible]	−0,56
Stockholm/Affarsal	2178,27	[illegible]	—
Londres FT30	3004,20	[illegible]	−0,05
Hong Kong/Hang S.	14153,60	[illegible]	+1,75
Singapour/Strait t	2098,26	[illegible]	−0,70

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

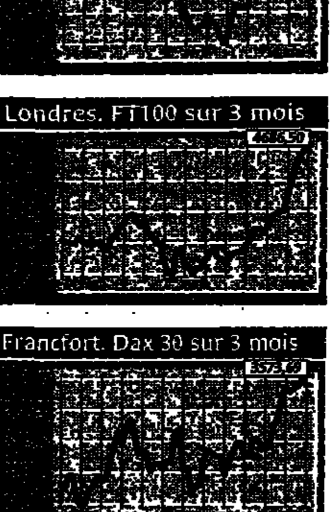
	14/05	13/05
Alcoa	72,37	73,50
Allied Signal	76,12	75,12
American Express	68,37	68,25
AT & T	32,75	32,75
Boeing Co	99,62	100,37
Caterpillar Inc.	95,87	97
Chevron Corp.	72,12	72,50
Coca-Cola Co	67	66,50
Disney Corp.	83,62	83,62
Du Pont Nemours&Co	110,25	108,12
Eastman Kodak Co	82,12	82,25
Exxon Corp.	59,75	59,62
Gén. Motors Corp.H	55,87	56,87
Gén. Electric Co	60,75	60,75
Goodyear T & Rubbe	55,75	55,37
Hewlett-Packard	56,62	56,25
IBM	174,25	173,62
Intl Paper	46,75	46,75
J.P. Morgan Co	104,50	102
Johnson & Johnson	*61,12*	*62,12*
Mc Donalds Corp.	52,25	52
Merck & Co.Inc.	92,75	92,37
Minnesota Mng.&Mfg	92,75	91,75
Philip Moris	42,50	42,37
Procter & Gamble C	130,50	132,50
Sears Roebuck & Co	49,87	49,37
Travelers	56,37	56,12
Union Carb.	48,50	48,62
Utd Technol	78,87	78
Wal-Mart Stores	30,12	30

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	14/05	13/05
Allied Lyons	4,56	4,62
Barclays Bank	12,59	12,52
B.A.T. industries	5,47	5,41
British Aerospace	12,93	12,75
British Airways	7,42	7,11
British Petroleum	7,45	7,42
British Telecom	4,50	4,52
B.T.R.	2,15	2,13
Cadbury Schweppes	5,61	5,65
Eurotunnel	0,70	0,71
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,52	12,48
Granada Group Plc	9,27	9,32
Grand Metropolitan	5,67	5,87
Guinness	5,73	5,96
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,72	6,75
H.S.B.C.	17,49	17,46
Impérial Chemical	7,94	7,96
Legal & Gen. Grp	*4,58*	*4,62*
Lloyds TSB	6,10	6,15
Marks and Spencer	5,19	5,18
National Westminst	8,10	8,16
Peninsular Orienta	6,33	6,21
Reuters	6,80	7,01
Saatchi and Saatch	1,27	1,29
Shell Transport	11,55	11,52
Tate and Lyle	4,57	4,56
Univeler Ltd	16,94	17,02
Zeneca	19,64	19,67

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	14/05	13/05
Allianz Holding N	352,20	355,50
Basf AG	67,45	67,80
Bayer AG	64,95	66,20
Bay hyp&Wechselbk	56,10	56,30
Bayer Vereinsbank	73,20	73,70
BMW	1465	1468
Commerzbank	48	48,15
Daimler-Benz AG	134,30	135,50
Degussa	77,50	77,50
Deutsche Bank AG	97,45	97,30
Deutsche Telekom	39,20	40,13
Dresdner BK AG FR	59,15	59,30
Henkel VZ	93,90	95,50
Hoechst AG	65,70	66,90
Karstadt AG	537,50	542,50
Linde AG	1259	1275
DT. Lufthansa AG	28,20	28,25
Man AG	520	519,75
Mannesmann AG	711	696,50
Metro	*166,50*	*166*
Muench Rue N	4390	4410
Preussag AG	450	443
Rwe	74,55	75,50
Sap VZ	328,70	330,10
Schering AG	175,30	171,10
Siemens AG	99,79	101,50
Thyssen	376,50	374
Veba AG	98,85	97,40
Viag	779,50	782
Volkswagen VZ	886,50	887



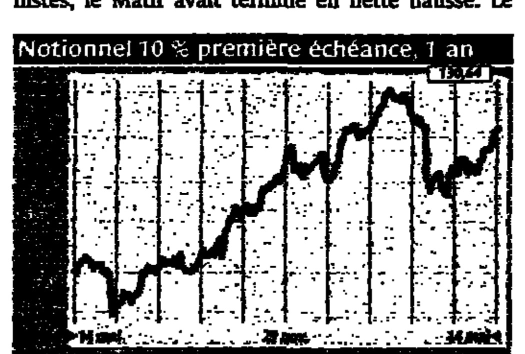
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Repli initial du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, jeudi 15 mai. L'échéance juin du contrat perdait au cours des premières transactions 10 centièmes à 130,54. La veille, dans le sillage du marché obligataire américain dopé notamment par la publication de chiffres considérés comme non inflationnistes, le Matif avait terminé en nette hausse. Le contrat juin s'était apprécié de 26 centièmes à 130,64. Les opérateurs ont toujours confiance dans la victoire de la droite aux élections législatives, au gré des sondages qui donnent une nette avance à la majorité sortante. Signe de cette confiance, le marché à court terme, plus vulnérable aux aléas politiques, a gagné du terrain. Le contrat Pibor trois mois a progressé de 0,05 point à 96,56.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 14/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,20	5,67	6,55	1,70
Allemagne	3,03	5,79	6,50	1,40
Grande-Bretagne	6,19	7,37	—	2,50
Italie	6,45	7,63	8,18	2,70
Japon	0,44	2,51	—	0,20
Etats-Unis	5,22	6,67	6,89	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 14/05	Taux au 13/05	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,31	4,28	98,64
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,04	5	100,08
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,49	5,45	101,30
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,84	[illegible]	101,01
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,37	102,67
Obligations françaises	5,79	[illegible]	100,87
Fonds d'État à TME	−2,05	−2,09	98,84
Fonds d'État à TRE	−2,16	−2,08	98,95
Obligat. franç. à TME	−2,01	−1,97	99,08
Obligat. franç. à TRE	+0,08	[illegible]	100,08

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 14/05	Vente 14/05	Achat 13/05	Vente 13/05
Jour le jour	3,3875	—	3,3875	—
1 mois	3,21	3,33	3,23	3,38
3 mois	3,35	3,45	3,16	3,43
6 mois	3,39	3,51	3,44	3,54
1 an	3,46	3,57	3,48	3,61
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	3,3203	—
Pibor Francs 3 mois	3,3809	—	3,4238	—
Pibor Francs 6 mois	3,4875	—	3,4824	—
Pibor Francs 9 mois	3,4688	—	3,5117	—
Pibor Francs 12 mois	3,4922	—	3,5332	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1563	—	4,1719	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1927	—	4,2038	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2760	—	4,2760	—

MATIF

Échéances 14/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	134192	130,64	130,72	130,24	130,32
Sept. 97	1617	129,06	129,06	128,76	128,76
Déc. 97	2	98,18	98,18	98,18	98,18
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	38982	96,56	96,58	96,52	96,54
Sept. 97	25357	96,60	96,61	96,57	96,57
Déc. 97	13247	96,56	96,58	96,53	96,54
Mars 98	6781	96,50	96,52	96,48	96,49
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	1378	96,26	96,28	95,96	96
Sept. 97	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 14/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 97	23104	2764	2774	2720	2723
Juin 97	3903	2740	2749	2697,50	2699,50
Juillet 97	501	2727,50	2727,50	2699	2699
Sept. 97	485	2746	2764	2709,50	2709,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,7483 | US/DM ↘ 1,6943 | US/¥ ↘ 117,3000 | DM/F ↘ 3,3677 | £/F ↗ 9,4090

Baisse du dollar, stabilité du franc

LE FRANC restait stable jeudi 15 mai dans la matinée face au deutschemark à 3,3685 francs au cours des premiers échanges entre banques contre 3,3679 francs mercredi soir. Pour sa part, le dollar repartait à la baisse alors qu'aux yeux des analystes il devient de plus en plus probable que la Réserve fédérale n'augmentera pas ses taux directeurs le 20 mai. La publication mercredi de chiffres plus faibles que prévu des prix à la production aux Etats-Unis et des rumeurs prêtant au secrétaire américain au Trésor Robert Rubin l'intention d'inciter à un repli ordonné du dollar expliquent aussi le recul de la devise américaine. Le billet vert s'inscrivait jeudi matin à 5,7040 francs, 1,6932 deutschemark et 116,15 yens contre 5,7238 francs, 1,6995 mark et 118,30 yens mercredi soir. A Tokyo, le dollar a connu un brutal accès de faiblesse pour tomber brièvement jusqu'à 115,85 yens.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 14/05	% 13/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,7700	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5695	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7483	[illegible]	5,4400	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3165	[illegible]	15,7800	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	299,4600	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4185	[illegible]	3,1700	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,4700	[illegible]	83,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,7200	[illegible]	8,3000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,4090	[illegible]	8,9800	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1110	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,1000	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	397,3100	[illegible]	384	[illegible]
Norvège (100 k)	81,4600	[illegible]	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,8470	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9900	[illegible]	3,7000	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3500	[illegible]	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,1415	[illegible]	3,8300	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8427	[illegible]	4,6100	[illegible]
Finlande (mark)	111,7900	[illegible]	106	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	15/05	14/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6943	[illegible]	−0,08
TOKYO : USD/Yens	117,3000	[illegible]	−1,07

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8072	[illegible]	5,8177	[illegible]
Yen (100)	4,5886	[illegible]	4,5881	[illegible]
Deutschemark	3,3744	[illegible]	3,3735	[illegible]
Franc Suisse	3,9534	[illegible]	3,9741	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4155	[illegible]	3,3984	[illegible]
Livre sterling	9,3493	[illegible]	9,4811	[illegible]
Peseta (100)	4,0008	[illegible]	4,0012	[illegible]
Franc Belge (100)	16,349	[illegible]	16,356	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,15	[illegible]	3,33
Eurodollar	5,60	[illegible]	5,96
Eurolivre	6,24	[illegible]	6,62
Eurodeutschemark	3,12	[illegible]	3,18

L'OR

	cours 14/05	cours 13/05
Or fin (k. barre)	63700	64200
Or fin (en lingot)	63950	64550
Once d'Or Londres	348,20	—
Pièce française(20f)	366	369
Pièce suisse (20f)	368	370
Pièce Union lat(20f)	369	369
Pièce 20 dollars us	2305	2360
Pièce 10 dollars us	1360	1360
Pièce 50 pesos mex.	2380	2400

LE PÉTROLE

En dollars	cours 15/05	cours 14/05
Brent (Londres)	19,63	19,55
WTI (New York)	21,40	21
Light Sweet Crude	21,33	21,35

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	15/05	14/05
Dow-Jones comptant	161,33	[illegible]
Dow-Jones à terme	163,68	[illegible]
CRB	251,30	[illegible]

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2472,25	2464,50
Cuivre à 3 mois	2410,50	[illegible]
Aluminium comptant	1633,75	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1668,50	[illegible]
Plomb comptant	612,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	623,50	[illegible]
Etain comptant	5693,50	[illegible]
Etain à 3 mois	5740	[illegible]
Zinc comptant	1304,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1337	[illegible]
Nickel comptant	7652,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	—	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	484,10	[illegible]
Platine à terme	388,50	[illegible]
Palladium	171,55	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	388	[illegible]
Maïs (Chicago)	289,25	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	880,25	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	303,90	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	16	[illegible]
Orge (Londres)	90	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1390	[illegible]
Café (Londres)	1764	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	318	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	72,33	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	78,40	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 15 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
−0,18 %
CAC 40 : 2769,55

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1010	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	895	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Renault (T.P.)	1650	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2145	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1342	[illegible]	− 1,41	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1039	[illegible]	—	[illegible]
Accor	879	[illegible]	− 0,45	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	194,30	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Air Liquide	927	[illegible]	− 1,67	[illegible]
Alcatel Alsthom	689	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Axa	369,60	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Axime	692	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Bail Investis.	830	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Bancaire (Cie)	740	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Bazar Hot. Ville	625	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Bertrand Faure	281,10	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
BIC	890	[illegible]	− 1,46	[illegible]
BIS	490	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	262,10	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Bollore Techno.	729	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Bongrain	■ 2194	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Bouygues	532	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Bouygues Offs.	143	[illegible]	− 2,02	[illegible]
Canal +	1095	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Cap Gemini	354	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Carbone Lorraine	1380	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Carrefour	3860	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Casino Guichard	271,50	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Casino Guich.ADP	226,50	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	874	[illegible]	− 0,34	[illegible]
C.C.F.	274	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Cegid (Ly)	678	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Cerus Europ.Reun	33,10	[illegible]	− 1,81	[illegible]
Cetelem	649	[illegible]	− 0,46	[illegible]
CGIP	1755	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Chargeurs Intl	330	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Christian Dalloz	2255	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Christian Dior	908	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	211,90	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Cipe France Ly #	795	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	726	[illegible]	− 0,41	[illegible]
CLF-Dexia France	554	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Club Mediterranee	432,80	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Coflexip	302,10	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Colas	823	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,90	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Comptoirs Mod.	2715	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
CPR	485,60	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Cred.Fon.France	66,90	[illegible]	− 2,46	[illegible]
Credit Lyonnais CI	192,80	[illegible]	—	[illegible]
Credit National	351	[illegible]	− 0,85	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	279,90	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Damart	4791	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Danone	918	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Dassault-Aviation	1271	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Dassault Electro	616	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Dassault Systemes	391,50	[illegible]	− 1,09	[illegible]
De Dietrich	265	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	467,80	[illegible]	− 2,30	[illegible]
Deveaux(Ly)#	856	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,70	[illegible]	− 1,31	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	130	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Dynaction	140	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Eaux (Gle des)	807	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Eiffage	314,50	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Elf Aquitaine	600	[illegible]	+ 1	[illegible]
Eramet	303,80	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Eridania Beghin	906	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Essilor Intl	1530	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1400	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Esso	555	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Eurafrance	2503	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Euro Disney	9,50	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Europe 1	1180	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Eurotunnel	6,50	[illegible]	—	[illegible]
Filipacchi Medias	1289	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Fimalac SA	545	[illegible]	− 1,65	[illegible]
Finextel	117	[illegible]	− 1,70	[illegible]
Fives-Lille	473,80	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Fromageries Bel	4242	[illegible]	—	[illegible]
Galeries Lafayette	2340	[illegible]	− 0,42	[illegible]
GAN	140	[illegible]	− 1,64	[illegible]
Gascogne (B)	505	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	469	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Gaz et Eaux	2574	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Geophysique	506	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
G.F.C	535	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Groupe Andre S.A.	514	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	155	[illegible]	− 1,29	[illegible]
GTM-Entrepose	339	[illegible]	− 3,18	[illegible]
Guilbert	870	[illegible]	− 1,14	[illegible]
Guyenne Gascogne	1925	[illegible]	− 1,29	[illegible]
Havas	446,20	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Havas Advertising	659	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Imetal	800	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Immeubl.France	375	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Infogrames Enter.	803	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Ingenico	123,60	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Interbail	224	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Intertechnique	1365	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Jean Lefebvre	334,50	[illegible]	− 2,84	[illegible]
Klepierre	818	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Labinal	1421	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Lafarge	403	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Lagardere	187	[illegible]	− 0,96	[illegible]
Lapeyre	356	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Lebon	214	[illegible]	+ 2,33	[illegible]
Legrand	958	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Legrand ADP	677	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Legris Indust.	278,20	[illegible]	− 0,79	[illegible]
Locindus	850	[illegible]	− 0,11	[illegible]
L'Oreal	2161	[illegible]	− 0,27	[illegible]

[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
Volkswagen A.G #	3906	3865	− 1,04	3850
Volvo (act.B) #	159,80	156	− 2,37	150
Western Deep #	163,10	159,80	− 2,02	157
Yamanouchi #	145,40	147,10	− 1,60	[illegible]
Zambia Copper	15,05	15,50	+ 2,99	14,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 15 MAI

OBLIGATIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Financ.8,6%92-02#	116,01	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	111,96	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	100,50	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,10	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	106,35	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,55	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 15 MAI

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 15 MAI

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 15 MAI

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 14 mai

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS **Le FC Barcelone a remporté, mercredi 14 mai, à Rotterdam (Pays-Bas), la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, en battant le Paris-Saint-Germain (1-0), tenant du trophée après sa victoire sur les Autrichiens du Rapid de Vienne, en 1996. ● LE BUT a été inscrit à la 38e minute de jeu, sur penalty, par le jeune Brésilien Ronaldo, victime d'une faute de Bruno Ngotty, par ailleurs auteur d'un très bon match. ● À BARCELONE, 20 000 personnes ont envahi les rues pour fêter la victoire du club catalan, qui compte désormais autant de succès européens que son grand rival, le Real de Madrid. ● CETTE DÉFAITE ne met pas fin aux ambitions du PSG. Samedi, les Parisiens se rendront à Marseille pour disputer un match de championnat capital dans la course à la deuxième place, qualificative pour la Ligue des champions.**

Ronaldo met en échec le Paris-Saint-Germain

Pour la quatrième fois de son histoire, le FC Barcelone a remporté la Coupe des coupes (1-0), mercredi 14 mai, grâce à un penalty transformé par le jeune prodige brésilien Ronaldo. C'est le huitième trophée européen du club catalan, qui va fêter son centenaire en 1999

ROTTERDAM
de notre envoyé spécial

Leonardo est resté longtemps prostré sur la pelouse de Rotterdam, comme pour noyer sa tristesse dans un rectangle vert soudain devenu immense. Il y a quelques minutes seulement, il pouvait y croire.



FOOTBALL

S'imaginer héros d'un soir, d'un match, d'une vie peut-être. On parlerait de lui. Paris serait son royaume et lui une légende encombrante aux générations futures mises sans cesse en demeure d'égaler l'idole. Alors, il courrait jusqu'à perdre haleine, jamais en retard pour défendre, et toujours d'attaque. C'était son match, son œuvre. Il avait oublié sa nonchalance de garçon trop doué, cette parcimonie dans l'effort qu'on lui reprochait parfois dans les obscures batailles du championnat de France. La coupe était là. Un trophée à garder, à reprendre, un beau rêve de joueur.

Tout s'est effondré d'un coup, la gloire s'est muée en chimère. Il a fallu supporter l'insupportable misère du sportif vaincu, déserter un terrain, où tout était encore possible, au passé immédiat. *« Quand on écoute la chanson.* We are the champions *et que c'est pour les adversaires, c'est vraiment pénible »*, confiait le joueur parisien.

La défaite était trop amère, trop dures les deux syllabes du malheur : per-du. Le Paris-Saint-Germain a perdu cette deuxième finale de la Coupe des vainqueurs de coupes. Il ne deviendra pas le premier club européen à conserver le trophée dans sa vitrine deux années de suite. Ce dernier s'en est allé vers Barcelone, goûter à l'ivresse des Ramblas, aux coups de folie de Gaudi. Et Leonardo n'a rien pu y faire. Comme si le scénario était écrit à l'avance, comme s'il était dit que la vedette, l'étoile dans la douce soirée néerlandaise, ce serait l'autre, le Brésilien de Catalogne, le chauve de génie, le footballeur de vitesse et de grâce, Ronaldo.

A lui, à ses vingt ans et des poussières, l'honneur de faire main basse sur le match, d'éclipser d'un seul geste les espoirs de Leonardo et des autres. A peine sorti de l'adolescence, il n'est déjà plus tout à fait un homme. Artiste du football, et objet de toutes les surenchères, il accapare l'attention. Les supporteurs l'adorent.

La presse l'adule, des écrivains l'encensent. Les clubs les plus riches se l'arrachent, un jour Barcelone, le lendemain Rome ou Milan. Et ses adversaires le craignent, même s'ils en font, dans des propos de circonstance, un joueur comme les autres. Leonardo en sait long sur son compatriote prodige. Ils portent le même maillot en équipe nationale, unissent leur efforts pour le bonheur du Brésil. Il a donc pu en parler abondamment à tous les Parisiens, leur avouer qu'au bout du compte c'est encore sur le terrain que l'on découvre le mieux le véritable Ronaldo. Le but adverse l'attire, irrésistiblement. Il rode en ses abords, à l'affût de la moindre occasion d'incartade. Lorsqu'il se lance enfin, il est déjà souvent trop tard. Les joueurs du PSG s'étaient bien préparés à affronter ce détonant mélange de vitesse et de technique. Ils se sont multipliés, pour l'empêcher de courir, de tirer.

IL A SUFFI D'UNE FOIS

Hélas ! Il a suffi d'une fois, d'un seul de ses élans au-delà du vertige pour faire tomber Paris. L'échappée belle eut lieu à la 38e minute, une faute au bout d'une course du jeune héros sanctifié par avance, un penalty, un but et la victoire de Barcelone. Leonardo avait mille raisons d'être triste. Cet éprouvant face-à-face, il ne l'avait pas totalement perdu, malgré une belle occasion de but gâchée par un tir imprécis. Ni lui, ni ses co-équipiers n'auront souffert du ridicule d'une impitoyable comparaison. Ronaldo et les monstres barcelonais n'ont pas écrasé une faible armada de Parisiens. La défaite avait même des airs de paradoxe. Michel Denisot, le président délégué, Ricardo, l'entraîneur, n'avaient pas la mine des jours sombres, celle du match-cauchemar contre la Juventus de Turin (1-6) ou de la pathétique élimination des huitièmes de finale de la Coupe de France par Clermont-Ferrand, un club de National 2, témoins d'un douloureux hiver. *« C'était l'un de nos meilleurs matches de la saison. Il était bien plus beau que notre victoire la saison dernière devant le Rapid de Vienne. On le doit sûrement à la qualité de l'adversaire »*, reconnaissait en toute sincérité Raï, le capitaine.

Sans doute aussi, un peu à soi-même, à cette débauche d'efforts consentis de bonne grâce. Le Paris-Saint-Germain s'enivre de la Coupe d'Europe.

A chaque sortie, il surprend, trouve dans la cause de nouvelles raisons d'espérer. Mercredi 14 mai encore, au Feyenoord Stadion, les joueurs ont su défier leurs limites. Ils n'ont jamais été avares. En tenant tête au « Barça », en menaçant jusqu'au bout la victoire des Catalans, dont la force était finalement d'aller un peu plus vite, le PSG s'est hissé jusqu'à l'envergure d'un grand du football continental. Le club de Ronaldo compte désormais huit victoires en Coupe d'Europe soit autant que son rival, le Real de Madrid. Paris-Saint-Germain s'en retourne aux joutes plus ordinaires du championnat. Dès samedi, il rencontre l'OM. C'est une nouvelle fois son avenir européen qu'il mettra en jeu. Une victoire au stade Vélodrome assurerait quasiment la deuxième place derrière Monaco, le champion de France, et une qualification pour la plus prestigieuse des compétitions, la Ligue des champions. Le PSG pourrait même y retrouver le FC Barcelone. En attendant, Leonardo n'est pas revenu de Rotterdam les mains vides. Ronaldo, le vainqueur, lui a offert son maillot.

Pascal Ceaux

Nuit de liesse sur les Ramblas

La victoire du FC Barcelone a provoqué des scènes de liesse populaire dans toute la Catalogne, comme à Gerone, Lerida, Tarragona et Vic. A Barcelone, sur les Ramblas, plus de 20 000 personnes ont célébré l'événement. Sur la place de Catalogne ou près de la fontaine des Canaletas et même perchés dans les arbres, les supporteurs ont fait la fête une bonne partie de la nuit. *« Nous gagnerons la Liga, la Coupe d'Espagne, en basket nous gagnerons également et Inaki Urdangarin* (star de l'équipe de handball du club, NDLR) *se mariera avec l'infante Cristina »*, scandaient certains d'entre eux, faisant allusion à la fois au caractère omnisport du Barça et au mariage princier prévu à Barcelone le 4 octobre.

Du côté parisien, la déception était telle que les dirigeants du club ont décidé de reporter à plus tard la réception prévue à la mairie de Paris, jeudi 15 mai.



JÉROME PRÉVOST/TEMPSPORT

Le Brésilien Ronaldo, ici aux prises avec le jeune milieu de terrain parisien Jérôme Leroy, a transformé à la 38e minute de jeu le penalty qui a permis au « Barça » de remporter une quatrième Coupe des coupes



COMMENTAIRE

LE PLUS DUR COMMENCE

Au lendemain d'une honorable défaite subie en finale européenne, il est des vérités bonnes à rappeler.

Jeune, très jeune club, fondé en 1970, le Paris-Saint-Germain est devenu, en un temps record, une formation crédible sur la scène internationale. Face à des clubs prestigieux frôlant pour la plupart les cent ans (le FC Barcelone est né en 1899), le club parisien fait bonne figure. Trois participations en demi-finales, une victoire en Coupe des coupes, une défaite en finale de cette même compétition, le bilan européen du PSG lors des cinq dernières années est éloquent.

Mais c'est maintenant que le plus dur commence. L'Europe attend désormais du club parisien une présence régulière au plus haut niveau. Or la formation actuelle, celle des Lama, Le Guen, Guérin, Fournier ou Raï, vieux grognards qui ont été de toutes les campagnes, est en fin de cycle. Il faut reconstruire une équipe compétitive, ce qui, vu les moyens financiers mis à disposition, n'est pas gagné d'avance. En France, le PSG est un club riche. En Europe, c'est un gentil candidat dont le budget de fonctionnement avoisine la vingtième place du hit-parade des bien portants.

Avec l'international brésilien Leonardo, le PSG possède un grand joueur. Mais avec Ronaldo, autre international brésilien, le Barça dispose du petit plus qui fait gagner les grandes batailles, comme celle de Rotterdam. Quelques dizaines de millions de francs lourds séparent les deux joueurs sur le marché des transferts.

En football, le talent se paie, et de plus en plus cher. La vraie différence entre le richissime Barça et le PSG se trouvait mercredi soir à Rotterdam sur le banc de touche plus que sur la pelouse. D'un côté, des internationaux comme le Bulgare Stoïchkov, le Brésilien Giovanni ou l'Espagnol Pizzi. De l'autre, Pouget et Algérino. Bon courage...

Alain Constant

Bruno Ngotty a rencontré l'« extraterrestre »

ROTTERDAM
de notre envoyé spécial

« Nounours et l'extraterrestre » *ou* « Eloge de la modestie dans le football ». Tel pourrait être le titre de la fable qui s'est jouée, mercredi 14 mai, à Rotterdam. Un joueur de Barcelone était censé écraser la rencontre : Ronaldo, attaquant, *surnommé l'extraterrestre. Un* joueur de Paris se devait de l'en empêcher : Bruno Ngotty, défenseur, baptisé Nounours par ses copains. Que croyez-vous qu'il arriva ?

Nounours musela l'extraterrestre, bien sûr, l'évinça même pendant toute la partie. Et la morale de l'histoire aurait dû être : *« Même le meilleur joueur du monde ne peut se prétendre supérieur. »* Mais voilà, le football n'est pas moral. Ce sport a même parfois de ces chienneries. On peut faire tomber un mythe de son piédestal, mais pas dans la surface de réparation. Un tacle qui arrive une seconde trop tard, qui prend un pied au lieu d'un ballon, et quatre-vingt-dix minutes de belle ouvrage se retrouvent anéanties. Ronaldo provoque le penalty, le transforme et remporte la Coupe des coupes. A lui le triomphe que ses hagiographes se chargeront de magnifier et ses agents de faire fructifier. A l'autre les regrets éternels.

Se charger du marquage d'un homme adulé vous transporte d'office en pleine lumière. Bruno Ngotty n'aime pas bien cela. Son but sur un coup franc tonitruant, en finale l'an dernier, l'avait déjà fait héros malgré lui. Sa carrure d'homme de foire (1,85 m et 86 kilos) et ses imposants cuissots ne passent pas inaperçus sur un terrain de football. Mais son indolence naturelle et sa gentillesse lui avaient valu un sobriquet en peluche.

En fait, l'international, *âgé de* vingt-cinq ans, ne connaît pas son réel niveau : il s'est toujours contenté de s'adapter à celui de son adversaire. Après son héroïque prestation à Liverpool, cette finale lui donnait encore l'occasion de se hisser d'un cran.

« DERRIÈRE TOI, DERRIÈRE TOI ! »

Le matin du match, le quotidien *L'Equipe* avait mis Bruno Ngotty au centre de sa une, là même où, la veille, figurait Ronaldo. Il y a toujours un peu de simplisme, voire quelque injustice à réduire un sport collectif à un duel, mais la clé du match semblait bien là. Ngotty contre Ronaldo, c'était la solidité discrète du Paris-Saint-Germain opposée à la puissance flamboyante de Barcelone. Comment le grand Bruno allait-il s'y prendre avec le « Monsieur plus » de Barcelone ?

Il s'y prit à merveille. Il se fit fort d'étouffer le jeune Brésilien, alternant avec son compère Paul Le Guen la couverture défensive. Parfois Vincent Guérin, plus souvent Raï, se plaçaient également devant le prodige afin de couper les arrivages de balle en provenance d'Ivan de la Pena ou de « Pep » Guardiola. Privé d'approvisionnements et de lignes de fuite, Ronaldo s'est promené le plus souvent à vide. Heureusement, car ses rares possessions de balle ont laissé entrevoir son exceptionnelle faculté de destruction.

Mais toujours Bruno Ngotty veillait. Né à Lyon, le Franco-Camerounais doit connaître le théâtre de Guignol. Dès que Ronaldo recevait la balle, une rumeur s'élevait du public catalan. *« Derrière toi, derrière toi! »* Trop tard ! Bing ! Vilain Gnafron, le gone avait déjà surgi et frappé. Ce n'était pas toujours élégant, mais cela resta le plus souvent dans les limites de la correction. *« Un match sérieux »*, comme pouvait légitimement le définir son auteur. *« Nous avons réussi à le contenir, à l'empêcher d'enchaîner son mouvement »*, résumait-il encore. N'était cette fatidique 38e minute, ce satisfecit aurait mérité d'être accompagné d'une coupe.

Mais, assis sur la pelouse, Bruno Ngotty a regardé l'autre brandir le trophée. Il a dû en concevoir quelque sentiment d'injustice que la douche a eu bien du mal à laver. Il est sorti parmi les derniers des vestiaires et a croisé une dernière fois Ronaldo en se rendant vers les cars qui attendaient les joueurs. Ils ne se sont pas regardés.

Benoît Hopquin

Ricardo passe sous la barre

ROTTERDAM
de notre envoyé spécial

Rencogné dans le coin gauche du banc de touche, Ricardo n'en a guère bougé. Plié sur lui-même, en position presque fœtale, le manager général du Paris-Saint-Germain a observé le drame incertain qui se jouait devant lui. *A peine s'est-il levé pour glisser* quelques consignes à ses joueurs. Mais, à dix minutes de la fin du match, il était debout, prêt à pénétrer sur la pelouse. Un an, c'est peu pour se persuader qu'on n'est plus joueur. Trente-deux ans et quelques mois, c'est bien jeune pour accepter l'impuissance physique de l'entraîneur.

Non loin de là, Bobby Robson était lui aussi debout. L'entraîneur de Barcelone, à soixante-trois ans, garde intacte sa fougue. Il faut cette incommensurable passion pour accepter le déferlement des critiques quand on a les cheveux blancs. Le vieux briscard l'a emporté sur le néophyte, mercredi 14 mai, en finale de la Coupe des coupes. Mais, paradoxalement, le perdant semble bien parti pour prolonger son bail alors que les jours de son vainqueur sont comptés. Josep Lluis Nunez, le président du FC Barcelone, a déjà avancé le nom du successeur : Louis Van Gaal, l'actuel entraîneur de l'Ajax d'Amsterdam.

A Barcelone, on a une réputation et un patrimoine à préserver. Le jeu catalan n'est pas fait que de la superposition de vedettes. Il y a ce fond de sauce, ce football résolument offensif, collectif et attractif, enrichi par Johann Cruyff, mais qui lui est antérieur. Or il est reproché à Bobby Robson de ne pas avoir entretenu l'héritage. La victoire en Coupe des coupes et la possibilité d'y ajouter encore une Coupe d'Espagne, voire par miracle un titre de champion, ne suffiront sans doute pas à lever le soupçon de laxisme.

Paris achève, lui, de construire un club d'envergure. Mais il travaille toujours à se définir un style. Cela prend du temps. Dans ces conditions, comment trancher en un an et reprocher à l'entraîneur de ne pas respecter ce qui n'est encore qu'une ébauche ? Mercredi, au discours très structuré des Catalans a répondu la faconde un peu désordonnée des Parisiens. *« Barcelone avait déjà une longue histoire quand le PSG a commencé la sienne*, explique Ricardo. *Nous devons continuer à travailler pour en arriver là. Une autre génération y arrivera si nous n'y arrivons pas nous-mêmes. »*

UNE SOLIDE MATURITÉ

En cinq années de participation, le Paris-Saint-Germain a acquis une solide maturité en Coupes d'Europe, comme l'a encore démontré la rencontre de mercredi. C'est un premier acquis. Michel Denisot, le président délégué, a toujours soutenu que son ancienne génération – Bernard Lama, Laurent Fournier, Paul Le Guen, Vincent Guérin – devait être maintenue malgré des signes évidents de fatigue. *« Elle est la garante d'un état d'esprit »*, expliquait-il après la qualification face à Liverpool. Au PSG, on aime le changement dans la continuité.

Ancien joueur pendant quatre ans, Ricardo a été également appelé l'été dernier parce qu'il représentait ce début de tradition du club. Novice dans la profession, il figurait une bonne synthèse entre Artur-Jorge et Luis Fernandez, les deux derniers entraîneurs. Le débarquer aujourd'hui, alors que son contrat court jusqu'en 1998, signifierait se lancer sur une nouvelle piste. Or, constate Michel Denisot, pas dépité par la défaite, *« le travail qui est fait porte ses fruits »*. Lui qui souhaitait en début de saison un titre de champion de France et une Coupe d'Europe n'aura ni l'un ni l'autre. *« Je mets la barre très haut*, affirme-t-il. *Comme ça, même si l'équipe passe juste au-dessous, elle reste toujours à un niveau élevé. »*

En attendant de connaître son sort, Ricardo Gomes Raymondo garde toujours dans un coin de sa mémoire les plages de Rio, qu'il sait devoir rejoindre à tout moment. On ne saurait trouver meilleur remède au stress du métier d'entraîneur.

B. H.

Erhard Loretan applique aux problèmes himalayens un traitement radical

Le guide suisse repart cet été sur le Nanga Parbat pour un itinéraire inattendu

Pas d'oxygène, peu de nourriture et d'eau, des cordées réduites de style alpin, des assauts éclairs menés de nuit par des voies originales : Erhard Loretan a une manière bien à lui de vaincre les sommets de l'Himalaya. A trente-huit ans, après avoir gravi les quatorze plus hauts sommets de la planète. Il va retourner au Nanga Parbat (Pakistan) par une arête de neige encore vierge.

GRENOBLE
de notre correspondant régional

« Je suis un alpiniste hors normes », reconnaît le guide suisse Erhard Loretan, trente-huit ans, qui projette d'ouvrir cet été un itinéraire très engagé dans la chaîne de l'Himalaya. Avec son compagnon de cordée, le Polonais Wojciech Kurtyka, il tentera la traversée d'une très problématique arête de neige longue de dix kilomètres, qui se développe entre 6 800 et 8 000 mètres d'altitude. Cet itinéraire, qui n'a jamais été parcouru, permet de rejoindre le sommet du Nanga Parbat (8 114 m). Une cime symbolique pour un alpiniste qui débuta sur cette montagne, en 1982, une carrière himalayenne prestigieuse. Elle le conduisit sur les quatorze plus hauts sommets de la terre, par des voies souvent originales, parfois extrêmes, toujours en style alpin, à très grande vitesse, en cordée de deux ou de trois, sans jamais recourir à l'oxygène.

Troisième homme après l'Italien Reinhold Messner et le Polonais Jerzy Kukuczka à avoir établi cette performance, Loretan affirme s'être décidé à mener à son terme cet « enchaînement » après ses douze premières victoires pour *« tourner la page »* d'une aventure qu'il ne goûtait guère. *« En 1995, je n'étais plus dans la course puisque Messner avait conclu neuf ans avant moi cette suite de 8 000 »*, reconnaît-il. Toutefois son exploit se hisse au niveau de ceux réalisés dans l'Himalaya par les plus grands alpinistes contemporains, en raison de la qualité des voies empruntées : l'Annapurna par une arête de sept kilomètres, la Makalu (8 481 m) par son pilier ouest, le Cho-Oyu (8 154 m) et le Shisha-Pangma (8 013 m) par des voies nouvelles. Mais, surtout, il réalisa, en 1986, avec son compatriote Jean Troillet, l'ascension de la face nord de l'Everest en quarante-deux heures aller-retour – dont trois seulement pour la descente – par le couloir des « Japonais » et le couloir Hornbein.

« AVEC UN DEMI-LITRE D'EAU »

La cordée ne bénéficia d'aucun soutien extérieur, à l'exception de celui apporté par le Français Pierre Beghin, qui accompagna les deux hommes jusqu'à 8 200 mètres d'altitude. Grimpant en majeure partie de nuit, les deux Suisses n'avaient emporté ni tentes ni cordes et moins d'un kilogramme de ration alimentaire et d'eau par personne. *« Cette ascension a marqué l'histoire de l'Himalaya et de l'Everest en particulier. Jusque-là, il fallait quatre à cinq jours de marche pour faire le sommet. Mon assurance-vie en altitude, c'est la rapidité »*, lance Erhard Loretan. *« Un tel exploit exige des capacités, une forme et une confiance en soi hors du commun, ainsi qu'une parfaite connaissance de la nature, de la physiologie et de la psychologie »*, écrivent Andy Fanshawe et Stephen Venables dans *L'Himalaya en style alpin*.

Pourtant Loretan, qui ne s'est jamais engagé seul sur un sommet de la chaîne, prépare ses ascensions de manière *« très ordinaire »*. Ainsi il pratique son métier de guide dans les montagnes proches de Gruyère (district de Fribourg) – *« J'en ai appris toutes les ficelles dès l'âge de treize ans »*, explique-t-il –, puis il s'installe pendant plusieurs semaines au pied du sommet qu'il convoite pour s'acclimater à la haute altitude. *« Au camp de base, je déguste du chocolat et de la fondue »*, confie l'alpiniste suisse, connu pour son remarquable ascétisme pendant les courses qu'il entreprend : *« Je mange et je ne bois pratiquement pas. A l'Everest, je suis parti avec un demi-litre d'eau. Je n'y ai pas touché, préférant absorber un peu de neige en marchant. Mon cas est un mystère pour les médecins, qui conseillent aux himalayistes de consommer environ cinq litres d'eau par jour, en raison des efforts fournis. »*

« Ma technique est simple, explique-t-il, *me serrer la ceinture pour être le plus léger possible et mettre les bouchées doubles pour atteindre mon objectif. »* Sur ce dernier point, il étonne les médecins, qui conseillent aux himalayistes une lente acclimatation jusqu'à 7 000 mètres, suivie de plusieurs retours aux altitudes inférieures, enfin un rapide assaut jusqu'à 8 000 mètres et au-delà. L'alpiniste suisse innove également en progressant de préférence la nuit, lorsque les dangers de chute de pierres et de glace sont moindres. Une technique souvent utilisée dans les Alpes et qu'applique Loretan dans l'Himalaya. *« C'est généralement le soir, au repos, que se déclarent les œdèmes cérébraux ou pulmonaires. Lorsqu'on se trouve à très haute altitude, on dort mal et on ne se repose pas. Il vaut donc mieux avancer »*, conseille le guide.

Plus radical encore, il voudrait voir bannir le mot oxygène du vocabulaire himalayen. *« Quatre-vingt-dix pour cent des 600 personnes qui, à ce jour, ont atteint le sommet de l'Everest ont utilisé ce gaz*, regrette-t-il. *Il faut jouer le jeu de la haute altitude. Seuls ceux qui sont capables de monter sans bouteilles doivent pouvoir effectuer cette ascension. Les autres se dirigeront vers des sommets moins élevés. On résoudrait ainsi la surfréquentation de certaines cimes et les problèmes de pollution qui lui sont liés. »* Pour sa prochaine expédition au Nanga Parbat, qui nécessitera un engagement d'une dizaine de jours à des altitudes variant entre 7 000 et 8 000 mètres d'altitude, Erhard Loretan sera confronté à une nouvelle épreuve : *« Je serai contraint à une plus grande discipline. Cette fois je devrai manger, boire et dormir. »*

Claude Francillon

ALPINISME ET RANDONNÉE

Erhard Loretan.

Un fort taux d'échecs

Le sommet du Nangat Parbat (8 114 m) a été atteint pour la première fois le 3 juillet 1953 par l'Autrichien Hermann Buhl. Une voie directe sur le versant Diamir, d'une dénivelée de 4 025 m en neige et glace, a été ouverte le 21 juin 1962 par une expédition allemande composée de Kinshofer, Löw et Maanhardt. Cette voie a été réalisée en style alpin pour la première fois par les Britanniques Roger Mear et David Walsh, en 1991. Dans leur livre *L'Himalaya en style alpin* (Ed. Arthaud, 1996), Andy Fanshave et Stephen Venables notent que le taux de réussite sur ce sommet est faible (un tiers des expéditions parviennent à leurs fins) et que le Nanga Parbat *« a fait davantage de victimes qu'aucune autre grande montagne »*.

Trois Défis français en l'an 2000 pour la Coupe de l'America

DIX-HUIT ÉQUIPAGES, UN CHIFFRE RECORD, ont présenté leur candidature pour participer à la prochaine édition de la Coupe de l'America. L'épreuve devrait être organisée en l'an 2000 à Auckland, en Nouvelle-Zélande. La clôture des inscriptions était fixée au mercredi 14 mai. Les dossiers devaient être accompagnés d'un chèque de 200 000 dollars (environ 1,15 millions de francs), contre la moitié seulement pour ceux qui s'étaient inscrits avant le 14 mai 1996. Les Etats-Unis présentent six Défis, dont l'un est dirigé par Dennis Conner, vainqueur à quatre reprises.

Contrairement aux souhaits des pouvoirs publics, qui auraient préféré une concentration des moyens humains et financiers autour d'un seul projet, trois Défis français ont finalement été déposés auprès des Néo-Zélandais. Le Défi *France-Pacifique-Port-Camargue* avait réglé son inscription il y a un an. La candidature de *Yaka-France*, qui vient d'être déposée par la Société des régates rochelaises, n'a pour objectif que de *« préparer la victoire »* (*Le Monde* du 8 avril). *France-Today Challenge*, un Défi organisé autour du Yacht-club de Cannes, annonce un objectif avant tout commercial. La Suisse présente deux équipages. L'Italie, l'Australie, la Grande-Bretagne, le Japon, la Russie, Hong Kong et l'Espagne ont également déposé une candidature.

DÉPÊCHES

■ **HOCKEY SUR GLACE : le Canada a remporté le titre de champion du monde** en gagnant (2-1) face à la Suède la troisième manche de la série finale du Mondial A, mercredi 14 mai à Helsinki. Le Canada a remporté la série deux victoires à une. Après avoir perdu la première manche (2-3), il avait remporté la deuxième (3-1). Il s'agit du 21e titre mondial pour le Canada depuis la création des championnats du monde, en 1920.

■ **TENNIS : l'Australien Scott Draper, 75e joueur mondial, a battu l'Autrichien Thomas Muster,** troisième joueur mondial, sur le score de 7-6 (7/4), 5-7, 7-5, mercredi 14 mai au deuxième tour du tournoi sur terre battue de Rome. Après Barcelone et Monte-Carlo, Muster a perdu à Rome un autre titre qu'il détenait.

■ **Le Suédois Mats Wilander** et le Tchèque Karel Novacek ont été suspendus pour trois mois par la Fédération internationale de tennis pour avoir été contrôlés positif à la cocaïne au cours du tournoi de Roland-Garros en 1995. Les deux joueurs, âgés de 32 ans, devront également rembourser les sommes gagnées sur le circuit de l'ATP depuis leur contrôle, soit 1,7 million de francs pour le Suédois et 1 million de francs environ pour le Tchèque.

■ **Julie Halard-Decugis a déclaré forfait** pour les Internationaux de France de Roland-Garros, qui se disputent du 26 mai au 8 juin. La joueuse française, absente des courts depuis le mois de juillet pour une blessure au poignet, souffre, cette fois, du genou. Elle sera également forfait pour la demi-finale de Fed Cup, qui aura lieu les 13 et 14 juillet à Nice.

■ **FOOTBALL : Mario Zagalo,** le sélectionneur brésilien, a retenu onze joueurs évoluant à l'étranger pour participer au Tournoi de France en juin prochain. Parmi eux, on retrouve Leonardo (PSG), Ronaldo (FC Barcelone) et Roberto Carlos (Real Madrid). Les noms des autres sélectionnés seront révélés le 20 mai.

■ **France Secours,** la société d'assistance généraliste, est devenue mercredi 14 mai le neuvième *« prestataire agré de France 98 »*. L'accord de partenariat a été officiellement signé par Fernand Sastre et Michel Platini, coprésidents du Comité français d'organisation d'une part, et Didier Lebret, directeur général de France Secours. Par cet accord, les colaborateurs de France Secours (médecins spécialisés, chargés d'assistance) s'engage à assurer l'assistance médicale des 400 salariés du CFO, des 12 000 volontaires sur les 11 sites officiels et des 2,5 millions de spectateurs attendus durant le Mondial.

■ **JUDO : le Belge Harry Van Barneveld,** récent champion d'Europe toutes catégories, s'est vu remettre par une tierce personne sa médaille d'or qu'il avait perdue, dimanche 11 mai, dans l'euphorie d'une soirée donnée en son honneur. Van Barneveld, qui se disait *« abattu »* par la perte de ce premier trophée européen, s'était aperçu de la disparition de sa médaille dans le bar au-dessus du hall des sports d'Ostende, où se sont déroulés les championnats d'Europe. – (*AFP*)

■ **LOTO : les tirages nº 39 du loto effectués mercredi 14 mai ont donné les résultats suivants :**

● **premier tirage :** 20, 29, 33, 38, 39, 40, numéro complémentaire 6. Les rapports sont pour 6 bons numéros de 7 600 500 F ; pour 5 bons numéros et le complémentaire de 92 220 F ; pour 5 bons numéros de 9 835 F ; pour 4 bons numéros de 203 F, pour 3 bons numéros de 21 F.

● **second tirage :** 13, 20, 24, 27, 41, 48, numéro complémentaire 32. Les rapports sont pour 6 bons numéros de 15 745 360 F ; pour 5 bons numéros et le complémentaire de 73 825 F ; pour 5 bons numéros de 4 425 F ; pour 4 bons numéros de 144 F ; pour 3 bons numéros de 15 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97098

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I						■						
II							■					
III								■				
IV				■								
V			■			■					■	
VI		■					■			■		
VII									■			
VIII					■							
IX						■						
X							■					

HORIZONTALEMENT

I. A l'ombre, mais devant les barreaux. Bouquet de cuisine. – II. Se mettre à table. Ne pas se mettre à table. – III. Refusasses. Mouvement sur le chef. – IV. Oncle d'Amérique. Font le tri. – V. Note retournée. La même dans le bon sens. Mis en commun. – VI. Proposition de combat. Sur la rose. Est passé de Georges à Robert. – VII. Qui a des problèmes avec le système. Reconnu par son appellation. – VIII. Ne trouve pas sa place dans la société. Conforme mot à mot. – IX. Certainement idéalisée. Ferme le fond de la gorge. – X. Elle a eu du pouvoir il y a bien longtemps. Mise sous surveillance.

VERTICALEMENT

1. Conventionnel, il siégeait en haut à l'Assemblée. – 2. A des vertus fébrifuges. Prince de légende. – 3. Equipe venue d'outre-Atlantique. Ce n'est pas un sac, mais un train de billes. – 4. Entrent dans la décoration. Se couvrent de rouge pour séduire. – 5. Pour faire un petit noir rapidement. Préposition. – 6. Traverse Paris à toute vitesse. Prépare au travail. – 7. Argile. Ramène son grain. – 8. Conjonction. Mâle ou femelle ? – 9. Plus qu'une défaite. Scène parisienne. – 10. Peuvent être tristes. Doit nous faire réagir. – 11. Un grand voile recouvre ce pays. Peut y aller. – 12. A pris la forme d'un légume.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97097

HORIZONTALEMENT

I. Perpétuel. MG. – II. Aliénant. Ail. – III. Luttions. – IV. Selle. Clapet. – V. Ases. Tee. Emi. – VI. MST. Pif. Arès. – VII. Bêtise. Argus. – VIII. Epiderme. – IX. Ems. Tinterai. – X. Ui. Stressait.

VERTICALEMENT

1. Palsambleu. – 2. El. Esse. Mi. – 3. Rillettes. – 4. Peuls. Ip. – 5. Ente. Psitt. – 6. TAT. Tiédir. – 7. UNICEF. Ene. – 8. Etole. Arts. – 9. Na. Armes. – 10. Aspergera. – 11. Mi. Emeu. Ai. – 12. Glatissait.

L'ART EN QUESTION

Nº 15 — En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Bon voyage Monsieur Dumollet

EN 1785, Bernard de Boulainvilliers, prévôt de Paris, a vendu au roi son hôtel particulier, où furent installés les bureaux des Messageries royales, qui étaient dispersées dans Paris. Devenues nationales, puis impériales, ces messageries assuraient le transport du courrier du gouvernement et des administrations publiques. De plus, elles offraient aux particuliers un service de transport en France et à l'étranger.

Ainsi, en 1817, une voiture partait pour Genève tous les deux jours, pour un voyage qui durait six jours. Les Messageries disparurent lorsque le réseau ferré commença à se développer. La Compagnie du chemin de fer d'Orléans occupa alors les locaux. Ils furent démolis en 1864.

Les Messageries royales étaient installées :

■ Rue du Louvre ?

■ Rue Notre-Dame-des-Victoires ?

■ Rue de Rivoli ?

Réponse dans *Le Monde* du 23 mai.



PHOTO RMN

Louis-Léopold Boilly (1761-1845), « L'Arrivée d'une diligence dans la cour des Messageries » (1803), Paris, Musée du Louvre. Jusqu'au 14 juillet au Musée national de la voiture et du tourisme, château de Compiègne, à l'occasion de l'exposition « Le voyage en France ».

Solution du jeu nº 14 (*Le Monde* du 9 mai)

Confronté, lors de l'Exposition universelle de 1855 par l'intermédiaire d'un tableau d'Alfred Stevens, *Les Chasseurs de Vincennes*, au problème des vagabonds évacués par des soldats, Napoléon III décrète qu'ils ne seront plus emmenés à la prison de la Conciergerie à pied mais en voiture fermée.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ — Président-directeur général : Dominique Alduy — Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

Pepin Liria ouvre les festivités de la feria de Pentecôte à Nîmes

Porté en triomphe à Séville, ce torero né dans la province de Murcie se fait une idée vaillante de la rencontre avec le taureau

PEPIN LIRIA, *torero en vue* depuis son solo à Séville le 1er mai (devant six taureaux de Sanchez Ibargen), va effectuer le *détour par la France et ses ferias* de Pentecôte avec « *beaucoup d'illusion, beaucoup d'attente, mucha expectacion* ». Il est à Nîmes jeudi 15 mai devant des Victorino Martin et à Vic le 17, devant des Martinez Elizondo. Donc du sérieux. L'illusion est ce qui règle le combat des taureaux. Pas au sens de la prestidigitation : au sens de l'attente, du rêve, de l'espoir. Prendre connaissance des *carteles* d'une feria peut dispenser d'y assister. Cela vous fait entrer dans cette algèbre mentale. D'autant qu'il n'y a aucun enjeu, pas de tiercé *à gagner, nulle compétition.*

Pepin Liria se fait une idée rugueuse, vaillante, volontariste de la rencontre avec les taureaux. *Il ne rechigne ni à la peine* ni aux coups. Comme disent ses analystes, *« son palmarès ne correspond pas aux arêtes qu'il a dû se farcir pour l'établir »*. Il est né à Cehegin, dans la province de Murcie, le 10 mai 1970. Ses manières sont celles d'un garçon de ferme. Il a pris son alternative à Murcie le 11 septembre 1993. Les garçons de sa génération (Joselito, Miguel Rodriguez) ou même un peu plus jeunes que lui (Ponce, Chamaco, Rivera Ordonez) ont pris l'alternative plus tôt et dans de plus luxueuses conditions de parrainage ou de lieu.

Ces détails ininterprétables sont le sel du monde des taureaux. La grille est infiniment plus subtile et contradictoire qu'un palmarès sportif. Elle peut déclencher un orage de supputations à décourager Deeper Blue. Les petits détails jetés comme des petits faits vrais sur le parcours de Liria signent l'itinéraire modeste, les impresarios de deuxième zone, l'apprentissage dédoré, le village autour, chaleureux et inquiet. Le destin de Liria bascule à Séville en 1995, où il manque de peu de conclure en triomphateur, et définitivement en 1996, quand il coupe quatre oreilles. Plus qu'il n'en faut pour *faire ouvrir la porte du Prince.*

Cette histoire de porte à ouvrir, par où l'on sort porté en triomphe (*« a hombros »*), est en *soi une géométrie passionnée* qu'on ne peut décoder qu'au bout d'une trentaine d'années de réflexion. La première vue (chiffrée, comptable, rationnelle) fait écran. On ne sort *« a hombros »*, par la porte grande ouverte, qu'à de certaines conditions. Trois oreilles à Séville, pendant la même après-midi, devant au moins deux taureaux. Les données ne sont pas simplifiées pour autant. L'arithmétique a sa raison que le calcul ne connaît pas.

La corrida qui vient de changer la vie de Liria est une étrangeté virtuelle. Pas virtuelle, d'ailleurs, mouillée. Elle n'a pas eu lieu. Le 19 avril, après les déceptions ordinaires de la feria de Séville, trouées d'un succès prometteur d'El Tato et d'un, compromis par une blessure, de Liria, toute l'illusion s'est portée sur le *« mano a mano »* des deux garçons.

CHARIVARI CAPRICIEUX

Il était prévu pour le dernier samedi de feria, devant une *maestranza* pleine à craquer, dans un air de vérité jusqu'au bout. *Il plut des trombes !* La pluie n'est pas un empêchement. Elle complique. S'il pleut, on torée la pluie aussi. Là, dans un *charivari capricieux dont Séville* a le secret, on a tout annulé. Pourtant, au bout de deux heures sous les trombes, la nuit tombée, personne n'avait quitté sa pierre.

On ne reporte pas un jour de fête attendu. Pour des engagements ou pour quelque autre raison (pour quelque autre raison, plutôt), El Tato refuse la date de remplacement. Pepin Liria, qui s'était installé huit jours chez Sanchez Ibarguen, l'éleveur de la corrida pluvieuse, trompa son amertume en acceptant de toréer seul, le 1er mai, devant les six taureaux. Prêt à tout pour forcer la serrure du Prince. Liria n'est pas un torero pour Séville.



GARCIA CORDERO / EL PAIS

Une vision rugueuse de la confrontation avec les taureaux

La féria de Nîmes devait débuter jeudi 15 mai par une corrida avec six « toros » de l'élevage Victorino Martin *qui, de l'avis des observateurs, étaient à leur arrivée dans le Gard « complètement impressionnants ».* Ont été retenus pour les affronter au cours du premier des neuf rendez-vous tauromachiques programmés jusqu'au 19 mai, Luis Francisco Espla, Miguel Rodriguez et Pepin Liria, renversé par son premier taureau lors de la corrida du 1er mai à Séville. Agé de vingt-six ans, celui-ci a reçu l'alternative en septembre 1993 à Murcie. Se confrontant toujours *rugueusement aux taureaux, il a participé à cinquante-quatre corridas en 1995 et quatre-vingt-deux en* 1996, triomphant notamment à la Maestranza de Séville. Triomphe renouvelé le 1er mai dans les mêmes arènes.

Ce côté âpre, lutteur, bûcheron convient, sur le papier, aux essences du Guadalquivir. Il n'y a pas de papier qui compte.

Affronter six taureaux dans l'après-midi est une dépense physique et nerveuse qui passe l'entendement. A deux reprises, Liria, pour obliger le destin, est allé de ce pas joyeux et téméraire qu'ils ont pour accueillir la bête *a porta gayola*, à genoux devant le toril béant. Il a fini en haillons, le front ouvert, dépenaillé, vidé, mais *« a hombros »*, par la porte du Prince. Prêt à triompher le 11 mai à Madrid, comme prévu, devant des taureaux de Manzaneres. Ce qui ne s'est pas produit, les exemplaires du maestro n'ayant plus aucun rapport, fût-il allégorique, avec des taureaux de combat – même *mansos*. Pourtant, selon sa logique, parfaitement en harmonie avec celle qui règle l'ensemble, *« si la porte du Prince est la porte des toreros, eh bien, il est certain que la porte Grande à Madrid... aussi »*. D'où l'attente et l'*« expectacion »* qui enveloppent sa venue à Nîmes et à Vic, devant des taureaux sérieux.

Francis Marmande

Quatre jours de spectacles tauromachiques

● **Vendredi 16 mai :**
à 18 heures : corrida avec six taureaux de Samuel Flores pour Cesar Rincon, Enrique Ponce et Rivera Ordoñez.
à 21 heures : abrivado par la manade Devaux
à 22 heures : gala équestre.
de 22 heures à 2 heures : animations places Saint-Charles, des Carmes, Jules-Guesde, de la Maison-Carrée et Placette.
● **Samedi 17 mai :**
à 11 heures : corrida avec les taureaux de Tornay pour Curro Romero, Enrique Ponde et Christina Sanchez.
à 12 h 30 : abrivado par la manade Teissonnier.
à 17 h 30 : corrida avec six taureaux de torrealta pour José *Ortega Cano, Joselito (incertain* en raison d'une blessure au pouce de la main droite) et Jesulin de Ubrique.
de 22 heures à 2 heures : animations places Saint-Charles, des Carmes, Jules-Guesde, de la Maison-Carrée et Placette.
● **Dimanche 18 mai :**
à 11 heures : novillada avec huit novillos de Jandilla pour Francisco Barroso, Anthony Losada, Marc Serrano et Alberto Ramirez.
à 12 h 30 : abrivado avec la manade Teissonnier.
à 17 h 30 : corrida avec six taureaux de Palha pour Denis Lore, Chamaco et Antonia Ferrera.
à 22 heures : corrida portugaise avec des forcados de Montenor et Andy Cartagena seul contre six taureaux de Concha y Sierra.
de 22 heures à 2 heures : animations places Saint-Charles, des Carmes, Jules Guesde, de la Maison-Carrée et Placette.
● **Lundi 19 mai :**
à 11 heures : corrida équestre avec six taureaux de Campos Peña pour Fermin Bohorquez, Pablo Hermoso de Mendosa, Marie *Sara et Paco Ojeda.*
à 17 h 30 : corrida avec six taureaux de Victoriano del Rio pour Stephan Fernandez Meca, El *Cordobés et Jose Thomas.*
à 20 heures : abrivado avec la manade Martini.
★ **Renseignements** : office du tourisme de Nîmes – 6, rue Auguste ; tél. : 04-66-67-29-11. Sur Internet : <http : //www.eerie.fr/Nimes/feria. html>.

VENTES

Quatre siècles de cadres présentés à Drouot

L'HISTOIRE du cadre commence en Italie à la fin du XVe siècle. Prolongement naturel de la bordure peinte des tableaux primitifs, il est d'abord conçu pour isoler et présenter l'œuvre, puis devient au XVIe siècle un accessoire très travaillé, où l'on retrouve les éléments décoratifs foisonnants de la Renaissance. Cet apport le fixe alors dans sa double fonction de mettre un tableau en valeur, et de s'intégrer *harmonieusement dans un* décor.

DESSINS ORNEMANISTES

Son matériau de prédilection est le bois, le plus souvent doré, naturel, peint ou plaqué d'écailles. Il se caractérise par *les formes de ses moulures et* reliefs, réalisés d'après des dessins des ornemanistes qui adaptent les styles successifs. Les cadres s'apprécient selon la beauté du décor sculpté, la qualité du travail, l'ancienneté et les dimensions (attention aux formats hors normes). Dès le XVIIe siècle, cet art trouve en France un lieu privilégié où il s'épanouit dans une production abondante, que l'on retrouve aujourd'hui sur le marché.

Plus de trois cents cadres, illustrant toutes les époques, seront vendus à Drouot vendredi 23 mai. Le plus ancien est toscan, fin XVIe ou début XVIIe, en bois doré, sculpté de feuilles d'acanthe stylisées entre deux frises, à profil renversé, la pente dirigée vers l'extérieur, ce qui met le tableau en avant (120 000 à 140 000 francs).

*Le modèle Louis XIII se si*gnale par l'élégance du jeu répétitif de motifs naturalistes profondément sculptés. Plu*sieurs exemplaires en chêne* doré sont proposés. Un motif de feuilles de laurier (6 000 à 8 000 francs), de glands et de *feuilles de chêne (5 000 à* 6 000 francs), à profil renversé avec feuilles de laurier et frise de ruban enroulé (6 000 à *8 000 francs). Plus décoratif*, le cadre Louis XIV tempère la symétrie par l'emploi de courbes et de contre-courbes.

*Il est illustré ici par un mo*dèle en bois doré, orné de motifs rayonnants dans le goût de Bérain, avec volutes, palmettes et rinceaux, rythmé par un décor de carquois et de flambeaux (100 000 à 150 000 francs). Les pièces plus courantes sont accessibles entre 3 000 et 10 000 francs.

La Régence revient ensuite aux motifs naturalistes, volontiers ponctués de la célèbre coquille. Un cadre présente un décor ajouré de coquilles et queues de cochon (30 000 à 35 000 francs), un autre des frises de feuilles d'acanthe (6 000 à 8 000 francs). Un peu plus tard, le courant rocaille abolit la symétrie, dans une exubérance harmonieuse de galbes et d'ondulations.

MOUVEMENT NÉOCLASSIQUE

Les grands menuisiers (ils sculptent les bois des sièges, alors que les ébénistes manient le placage et la marqueterie) de l'époque *réalisent* de beaux modèles, comme ce travail attribué à Jean-Baptiste Tilliard, orné de cœurs stylisés et de fleurs sur *une bordure ajourée* (30 000 à 35 000 francs).

Sous Louis XVI, le mouvement néoclassique marque le *retour de la ligne droite, agré*mentée de nombreux ornements : perles, rubans, guirlandes, vases antiques, etc. *Différents modèles à décor soi*gné sont annoncés entre 10 000 et 20 000 francs. Extrêmement variés, les cadres XIXe se négocient à partir de 500 ou 600 francs.

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, vendredi 23 mai, exposition jeudi 22 de 11 heures à 18 heures, le matin de la vente de 11 heures à 12 heures. Etude Pescheteau-Badin-Godeau-Leroy, 16 rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris, tél. : 01-47-70-88-38. Expert Vincent Guerre, même adresse, tél. : 01-42-46-48-50.**

■ **L'œil d'un grand antiquaire :** Christie's vendra, le 21 mai à New York, les collections de l'antiquaire parisien Yves Mikaeloff, provenant de sa galerie de la rue Royale. Meubles et objets d'art français, tapisseries des Flandres, tapis d'Orient, forment un ensemble d'environ quatre cents lots. *Parmi les pièces rares fi*gurent un tapis anatolien du début du XVIIe siècle (40 000 à 60 000 dollars), un bureau plat en placage d'amarante orné de bronzes à décor de masques réalisé vers 1730 (80 000 à 120 000 dollars).
New York Christie's, 21 mai, renseignements chez Christie's Paris, 6, rue Paul Baudry, 75008 Paris, tél. : 01-40-76-85-85.

■ ***Une collection d'art punique*** : composée de cachets et de bijoux, un ensemble d'art punique passera en vente le 25 mai à Drouot. *Les cachets en jaspe, cornaline*, pâte de verre et fritte sont estimés de 4 000 à 10 000 francs, les bijoux en or entre 1 000 et 15 000 francs.
Drouot-Richelieu, dimanche 25 mai, étude Boisgirard, tél. : 01-47-70-81-36.

■ **Tapis kilims** : tissés, et non noués, ces tapis à décors *géométriques* viennent de Turquie, d'Iran et du Caucase. La galerie Triff propose des modèles anciens (fin XIXe, début XXe) entre 15 000 et 50 000 francs, des semi-anciens (1920-1950) autour de 4 000 à 5 000 francs, et des rééditions réalisées de manière traditionnelle avec des couleurs végétales et non chimiques, à partir de 2 700 francs le mètre carré.
Galerie Triff, 35, rue Jacob, 75006 Paris, tél. : 01-42-60-22-60.

Calendrier

ANTIQUITÉS
● **Paris**, place de la Bastille, jusqu'au *lundi 19 mai, de 11 heures à* 20 heures, 350 exposants, entrée : 35 francs.
● **Dijon** (Côte-d'Or), parc Expo, jusqu'au lundi 19 mai, de 11 heures à 20 heures, 100 exposants, entrée : 45 francs.
● **Sète** (Hérault), salle Georges-Brassens, jusqu'au dimanche 18 mai, de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée : 10 francs.
● **Argentan** (Orne), hall des expositions, jusqu'au dimanche 18 mai, vendredi de 14 heures à 19 h 30, de 10 heures à 19 h 30 les autres jours, 40 exposants, entrée : 25 francs.
● **Saint-Emilion** (Gironde), espace Guadet, du samedi 17 au lundi 19 mai, de 10 heures à 19 h 30, 45 *exposants, entrée : 25 francs.*
● **Saint-Lô** (Manche), parc des expositions, du samedi 17 au lundi 19 mai, de 9 h 30 à 19 heures, 80 exposants, entrée : 25 francs.

BROCANTES
● **Daglan** (Dordogne), salle polyvalente, samedi 17 et dimanche 18 mai, 50 exposants.
● **Lac d'Aiguille** (Drôme), du samedi 17 au lundi 19 mai, 80 exposants.
● **Fouesnant** (Finistère), halle de Brehoulou, du samedi 17 au lundi 19 mai, 60 exposants.
● **Bracieux** (Loir-et-Cher), du samedi 17 au lundi 19 mai, 50 exposants.
● **Montargis** (Loiret), place du 18-Juin, du samedi 17 au lundi 19 mai, 90 exposants.
● *Courpière* (Puy-de-Dôme), samedi 17 et dimanche 18 mai, 50 exposants.

COLLECTIONS
● **Vincennes** (Val-de-Marne), brocante automobile, hippodrome de Paris, du samedi 17 au lundi 19 mai, 300 exposants.
● **Mirepoix** (Ariège), cartes postales anciennes et brocante, Sous-les-Grands-Couverts, du samedi 17 au lundi 19 mai, 60 exposants.
● **Vaison-la-Romaine** (Vaucluse), livres anciens, du samedi 17 au lundi 19 mai.

Lourd et orageux

A L'APPROCHE d'une perturbation située sur le proche atlantique, l'atmosphère va s'humidifier. Sur la moitié ouest les nuages seront donc de plus en plus nombreux et parfois accompagnés de pluies orageuses. Sur la moitié est le soleil sera plus généreux.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie.- Les nuages seront seront importants. Les pluies arriveront par la Bretagne en cours d'après-midi et des orages pourront éclater sur l'ensemble des régions. Il fera entre 18 et 23 degrés.

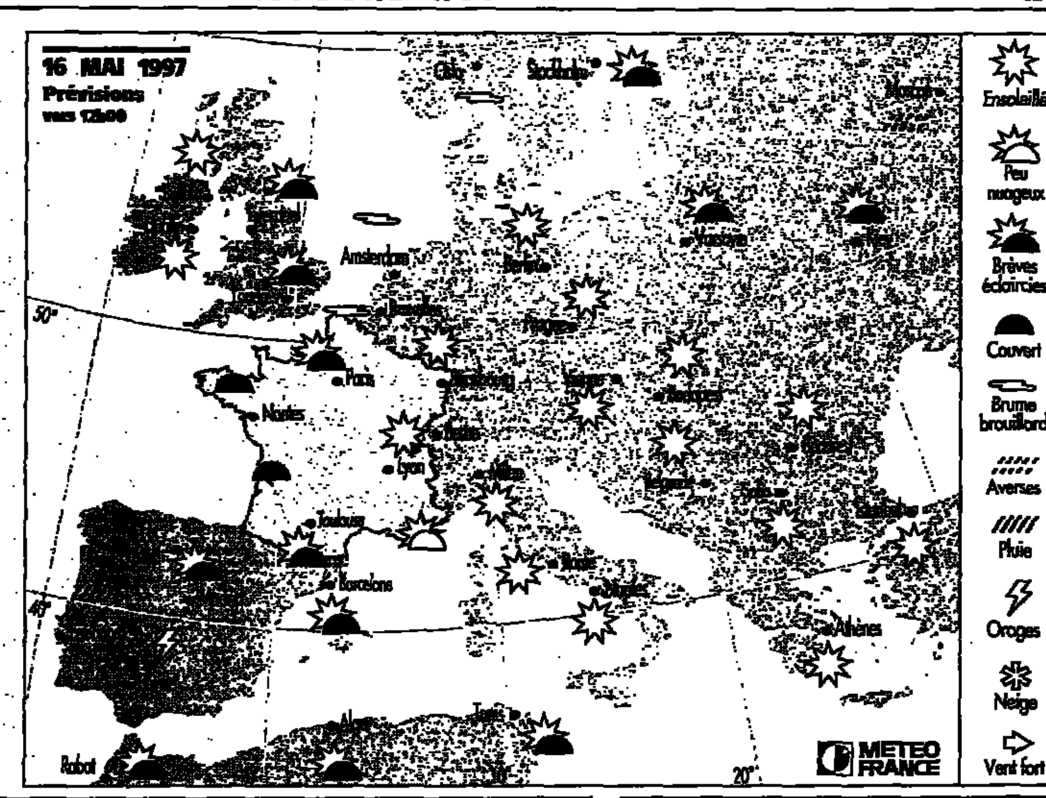
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.- Le ciel se voilera en cours de matinée et des foyers orageux parfois importants se développeront dans l'après-midi. Les températures seront proches de 24 ou 25 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.- Malgré quelques cumulus, la journée sera bien ensoleillée mais des orages pourront éclater. Les températures atteindront 27 ou 28 degrés parendroits.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.-Une zone pluvieuse abordera l'Aquitaine, les Charentes et les Pyrénées occidentales dans l'après-midi. Des orages parfois forts se développeront sur l'ensemble des régions. Il fera de 21 et 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.-La matinée sera bien ensoleillée mais les nuages deviendront plus nombreux l'après-midisur le Limousin et l'Auvergne. Des orages éclateront en soirée ,principalement sur le relief . Les températures resteront élevées-souvent proches de 26 ou 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse.- La journée sera largement dominée par le soleil, toutefois quelques orages éclateront sur les Alpes en fin d'après-midi. Les températures seront comprises entre 22 et 25 degrés.



CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Selon Bison Futé, le week-end prolongé de Pentecôte, du 16 au 20 mai, devrait être difficile, notamment en ce qui concerne les retours en Ile-de-France. Pour les départs, vendredi sera orange en Ile-de-France et en province, samedi également, en Ile-de-France. Pour les retours, lundi sera rouge sur toute la France et mardi vert dans tous les sens et partout. Les poids lourds seront interdits de circulation. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS.** Delta Airlines inaugure, le 15 juin, une nouvelle ligne vers Sao Paulo et Rio-de-Janeiro, au Brésil, au départ de Cincinnati, via Atlanta. A cette occasion, des baisses de tarifs sont annoncées.

■ **PAYS-BAS.** Le célèbre parc floral de Keukenhof, qui abrite cette année une exposition de plus de 350 espèces de lys, restera exceptionnellement ouvert jusqu'au 25 mai inclus. – *(AFP.)*

PRÉVISIONS POUR LE 16 MAI 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 P	KIEV	18/27 N	VENISE	17/24 S	LE CAIRE	20/34 S
				POINTE-A-PIT.	24/31 P	LISBONNE	14/19 P	VIENNE	16/27 S	MARRAKECH	14/20 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/28 P	LIVERPOOL	8/20 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/21 P
				EUROPE		LONDRES	11/22 N	BRASILIA	16/24 S	PRETORIA	10/19 S
				AMSTERDAM	12/22 C	LUXEMBOURG	14/24 S	BUENOS AIR.	14/24 C	RABAT	14/20 N
FRANCE métropole		NANCY	14/26 S	ATHENES	17/24 S	MADRID	12/20 N	CARACAS	25/30 S	TUNIS	17/25 N
AJACCIO	11/22 S	NANTES	11/21 N	BARCELONE	15/21 N	MILAN	17/28 S	CHICAGO	2/16 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	12/20 C	NICE	14/22 S	BELFAST	9/15 S	MOSCOU	13/19 P	LIMA	19/27 S	BANGKOK	29/38 P
BORDEAUX	13/22 C	PARIS	12/24 N	BELGRADE	16/27 S	MUNICH	12/27 S	LOS ANGELES	16/24 C	BOMBAY	26/34 S
BOURGES	11/24 N	PAU	10/20 N	BERLIN	15/27 S	NAPLES	17/26 S	MEXICO	12/20 P	DJAKARTA	26/29 P
BREST	11/17 C	PERPIGNAN	14/21 S	BERNE	11/25 S	OSLO	5/16 C	MONTREAL	6/9 P	DUBAI	26/36 S
CAEN	13/21 N	RENNES	12/22 N	BRUXELLES	14/26 C	PALMA DE M.	13/22 S	NEW YORK	12/18 S	HANOI	26/33 P
CHERBOURG	10/18 N	ST-ETIENNE	12/25 S	BUCAREST	12/27 S	PRAGUE	14/26 S	SAN FRANCS.	14/25 S	HONGKONG	25/28 C
CLERMONT-F.	13/26 N	STRASBOURG	14/28 S	BUDAPEST	16/28 S	ROME	15/25 S	SANTIAGO/CHI	9/13 P	JERUSALEM	21/29 S
DIJON	14/25 S	TOULOUSE	13/22 N	COPENHAGUE	6/15 S	SEVILLE	16/21 P	TORONTO	4/11 S	NEW DEHLI	24/39 S
GRENOBLE	12/27 S	TOURS	12/23 N	DUBLIN	8/15 S	SOFIA	13/25 S	WASHINGTON	11/19 S	PEKIN	15/21 S
LILLE	11/24 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	15/26 S	ST-PETERSB.	10/14 S	**AFRIQUE**		SEOUL	16/22 S
LIMOGES	10/21 N	CAYENNE	24/28 P	GENEVE	13/23 S	STOCKHOLM	6/14 N	ALGER	14/23 N	SINGAPOUR	28/33 C
LYON	14/26 S	FORT-DE-FR.	24/30 S	HELSINKI	6/12 S	TENERIFE	14/19 S	DAKAR	23/28 S	SYDNEY	14/19 P
MARSEILLE	16/24 S	NOUMEA	20/24 C	ISTANBUL	14/20 S	VARSOVIE	15/23 N	KINSHASA	21/31 S	TOKYO	21/26 P

Situation le 15 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 17 mai à 0 heure TU

METEO FRANCE

TECHNOLOGIES

L'ordinateur au volant fait des prouesses en Californie

RICHMOND
correspondance

C'était en février de cette année, bien avant la victoire de Deeper Blue. Une docte assemblée d'informaticiens à laquelle on demandait quand verrait le jour la voiture capable de se conduire toute seule situait l'événement aux alentours de l'an 2012. Ils ne se sont trompés que de quinze ans. L'auto-mobile – au sens strict du terme – roulera sur les autoroutes de Californie dès cet été. Au moins sous la forme de prototypes.

« La voiture se contrôle elle-même, en liaison avec d'autres voitures qui se contrôlent elles-mêmes », explique Bob Prohaska, en lâchant le volant pour attraper son ordinateur. Il tape quelques commandes, met trois manettes en position et la voiture se met en marche. Elles sont trois qui, dans les allées de cette dépendance de l'université de Berkeley, avancent ou ralentissent en même temps, comme si elles étaient reliées par des barres de fer. Le chauffeur de la première démarre, et Bob, qui se trouve dans la suivante, lève les pieds pour bien montrer qu'il n'appuie ni sur le frein ni sur l'accélérateur. Pourtant, la Buick accélère, ralentit, repart et s'arrête sans qu'il ait eu à intervenir. Dans la phase finale de l'expérience, même le premier véhicule sera piloté par ordinateur.

TEST IMPRESSIONNANT

Quelques centaines de kilomètres plus au sud, à San Diego, une autre équipe est en train de mener des expériences comparables. Mais, au lieu de travailler sur les mouvements longitudinaux (accélération et freinage), elle met la dernière touche au contrôle des mouvements latéraux (direction). La démonstration est encore plus impressionnante. A plus de 100 km/h, la voiture suit les courbes très prononcées d'un gymkhana dont le parcours est marqué par des cônes oranges. Elle n'en renverse aucun, alors que le pilote lève les mains à la hauteur de la tête pour bien montrer qu'il n'est pour rien dans cette précision. Aucun humain n'est parvenu à suivre ce parcours sans faute à une telle vitesse.

Peut-on faire confiance à des ordinateurs pour conduire des voitures qui roulent ensemble ? *« La force de l'impact éventuel est minime car la différence entre les vitesses respectives est réduite au minimum*, explique Steve Shladover, sous-directeur du projet. *Plus les voitures sont proches l'une de l'autre, plus il est difficile qu'un mauvais fonctionnement entraîne l'apparition d'une différence de vitesse problématique. »* Des radars, fixés sous le capot à l'avant des véhicules, permettent de les maintenir à distance constante. La voiture de tête informe les autres en permanence sur ce qu'elle fait. Le nombre de messages (cinquante par seconde) permet d'éliminer pratiquement les erreurs. Pour contrôler le mouvement latéral des voitures, la solution retenue consiste à transformer la voie d'autoroute en chemin de fer virtuel. Les rails sont remplacés par des aimants enfouis tous les mètres au milieu de la chaussée, ce qui permet aux capteurs montés sur les voitures de suivre les pointillés magnétiques sans s'écarter.

LOURDEUR DU DISPOSITIF

Chaque système tourne sur un ordinateur doté d'un microprocesseur Pentium standard placé dans le coffre arrière et spécialement monté pour résister aux secousses. L'intégration des deux formes de contrôle (latéral et longitudinal) est une question de semaines, et les premières démonstrations publiques du dispositif complet devraient avoir lieu dans le courant de l'été. Mais le système, s'il est retenu, a peu de chance de se généraliser avant une dizaine d'années.

Ce calendrier et la lourdeur du dispositif invitent à se demander si le jeu en vaut la chandelle. Comme souvent en Californie, il s'agit d'une question d'environnement et de gros sous. *« La circulation va augmenter. Or nous ne pouvons pas construire plus de routes »*, explique Shladover.

Selon lui, le projet devrait permettre de tripler le débit des voies existantes et de réduire la consommation d'essence. Accessoirement, et si tout marche comme prévu, cela devrait aussi réduire les accidents.

« Dans le contexte voulu, les ordinateurs peuvent conduire mieux que les humains, assure Shladover. *Ils ne réagissent pas bien à l'imprévu, raison pour laquelle nous les mettons sur une ligne à part. Mais ils ne boivent pas, ne s'endorment pas au volant. Ils ne se laissent émouvoir par rien. »* Quelques avantages que l'on comprend mieux depuis la défaite de Kasparov.

Francis Pisani
<fpisani@lemonde.fr>

★ Ces expériences sont menées dans le cadre du programme PATH (Partners for Advanced Transit and Highway) : <www. path. berkeley. edu>

★ PATH s'inscrit dans un effort à plus grande échelle baptisé National Automated Highway System Consortium : <http :// nahsc.volpe.dot.gov/>

Le train à lévitation magnétique japonais aborde la dernière ligne droite

TOKYO
correspondance

Développé par le Japon, le train à lévitation magnétique (Maglev) vient d'entrer dans sa phase finale d'essais sur la ligne expérimentale de Yamanashi, inaugurée au début du mois d'avril, à une centaine de kilomètres de Tokyo. Il s'agit de tester la faisabilité de ce Maglev dans des conditions réelles de fonctionnement, jusqu'à la vitesse de 550 km/h. La mise en exploitation du Maglev entre Tokyo et Osaka sera décidée à l'issue de trois ans d'essais. L'objectif : embarquer 1 000 passagers et joindre en une heure, dans le plus grand silence, ces deux villes distantes de 500 kilomètres.

Ces performances, le Maglev les puise dans l'utilisation des champs magnétiques et des matériaux supraconducteurs des aimants qui les engendrent. A condition d'être maintenus à des températures très basses, ces derniers n'opposent aucune résistance au courant électrique qui les traverse. Ils peuvent ainsi générer de puissants champs magnétiques capables de jouer plusieurs rôles : maintenir le train en lévitation, à dix centimètres au-dessus du sol ; le propulser sans frottements ; et, bien sûr, le guider tout au long de sa trajectoire.

A cette fin, le Maglev emprunte un sorte de rail en forme de U équipé de trois couches de bobines magnétiques alimentées en courant électrique par des sous-stations disposées le long de la ligne. Les aimants supraconducteurs qui interagissent avec elles sont, quant à eux, installés sur le train. Ce sont des bobines, d'un type cependant différent, qui sont enfermées par groupes de quatre dans un réservoir contenant de l'hélium liquide (269 degrés centigrades au-dessous de zéro). Le courant passant dans ces bobines crée un champ magnétique (de 4,23 teslas) qui soulève le train et le maintient entre les deux branches du U formé par le rail. Les forces d'attraction et de répulsion entre les pôles nord et sud des bobines et des aimants font le reste : faire avancer le train.

RECORD DE VITESSE

Le train à sustentation magnétique japonais, qui se compose de trois voitures, a d'abord été « tiré » sur une section de voie de 18,4 kilomètres, lors de tests préliminaires qui ont débuté en décembre 1996. Une fois achevée, la ligne, qui doit comporter une courbe, une pente, une portion de tunnel et une section à double voie, aura une longueur totale de 42,8 kilomètres. Depuis le début du mois d'avril, le train se propulse de lui-même, à 150 km/h, mais il reste sur les pneus chargés de le soutenir à vitesse réduite. Les tests de lévitation, pour des puissances et des vitesses plus élevées, ne débuteront que cet été.

« La lévitation magnétique réalise le rêve des ingénieurs ferroviaires : éliminer les frottements entre la roue et le rail, avec lesquels il est difficile d'atteindre des grandes vitesses », expliquent Fuminao Okumura et Hajime Takagi, directeurs du Railway Technical Research Institute (RTRI). Pour que le système devienne opérationnel, plusieurs points devront être maîtrisés : freinage, passage dans les tunnels (ils constituent 80 % de la ligne), croisement de deux trains à grande vitesse en tunnel, consommation d'électricité, investissements et coûts d'exploitation.

La sustentation magnétique est, en effet, une technique difficile à apprivoiser. Les Japonais travaillent depuis trente-cinq ans sur le sujet. Les premières études remontent à 1962, et les premiers prototypes de RTRI à 1970. En 1975, une ligne expérimentale de 7 km a été construite dans la préfecture de Miyazaki et, en 1979, un module y a atteint la vitesse record de 517 km/h, mais sur un rail en forme de T inversé qui a été abandonné par la suite. En 1987, un véhicule avec conducteur a atteint 400,8 km/h, puis 411 km/h en 1995, non sans quelques contretemps dus à l'incendie qui, le 3 octobre 1991, détruisit entièrement un train lors d'un essai.

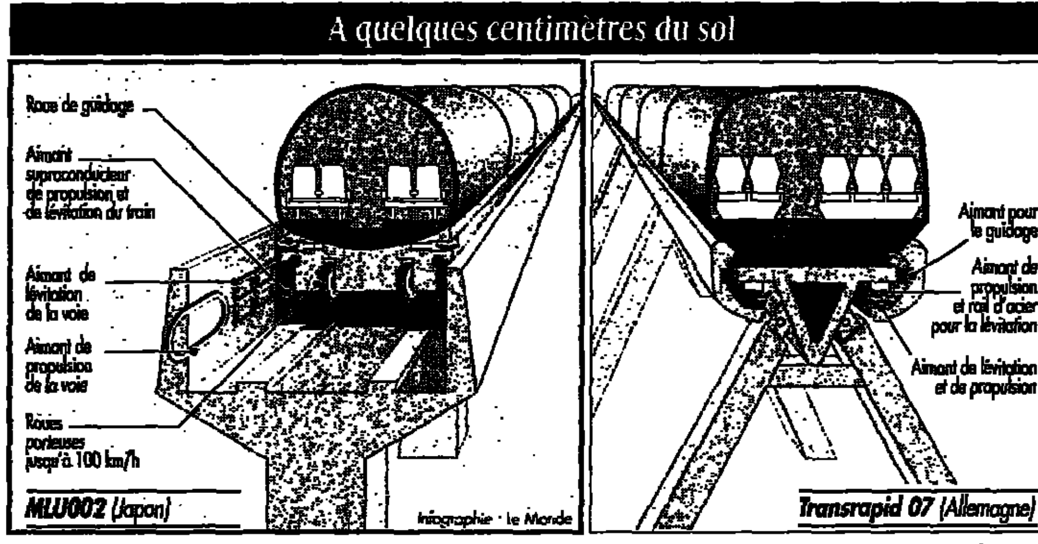
Avec la construction de la ligne de Yamanashi, lancée par le ministère des transports en 1990, le Maglev et la sustentation magnétique, que tentent également de maîtriser les Allemands, entrent dans une phase décisive (*Le Monde* du 23 mai 1996). Le projet, 350 milliards de yens (environ 17 milliards de francs) en sept ans, a été confié au RTRI et à la JR Tokai, une des sociétés de chemins de fer issues, en 1987, de la privatisation en six entités des Japan National Railways (JNR). Un projet similaire a été engagé, dès 1972, par la compagnie aérienne Japan Air Line (JAL). Elle pourrait être la première, en 1999, à commercialiser un Maglev, *via* sa filiale HSST (High Speed Surface Transport). Mais ce train, d'une technologie différente, ne couvrira qu'une distance de 5,2 kilomètres entre une gare et une station balnéaire située près de Yokohama.

Maglev ou pas, le rail se défend toujours. Les TGV japonais (Shinkansen) restent à l'ordre du jour, comme en témoignent les efforts des trois plus grandes compagnies de chemins de fer nippones, qui s'affrontent pour développer des Shinkansen de nouvelle génération et s'imposer à l'étranger face aux TGV français et allemand. En service depuis fin mars sur la section Osaka-Fukuoka, le Nozomi Model 500, de JR West, atteint 300 km/h. Avec 400 mètres de long, il peut accueillir 1 350 passagers, contre 800 au TGV français. JR East développe le Star 21, et JR Tokai le 300X, qui tous deux atteignent 300 km/h.

Mais les projets de construction de nouvelles lignes à grande vitesse pour les Shinkansen dans le Kyushu et à Hokkaïdo, jugés *« politiques »*, pourraient être gelés. Le gouvernement doit, en effet, s'attaquer prochainement au délicat problème de la dette de 20 000 milliards de yens (1 000 milliards de francs) des Japan National Railways, qui resteront à sa charge une fois les actifs liquidés. Un passif qui pourrait influer sur la date de mise en service du Maglev.

Brice Pedroletti

A quelques centimètres du sol



Les trains à sustentation magnétique lévitent au-dessus du sol grâce à l'attraction ou à la répulsion des aimants. D'autres bobines magnétiques assurent quant à elles la propulsion. La lévitation du MLU002 japonais est assurée par les aimants supraconducteurs, tandis que celle du Transrapid allemand, qui est non pas soulevé mais attiré par la voie, l'est par des aimants conventionnels.

Le projet allemand contesté

Comme le Japon, l'Allemagne a investi dans le développement d'un train à sustentation magnétique. Le Transrapid, dont un prototype circule actuellement sur une voie spécialisée, devrait donner lieu vers 2004 ou 2005 à la mise en service, entre Berlin et Hambourg, d'un train capable de « voler » à près de 450 km/h au-dessus de sa voie. Ce projet, de 9,8 milliards de deutschemarks (33 milliards de francs), en augmentation d'environ 10 % et soutenu par les industriels Thyssen, Siemens et Adtranz, fait couler beaucoup d'encre. Le gouvernement allemand et son ministre des transports, Matthias Wissman, ont été vivement critiqués par les sociaux-démocrates du SPD, lesquels estiment que ce nouveau train, dont les travaux pourraient commencer en 1998, ne *« sert que les intérêts des industriels »*.

Son exploitation, ajoute-t-il, peut mettre en péril l'existence même de la Deutsche Bahn (les chemins de fer allemands). Propos que le PDG de Thyssen, Dieter Vogel, a vigoureusement critiqués en expliquant qu'il serait difficile de vendre à l'exportation une technologie dont Bonn n'aurait pas voulu sur son territoire. Pour l'heure, seul le nouveau montage financier du Transrapid a été accepté, le 28 avril, par le gouvernement allemand, à cela près qu'il manque à l'appel un quatrième industriel, qui pourrait être le groupe GEC-Alsthom, auquel des propositions auraient été faites.

CULTURE
LE MONDE / VENDREDI 16 MAI 1997

CANNES 97 **Le Festival 97 tient sa polémique. Objet : « Funny Games », de l'Autrichien Michael Haneke. Sujet : une heure *quarante-trois* minutes de violence, de torture physique et psychologique, « pour le plaisir ». L'année dernière, ce fut « Crash », de David Cronenberg, qui déchaîna les passions, en jouant davantage sur le métaphorique. Ici, on est plutôt du côté du Kubrick d'« Orange mécanique », les grandes orgues spectaculaires en moins, mais la radicalité en plus, qui renvoie le spectateur – du moins celui qui peut supporter de regarder – à une terrible interrogation : qu'aime-t-il, habituellement, dans les films d'action à la violence « normale » ? On est soulagé, ensuite, de se retrouver en terrain connu : l'univers de James Ellroy, ses flics et ses truands pourris, avec « L. A. Confidential » de Curtis Hanson. Ellroy a monté les marches du Palais vêtu d'un kilt écossais. Un petit sourire pour se détendre...**



LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

19 h 25. Drive-in

Dans le style généralement réservé au convoi présidentiel américain, des hommes aux lunettes noires accompagnent la ravissante Kim Basinger avec, à ses côtés, Marquita Doassans, jusqu'aux marches du Palais des festivals. Quel chic ! On n'en attendait pas moins pour « L.A. Confidential ».

VU

Los Angeles, capitale de l'univers du faux

L. A. Confidential. Contre toute attente, Curtis Hanson signe une œuvre très réussie, à rebours du film noir chandlérien

SÉLECTION OFFICIELLE
EN COMPÉTITION
Film américain de Curtis Hanson. Avec Kevin Spacey, Russell Crowe, Guy Pearce, James Cromwell, Kim Basinger, Danny DeVito. (2 h 20.)

L. A. Confidential conjuguait un certain nombre de handicaps qui en faisait un projet enterré d'avance : une adaptation du roman homonyme de James Ellroy, son plus complexe, et sans doute le moins à même de se conformer aux canons hollywoodiens ; un essai de film noir rétro situé dans les années 50 alors que toutes les tentatives menées dans cette direction ces dernières années, *Bugsy*, de Barry Levinson, ou *Le Diable en robe bleue*, de Cari Franklin, n'ont mené nulle part ; la présence encombrante de Curtis Hanson derrière la caméra, le réalisateur de *Faux témoin* et de *La Main sur le berceau*, deux thrillers d'où ne surgissait strictement aucune idée. .Contre toute attente, *L. A. Confidential* est un film très réussi. Il est impossible de négliger la manière dont Hanson revisite un genre suranné pour lui enlever toute nostalgie. *L. A. Confidential* va à l'opposé d'un film noir chandlérien. Il n'y a plus de bon vieux temps, ni de souvenirs d'une époque grandiose dont on essaie désespérément de retrouver le parfum. Des années 50, il ne reste que quelques costumes, souvent très mal coupés, à l'exception de ceux du flic interprété par Kevin Spacey, qui a sans doute dû vendre son âme à son tailleur, des grosses Bentley, un feutre mou, des télévisions en noir et blanc, et un téléphone en bakélite. Le clinquant ne s'insère pas dans l'univers de Curtis Hanson. Tout est égalisé dans un effort qui tend vers l'ordinaire. Et si cet ordinaire est à ce point stimulant à l'écran, c'est tout simplement parce qu'il parle du présent en utilisant l'imparfait.

Du roman d'Ellroy, une vaste saga construite autour de trois flics de la police de Los Angeles, Curtis Hanson a retenu les trois personnages principaux. Ed Exley, un jeune policier à l'intelligence foudroyante, obsédé par la carrière exemplaire de son père dans la même unité – et qui cherche à la dépasser. Bud White, un bulldozer sans aucune subtilité, hanté par le souvenir de sa mère battue à mort par son père, et qui se transforme en un golem chauffé à blanc dès qu'il aperçoit une femme martyrisée. « Poubelle » Jack Vincennes, un flic dandy qui terrorise les stars pour le compte d'un magazine à scandales en échange de quelques billets, et dont le désir de mettre au jour la vie privée des autres contraste avec une volonté obsessionnelle d'étouffer un secret de famille.

Dans son roman, Ellroy faisait des complexes de ses personnages, et de leur hantise la matière de son livre. Hanson a au contraire complètement minimisé leur part maudite et gommé les notations glauques du roman. Non que la pourriture soit absente de ce film, mais elle est plus diffuse et s'insinue plus sournoisement. Curtis Hanson a retenu de *L. A. Confidential* une simple idée exploitée au maximum. Les destins de Ed Exley, « Poubelle » Vincennes et Bud White se trouvent mêlés lorsque survient un carnage dans un bar qui sert de plaque tournante à la prostitution et au trafic de drogue. Parmi les cadavres se trouve un sosie de Rita Hayworth, et, derrière cette réplique, une agence de call-girls spécialisée dans les sosies de stars, toutes les filles étant retouchées à coups de bistouri pour mieux se conformer à leur modèle. Hanson a donc retenu l'idée la plus forte d'Ellroy : Los Angeles n'est pas seulement une ville qui se berce d'illusions, elle incarne l'univers du faux par excellence. « Poubelle » Vincennes fait affaire de conseiller technique pour *Badge of Honor*, une série télévisée sur la police, Bud White tombe amoureux de Lynn Bracken (Kim Basinger), dont la profession est d'être le sosie de Veronica Lake. Tout au long du film, des téléviseurs sont allumés comme s'il s'agissait là d'une source d'énergie sur laquelle les personnages ont besoin de se brancher pour continuer d'exister.

LA VRAIE LANA TURNER

Jusqu'à ce jour, jamais Kim Basinger n'avait été aussi bien utilisée au cinéma. Cette réussite est le fruit de son médiocre talent d'actrice et de la banalité de son visage, qui en font un ersatz de star hollywoodienne, réminiscence d'un certain glamour. Ce n'est pas qu'il soit difficile de démêler le vrai du faux dans *L. A. Confidential*, au contraire, mais il semble que cette différenciation ne possède plus aucune importance. Dans le film noir classique, la complexité des personnages explique toujours leur fausse apparence. Au cours de son enquête, Ed Exley entre dans un bar pour coffrer le bras droit d'un mafieux. Le surprenant en compagnie d'une blonde plantureuse, il demande à cette dernière d'arrêter son numéro de Lana Turner jusqu'à ce que celle-ci lui lance son verre de whisky à la figure. Il s'agissait de la vraie Lana Turner. Dans *L. A. Confidential*, la différence entre la fiction et la réalité, entre le cinéma et ce qui lui est extérieur, n'a plus aucune importance. La fausse Veronica Lake est plus attrayante que la vraie, avoue Bud White sur son oreiller. La vraie Veronica Lake existe-elle seulement ? On pourra toujours se dépatouiller entre le bien et le mal dans *L. A. Confidential*, se laisser bercer par cette rengaine bien orchestrée par Curtis Hanson où la corruption serait venue gangrener tous les étages de notre système, mais le film dit bien plus que cela : il célèbre le triomphe de la copie sur l'original.

S. Bd

James Ellroy, écrivain

« Le réalisateur a parfaitement saisi le fonctionnement du livre, qui tourne autour du subterfuge »

« Pourquoi *Los Angeles Confidential* est-il seulement votre deuxième livre adapté à l'écran ?

– Tous mes livres ont été pris en option par des compagnies de production, à la seule exception d'*Un tueur sur la route* et de *My Dark Places*, l'enquête que j'ai menée sur les traces du meurtrier de ma mère, qui est sans doute le livre de moi que j'aimerais le plus voir adapté. *White Jazz* a été récemment pris sous option par Nick Nolte, mais je ne sais rien de plus.



ENTRETIEN CINÉMA

– *Lune sanglante* avait été adapté par James B. Harris sous le titre de *Cop* ; étiez-vous satisfait du résultat ?

– Je préfère ne pas en parler. Je trouve le travail de James B. Harris assez honnête, mais l'interprétation de James Woods ne me satisfait pas.

– Que pensez-vous de l'adaptation de *L. A. Confidential* par Curtis Hanson ?

– Tout à fait remarquable. Il est arrivé à capturer l'essence de mon livre. C'est une expérience assez étrange de voir quelqu'un d'autre s'emparer de personnages que j'ai créés de toutes pièces. C'est assez schizophrénique, je vois quelque chose de moi, mais je n'ai rien à voir avec la réalisation. Hanson a parfaitement saisi le fonctionnement du livre, qui tourne autour du subterfuge. Des gens cachent des secrets et cherchent à arnaquer l'autre en permanence. Hanson a également pris le parti d'éviter tout aspect glamour, de s'écarter de toute description à grande échelle en se concentrant essentiellement sur des scènes d'intérieur. Je trouve en revanche que vingt minutes supplémentaires n'auraient pas été inutiles, surtout pour davantage approfondir les personnages.

» Mon livre est également beaucoup plus sombre que le film, mais Curtis Hanson tenait davantage à capturer le parfum de la ville dans les années 50. Je me demande toujours ce que pourrait donner une version de quatre ou cinq heures avec l'un de mes romans et de voir comment mes personnages s'y adapteraient. Encore une fois, il y a des scènes dans *L. A. Confidential* qui sont entièrement conformes à celles du livre, en particulier celle de la fusillade dans le bar.

– Quel type de recherches avez-vous menées pour *L. A Confidential* et que vous ont-elles appris sur Hollywood ?

– Je n'ai pas mené de recherches à proprement parler. Je me suis surtout documenté sur les fonctionnements internes de la police. J'ai lu une demi-douzaine de numéros de *Confidential*, la revue à scandale des années 50. C'est très facile de comprendre où leurs journalistes voulaient en venir. Il leur fallait des papiers sur la vie privée des stars et sur la drogue à Hollywood. Tous ces dessous n'ont pas vraiment de secrets pour moi, mon père était presque le manager de Rita Hayworth, j'avais appris que Rock Hudson était homosexuel lorsqu'il était considéré comme l'essence du mâle américain. Les gamins de mon âge regardaient des dessins animés de Disney, j'en étais déjà à connaître tous les dessous de Hollywood. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Variations mineures autour de classiques

The Well. Ce film australien affiche d'indéniables qualités plastiques, gâchées par la banalité du scénario

SÉLECTION OFFICIELLE
EN COMPÉTITION
Film australien de Samantha Lang. Avec Pamela Rabe, Miranda Otto, Paul Chubb. (1 h 42.)

The Well a déjà été fait en beaucoup mieux : le film s'appelait *Créatures célestes*, racontait déjà l'amitié de deux jeunes filles inséparables dont l'attachement allait les mener à leur perte. Dans le film de Samantha Lang cohabitent des qualités plastiques indéniables – avec entre autres une très belle photo – et une histoire sans originalité. Deux femmes très différentes, Katherine, une jeune adolescente à l'allure vaguement punk, et Hester, une femme plus âgée dont la sensibilité à fleur de peau dénote une très grande faiblesse, se lient d'amitié dans un coin reculé d'Australie. Fondée sur un déséquilibre flagrant entre une personne en mal d'amour et l'autre qui, prenant avantage de cette faiblesse, la met complètement à sa botte, cette relation prend un tour encore plus dramatique lorsque les deux femmes renversent accidentellement quelqu'un, au cours d'une virée nocturne.

Préférant ne pas assumer les conséquences de leur acte, elles décident de cacher le corps dans un puits. Peu de temps après, Katherine prétend avoir eu une conversation avec le cadavre alors qu'une forte somme d'argent a disparu de l'appartement d'Hester. Katherine continue son dialogue avec le mort, qui serait selon elle en possession de la somme disparue.

MAÎTRE-ESCLAVE

Plusieurs scènes au début du film témoignent d'une relation maître-esclave. Hester offre une chaîne stéréo à Katherine pour son anniversaire : cette dernière fait exprès de rejeter ce cadeau pour la mettre dans l'embarras ; Katherine laisse traîner les photos d'une prétendue petite amie laissant supposer à Hester une relation lesbienne, en fait imaginaire. Tout se gâte lorsque Samantha Lang introduit un cadavre dans la relation et plonge du côté de *L'Empire de la passion*, des *Diaboliques* ou de *Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? The Well* n'est alors plus que pâles variations autour de trois classiques du film noir dont Samantha Lang reprend les principes sans arriver toutefois à les renouveler. Ce manque d'idée fait de *The Well* un film mineur.

S. Bd

« Le Monde » à Cannes

● **Cannes 97 sur Internet.** Pour la deuxième année, *Le Monde* propose une couverture en direct du Festival de Cannes en ligne. Ce service est coproduit avec World Media Live, qui en édite la version anglaise, et avec la participation de SIPA Presse. Le site propose tous les articles parus dans *Le Monde* sur le Festival, des reportages photo et vidéo, des rencontres avec des professionnels du cinéma depuis le Blue Bar.

● Le site est accessible en français (http : //www.lemonde.fr) et en anglais (http : //wmlive.com)

هكذا من الإصل

TROIS QUESTIONS À MARC TESSIER

1 Le Centre national du cinéma, que vous dirigez, vient de publier son bilan annuel (« Le Monde » du 9 mai). Quel commentaire vous inspire-t-il ?

Alors que tous les autres indicateurs sont à la hausse, le volet international montre une stagnation des coproductions et des ventes à l'étranger. Au même moment, nos voisins affichent une vitalité nouvelle, qui en fait des concurrents potentiels. Il faut donc revoir toutes les procédures concernant le domaine international, pour remobiliser nos forces dans ce secteur.

2 Au-delà des mécanismes nationaux, où en est le soutien européen à la distribution ?

Nous avons considérablement progressé dans le sens d'une aide automatique en faveur de la circulation des films européens en Europe, dans le sens souhaité par la France. Il reste à régler les mesures qui préserveront les petites sociétés.

3 L'agrément, la labélisation comme film français, du « Cinquième Elément » par le CNC a suscité des interrogations. Quelle est votre position ?

Son succès oblige à reposer la question : qu'est-ce qui, au-delà des textes, fait qu'un film est français ? L'auteur réalisateur d'abord, puis le producteur, enfin les autres composantes. Les règlements doivent s'adapter. La langue française reste un enjeu, mais sans devenir une condition absolue. La réforme de l'agrément doit avoir lieu au plus vite, après la formation du nouveau gouvernement.

D.R.

Lèche-vitrine

Le restaurant Planet Hollywood réservé aux stars durant le Festival

INAUGURÉ le jour de l'ouverture du 50e Festival de Cannes, le dernier-né de la chaîne de restaurants Planet Hollywood s'est installé juste en face du Palais des festivals. L'intérieur de l'établissement ne diffère pas tellement des autres restaurants de la chaîne dont Bruce Willis, Sylvester Stallone et Arnold Schwarzenegger sont actionnaires.

Un décor fétichiste est censé donner un cachet à un endroit où tout et n'importe quoi cohabitent : l'uniforme de Schwarzenegger dans *Terminator* côtoie celui de Keanu Reeves dans *Little Buddha* ; le maillot déchiré de Sylvester Stallone dans *Cliffhanger* fait concurrence à la montre-bracelet de Burt Reynolds dans *Délivrance* et au scalp de Dustin Hoffman dans *Little Big Man*. Au-dessus de ce petit musée trônent des écrans de télévision où défilent en boucle les sourires des stars actionnaires du restaurant, venues honorer de leur présence l'inauguration d'une nouvelle succursale.

« *Le Planet Hollywood de Cannes élabore un nouveau concept,* explique Doriane Schersach, la responsable de salle de l'établissement. *Tout a été orienté autour du thème de la marine alors que dans les autres Planet Hollywood il y a une piscine à l'envers. Les gens sont épatés par la qualité du service et de la nourriture, et toutes les stars se font un vrai plaisir d'aller à Planet Hollywood, il suffit de voir les montages de télévision pour s'en apercevoir.* » Ces stars auraient tort d'être mécontentes, il leur suffit, pour les plus célèbres d'entre elles, de se pointer à l'ouverture des établissements de la chaîne pour en devenir actionnaires.

L'inauguration d'un restaurant Planet Hollywood à Cannes est loin d'être une péripétie dans la vie du Festival. Les stars américaines ont désormais deux pied-à-terre sur la Croisette : leur chambre d'hôtel et leur restaurant. Pour l'instant, les stars américaines ne viennent au Festival que parce qu'elles ont un film en sélection ou au Marché du film ; le jour n'est pas loin où elles ne viendront plus que pour faire la promotion de leur restaurant. Une logique qu'anticipe déjà Jonathan Williams, le manager du Planet Hollywood local : « *Les stars ont tout intérêt à honorer le restaurant de leur présence vu qu'elles en sont actionnaires. Demi Moore, Bruce Willis, Sylvester Stallone sont aussi venus à cause de l'image très jeune véhiculée par le restaurant. Mais ils présentaient tous un film à Cannes,* Le Cinquième Elément *et* Copland, *en l'occurrence. Mais je crois que les stars viendront quand même à l'avenir, même si elles ne présentent pas de film. J'ai vu par exemple Bruce Willis chanter dehors en plein hiver à Eurodisney dans des conditions autrement plus difficiles qu'à Cannes.* »

Sur des écrans de télévision, défilent les sourires des célébrités actionnaires venues honorer de leur présence l'inauguration d'une nouvelle succursale

Depuis son ouverture, Planet Hollywood a été plus souvent fermé qu'ouvert au public, réservant son accès aux célébrités invitées à des soirées privées organisées presque chaque soir. Il y avait une foule compacte autour de la montée des marches, il y en a désormais une autre, encore plus compacte, scotchée devant la vitrine du restaurant, la langue encore plus pendante, à la recherche d'une ombre de star en train de siroter son cocktail.

S. Bd

KIOSQUE

LE FILM FRANÇAIS

■ Rédacteur en chef du service culture du *Nouvel Observateur*, Jérôme Garcin s'en prend violemment, dans une tribune confiée au *Film français* du 14 mai, à Jean-Paul Belmondo et à Alain Delon qui, mécontents de ne pas avoir été invités au cinquantième Festival, disaient dans *Paris-Match* : « *Cannes, on n'en a rien à cirer.* » « *Qu'ils affichent leur susceptibilité d'enfants gâtés et tiennent des propos poujado-pompeux ajoute au ridicule de leur interview, où l'antiaméricanisme primaire le dispute au populisme racoleur, la morgue cocardière à la mégalomanie bilieuse* », écrit Jérôme Garcin, ajoutant que Belmondo et Delon ne comprennent plus rien au cinéma. Citant Brigitte Bardot, qui, dans le même numéro de *Match*, déclare que « *le cinéma en général et le Festival en particulier, je m'en bats l'œil* », le chroniqueur conclut : « *Avec ces trois râleurs professionnels, la France qui tombe a les légendes cinématographiques qu'elle mérite*. »

LA TRIBUNE

« *Le cinéma est la priorité de tous les ministres de la culture. Et pour cause, c'est le seul secteur où existe l'argent. Partout ailleurs les budgets se réduisent* », a déclaré au quotidien économique le président d'Unifrance, Daniel Toscan du Plantier, à la veille de son départ pour la Chine, où il accompagne Jacques Chirac. Mais, ajoute-t-il, « *il y a dans le cinéma une responsabilité sociale et morale qui va au-delà de l'argent* ».

EN VUE SUR LA CROISETTE

■ « *Les meilleurs cinéastes du monde sont chinois, et ils ne sont pas ici !* », s'est révolté **Martin Scorsese**, citant les absences de Zhang Yuan et Zhang Yimou, interdits de Cannes par la volonté de Pékin. Les autorités chinoises font aussi peser des menaces de représailles au cas où le film de Scorsese, *Kundun*, biographie filmée du **dalaï-Lama**, sortirait aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. « *Ils peuvent faire ce qu'ils veulent,* a ajouté le cinéaste. *Le film est fini et on le verra.* » En Asie, seule pour l'instant, Taïwan a préacheté *Kundun*.

■ Palme d'or 1980 pour *Kagemusha*, **Akira Kurosawa** réalisera une adaptation d'une nouvelle d'Edgar Allan Poe, *Le Masque de la mort rouge*. En raison de son âge, il a décidé de se faire assister – un peu à la manière de **Michelangelo Antonioni** avec **Wim Wenders** pour *Par-delà les nuages*. Kurosawa aurait déjà pris contact avec **Martin Scorsese**. **Roman Polanski** s'est dit aussi très intéressé par une collaboration avec le maître japonais.

■ « *La santé du cinéma italien reflète l'état de la culture italienne* », a déclaré le vice-président et ministre des biens culturels italien **Walter Veltroni**. Venu à Cannes assister à l'hommage à Marcello Mastroianni (*Le Monde* du 15 mai), le ministre a annoncé quelques mesures concernant le cinéma, notamment un projet de décret gouvernemental augmentant sensiblement les subventions à la production pour permettre aux films italiens d'être concurrentiels sur le marché international.

Le tour du propriétaire

The House. Sharunas Bartas ne sort ni de la maison qui lui sert de décor ni des figures de style qu'il s'impose

SÉLECTION OFFICIELLE
UN CERTAIN REGARD
Film lituanien de Sharunas Bartas. Avec Francisco Nascimento, Valéria Bruni-Tedeschi, Alex Descas, Leos Carax. (2 h.)

La maison. Une vieille et somptueuse bâtisse jaune ; tout le film s'y passe, avec Sharunas Bartas en guise de guide. Autant dire, pour qui connaît le cinéma balte en général, et celui de Bartas en particulier, que ce n'est pas précisément la maison du bonheur. Présent à Cannes en 1976, dans la même sélection, avec *Few of Us*, le réalisateur ramenait de Sibérie une fresque grandiose d'immobilité, de beauté, et de langueur, où son actrice fétiche, la sublime Katerina Golubeva, imprimait à l'écran sa présence de Joconde slave.

Co-scénariste du dernier film de Bartas, Golubeva n'apparaît pas dans *La Maison*. Et, privé de l'aura de son modèle, Bartas semble condamné à tourner en rond. Non que son esthétique, picturale et contemplative, dépourvue de tout dialogue, pas davantage que son propos – rien moins que la solitude de l'humain, et la menace de sa disparition –, puisse être d'une quelconque façon remise en cause.

DU SENS ET DU SYMBOLE

Bartas conserve ici sa capacité à s'installer dans la durée, à faire de chaque plan une suggestion esthétique et une invitation au voyage, à s'établir enfin dans le visage humain comme dans une contrée inaliénable. Simplement, la visite qu'il propose commence un peu à ressembler au tour du propriétaire. Moins à cause d'éventuelles redites – naturelles chez un cinéaste qui travaille aussi obsessionnellement la forme – que, paradoxalement, dans la façon dont il semble vouloir les éviter en plaquant, plus que d'ordinaire, du sens et du symbole sur sa méditation filmée.

Dédiée à la figure maternelle par une voix « off » qui ouvre et clôt le film en anglais, cette maison se trouve ainsi traversée par des formes qui, pour être muettes, n'en sont pas moins très parlantes. Trop parlantes même, au point de confiner parfois à la complaisance, voire à une certaine mièvrerie. Cet homme vêtu d'un manteau de lettres qui arrache et brûle les pages des livres. Cette femme qui fait jouer à des marionnettes le va-et-vient irraisonné de l'amour. Cette Cène où chaque convive boit tour à tour un verre de vin.

Et encore ces adolescentes nubiles et nues qui réconfortent un homme allongé dans une posture christique. Ces tanks qui passent enfin devant la maison, tandis que Bartas réaffirme, dans son commentaire final, la nécessité de lutter pour ne pas disparaître. C'est de cette opiniâtreté qu'a d'ailleurs toujours procédé le cinéma de Bartas, cette sorte d'ivresse que distillent insensiblement la composition de ses cadrages et l'étirement de ses plans. Mais quand cette stylisation laissait auparavant une place au réel, au paysage, à l'interaction de l'homme et du monde, on a l'impression que Bartas s'est enfermé à double tour dans *La Maison* au risque d'étouffer son film. Reste à espérer qu'il rouvre au plus vite les fenêtres.

Jacques Mandelbaum

LES AUTRES FILMS

DAKAN

QUINZAINE DES RÉALISATEURS. Film franco-guinéen de Mohamed Camara. Avec Aboubacar Touré, Mamady, Cécile Bois, Koumba Diakite. (1 h 27.)

■ Manga et Sory s'aiment. Situation intolérable dans la société africaine encore soumise au poids de la répression normalisatrice et familiale. Ils sont contraints de s'éloigner l'un de l'autre par leurs parents (Manga a une mère possessive, Sory, un père industriel coercitif). Manga, dans l'hôpital où il fait soigner sa mère, clouée sur une chaise roulante, rencontre une jeune fille à laquelle il tentera de s'unir. Il part à la recherche de Sory. Marié, ce dernier a un enfant, mais prend le risque d'une rupture définitive avec une mère qu'il adore pourtant. Il y avait tout à craindre du thème abordé par *Dakan* qui contient la matière d'une œuvre plombée par un grand « sujet de société » du genre : est-il possible de vivre son homosexualité dans l'Afrique contemporaine ? Mohamed Camara évite les pièges qu'appelait un tel scénario et choisit une mise en scène extrêmement stylisée où toute tentation naturaliste est rejetée.

Les données mélodramatiques liées à la passion des héros du film sont présentes comme des situations minutieusement détaillées, soigneusement énumérées, représentées comme d'obligatoires conventions. Le film privilégie donc les plans simples et quasi didactiques tout en optant parfois, le temps d'une scène d'amour, pour une succession de très gros plans disjoints, au bord de l'abstraction. Premier film d'un réalisateur qui est aussi comédien, Dakan est produit par le cinéaste René Féret. Ses parti-pris formels qui ne séparent pas l'émotion de la réflexion en font, parmi les œuvres représentant l'Afrique cette année, l'une des plus originales du Festival.

Jean-François Rauger

UN FRÈRE

***CINÉMA EN FRANCE.* Film français de Sylvie Verheyde. Avec Emma de Caunes, Jeannick Gravelines, Nils Tavernier, Emmanuel Nicolas (1 h 30.)**

■ Loïc et Sophie habitent chez leur mère à Arcueil. Foyer modeste, qu'un père a déserté. Autour d'eux : un ami, Tony, enfoncé dans la drogue et les ennuis, poursuivi par des dealers ; Virginie que Loïc ne veut plus aimer ; le petit copain de Sophie, avec lequel elle ne fera pas l'amour. Et puis le RER, qu'on prend pour aller à Paris. Loïc y prépare une exposition de ses photographies. Sophie y tombe amoureuse de Vincent, l'ami de Loïc. Le plus indécis des deux n'est pas celui qu'on croit. Loïc rejette les opportunités professionnelles qui s'offrent à lui, se méprise de vouloir intégrer un milieu qui n'est pas le sien, refuse de voir Sophie échapper à son amour protecteur. Sophie est plus courageuse, plus entière, plus femme en somme, ce qu'elle devient avec Vincent. Pas de cadre général, mais une succession de plans rapprochés, nerveux, syncopés, comme arrachés à quelque chose de très intime. C'est l'un des charmes du film, et c'est en même temps le risque qu'il court en permanence : être trop près des choses, au point de verser dans la photo-minute.

J. M.

Cauchemar d'une famille très ordinaire au bord du lac

Funny Games. Un film autrichien présente un exercice radical et controversé sur la représentation de la violence

SÉLECTION OFFICIELLE EN COMPÉTITION
Film autrichien de Michael Haneke. Avec Frank Giering, Arno Frisch, Susanne Lothar, Ulrich Mühe, Stefan Clapczynski. (1 h 43.)

Il fait beau, Tebaldi chante, dans leur belle voiture remorquant leur beau voilier, Georg, Anna et leur fils d'un dizaine d'années arrivent dans leur belle maison de campagne, au bord du lac qui n'est pas mal non plus. Ils saluent au passage leurs voisins et amis, avec lesquels ils se promettent une partie de golf. Les amis ont l'air curieusement distants, leur fille est inopinément absente, en revanche ils sont flanqués de deux jeunes gens aussi inconnus qu'impeccables, un grand brun sec et beau, un blond rondouillard. Georg et Anna sont vaguement intrigués par ces changements inhabituels, mais le premier jour des vacances, on ne perd pas son temps avec semblables détails.

Pourquoi s'inquiéter davantage quand le garçon blond, bizarrement doté de gants blancs, vient demander des œufs pour les voisins. Il est maladroit, un peu étrange, mais... mais voici l'autre, lui aussi a des gants blancs. Il est aussi d'une courtoisie plus exquise encore, un peu envahissant tout de même. Une fraction de seconde après, il a fracassé la jambe de Georg d'un coup de club de golf. C'est le début d'un cauchemar dont il convient d'avertir les âmes sensibles. Douze heures durant, sans presque se départir de leur comportement de jeunes gens bien élevés, les deux garçons vont torturer et humilier la famille, après avoir annoncé à ses membres qu'une fois ce délai écoulé, aucun des trois ne sera plus de ce monde.

INDICES INQUIÉTANTS

La première partie du film, la mise en place de cette situation de terreur, est un petit bijou de mise en scène. Haneke égrène discrètement les indices inquiétants, joue avec un humour très noir sur les changements brutaux de registre. La situation évoque souvent Stanley Kubrick (*Orange mécanique* et *Shining*), mais le réalisateur autrichien s'inspire davantage de la finesse virtuose des comédies de Ernst Lubitsch ou Leo McCarey. Au bout d'une demi-heure, malgré la multiplication des péripéties encore à venir, l'essentiel de la situation n'évoluera plus : de la terreur pure, et voilà tout.

Si *Funny Games* était un film d'horreur traditionnel, ce statisme du récit en ferait la faiblesse. Mais là n'est pas l'ambition de son réalisateur, elle est même à l'opposé : le quatrième long métrage de l'auteur de *Benny's Video* ne cherche pas à faire un spectacle de la violence. Il se veut au contraire une réflexion critique, assez théorique même, sur (et contre) la violence à l'écran. Michael Haneke expédie en une séquence au comique grinçant les habituels prétextes supposés légitimer, dans les films, la représentation des pires comportements : le trousseau de « clés », psychologiques et sociologiques, avec lesquelles tant de scénarios prétendent expliquer les actes de leurs protagonistes (et ainsi justifier qu'on les montre) est balancé au rebus avec une louable désinvolture.

Mais, davantage que celui du scénario, le problème auquel s'attaque *Funny Games* est bien sûr surtout celui de la mise en scène. Le défi que doit relever Haneke consiste à ne pas utiliser les moyens qu'il dénonce, sans esquiver pour autant son sujet. A cette fin, il prend grand soin d'éviter toute identification : les deux tortionnaires sont de pures constructions mentales (baptisées Pierre et Paul, et qui s'interpellent entre eux de noms de personnages de dessins animés), les victimes sont définies de façon assez sommaire et ironique pour qu'on puisse compatir à leurs souffrances sans jamais se reconnaître en eux. Et, surtout, sans jamais jouir de la violence qui leur est faite. Sans doute est-ce ce qui a le plus déplu à la partie de la salle qui a sifflé le film : combien parmi ceux-là refusent de prendre plaisir à un film d'action « normal », où les morts violentes se succèdent pour le plus grand plaisir du public ?

ASTUCES EXPLICITES

Le cinéaste s'applique également à ne rendre visible aucune des atrocités commises par ses personnages : on ne voit pas les coups, uniquement leurs effets. De même, quand les deux garçons contraignent Anna à se déshabiller en faisant souffrir Georg, Haneke ne cadre que le visage de la femme, et ses larmes : pas question de nous faire partager le voyeurisme des tortionnaires. Puisque le sujet du film n'est évidemment pas ce qui s'y déroule (tentatives de fuite, fausses rémissions, jeux sadiques et puérils), mais la relation qui s'instaure entre ces événements et le spectateur.

Afin de mieux se faire comprendre, le réalisateur se permet quelques astuces explicites, comme lorsque l'un des garçons s'adresse directement à la caméra pour interpeller le public. Ou, plus subtil, à l'occasion d'un coup de force très gonflé (qu'on ne dévoilera donc pas), mais qui dit clairement qu'on n'est pas ici dans le scénario réglé d'une fiction, mais dans le déroulement d'un exercice. Et que si les lois de la dramaturgie traditionnelles voulaient prendre le pouvoir, elles seraient promptement remises à leur place.

L'assèchement délibéré du film fera considérer celui-ci comme un pur exercice de style – alors qu'il s'agit bien plutôt d'un radical exercice d'éthique de la mise en scène, de radicaux travaux pratiques. Certes, nul n'est obligé d'aller assister à une œuvre qui met à ce point mal à l'aise. Mais celui qui, l'ayant fait, regrettera que le spectacle ne soit pas « meilleur » sera bien obligé de se demander à quoi, exactement, il aurait aimé assister. Il n'est pas sûr que la réponse à cette question soit à l'honneur de celui qui se la pose.

Jean-Michel Frodon






Michael Haneke, expert en dispositifs d'images

ON l'a découvert grâce à une trilogie qui, avant *Funny Games*, présenté cette année en compétition officielle, constituait toute son œuvre de cinéma : *Le Septième Continent* (1989), *Benny's Video* (1992) et *Fragments d'une chronologie du hasard* (1984). Cinéaste (et homme de théâtre) autrichien né à Munich en 1942, Michael Haneke réalise des films qui tous interrogent la présence et les formes de la violence dans les sociétés modernes. Il invente dans ce but des dispositifs formels explicitement visibles, qui lui permettent de poursuivre une réflexion sans tabous, où la puissance et le fonctionnement des images dans la vie quotidienne (en particulier familiale), à l'âge du règne télévisuel, tiennent un rôle crucial.

PORTRAIT

Recourant volontiers à des situations extrêmes, son travail de cinéaste est tout entier occupé par les interrogations qu'il formule ainsi : *« Comment peut-on permettre au spectateur de prendre conscience de la perte de réalité à laquelle il participe ? Comment le faire passer de statut de victime du média à celui d'interlocuteur potentiel ? »* Mais si ses films précédents étaient davantage des études en forme de fables noires et formalistes sur les comportement sociaux, sa dernière réalisation se concentre sur les mécanismes du cinéma lui-même.

Cinéaste dérangeant, dont les œuvres destinées à la salle suscitent toujours des réactions virulentes (favorables ou hostiles), Haneke poursuit simultanément une activité intense de réalisateur pour le petit écran. Il a ainsi notamment adapté Joseph Roth, et on a pu découvrir au dernier Festival de Berlin sa transposition très originale du *Château* de Kafka.

J.-M. F.

Le jazz en Afrique : quel retour aux sources ?

Le 5[e] Festival de Saint-Louis du Sénégal a présenté un programme audacieux

SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL
de notre envoyé spécial

Un Festival de jazz à Saint-Louis du Sénégal. Quel jazz ? Du gospel à la cathédrale, mais Julien Lourau place Faidherbe ; René Lacaille dans la rue, mais Steve Coleman avec une armée de percussionnistes, sur scène ; la fanfare de Ceux qui marchent debout, mais le grand Manu Dibango très prophète en son presque pays ; des clowns wolofs (Côté Jardin) et Joe Zawinul à la tête d'une des meilleures équipes qu'il a jamais réunies (Joe Zawinul Syndicate). C'était, du 7 au 10 mai, la 5[e] édition du Festival de Saint-Louis du Sénégal.

Quel rapport avec l'Afrique ? Quelle rencontre avec quelles musiques africaines ? Quel public à quels prix ? Toutes les questions que pose n'importe quel festival de jazz à Vierzon ou à Orléans sont ici cuisantes. Quelle Afrique ? Le jazz en vient. C'est pour dire vite. Il y est fantôme. Est-ce la mission d'un centre culturel français que d'organiser, non sans volontarisme, un festival de jazz ? Avec ses choix ? Lesquels sont en l'occurrence plus vigoureux que dans la plupart des kermesses estivales de l'Europe. La réussite commence par la réciprocité. On la mesure au public, qui se presse autour de l'espace Faidherbe, plein à craquer. Les billets ne sont pas donnés. Chaque concert équivaut à un peu plus de deux places de cinéma, un peu moins d'une entrée pour les spectacles du dieu local, Youssou N'Dour. Le jazz n'a rien de plus naturel à Saint-Louis qu'à Marciac. Il n'est pas un fait de nature africaine. C'est ce qui le rend intéressant. Deuxième point : l'émotion des musiciens à se confronter au public africain, aux artistes africains, à la réalité est un moteur. Voir Gary Poulson, garçon effusif et casquettu, membre de la légion Zawinul, guitariste africain-américain, débarquer par l'avion des musiciens, parler à tous, enquêter, jouer, cela finit par réveiller.

Ou encore Zawinul, âgé de soixante-quatre ans, l'arrangeur de Miles Davis, le cofondateur de Weather Report : *« Jamais je ne suis venu, c'est la première fois. A cause de l'électronique. Mon père m'a toujours parlé de l'Afrique. C'est pour ça que j'ai joué cette musique. Ma grand-mère était tsigane. On était des gosses des rues. On courait nus pieds. J'ai arrêté de fumer à onze ans. Vous savez que le pont Faidherbe à Saint-Louis fut construit pour Budapest ? Hier, j'ai fait jouer ma symphonie,* Stories of Danube, *en Norvège. Aujourd'hui, je présente ici le Syndicate, quelle histoire ! »*

On dit le public froid devant la musique à écouter. Il se manifeste à tout instant. Très surprenantes, ces salves sèches en cours de solo, sur un trait, une expression, comme en flamenco. Prenons Steve Coleman. Le saxophoniste alto s'avance avec ce son tendu. Il ne cherche pas à plaire, il cherche la musique. Il associe ses percussionnistes cubains d'Afrocuba de Matanzas au groupe local des Sing Sing Rythmes. Le travail est dans la durée (ils filent sur Dakar après le concert, pour enregistrer), Steve Coleman en retrait, à sa place. Il a cette interprétation suffoquante de *Round Midnight*. C'est comme ça et pas autrement.

L'autre moment justifié, le concert dont on se souviendra, et les Saint-Louisiens aussi, c'est celui du Zawinul Syndicate. Autour du pianiste américano-austro-gitan, à l'œil pétillant, il y a cette équipe taillée sur mesure pour le Sénégal d'aujourd'hui, parce qu'elle est l'autre image de l'Amérique : Gary le magnifique, avec pas trop de notes, pas une note de trop ; Manolo l'exalté, percussionniste qui fait le show, comme Minino Garay chez Lourau, quels artistes ! Plus ceux qu'Hervé Lenormand, artisan du programme avec Pierre Tissot (un festival, c'est un programme, une volonté, tout un boulot, ou alors ce n'est que ce qui passe), nomme *« la meilleure rythmique du moment »*, Paco Séry et Richard Bona, l'un batteur, l'autre bassiste et chanteur, le premier d'Abidjan, le second du Cameroun, pratiquement parisiens avant les lois Debré, installés désormais à New York, ralliés au Syndicate de Zawinul.

Avec ce qu'il faut de joie de jouer, de maîtrise des effets, pour tenir trois heures, accueillir au débotté la nouvelle voix du Sénégal, Pape Seck (du groupe Wock), pour faire danser la musique comme aux meilleurs moments de Weather Report. Une fête, ce n'est pas une commande. Ça vient, ou ça ne vient pas. L'Afrique n'a rien d'un mythe. *Et le jazz, si l'on s'y prend* bien, n'est pas son fantôme.

Francis Marmande

Richard Bona, bassiste très demandé

A quoi reconnaît-on un musicien qui monte ? Les autres viennent à lui. Richard Bona, âgé de vingt-six ans, habite Brooklyn : *« J'en ai eu assez, au bout de six ans à Paris, des tracasseries incessantes, des papiers, des lois à venir, de devoir répéter à l'infini que je travaillais. New York, c'est plus facile qu'en France. Dès l'arrivée, on m'a appelé. Au point qu'il m'a fallu trier les séances et les clubs. Un soir, un monsieur me dit :* "J'ai un ami qui cherche un bassiste, il t'appellera." *Le lendemain, une voix (belle) :* "Je voudrais te voir, mon nom est Harry Belafonte." *Je réponds :* "Très bien, mais de quoi tu joues ?" *Il me dit :* "Tu ne me connais pas ? – Non." *Heureusement, il a rappelé. »* Depuis, Richard Bona est son directeur musical. De lui, Joe Zawinul dit : *« C'est le meilleur bassiste actuel. Comme Pastorius, mais dans un autre genre. Il a tout devant lui. Quand il chante, c'est une merveille. »*

Le jeu des émotions de Buffo, le clown blanc de Howard Buten

L'écrivain remet son personnage sur scène

HOWARD BUTEN, BUFFO, Théâtre Le Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16[e]. M[o] Ranelagh. Tél. : 01-42-88-64-44. 21 heures ; 17 heures le dimanche. Jusqu'au 1[er] juin.

Tous les clowns sont drôlement effrayants mais Howard Buten l'est encore plus. Sur scène, il est Buffo (prononcez « bouffo », à l'italienne), un clown blanc émouvant, un bloc de douceur, une sage-femme qui délivre des bébés-violons. Drôle, murmurant des langages incompréhensibles, il attendrit le public, adulte en majorité. Au fur et à mesure de la soirée, le clown joue d'un violoncelle puis d'un violon, d'un mini-violon, d'un micro-violon... Plus il rétrécit les instruments, plus il agrandit les émotions. A l'issue d'une heure trente de ce nouveau spectacle, on ressort apaisé, détendu, comme après un massage. Ou plutôt convalescent.

Car, en Buffo, les spectateurs peuvent retrouver les peurs enfantines, les violences de la solitude, les catastrophes du manque d'amour. De tout ça, avec son nez rouge et son bonnet niais, il fait rire. Professionnellement, sa technique est impeccable. Cet Américain de Paris a fait une école de clown, appris à chanter, jouer de la musique, mimer, danser... Aux Etats-Unis, il a raté son entrée au cirque Barnum mais a été embauché dans un cirque qui jouait tous les soirs aux quatre coins de l'Amérique.

Quinze ans plus tard, Howard Buten utilise cette puissance pour inventer les nouvelles aventures de Buffo. Jouer du piano avec ses fesses, pratiquer de faux tours de magie, se coincer la langue dans le trombone et les doigts dans les cordes des violons, grogner des *« hein ? »*, déclamer des discours en grommelot, regarder sous le coussin du tabouret de piano si la souris est venue lui déposer un cadeau en échange de sa dent de lait, laver les touches noires du clavier dans l'espoir qu'elles remplacent les blanches disparues : tout est beau, sauf peut-être quand une vraie vamp vient danser sur scène, comme si celles dont rêve le clown n'étaient pas mille fois plus troublantes que cette poupée Barbie dont l'apparition est insolite.

Sans paroles, Buffo est un personnage facile à comprendre. Son créateur, Howard Buten, semble mystérieux, multiple, douloureux. *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué* était le titre de son premier roman, paru en 1981 (Le Seuil, « Point-Virgule »), vendu à un million d'exemplaires. Son dernier s'intitule *C'était mieux avant* (Editions de l'Olivier, 1994).

Après cinq ouvrages de fiction, il a écrit *Ces enfants qui ne viennent pas d'une autre planète : les autistes* (Gallimard, 1995). En fait, sa vie s'ancre dans sa relation avec des enfants autistes. *« Je pourrais arrêter de monter sur scène, cesser d'écrire des livres. Mais le contact avec les autistes, je suis né pour ça,* déclarait-il, il y a quelques semaines, sur Paris Première, dans l'émission animée par Paul Amar. *Je sais que ça paraît surprenant, pourtant je me sens bien, je me suis toujours senti bien avec les autistes. Je reçois plus d'eux que je ne leur donne. Ils me font plus de bien que je ne leur en fais. »*

HISTOIRES SINGULIÈRES

Au cours de cet entretien bizarre, l'artiste répondait par de simples *« oui »* ou *« non »* et semblait toujours ailleurs, incapable de se plier aux normes de l'entrevue télévisée. Clairement, Howard Buten est mille fois plus intéressé par les personnes psychotiques – celles aux histoires singulières, douloureuses – que par les gens « normaux ». Jeune, il a été bénévole aux Etats-Unis auprès d'enfants malades. Pour continuer à s'occuper d'autistes, il a passé en France son doctorat de psychologie clinique.

A présent, il travaille à plein temps avec des enfants autistes. Fernand Deligny, mort à l'automne, éprouvait un même amour pour ces jeunes auxquels il a voué sa vie (*Le Monde* du 21 septembre 1996). Deligny et Buten ont tous deux consacré plusieurs livres à ces *graines de crapule*, ces *vagabonds efficaces*, comme les appelait Deligny, comme si l'écriture pouvait forcer le mystère, dire aux « normaux » que les *« fous »* ne sont pas si étranges. A sa manière, sur scène, le clown Buffo ne dit pas autre chose.

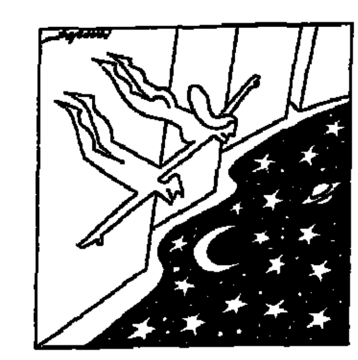
Catherine Bédarida

هكذا من الأصل

aire au bord du lac

Le Jura, la vidéo et le reste

Des arts technologiques et traditionnels se rencontrent



LES NOUVELLES technologies, locomotive des arts traditionnels ? Ou le contraire : Internet tiré vers la beauté par les griots de tous les pays ? Le Festival de la vallée des Terres blanches, organisé par le Centre international de création vidéo de Montbéliard-Belfort, *veut prouver que la splendeur aujourd'hui* peut jaillir de toutes les combinaisons. Plus de cent spectacles, projections, expositions, performances, dispersés dans une dizaine de villages autour d'Hérimoncourt, permettront de passer d'une chanteuse marocaine (Touria Hadraoui) à la conteuse Muriel Bloch (*qui exercera son art dans* la forêt avec des randonneurs). D'un film muet (*La Sorcellerie à travers les âges*) mis en musique en direct par le groupe Art Zoyd au dernier poème électronique de Gianni Toti (*Tupac Amauta*). D'une performance sur Internet entre le Canada et le Jura à une installation de Dominik Barbier autour de Heiner Müller. D'un film tourné au Vietnam par le musicien Jacques Diennet et Nicole et Norbert Corsino à un spectacle égyptien (poésie, accordéon oriental et percussion). Surprises à tous les carrefours.

★ Vallée des Terres blanches, Doubs. Du 16 au 19 mai. Renseignements, tél. : 03-81-30-90-30. <http : //www. dcv. fr>.

UNE SOIRÉE À PARIS

Maurizio Pollini (piano)
Pollini arrive au terme de son *intégrale des sonates de* Beethoven. A ne pas manquer.
Beethoven : *Sonates pour piano op. 90, 101 et 106.*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.

Trio Wanderer
Le « Grand artiste » auquel Tchaïkovski a dédié son trio n'est autre qu'Anton Rubinstein, le seul pianiste dont on disait au XIXe siècle qu'il pouvait rivaliser avec Liszt. L'œuvre est poignante, les interprètes intrépides et inspirés.
Tchaïkovski : *Trio pour piano et cordes op. 50 « A la mémoire d'un grand artiste ».*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 16. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Frank & Walters
Leur deuxième album, *The Grand Parade* (annoncé pour juin), se fait attendre depuis des années. *Espérons que ces Irlandais* n'auront pas perdu la fougue et la fraîcheur naïve qui faisaient toute la valeur de leurs chansonnettes pop.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. 19 h 30, le 15. Tél. : 01-44-92-77-66. 113 F.

Guitar and Drums
Un clin d'oeil du guitariste Noël Akchoté au courant bass and drums des musiques technos ; une folie improvisée, au niveau 11 du potentiomètre. Un peu des deux... peut être... ou alors quelque chose d'autre. Noël Akchoté, ses collègues Erik Minkinnen, *Luigi Archetti* et le batteur Gunter Müller vous attendent.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mo Robespierre. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

Philippe Richard, Patrick Corillon, Charlotte von Poehl
Credac, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 15 mai au 15 juin. Entrée libre.

EXPOSITIONS PARIS

Gilles Aillaud
Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 mai. Entrée libre.
Algérie, je ne quitterai jamais mes amis
Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges, Paris 4e. Mo Chemin-Vert. Tél. : 01-42-78-21-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.
Angkor et dix siècles d'art khmer
Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 mai. 50 F.
Années 30 en Europe, 1929-1939
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. Mardi, mercredi et vendredi de 10 heures à 17 h 30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Ouverture exceptionnelle le 18 mai de 14 heures à 20 heures. Jusqu'au 8 juin. 50 F.
Artistes palestiniens contemporains
Institut du monde arabe, salle d'expositions temporaires, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 mai. Entrée libre.
Arts du Nigeria
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 01-44-74-85-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 août. 38 F.
Arts rituels d'Océanie : la Nouvelle Irlande
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New York, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 juin. Entrée libre.
Bellmer graveur
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 14 juin. 25 F.
Stanley Brouwn
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 mai. Entrée libre.
Ricardo Cavallo
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-25-18-73. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 juin. Entrée libre.
John Chamberlain
Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-77-19-37. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 mai. Entrée libre.
Francesco Clemente
Galerie Jérôme de Noirmont, 38, avenue Matignon, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 01-42-89-89-00. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.
Des mécènes par milliers
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Musée-du-Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures à 21 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 21 juillet. 20 F.
Jacques Doucet
Galerie Thierry Spira, 19, rue Guénégaud, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-46-33-18-19. De 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 juin. Entrée libre.
Raoul Dufy, les années 30
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 13 juillet. 20 F.
Les Francs, précurseurs de l'Europe
Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Ouverture exceptionnelle de 14 heures à 18 heures dimanche 18 mai. Fermé lundi. Jusqu'au 22 juin. 40 F.
Itsuko Hasegawa
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Mo Mabillon. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.
Raffi Kaiser
Les Filles du Calvaire, art contemporain, 17, rue des Filles-du-Calvaire, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-74-47-05. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mai. Entrée libre.
Harald Klingelhöller
Galerie Nelson, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-71-74-56. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.
Dominique Labauvie : l'invisible ouvre la vue
Musée Zadkine, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mo Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 1er juin. 27 F.
Bertrand Lavier chez Denise René
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mai. Entrée libre.
Jean Leppien (1910-1991)
Galerie Lahumière, 17, rue du Parc-Royal, Paris 3e. Mo Chemin-Vert. Tél. : 01-42-77-27-74. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.
Bracha Lichtenberg-Ettinger
Galerie Claude Samuel, Le Viaduc des arts, 69, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mo Gare-de-Lyon. Tél. : 01-53-17-01-11. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 mai. Entrée libre.
Le Miroir noir, Picasso, sources photographiques 1900-1928
Musée Picasso, hôtel Salé-5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juin. 38 F.
Malcolm Morley
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 28 mai. Entrée libre.
Jean-Luc Moulène, Jörg Sasse, Koo Jeong-A
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. Mardi, mercredi, vendredi de 10 heures à 17 h 30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Ouverture exceptionnelle dimanche 18 mai de 14 heures à 20 heures. Jusqu'au 22 juin. 27 F.
Paris-Bruxelles/Bruxelles-Paris
Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 juillet. 50 F.
Pascin
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Palais-Royal et Bourse. Tél. : 01-47-03-81-26. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 14 juin. Entrée libre.
Points de vue européens de Josef Sudek à Gabriele Basilico
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 22 juin. 30 F.
Poliakoff, Pincemin
Galerie Jacques Elbaz, 1, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 01-40-20-98-07. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 juin. Entrée libre.
Jacques Prévert et le groupe Octobre
Théâtre du Rond-Point, hall, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-Roosevelt. Tél. : 01-44-95-98-00. De 13 heures à 20 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 juin. Entrée libre.
Martial Raysse
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juin. 35 F.
Lucas Samaras
Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 juin. Entrée libre.
Le Surréalisme et l'amour
Pavillon des Arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mo Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 18 juin. 35 F.
Niele Toroni
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 01-42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.
Un défi au goût : chefs-d'œuvre de la Manufacture de Sèvres au XVIIIe
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15 ; nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 23 juin. 26 F et 45 F.
Kees Van Dongen retrouvé
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale. Tél. : 01-53-59-12-40. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 8 juin. 20 F.
Emile Verhaeren : un musée imaginaire
Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, salle 8, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 juillet. 39 F.
Vers l'âge d'airain. Rodin en Belgique
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mo Varenne, RER Invalides. Tél. : 01-47-05-01-34. De 9 h 30 à 17 h 45. Ouverture exceptionnelle lundi 19 mai. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 28 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Dessins italiens du Musée Condé à Chantilly II, Raphaël et son cercle
Musée Condé, Institut de France, château, 60 Chantilly. Tél. : 01-44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai. 39 F.
42e Salon de l'art contemporain, Montrouge-Athènes
Mairie, 2, avenue Emile-Boutroux, 32 rue Gabriel-Péri, 92 Montrouge. Tél. : 01-46-12-75-63. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 mai. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ASSASSIN (S) (**)
(à partir de vendredi 16 mai)
Film français de Mathieu Kassovitz, avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Medhi Benoufa, Robert Gendreu, Danièle Lebrun, François Levantal (2 h 10).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LE BAISER DU SERPENT
(à partir de vendredi 16 mai)
Film franco-allemand-britannique de Philippe Rousselot, avec Ewan McGregor, Greta Scacchi, Pete Postlethwaite, Richard E. Grant, Carmen Chaplin, Donal McCann (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

HAMLET
Film britannique de Kenneth Branagh, avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal, Gérard Depardieu, Charlton Heston, Derek Jacobi (4 h 01).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+).

LES MARCHES DU PALAIS
Film français de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère (2 h 20).
Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+).

SÉLECTION

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO
de Jean-Luc Godard,
avec Eddie Constantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André Labarthe, Nathalie Kadem, Robert Wittmers.
Français (1 h 02).
Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40).

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).

BEKO
de Nizamettin Aric,
avec Nizamettin Aric, Bezara Arsen, Lusika Hesen, Cemale Jora, Fila Tital, Nuriye Tital.
Allemand-arménien (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 17).
St-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC *Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette*, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; *Gaumont* Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LA FÊTE BLANCHE
de Vladimir Naoumov,
avec Innokenti Smoktounovsky, Armène Djigarkhanian, Natalia Belokhvostikova, Natalia Naoumova, Elena Maïorova, Robert Voulfov.
Russe (1 h 37).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
de Raoul Ruiz,
avec *Catherine Deneuve, Michel Piccoli*, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+).

JOURS DE COLÈRE
de Bernard Dartigues,
avec Philippe Caubère.
Français (3 h).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

KIDS RETURN
de Takeshi Kitano,
avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka.
Japonais (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+).

LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Junishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
avec *Jack Nicholson, Glenn Close*, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient-Express, dolby, 1er ; UGC George-V, 8e ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; *UGC Champs-Elysées, dolby, 8e* ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+).

LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
d'Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

LA PLANTE HUMAINE
de Pierre Hébert,
dessin animé Canadien (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

PORT DJEMA
d'Eric Heumann,
avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu, *Christophe Odent, Edouard* Montoute, Claire Wauthion, Frédéric Pierrot.
Franco-gréco-italien (1 h 35).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+).

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

REPRISE
de Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental, Marc Andreoni, Sabine Bail, Eric Aubrahn.
Français (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).

SEXY SADIE
de Matthias Glasner,
avec *Corinna Harfouch, Jürgen Vogel*, Thomas Heinze, Richy Müller, Andreja Schneider, Stephanie Philipp.
Allemand, noir et blanc (1 h 32).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).

LE SORT DE L'AMÉRIQUE
de Jacques Godbout,
avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout.
Québécois (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86).

UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Mirhadi Tayebi, Ali Bakhshi, Ammar Tafti, Marjam Mohamadamimi.
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

LA VÉRITÉ SI JE MENS !
de Thomas Gilou,
avec Richard Anconina, *Vincent Elbaz*, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; *Gaumont* Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+) ;

LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) (+).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, *Don King, James Brown*, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; *Europa* Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

REPRISES

L'APPÂT
d'Anthony Mann,
avec James Stewart, Robert Ryan, Janet Leigh, Millard Mitchell, Ralph Meeker.
Américain, 1953 (1 h 34).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

L'ÉTOILE CACHÉE
de Ritwik Ghatak,
avec Supriya Choudhury, Anil Chatterjee, Bijon Bhattacharya, Gita Ghatak.
Indien, 1960, noir et blanc (2 h).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE
de Georg Wilhelm Pabst,
avec Josef Rovensky, Louise Brooks, Fritz Rasp.
Allemand, 1929, noir et blanc (1 h 35).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

SUBARNAREKHA
de Ritwik Ghatak,
avec Madhavi Mukhopadhyay, Satindra Bhattacharya, Abhi Bhattacharya, Jabar Roy.
Indien, 1962, noir et blanc (2 h 12).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

AUDIOVISUEL Jean-Paul Cluzel, président de RFI, chargé par le premier ministre et le ministre des affaires étrangères de concevoir la future télévision extérieure de la France, a remis son rapport à Hervé de Charette la semaine dernière, et au comité stratégique présidé par Francis Balle, mardi 14 mai. ● TROIS HYPOTHÈSES de chaîne sont présentées, selon leur coût financier (de 50 à 220 millions de francs) et les modes de diffusion choisis (notamment par satellite). ● LA SOLUTION haut de gamme défendue par Jean-Paul Cluzel et par Michel Meyer, auteur d'un rapport spécifique sur la faisabilité de cette « *chaîne vitrine* » de la France, se fonde sur des journaux télévisés, des magazines et des débats. ● LE FEU VERT pour cette nouvelle télévision devrait être donné en juin, mais les élections législatives risquent de perturber le calendrier initial.

La « chaîne vitrine » de la France coûterait de 50 à 220 millions de francs

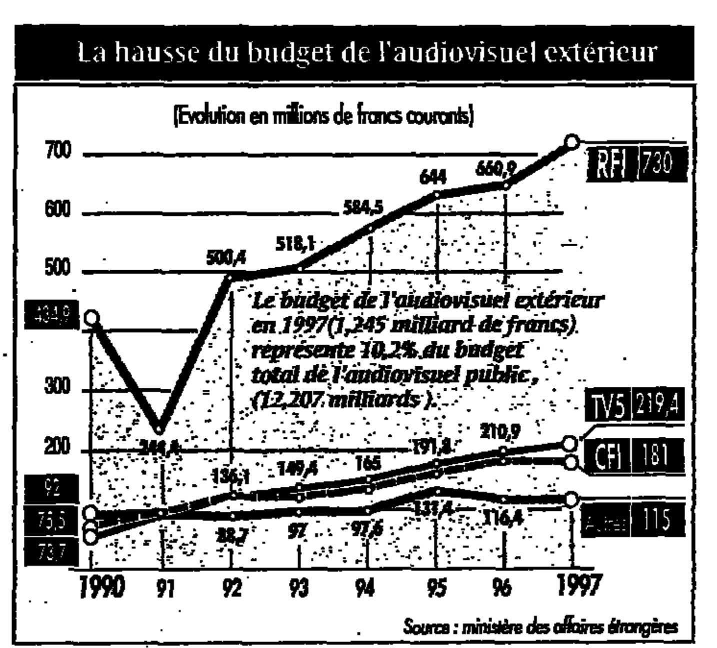
Jean-Paul Cluzel, président de RFI, et le journaliste Michel Meyer ont remis leurs rapports préconisant plusieurs solutions pour une télévision française inspirée de CNN International. Dans l'hypothèse optimale, elle diffuserait vingt-quatre heures sur vingt-quatre en français, en anglais et en arabe

LA CRÉATION de chaînes publiques reste une spécificité française. Après La Cinquième, Arte, RFO, la chaîne francophone TV5, la banque d'images Canal France International (CFI) et la participation de France Télévision dans Euronews, c'est à marche forcée, vu l'échéance des élections législatives, qu'une nouvelle chaîne française destinée à l'international tente de voir le jour.

Le rapport de Jean-Paul Cluzel, président de Radio France Internationale (RFI), sur la réorganisation du pôle télévisuel extérieur de la France (Télé-France Internationale, Téléfi), préconise la création d'une « *chaîne vitrine* » de la France, dont le journaliste Michel Meyer, directeur des antennes de *RFI* jusqu'à l'été 1996, a été chargé d'étudier la « *faisabilité* ».

Après avoir été remis à Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, la semaine dernière, ce double rapport – complété d'annexes volumineuses – a été transmis, mercredi 14 mai, au comité stratégique de l'action télévisuelle extérieure, présidé par l'universitaire Francis Balle et chargé de conseiller le ministre. Ce comité devrait avoir une première discussion de fond sur Téléfi et un premier échange avec M. de Charette, mardi 21 mai. Reste à savoir si les élections n'entraveront pas le déroulement du calendrier, la chaîne devant théoriquement recevoir son feu vert « *avant l'été* ».

Répondant à des objectifs stratégiques clairs – « *garantir la voix de la France dans un concert audiovisuel international très concurrentiel, soutenir et renforcer la francophonie et le rayonnement culturel de la France* » – le rapport de Jean-Paul Cluzel n'oublie pas non plus « *le soutien à l'exportation et à l'industrie audiovisuelle française* », en plus des attentes de 1,5 à 2 millions de Français expatriés, mais aussi des publics francophones estimés à 60 millions d'individus.



Les deux rapports préconisent la naissance d'une chaîne émettant 24 heures sur 24 qui « *présenterait au monde une image de la France dans sa diversité* » et « *donnerait le point de vue de la France sur l'actualité internationale* ». Pour un coût brut de 220 millions de francs, dont 80 destinés à la diffusion mondiale, cette « *chaîne vitrine* », s'appuierait sur les productions de France Télévision, Euronews, LCI, RFO ou de l'UER (Union européenne de radiodiffusion).

Elle proposerait quatre éditions quotidiennes de journaux télévisés de 13 minutes, ainsi que des magazines d'actualité de 13 ou 26 minutes, tous « reformatés » et rafraîchis afin de satisfaire leur nouvelle cible. Mais elle offrirait aussi des « *dossiers* » analytiques, de 13 minutes également, « *en phase avec l'actualité* », avec débats, entretiens et points de vue de spécialistes en liaison avec des rédactions de la presse écrite et l'Agence France Presse (AFP). Quatre à cinq heures de programmes originaux et reformatés chaque jour seraient émis et « *rediffusés avec suffisamment de diversité dans la présentation pour ne pas donner une impression de répétition trop grande* ».

La future chaîne reprendrait le nom de CFI et « *bénéficierait du reportages* « *permettant de couvrir, en association avec France Télévision, les grands événements internationaux* », de « *rendre crédible la chaîne en cas de crise* », sans pour autant prétendre rivaliser avec CNN, et ses 1 200 journalistes. Selon différents scénarios, des « *décrochages en langue anglaise et arabe* » pourraient s'insérer dans *déploiement d'une partie du dispositif satellitaire* ». Le rapport de M. Cluzel souhaite d'ailleurs « *un mécanisme d'aide* » chiffré à 25 millions de francs par an, pour renforcer la présence de toutes les chaînes françaises publiques ou privées sur les bouquets numériques du monde entier.

Cette « *chaîne vitrine* » nécessiterait 139 permanents et 57 salariés occasionnels, et pourrait mettre en place un « *dispositif d'alerte* » de reportages des versions régionales. Conscient sans doute des coupes budgétaires déjà imposées au service public (616 millions de francs d'économies ont été demandées à France Télévision en 1997), Jean-Paul Cluzel propose finalement une chaîne avec un budget « en accordéon ». Il retient une hypothèse optimale de 220 millions de francs ainsi qu'un scénario moins complet (avec une programmation fondée sur les journaux, moins de débats et de magazines) pour 170 millions. Il prévoit aussi, dans le pire des cas budgétaires, une sorte de « petite télévision extérieure du pauvre », qu'il baptise « *socle minimum* », « *fournisssant seulement des journaux et des flashes améliorés et plus nombreux qu'aujourd'hui aux chaînes existantes, mais ne permettant pas de créer une chaîne autonome* ». Le coût de cette opération se situerait à 50 millions de francs, hors redéploiements.

Souhaitant balayer les critiques concernant l'opportunité de créer une telle « chaîne vitrine », le rapport de M. Cluzel précise que ce projet n'aurait pas pu être fusionné avec Euronews, dont le capital est détenu à 51 % par les chaînes publiques européennes et 49 % par la Générale Occidentale (Alcatel) qui compte s'en défausser. Car « *la base que constitue Euronews n'est pas adéquate avec le projet* » puisqu'il s'agit d'une chaîne « *européenne* (...) *qui ne sera jamais une réelle alternative à CNN* », dans la mesure où elle n'a pas « *l'exclusivité de ses images* ». En outre, il met en cause le rapport qualité/prix d'Euronews (1 h 30 de programmes par jour pour un budget annuel de 200 millions de francs). Quant à la chaîne francophone internationale TV5, protégée par le caractère inter-étatique de son acte de naissance, le rapport indique qu'elle est complémentaire de la « *chaîne vitrine* » mais qu'elle doit notamment « *mieux adapter sa programmation aux spécificités régionales* ».

Yves-Marie Labé et Nicole Vulser

Un accord entre RFO et MCM International

Les chaînes de télévision RFO et MCM International devaient annoncer, jeudi 15 mai, la signature d'un accord d'échanges de services entre les deux sociétés. A partir du 19 mai, RFO 2 (le canal qui diffuse France 2, Arte et La Cinquième) offrira durant les cinq premiers jours de la semaine, à 18 h 15, une heure d'émission produite par la chaîne musicale MCM Africa. Le samedi, l'antenne sera réservée pendant trois heures.

« *L'objectif est à la fois d'élargir l'offre de programmes de RFO et d'attirer les jeunes pour les faire évoluer vers des émissions plus socio-éducatives* », explique Jean-Marie Cavada, PDG de RFO, qui rappelle que, dans les zones de diffusion de cette chaîne, les 12-24 ans représentent entre un quart et un tiers de la population. En échange de ces programmes musicaux, MCM, qui a renoncé à tout accord avec d'autres télévisions émettant sur les territoires où RFO est diffusé, pourra s'appuyer pour la fabrication de ses émissions sur les personnels et les moyens techniques de RFO.

L'épopée du journalisme au « Newseum » de Washington

WASHINGTON
de notre correspondant

En 490 avant Jésus-Christ, Phidippides, soldat véloce de l'armée grecque, fut dépêché à Athènes pour annoncer la bonne nouvelle : la bataille de Marathon s'était soldée par la défaite des Perses. La légende veut qu'après avoir parcouru les 40 kilomètres séparant la capitale du champ de bataille, le messager mourut d'épuisement. Le souvenir de ce premier « correspondant de guerre » est rappelé au Newseum de Washington, seul « musée du journalisme » au monde. Inauguré par l'ancien reporter de *The Tennessean* de Nashville (Tennessee) qu'est le vice-président Al Gore, son ouverture au public a été saluée par un homme qui n'a pas toujours à se féliciter des révélations du journalisme d'investigation, Bill Clinton.

*Montrer et expliquer à quel point les méthodes de travail ont évolué avec la prodigieuse accélération de la transmission d'informations, rappeler aussi que la liberté de la presse est garante de la liberté tout court : telle est la vocation essentielle du Newseum, musée qui s'est ouvert à Arlington, de l'autre côté du Potomac, le fleuve qui borde Washington.

Depuis son inauguration, il y a trois semaines, le Newseum a reçu plus de 36 000 visiteurs. Financé par le Freedom Forum, une fondation internationale créée en 1935 par Frank Gannett (du groupe de presse du même nom), qui s'efforce de promouvoir la liberté d'expression, cette réalisation de 7 200 mètres carrés a coûté 50 millions de dollars (environ 280 millions de francs).

Gratuit, comme la plupart des musées de la capitale fédérale, le Newseum propose une vaste rétrospective de l'histoire de l'information et du journalisme, tout en faisant découvrir aux visiteurs les dernières techniques de la communication interactive. Un « mur » de 38 mètres de long qui aligne des écrans géants de télévision diffusant en direct des programmes du monde entier, un autre mur où sont affichées les « une » du jour de 70 quotidiens (dont *Le Monde*), illustrent la réalité du « village global » qu'est devenue la planète, grâce à la transmission par satellites, fibres optiques et réseaux d'ordinateurs.

UNE IMAGE MÉDIOCRE

Avant d'arriver à l'âge de la communication instantanée, le visiteur remonte le temps grâce à de nombreux objets qui, bien avant l'époque de Gutenberg, la galaxie McLuhan et le « tout-CNN », témoignent de l'épopée de l'information : tablettes sumériennes, statues de scribes égyptiens et tambours africains précèdent la lettre de Christophe Colomb rendant compte de la découverte du Nouveau Monde (1493), le premier journal publié en Amérique du nord (1776) ou le stylo de Charles Dickens.

S'il pèche par une tendance marquée à l'« américano-centrisme », le Newseum offre, dans l'ensemble, un tableau très complet et didactique des métiers de l'information.

A ce titre, il devrait aider – c'est l'un de ses objectifs – à redresser un peu l'image de marque singulièrement médiocre de la profession journalistique : 11 % seulement des Américains ont confiance dans leur presse (contre 19 % en 1987), et 15 % d'entre eux sont capables de citer la liberté de la presse parmi les cinq libertés fondamentales garanties par le premier amendement de la Constitution.

Laurent Zecchini

Le CSA met en place les conditions d'un « Yalta radiophonique »

LE « YALTA » radiophonique est en bonne voie. Vendredi 16 mai, les quatre grands opérateurs (RTL, Europe 1, RMC, NRJ) devraient remettre au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) les cent soixante-dix fréquences acquises « *en sous-main* » au cours des dernières années (*Le Monde* du 3 avril). Ensuite, le CSA lancera, le 3 juin, un appel aux candidatures pour environ trois cents fréquences. Les différents opérateurs auront jusqu'au 30 juin pour y répondre (*Le Monde* daté 11-12 mai). Après l'avis des centres techniques régionaux (CTR), le CSA pourra – sans doute vers l'automne – redistribuer les fréquences à leurs anciens propriétaires et aux nouveaux candidats.

Il y a plusieurs semaines que les représentants des radios privées et les sages du CSA multipliaient les conciliabules pour trouver une issue à une situation inconfortable pour tout le monde et qui enfreignait la loi. En effet, depuis des années, les groupes avides de développement avaient acquis des radios de catégorie B sans que leurs fréquences soient préalablement rendues au CSA comme le prévoient les textes.

La régularisation de la situation était un exercice difficile, car elle supposait l'accord de tous et ensuite le respect de la parole donnée. Il fallait aussi que la procédure imaginée permette d'éviter des mécontentements, qui se tranformeraient en recours contre les décisions ultérieures du CSA. Les sages du CSA se sont d'ailleurs dépensés pour ménager les susceptibilités des CTR et vaincre les réticences de certains d'entre eux à cette opération. Il reste à savoir si tous les opérateurs joueront le jeu. « *A partir du 18 mai, nous nous retrouverons à poil* », commente l'un d'eux pour illustrer le risque pris.

DIX MILLIONS DE FRANCS

La découverte miraculeuse d'une centaine de fréquences supplémentaires va grandement faciliter l'opération. Cela permettra au CSA d'en distribuer quelques-unes aux radios associatives et à celles de catégorie B, qui se considéraient à l'avance comme les grandes victimes de cette opération de redistribution. Par ailleurs, les opérateurs des groupes privés pourront aussi y faire leur marché et y trouver quelques compléments à leur développement. Ces nouvelles fréquences sont à la fois la conséquence d'opérations de contentieux qui ont abouti à la rétrocession de fréquences et l'utilisation du haut de la bande FM, (entre 106 et 107 7 points) dans certaines zones.

Cette exploration du spectre hertzien donne un avant-goût de ce que seront les travaux de la commission qui doit réaliser l'audit de la bande FM. Une première réunion devrait avoir lieu mardi 20 mai. Les opérateurs y feront un tour d'horizon sur la méthode de travail. Mais un point reste en suspens : celui du financement de cette étude. Même s'ils sont prêts à payer de leur poche, les opérateurs privés souhaitent que l'Etat qui a commandé cet audit, y mette un peu d'argent. Les devis présentés par la demi-douzaine de sociétés qui ont répondu à l'appel d'offres de Vive la radio, sont inférieurs à 10 millions de francs. Mais il est évident que la situation créée par la dissolution de l'Assemblée nationale n'est guère propice à ce genre de décision.

Cela risque de reporter d'autant le démarrage d'un travail qui, en tout état de cause, demandera entre six mois et un an. Il s'agit en effet de faire le ménage sur la bande FM de manière à y trouver des places supplémentaires. Le système actuel repose sur un maillage mis en place dans les années 50 lorsqu'il suffisait d'installer les quatre programmes du service public entre 88 et 104 mégahertz. Les ingénieurs ont alors imaginé un système de gros émetteurs très puissants et d'émetteurs-relais permettant de diffuser le son jusque dans les vallées les plus reculées.

L'inconvénient de la formule est de mettre beaucoup de puissance dans l'air et de créer ainsi un brouillard qui bloque le passage des ondes. Pour certains techniciens, la solution de rechange se trouve dans le satellite, dont les signaux peuvent être propagés par des antennes de faible puissance à condition qu'elles soient bien orientées.

Avec l'annonce de ces différentes initiatives, le CSA met plutôt bien à profit le retard apporté dans le vote de la loi sur l'audiovisuel, notamment pour faire cesser la bataille entre les groupes radiophoniques. Il reste maintenant à les mener à bien et à éviter les chausse-trappes qui peuvent venir d'un des nombreux acteurs impliqués dans cette affaire.

Françoise Chirot

Publicité : RTL et NRJ lancent « Bikini »

Les régies publicitaires IP (Havas Intermédiation) pour RTL et NRJ Régies pour NRJ ont annoncé, mercredi 14 mai, la création de « Bikini », un couplage publicitaire commun aux deux régies, qui, à elles deux, représentent sept radios. Ce dispositif, qui se limitera aux mois de juillet et août, est destiné à attirer sur ce média des annonceurs qui le négligent : les produits alimentaires, de beauté et d'hygiène, ou les boissons, notamment. « *Bikini est un dispositif modulable, qui laisse à l'annonceur la faculté de construire son plan radio avec les meilleures stations d'IP Radio et de NRJ Régies sur trois cibles de référence : les quinze - trente-quatre ans, les ménagères de moins de cinquante ans ou l'ensemble de la population* », explique Renaud Vieljeux, directeur général d'IP France.

Considéré comme « *un accord à durée déterminée* », ce produit est lancé à une période où la radio est très écoutée par les vacanciers, ce qui pourtant n'empêche pas les investissements publicitaires de baisser. Les essais de « Bikini » pourraient bien préfigurer la riposte de RTL et NRJ à l'Eurogem des groupes Europe 1 et RMC.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* change de rédacteur en chef.** A ce poste depuis 1992, Robert Leicht (53 ans) quittera la tête de la rédaction du journal de Hambourg à partir du 1er septembre. Il sera remplacé par le journaliste suisse Roger de Weck (43 ans), jusqu'ici rédacteur en chef du quotidien *Tagesanzeiger* de Zurich après avoir été plusieurs années correspondant à Paris, puis chef du service économique de *Die Zeit*. Avec un tirage de 480 000 exemplaires, *Die Zeit* rencontre des difficultés, dues à la baisse du budget publicitaire. – (*Corresp.*)

■ **TÉLÉVISION : Canal Plus a démenti,** mercredi 14 mai, être sur le point de racheter à l'Allemand Leo Kirch les parts qu'il détient dans la télévision italienne à péage Telepiù, comme l'annonçait le quotidien économique italien *Il Sole-24 Ore* du 14 mai. Actuellement, Canal + détient 45 % de Telepiù, Leo Kirch 45 % et la Fininvest de Berlusconi 10 %. Pour Canal Plus, des négociations avec Léo Kirch sont en cours mais « *aucun accord n'a encore été conclu* ». La Fininvest a également démenti vouloir se désengager de Telepiù.

■ **MARKETING : la Société Rochefortaise de Communication** (communication santé, marketing et télémarketing) envisage de faire appel au marché pour financer une acquisition dans ces secteurs aux Etats-Unis, a annoncé mercredi 14 mai son président Jacques Berrebi.

■ **PUBLICITÉ : le groupe Carat reste le premier** prestataire média en France, selon le classement de l'Institut Recma-Eudes Delafon. Carat France et ses filiales ont déclaré 12,7 milliards de francs d'achats d'espaces publicitaires en 1996, soit une progression de 17,5 % par rapport à 1995. La moitié de ce chiffre a été réalisée en télévision. Carat France devance la filiale média du groupe Omnicom, Optimum Média Direction (4,5 milliards de francs), la filiale commune à Young et Rubicam et Havas Advertising, Médiapolis (4,4 milliards), et enfin Initiative Média Paris (2,9 milliards). Les 26 agences répertoriées par l'Institut Recma témoignent d'une croissance du volume d'achat de 16 % en 1996.

Leçon de télé

Alain Rollat

LA TÉLÉ est une bonne entremetteuse. Elle se met en quatre pour favoriser les rencontres entre les grandes familles politiques et les petits porteurs de suffrages. Elle multiplie les lieux de rendez-vous sur toutes les chaînes. En direct ou en différé. Il y en a pour tous les goûts, tous les âges, toutes les couleurs. A toutes les heures ou presque. Elle offre aux prétendants un menu à la carte : prestations en solo ou en parallèle, vrais face-à-face ou faux duels, réponses aux questions d'électeurs triés par le hasard ou sur le volet, invitations aux forums cacophoniques, etc. Elle leur garantit tous les styles d'arbitrage, en simple ou en double, du porte-micro à l'interpellateur. Respectueuse du pluralisme, elle ferme les yeux sur leurs caprices. Vassale du souverain CSA, elle respecte ses directives à la lettre. Quand tout le monde est content, elle s'endort avec le sentiment du devoir civique accompli.

Mais peut-on être à la fois une bonne entremetteuse et une bonne informatrice ? Non seulement Roland Cayrol ne le pense pas, mais, s'il n'emploie pas le mot de « maquerelle », quand il juge la part de la télévision dans la campagne électorale, ce directeur de l'Institut de sondages CSA le pense : *« La télé abdique son rôle citoyen*, dit-il notamment dans un entretien accordé à *Télérama. Le rôle absolument essentiel des médias, c'est l'information du citoyen. Ils doivent être bien plus qu'un outil qui fait parler ensemble, organise des débats, distribue des temps de parole équitablement chronométrés. Ils doivent se comporter en acteurs qui interpellent, expliquent, montrent. Or la télé a largement renoncé à ce rôle. C'est la dérive de l'habitude*, ajoute ce politologue renommé. *On s'est fait à ce que cela fonctionne ainsi. En période électorale, les hommes politiques trouvent normal d'accaparer la télé. Quant aux professionnels, ils pensent que c'est un moment à passer...* » Et M. Cayrol d'invoquer *« les droits de la télévision citoyenne »* pour en appeler à *« l'éthique des journalistes »* contre *« la futilité des règles de divertissement qui s'appliquent à la politique comme au reste »* et *« contre la mainmise des hommes politiques sur la télévision électorale »*.

Un tel réquisitoire mérite qu'on s'y arrête. Il convient d'abord de faire la part des choses. S'il est pour le moins excessif de considérer tous les journalistes de télévision comme des boniches, il est en effet révélateur qu'au terme de quatre semaines de campagne aucune chaîne n'ait encore osé exposer à ses téléspectateurs sa propre analyse critique des programmes des uns et des autres. Mais il faut surtout se demander comment remédier à ce constat de carence. Et, comme on est en période électorale, autant le demander aux électeurs. Qui a le meilleur programme d'émancipation des chaînes ? M. Cayrol, qu'on voit souvent à la télévision mais qui n'y dit pas ce qu'il en dit ailleurs, se fera sûrement un plaisir de nous déniaiser lors de son prochain passage à l'écran.

Un tableau, une histoire, un film

« Fenêtre sur toiles » est une collection de fictions de 30 minutes, inspirées de tableaux de maîtres et réalisées par de grands cinéastes. Canal Plus en propose six épisodes

LA TÉLÉVISION attire de plus en plus d'acteurs, de scénaristes et de metteurs en scène de cinéma. Aux Etats-Unis, les grands réalisateurs sont sollicités, en particulier par les réseaux câblés qui leur offrent d'excellentes conditions de tournage et une totale liberté. Sydney Pollack avait ainsi été le maître d'œuvre de « Fallen Angels », la collection de films noirs réalisés pour la chaîne HBO (Home Box Office) par Steven Soderbergh, John Dahl, Agnieszka Holland, Tom Cruise, Tom Hanks... vue l'année dernière sur Arte.

Deux vendredis de suite, Canal Plus propose trois épisodes de « Fenêtre sur toiles », une série *produite par la chaîne à péage* Bravo et supervisée par Norman Jewison (*Dans la chaleur de la nuit*). L'idée de base de cette collection est originale : carte blanche est donnée à des réalisateurs de renommée internationale pour mettre en scène une histoire dont le point de départ est un tableau de maître. Jewison et cinq de ses collègues ont tenté l'aventure.

Le programme s'ouvre sur le sketch de Norman Jewison inspiré de *Soir bleu*, une toile d'Edward Hopper représentant un clown blanc assis à une table, entouré d'autres personnages de cirque. Le tableau s'anime ; débute alors une histoire d'amour, de trahison et de meurtre, qui se veut également un hommage au *Paillasse* de Leoncavallo et au *Lola Montes* de Max Ophuls (l'héroïne de *Soir bleu* se nomme Lola). La composition d'Alan Arkin dans le rôle du clown amoureux est éblouissante. A partir d'une esquisse de Frederic Remington, le fameux aquarelliste du Far-West, Joe Dante (*Gremlins*) et son scénariste Jim Byrnes, adaptant une nouvelle de Zane Grey, ont conçu un truculent petit western, *Tête de mule*, l'histoire d'une mule qui venge son maître, un chercheur d'or assassiné par un joueur et une prostituée.

Une copie du tableau de Sandro Botticelli, *Le Printemps*, exposée dans la vitrine d'une boutique de lingerie, sert de prétexte à Peter Bogdanovitch (*La Dernière séance*) pour narrer l'histoire douce-amère d'un boulanger quinquagénaire saisi par le démon de midi, interprété par George Segal. *Gabrielle D'Estrées et l'une de ses sœurs*, le tableau anonyme de l'Ecole de Fontainebleau accroché au Louvre qui représente deux jeunes filles nues dont l'une touche délicatement le sein de l'autre, a gardé sa part de mystère. John Boorman (*Délivrance*) y projette l'éveil à la sensualité de deux sœurs séquestrées par un père tyrannique, après l'arrivée d'un jeune peintre. La qualité picturale de cet épisode, tourné au Château Brissac, en Anjou, lui a valu d'être présenté au festival de Cannes 1995 dans la section Un certain regard.

La toile de David Hockney, *Piscine avec deux personnages*, a suggéré à Bob Rafelson (*Le facteur sonne toujours deux fois*), un drame très sombre sur fond de violence ordinaire et de mésentente familiale, dans lequel Robert Loggia réalise une belle performance d'acteur. Jonathan Kaplan (*Les Accusés*) et le scénariste Bruce Meade ont choisi *La Répétition de danse*, d'Edgar Degas, pour imaginer la rencontre d'une jeune ballerine et d'un musicien de rue qu'elle veut faire engager comme violoniste dans l'orchestre du ballet.

Les six sketches ont bénéficié d'un budget confortable (900 000 dollars en moyenne par épisode). Les images composées par les chefs-opérateurs Seamus Deasy, Miroslaw Baszak, Paul Sarossy sont de toute beauté et le travail des décorateurs est remarquable. Franco de Cotis, notamment, a su recréer avec beaucoup de goût l'ambiance d'une compagnie de danse et d'une salle d'opéra dans les années 20 pour *La Répétition de danse*, l'épisode le plus élaboré et le plus ambitieux de la collection. Mais on peut lui préférer *Soir Bleu* ou *Gabrielle d'Estrées*. Ces miniatures, toutes de grande qualité, méritent de figurer parmi la filmographie de leurs réalisateurs.

Jean-Jacques Schléret

★ « Fenêtre sur toiles », Canal +, vendredi 16 mai à 20 h 35.

JEUDI 15 MAI

TF 1

20.45

NAVARRO
Une femme à l'index. Série de Patrick Jamain, avec Roger Hanin (90 min). 231844
Lors de l'irruption d'un commando anti-IVG dans une clinique, un médecin qui s'est opposé au groupe est découvert assassiné...

22.15

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine. Invité : Lambert Wilson. Isabelle, accompagnatrice de malades ; La deuxième famille de Georgette, les SDF du métro de Boulogne... (100 min). 208009

23.55 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.25 et 1.05, 2.10, 3.10, 4.10 TF 1 nuit.
0.35 Cas de divorce. Série.

1.15 et 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.20 Histoire des inventions. Documentaire. [3/6] Inventer l'inconnu. 3.20 La Pirogue. Documentaire. 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

21.00

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine. Portrait de Yannick Noah ; Le bunker de Cannes ; L'Irak, les larmes d'un peuple ; Post-scriptum : les beurettes (Première diffusion le 13 mai 1993) (130 min). 9317405

23.10

TARATATA
Présenté par Alexandra Kazan. *Invités : Michel Delpech, Khaled, Novacaine, Kassav, les Innocents.* (80 min). 3454592

0.30 Au bout du compte.
0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Signé Croisette. Spécial Cannes.
1.05 Tatort. Série.

3.10 Ieoh Ming Pei. Documentaire. 4.00 et 4.20 Urti. 4.50 Une princesse belge au Mexique. Documentaire. 5.10 Chip et Charly. Mamie Gold veut voler (30 min).

France 3

20.50

UN HOMME AMOUREUX ■ ■
Film de Diane Kurys, avec Greta Scacchi (1987, 120 min). 495080
Une jeune comédienne obtient le rôle féminin d'un film sur l'écrivain Cesare Pavese...

22.50 Journal, Météo, Spécial législatives.

23.45

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine. Découvertes fête ses dix ans ; Nantes ; Bibliothèque privée : Rodrigo de Zayas ; Polac Plus : L'Enchanteur, de Nabokov (55 min). 638879

0.40 Saga-Cités. Magazine. Des cœurs gros comme ça (rediff., 30 min). 2370784
1.10 Musique graffiti.

1.15 Espace francophone. Magazine présenté par Dominique Gallet, Mona Makki. Cuisines et terroirs : la Wallonie. 1.50 1944, la France libérée. Documentaire. La libération de l'Alsace : une libération symbolique (60 min).

Arte

20.45

DE QUOI J'ME MÊLE : COMBATTRE OU CAPITULER ?
L'EUROPE AUX MAINS DU CRIME ORGANISÉ

20.45 Etat des lieux. Reportage allemand (1997, 15 min). 9097221
21.00 La Pieuvre. Documentaire allemand (1997, 30 min). 4573
Activités et méthodes des bandes organisées.
21.30 et 22.50 Débat.
21.55 La Traque. Documentaire de Wolfgang Wegner (1997, 45 min). 178825
Les succès et les limites de la lutte contre le crime organisé.
22.40 La Traque en France. Documentaire de Pierre Matthias (1997, 10 min). 5348776
23.10 Dans les mailles du filet. Documentaire de Torsten Peuker (1997, 35 min). 2004009
23.45 Hamlet ■ ■ Film d'Heinz Schall et Svend Gade, avec Asta Nielsen, Paul Conradi (1920, N., muet, 130 min). 9248399
1.55 ▶ La Vie en face : Les Dockers de Liverpool. Documentaire de Ken Loach (rediff., 55 min). 2348603

M 6

20.45

CYBERJACK
Téléfilm ◯ de Robert Lee, avec Michael Dudikoff (110 min). 956405
Un ancien policier, hanté par le souvenir de la mort de sa partenaire, est le témoin caché d'une prise d'otage orchestrée par un dangereux terroriste...

22.35

LA QUATRIÈME DIMENSION
L'ultime voyage. Téléfilm ◯ de Robert Markowitz, avec Amy Irving (105 min). 8380405
Téléfilm en deux histoires.

0.20 La Nuit de la bande annonce. *50e Festival international du* Film de Cannes.

1.50 Best of trash. 2.50 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.15 Jazz 6. Monsieur Bechet (rediff.). 4.20 Faites comme chez vous (rediff.). 5.05 Mister Biz (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

LE CRI DE LA LAVANDE DANS LES CHAMPS DE SAUTERELLES ■ ■
Film de Marcello Cesena (1994, 90 min). 536778

22.05 Flash d'information.
22.10 Spécial infos net.
22.12 Qu'en pensez-vous ?

22.20

MORT OU VIF ■ ■
Film de Sam Raimi, avec Gene Hackman, Sharon Stone (1995, v.o., 103 min). 7438047
Arizona, 1878. Un homme régnant d'une main de fer sur une petite ville organise un tournoi de duels à mort doté d'un prix important.

0.05 Forget Paris. Film de Billy Crystal (1995, v.o., 100 min). 4341429
1.45 Chucky, la poupée de sang 3. Film de Jack Bender (1991, 75 min). 3689697

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Jean Gabin.
21.32 Les Poétiques. Serge Pey.
22.40 Nuits magnétiques. Le sommeil.

0.05 Du jour au lendemain. Assa Zinaï-Kaoudil (Sans voix). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Christof Perick : Œuvres de Brahms.
22.30 Musique pluriel. Involtura Sonora pour basson et violoncelle, de Campana. Solistes et l'Orchestre régional de Toscane, dir. Karlos Kalmar.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Vaughan-Williams, Tchaïkovski, Stravinsky, Beethoven.

0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. L'Orchestre philharmonique de Berlin, avec le témoignage d'Emmanuel Pahud, flûte. Concerto pour flûte et orchestre nº 1, de Mozart, dir. Abbado, Pahud, flûte ; La Damnation de Faust : le Menuet des feux-follets, de Berlioz, dir. Herbert von Karajan ; Symphonie nº 4, de R. Schumann, dir. Harnoncourt ; Kammermusik nº 1, de Hindemith, dir. Abbado ; Œuvres de Schubert, Webern.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Mahler. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Du sel sur la peau ■ Film de Jean-Marie Degesves (1984, 90 min). 49774467
21.30 Télécinéma. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Spécial Chine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Racetrack.
22.30 D'Alger à Berlin, la France en guerre 1942-1945. [1/3]. Le débarquement d'Afrique du Nord et la campagne de Tunisie.
23.25 Naissances et morts sous influences.
0.15 Des hommes dans la tourmente. [1/32]. Hitler versus Chamberlain.

Animaux

21.00 Le Monde sauvage. Le drame des déserts.
21.30 Flipper le dauphin. Pour la deuxième fois.
22.00 ABC Natural History. Okavango.
23.00 Le Lac des cygnes.
23.30 Les Yeux de la découverte. Le reptile.
0.00 Le Monde sauvage. La force de la nature.

Paris Première

20.00 et 1.25 20 h Paris Première. Invité : Patrick Sébastien.
21.00 L'Ange des maudits (Rancho Notorious) ■ ■ ■ Film de Fritz Lang (1951, N., v.o., 95 min). 71918592
22.35 Le J.T.S. Spécial Cannes. Magazine.
23.30 Bernard Haitink dirige Mahler. Concert (115 min). 75121776

France Supervision

20.30 Bix ■ ■ Film de Pupi Avati (1991, 115 min). 67637757
22.25 James Blood Ulmer. Concert enregistré au festival Blues Session de l'Arthur's club de Genève en septembre 1995 (85 min). 26253370
0.45 Taraf de Haïdouks. Concert enregistré à Gand (60 min). 82141332

Ciné Cinéfil

20.30 Tricoche et Cacolet. Film de Pierre Colombier (1938, N., 95 min). 5027486
22.05 Deux nigauds cow-boys. Film de Arthur Lubin (1942, N., v.o., 90 min). 2190841

Ciné Cinémas

20.30 Ciné CinéCannes. Magazine.
20.45 A vingt-trois pas du mystère ■ Film de Henry Hathaway (1956, 105 min). 8520318
22.30 Henri IV, le roi fou (Enrico IV) ■ Film de Marco Bellocchio (1984, v.o., 85 min). 60132660
23.55 Camille Claudel ■ ■ Film de Bruno Nuytten (1988, 170 min). 35296399

Festival

20.40 L'Odyssée du capitaine Blood. Téléfilm d'Andreï Prachenko (1990), avec Yves Lambrecht (155 min). 55807347
23.15 Albert Savarus. Téléfilm d'Alexandre Astruc (1992), avec Dominique Sanda (60 min). 85151186

Série Club

20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. L'aventure du funeste scénario.
21.35 et 1.30 Symphonie. Feuilleton [12/18].
22.30 Alfred Hitchcock présente. La fenêtre ouverte.
23.00 Caraïbes offshore. Plaies et bosses à gogo.
23.45 Lou Grant. Hooker.

Canal Jimmy

20.30 My Beautiful Laundrette ■ ■ Film de Stephen Frears (1985, 95 min). 40631739
22.05 *Driver* ■ Film de Walter Hill (1978, v.o., 90 min). 85378841

Disney Channel

20.10 Un vrai petit génie. Un bien beau mariage.
21.00 Chasseurs de fantômes.
21.20 Les Twist II.
21.45 Les Envahisseurs.
22.45 Les Nouveaux Monstres.
23.10 Courses extraordinaires (25 min).

Téva

20.30 et 0.00 Téva interview. Magazine.
20.55 Madame Sousatzka ■ Film de John Schlesinger (1988, 125 min). 509773680
23.00 Murphy Brown. La face cachée de Murphy.
23.30 Téva vie pratique.

Voyage

19.55 et 23.25 Les Clés du luxe.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Lacs d'Europe. Le lac Majeur, Villa Taranto.
22.30 L'Heure de partir. Jacques Rougery (55 min).

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi de Rome. 4e jour (240 min). 54025283
19.00 Motors. Magazine.
19.30 Automobile. Voitures de tourisme.
20.30 Tennis. En direct. Tournoi de Rome. 4e jour (120 min). 926283
22.30 Tennis. Résumé.
23.00 Basket-ball. Pro A : Play-off, finale. 2e manche : PSG Racing - Asvel.
0.30 Football. Résumé. Paris-SG - FC Barcelone (60 min).

Muzzik

20.00 Symphonie de chambre opus 9, de Schoenberg. Concert donné par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. Erich Leinsdorf (30 min). 689
20.30 Symphonie nº 4, de Robert Schumann. Concert (30 min). 660
21.00 Jazz Memories. De Jean-Christophe Averty. Spécial anches, de Sydney Bechet à John Coltrane.
22.05 ▶ Hommage à Sidney Bechet. Concert enregistré au festival d'Antibes - Juan-les-Pins en 1997 (65 min). 9885863
23.10 Jazz at the Smithsonian. Concert. Tribute to Sidney Bechet (65 min). 3451405

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

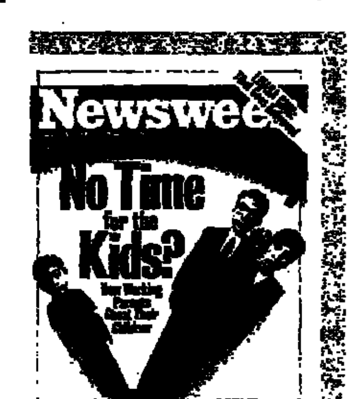
une histoire un film

Jean-Marie Le Pen avec un œil américain

Selon le magazine « Newsweek », les derniers succès électoraux du Front national seraient dus au soutien que lui apporteraient « des noirs, des juifs et des arabes »

POUR SON PREMIER ARTICLE de fond sur les élections législatives françaises depuis l'annonce du prochain scrutin, l'édition européenne de *Newsweek* a découvert une évidence qui avait échappé à ses confrères, locaux ou étrangers : en France, de plus en plus d'arabes, de juifs et autres *« Français différents »* (*« outsiders »*) sont attirés par le Front national et ses idées. La thèse devrait surprendre jusqu'à Jean-Marie Le Pen lui-même, mais l'auteur de l'article, Judith Warner, qui n'est pas tombée de la dernière pluie, l'affirme : *« Dans les bastions du parti tels que Vitrolles et Toulon, un nombre croissant de femmes, de juifs, de noirs et de beurs votent pour les candidats du Front national. »*

Sur quoi se fonde la démonstration ? Non pas sur l'étude minutieuse des évolutions internes des électorats de Vitrolles ou de Toulon, mais sur l'interview de Farad Smahi, auteur d'un livre sur les arabes de France paraît-il fort prisé dans les milieux frontistes, ou sur celui d'Huguette Fatna, Martiniquaise qui a rejoint le Front il y a seize ans. Le premier, à en croire *Newsweek*, *« est irrité d'être confondu avec ce qu'il appelle la "voyoucratie" des immigrés et de leurs enfants, qui considèrent la France comme un "terrain de chasse" à prestations sociales »*, tandis que la seconde demeure convaincue que seul M. Le Pen saura garder son île dans la République. Et tous deux assurent que les dirigeants du Front sont bien moins racistes que leurs homologues des autres partis.



La preuve en est qu'il a dans ses rangs des élus qu'on ne s'attendrait pas à y trouver, tel Sid Ahmed Yahiaoui, qui siège au conseil régional d'Ile-de-France, Fernand Téboul, conseiller municipal de Sorgues, dans le Var, ou Stéphane Durbec, élu du Grand Marseille. *Un arabe, un juif, un noir*, et *Newsweek* a la preuve que les succès du Front national doivent autant aux ravages d'un taux de chômage à deux chiffres qu'à une opération de ravalement qui a fait de lui un parti désormais ouvert à tous. Sous l'influence de Bruno Mégret, *« technocrate formé à l'université de Berkeley »*, *« le parti a fait un effort important pour perdre son image d'une bande regroupant des semeurs de haine d'extrême droite*, écrit l'hebdomadaire américain. *Il s'agit d'élargir l'influence du parti auprès les électeurs modérés. Et pour atteindre cet objectif, les dirigeants du Front national ont publiquement fait appel aux quelques amis qu'ils comptent parmi les arabes, les juifs et les noirs du pays. Ce lifting a contribué à la victoire d'une série de candidats du Front national dans des élections locales, notamment dans le Sud »*.

Un *« sentiment croissant de peur incite les Français de toutes couleurs et de toutes croyances à soutenir le Front national »*, affirme *Newsweek*, qui reconnaît quand même qu'être arabe et membre du parti de M. Le Pen n'est pas toujours aussi simple qu'il y paraît. En témoigne la déconvenue subie par Sid Ahmed Yahiaoui, qui reconnaît s'affronter *« constamment avec d'autres membres du parti au sujet de l'immigration »*. *« En mars dernier*, raconte encore *Newsweek*, *lors du congrès du parti à Stasbourg, il a décidé de faire une petite expérience : il a fait acte de candidature au comité central. "C'était un test pour voir si je serais élu". Il ne l'a pas été. »*

Georges Marion

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Si seules les préférences personnelles de Jacques Chirac jouaient, Alain Juppé se succéderait certainement à lui-même : c'est avec lui que le chef de l'Etat travaille le mieux, et c'est lui qui incarne le mieux l'équilibre politique de la majorité. Seulement voilà : ce n'est pas seulement le président qui choisit le premier ministre, ce sont aussi les Français. Or ils manifestent une volonté éclatante de changement. Pour qu'Alain Juppé reste en place, il faudrait donc qu'il soit lui-même réélu, que la majorité l'emporte nettement et que le gouvernement soit renouvelé *massivement*, avec entrée de personnalités politiques symboliques fortes et de nouveaux venus issus de la société civile. Il faudrait changer le gouvernement pour garder le premier ministre.

THE WASHINGTON POST
Charles Trueheart

■ Tous les écoliers français portent le fardeau des strictes traditions académiques de leur pays : l'étude rigoureuse des disciplines classiques, de longues journées de travail dans des endroits austères, des soirées studieuses à la maison. Mais aucun fardeau n'est aussi lourd que les cartables (...). A tous les niveaux, les étudiants portent plus, et parfois beaucoup plus, que le maximum autorisé, soit 10 % de leur propre poids. Le groupe qui souffre le plus est celui des élèves de sixième. Ils portent sur leurs épaules plus du quart de leur poids moyen. La plupart des écoles françaises ne possèdent pas d'armoires. Chaque cours exige du travail à domicile et renvoie à des manuels spécifiques.

FRANCE INTER
Dominique Bromberger

■ Et si l'Angleterre avait cessé d'être une île ? Quand le nouveau Parti travailliste de Tony Blair a balayé les conservateurs, quand le peuple britannique a laissé éclater sa joie, abandonnant un moment le flegme de bon aloi, nous n'avons pas pris la mesure de l'événement. Et si les Britanniques avaient crié ce jour-là qu'ils voulaient se libérer du poids d'un empire qui n'existe plus, du joug des traditions, s'ils avaient décidé de montrer qu'ils en avaient assez de faire semblant de jouer à la grande puissance ?

LA CHAÎNE INFO
Pierre-Luc Séguillon

■ L'Europe est absente de cette campagne législative... ou presque ! Si la majorité est peu diserte sur son programme économique, c'est bien parce qu'elle n'ose confesser les contraintes qu'il nous faudra encore supporter pour tenir nos engagements européens. Si le projet des socialistes manque à ce point de crédibilité, c'est qu'il serait impossible de le mettre en œuvre, sauf à tirer un trait définitif sur des choix européens qui furent ceux de François Mitterrand. Ce que n'envisage point Lionel Jospin. Cette discrétion donne de la France l'image d'un vieux pays, recroquevillé sur lui-même et incapable de relever les défis qui lui sont proposés.

EN VUE

■ **Régine Deforges** qui écrira, chaque semaine, dans *L'Humanité*, explique dans son premier *« rendez-vous »*, mercredi 14 mai : *« Je n'ai jamais pu me départir, envers les communistes, d'une réelle sympathie. »* L'écrivain richissime – *La Bicyclette bleue* s'est vendue à 7 millions d'exemplaires –, autrefois éditrice de brûlots érotiques (qui en firent un gibier de prétoire), ex-présidente de la Société des gens de lettres, épouse d'un petit-fils de Mauriac, collectionne les bustes de Lénine. La chronique est intitulée « Pêle-mêle ».

■ **Liz Sharrat**, trente-sept ans, ayant trouvé, non loin de chez elle, à Ilkeston, en Angleterre, un œuf de cygne abandonné dans un nid, l'a couvé dans son corsage. L'œuf a fini par éclore, mercredi 30 avril. Auparavant, en Afrique du Sud, un groupe de dauphins avait sauvé une femme de la noyade. Les animaux s'étaient portés au secours de **Doris Svorinic**, vingt-huit ans, qui faisait de la plongée sous-marine dans une mer agitée, et l'avaient guidée jusqu'aux rochers.

■ **Roel Adriano**, un jeune Philippin ne pouvant dédommager **Fernando Salazar**, un marchand de noix de coco, propriétaire d'un chien qu'il avait tué, a accepté de remplacer l'animal. Un accord, passé sous le contrôle des autorités de Lucena (sud-est de Manille), prévoyait que l'adolescent resterait enchaîné pendant un mois et ne serait libéré que pour aller livrer des noix de coco dans un magasin voisin. Vendredi 9 mai, la commission gouvernementale des droits de l'homme aux Philippines a obtenu qu'on détache Roel.

VENDREDI 16 MAI

TF 1

16.30 Dingue de toi. Série. Espionne, mon amour.
17.05 Melrose Place. Feuilleton. Revirements.
18.00 Sous le soleil. Série. Retour à la case départ.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.35 Le Beau Jeu, *Le Beau Geste*.

20.45

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Divertissement présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Invités : Claudia Cardinale, Richard Anconina, Princess Erika, Liane Foly, Michèle Laroque, Ticky Holgado (140 min). 408245

23.05

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet (110 min). 9821790
Les célibataires. *Témoignages de personnes qui expliquent comment elles vivent leur célibat...*
Tous fichés. *Grâce à l'informatique, qui est partout, on peut facilement nous ficher en observant nos faits et gestes quotidiens.*

0.55 et 2.05, 3.05, 4.15 TF 1 nuit.
1.10 et 4.30, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 2.15 Histoire des inventions. Documentaire. [4/6] (rediff.). 3.20 Ernest Léardée ou le roman de la biguine. Documentaire. 5.00 Musique (15 min).

France 2

16.40 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Le Prince de Bel Air.
17.40 Waikiki Ouest. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 1.40 Studio Gabriel. Invitée : Rosy Varte.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Campagne électorale, A cheval !, Météo, Point route.

21.00

NI VUE NI CONNUE
Téléfilm de Pierre Lary, avec Mireille Darc (95 min). 8261822
Arsène Lupin féminin que la police cherche à alpaguer depuis trente ans, une aventurière devient la tutrice d'un jeune orphelin.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. Aimez-vous les uns les autres. Invités : l'abbé Pierre, Louis Gardel, Michel Bony (60 min). 5736239

23.40 Au bout du compte.
23.45 Journal, Bourse, Météo.
0.00 Signé Croisette.
0.10 Les Parapluies de Cherbourg ■■■ Film de Jacques Demy (1963, 90 min). 9442384
2.10 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 4.15 Trilogie pour un homme seul. Documentaire (rediff.). 5.10 Urti : avec Luzmila, Julia en Bolivie. Documentaire (rediff.). 5.35 Chip et Charly. La rivière de diamants (25 min).

France 3

18.50 et 1.15 Un livre, un jour. *Un antisémitisme ordinaire*, de Robert Badinter.
18.55 Le 19-20 de l'information. Charles Millon.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. En direct de Saint-Malo. Des requins dans la ville (65 min). 162871
A Puntarenas au Costa Rica, le requin, considéré comme le « roi des mers » par les pêcheurs, est devenu la principale ressource de la ville.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine. Invité : Nicolas Bouvier. Canada : les chants de gorge esquimaux ; USA : les robots dans l'arène ; Argentine : la seconde vie de la Trochita (60 min). 2313451

22.55 Journal, Météo.
23.13 Spéciale législatives.
23.35 Science 3. Magazine. Sommes-nous seuls dans l'Univers ? (50 min). 480790
0.30 Libre court. Le Livre de minuit.
0.50 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok. 0.55 Vivre avec... Sidamag. Magazine. Spécial prévention jeunes. Invité : Antoine de Caunes (rediff.). 1.20 *1944, la France libérée*. Documentaire (65 min).

La Cinquième

18.20 *Le Monde des animaux*. Combats de singes.
18.55 50 jours pour 50 Palmes. [48/50] 1994.

Arte

19.00 Tracks. Magazine.
19.30 7 1/2. Elections législatives : François Léotard. Festival de Cannes.
20.00 Brut. Magazine (30 min). 2142
20.30 8 1/2 Journal. L'Etat de la France en campagne : la reconversion en Lorraine.

20.45

LA BLESSURE DE L'ANGE
Téléfilm de Kai Wessel, avec Dieter Pfaff, Benno Fürmann (90 min). 651018
Cette semaine, le commissaire Sperling enquête sur une série de cambriolages qu'un agresseur arrêté dans une fête foraine va l'aider à élucider.

22.15

GRAND FORMAT : LE MIRACLE DU CHILI
Documentaire de Hellmuth Costard et Louis von Adelsheim (1997, 100 min). 986121
Homme d'affaires millionnaire, fondateur de la marque de vêtement Esprit, l'Américain Douglas Tompkins milite désormais en faveur de la préservation des forêts froides du Chili.

23.55 ▶ Yol ■■■ Film de Yilmaz Güney et Serif Gören, avec Tarik Akan, Serif Sezer (1981, v.o., 105 min). 3219852 *Un film admirable, tragique et bouleversant.*
1.40 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique (rediff.).
1.50 Le Charme de la normalité. Documentaire (rediff., 50 min). 2779833

M 6

17.30 Classe mannequin. Série.
18.05 Highlander. Série. L'esprit vengeur.
19.00 Caraïbes Offshore. Série. [2/2].
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Ciné 6 spécial Cannes.
20.05 Mister Biz. Les coulisses du Festival.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

LE TUEUR D'ACIER
Téléfilm ○ de Craig R. Baxley, avec Stacy Keach (110 min). 438822
Un camionneur tente de retrouver le routier responsable de la mort de son fils dans un étrange accident.

22.35

LE CAMÉLÉON
Un virus parmi nous. Série (55 min). 7261158
Jarod endosse la blouse d'un spécialiste en virologie pour éclaircir la disparition d'un éminent scientifique.

22.35 Les Proies de la femme caméléon. Téléfilm △ de Fleming B. Fuller (95 min). 7387790
1.05 Best of groove.
2.05 Fréquenstar. Magazine. Véronique Sanson (rediff.). 2.50 Coulisses : Patricia Kaas (rediff.). 3.15 Les Derniers Plongeurs d'éponges. 3.50 *E = M 6* (rediff.). 4.15 Culture pub (rediff.). 4.40 Fan de (25 min).

Canal +

15.50 Max zéro malgré lui. Film de Greg Beeman (1995, 85 min). 9242448
17.15 Si Cannes m'était conté. Documentaire (rediff., 30 min). 59993
17.45 Les Jules... chienne de vie ! Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Nulle part ailleurs. Magazine.

20.35

FENÊTRE SUR TOILES
[1/2] Trois courts métrages réalisés par Norman Jewison, Frédéric Remington et Peter Bogdanovitch (90 min). 929055
● Lire page 36.

22.05 La Croisette s'amuse. Documentaire (rediff.).
22.55 Flash d'information.

23.00

BAD BOYS
Film de Michael Bay, avec Martin Lawrence, Will Smith (1994, 114 min). 7123245
Deux flics noirs forment le tandem de choc de la brigade des stupéfiants de Miami.

0.55 Les Griffes du lion ■ Film de Richard Attenborough (1972, v.o., 125 min). 42414123
3.00 Le Journal du hard.
3.05 La Princesse. Film classé X de Marc Dorcel (1996, 85 min). 2952475

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. De la part de Georges Neveux.
21.32 Black and Blue. Benny Golson ou l'art du jaillissement.
22.40 Nuits magnétiques. Quel âge tu me donnes ?
0.05 Du jour au lendemain. Leïla Sebbar. 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert Franco-allemand. Donné en direct du Gewandhaus de Leipzig, par le chœur d'Enfants et l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. Œuvres de Tchaïkovski, de R. Schumann, de Liszt.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Campana, De Vienne.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Ferroud, Tansman, Schmitt, Ferroud.
0.00 Jazz-club. Le George Adams-Don Pullen Quartet. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Heinrich Heine. Die Loreley, de Bruch ; Der Doppelgänger, de Schubert ; Symphonie n° 35, de Mozart ; Ballade n° 4, de Chopin ; La Cenerentola, de Rossini ; œuvres de Paganini ; Album d'un voyageur, de Liszt ; Benvenuto Cellini, de Berlioz ; Giselle, d'Adam.
22.40 Concert. Œuvres de Mendelssohn, Liszt, R. Schumann, Catalani, Wagner. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Médecins de nuit. Les Margils.
21.00 Bon week-end. Invités : Robert Castel, le groupe G-Squad, André Valardy, Chantal Ladesou, Daddy K,Tex, les Founambules.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata (France 2 du 15/5/97).
23.45 Elections législatives. Magazine.
0.30 *Soir 3* (France 3).

Planète

19.40 L'Histoire du Pandora.
20.35 Les Nouveaux Explorateurs. Le secret des cultures ancestrales.
21.30 Nature de toutes les Russies. [3/3]. Cercle de feu.
22.25 Ces femmes qui tuent.
23.15 Dans le noir.
23.45 Racetrack (115 min).

Animaux

20.00 Wild South. Colonie.
21.00 Le Monde sauvage. Les tortues de mer.
21.30 Flipper le dauphin. Compte à rebours pour Flipper.
22.00 Pantanal.
23.00 Wild South. Les îles Snares, don de la mer.
23.30 Flamants roses de Camargue (30 min).

Paris Première

20.00 Paris Première. Invité : Jean-Luc Godard (115 min). 40801603
21.55 Le J.T.S. Spécial Cannes. Magazine.
22.55 Sadko. Opéra en sept scènes de Nicolaï Rimsky-Korsakov. Enregistré au Théâtre Kirov-Marinsky de Saint-Pétersbourg en 1994 (180 min). 78485061

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Invités : Leny Escudero et Ute Lemper.
21.25 Kaguyahime. Emission musicale. Ballet de Jiri Kylian. Enregistré au Festival de Hollande en 1991 (125 min). 84479328
23.30 Les Aventures du plus petit mammifère du monde (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Un nommé La Rocca ■ Film de Jean Becker (1961, N., 105 min). 50388974
22.15 The Bat Whispers ■ Film de Roland West (1930, N., v.o., 85 min). 7924697
23.40 Les Pique-assiettes. Film de Jean Girault (1960, N., 85 min). 75808993
1.05 Dernier amour ■ Film de Jean Stelli (1949, N., 95 min). 71891281

Ciné Cinémas

21.00 Ciné CinéCannes.
21.15 Mon cousin Vinny ■ Film de Jonathan Lynn (1991, 120 min). 90383239
23.15 Les Trois Jours du Condor ■■ Film de Sydney Pollack (1975, v.o., 115 min). 98346806
1.10 Les Prédateurs ■ Film de Tony Scott (1983, 95 min). 33606748

Festival

20.30 Françoise Dorléac et Marie Dubois : portrait. De Philippe Labro.
20.40 et 22.05, 23.30 Le Siècle des Lumières. Téléfilm de Humberto Solas [1/3] (1992, 85 min). 75740446

Série Club

20.15 L'Ile aux naufragés. Gilligan vs. Gilligan.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Two. L'œil de Moscou.
21.35 et 1.30 Symphonie. Feuilleton [13/18].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Accident.
23.00 Ellery Queen : A plume et à sang. L'aventure du funeste scénario.
23.45 Lou Grant. Mob.
0.40 Alias le Baron. Au bord de la peur (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Mudd.
21.20 Elvis : Good Rockin' Tonight. The Old Man (v.o.).
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. French conception (v.o.).
22.50 Seinfeld. Le bonbon à la menthe (v.o.).
23.15 Sex Machine n° 2.

Disney Channel

19.30 Dinosaures. Dinos machos.
20.10 Juste pour rire. Téléfilm (50 min). 4434968
21.00 Vous êtes folle Imogène. Téléfilm de Paul Vecchiali. Avec Dominique Lavanant, Bruno Garcin (90 min). 513806
22.30 Sport Académie. Une nuit à la belle étoile.
23.00 La Rédac.

Téva

20.55 Nos meilleures années. L'amour fou. La maman de Nancy.
22.30 Murphy Brown. Une situation insoutenable.
23.00 Coups de griffes. Jean-Louis Scherrer.
0.00 Cyrano de Bergerac. Ballet de Roland Petit. Solistes : Denys Ganio, Elisabeth de Sutter. Avec le Ballet national de Marseille (90 min). 500070811

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi de Rome. Quarts de finale (240 min). 54929055
19.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix d'Italie. Essais à Mugello.
20.00 Tennis. En direct. Tournoi de Rome. Quarts de finale (120 min). 416429
22.00 Tennis. Résumé.
23.00 Pole Position (60 min).

Voyage

19.50 et 23.20 Deux jours en France.
20.05 et 23.35 Suivez le guide.
22.00 Lacs d'Europe. Le lac de Constance.
22.30 L'Heure de partir. Annie Van de Wiele (50 min).

Muzzik

20.40 Andreï Gavrilov joue Scriabine. Concert (20 min). 8294559
21.00 Salsa Meets Latin Jazz. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1996 (60 min). 55072
22.00 Viva Cuba. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1995 (60 min). 55036
23.00 Tropical Beat. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1992 (65 min). 433622

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, *20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09*, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Cinema. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.20 Jamais avant le mariage. Film de Daniel Ceccaldi (1982, 110 min). Avec Jean-Pierre Marielle, Mireille Darc. *Comédie.*

RTL 9

0.50 Poil de Carotte. Film de Julien Duvivier (1932, N., 90 min). Avec Robert Lynen. *Drame.*
2.20 La baigneuse fait des vagues. Film de Michele Massimo Tarantini (1979, 85 min). Avec Lino Banfi. *Comédie.*

TSR

20.05 Noir comme le souvenir. Film de Jean-Pierre Mocky (1995, 95 min). Avec Jane Birkin, Sabine Azéma. *Policier.*
21.40 Balance maman hors du train. Film de Danny DeVito (1988, 85 min). Avec Danny DeVito, Billy Crystal. *Comédie.*
23.20 La Nage indienne. Film de Xavier Durringer (1991, 95 min). Avec Karin Viard. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 16 MAI 1997

L'Etat-guignol

par Pierre Georges

ALAIN MADELIN qui fit ses humanités à la faculté de droit, sinon même d'extrême droite, a le goût des formules qui cognent. Il les prépare, les polit et les assène. Effets de tréteau garantis selon les recettes du meilleur guignol : pan, pan sur la tête de l'autorité à grands coups de tavelle. *« Encore, les enfants ? »* Encore !

Alain Madelin en avait trouvé une bien bonne. Formidable. Une *de ces formules-chocs qui de*vaient délicieusement caresser le petit commerce dans le sens du poil. Pan, pan ! Encore ? Toujours ! Ah ! qu'elle était belle, celle-là, et imagée, et causante, et cognante ! Impossible de résister.

C'est cela, l'inconvénient des formules. Elles enivrent leur auteur avant même que d'estourbir leur objet. Pour un bon mot, pour une trouvaille, un bonheur d'expression, l'inventeur donnerait sa chemise. Aussi sûrement que, comme le veut l'antique adage, *« pour foie de lotte, femme donne sa cotte »*. A formule, formule et demie !

Donc, le plus moderne de nos hommes politiques, du moins selon son opinion, usa de la plus ancienne des méthodes : le parler-tavelle. Et, comme l'on voit bien que le lecteur s'impatiente un peu – *« Gui-gnol ! Gui-gnol ! »* – livrons sans plus tarder cette inoubliable citation-choc. Elle figurait d'ailleurs, hier, dans un coin du *Monde*, en livraison directe de Charenton, lieu renommé, où avait eu lieu la représentation.

« L'Irlande a l'IRA. L'Espagne a l'ETA. L'Italie a la mafia. La France a l'ENA. » Et nous avons Madelin. Car, tout de même, si l'on n'était assis, il y aurait de quoi tomber de sa chaise. A ce point, cela devient, plus que démagogie, offense à adversaires, alliés et chef de l'Etat. Pour comprendre, en effet, il faut, sans tarder, dresser ici la liste non exhaustive, fournie par Interpol, de quelques terroristes et mafiosi renommés : Jacques Chirac, Alain Juppé, Philippe Séguin, François Léotard, Edouard Balladur, Philippe de Villiers, Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, Laurent Fabius, Michel Rocard, Martine Aubry.

Tous anciens de l'organisation *secrète et tentaculaire de la rue* du Bac. Tous traités, selon une mode confortable et une démagogie de saison, d'élite traîtresse à la nation. Sauf à supposer, évidemment, que, dans l'esprit de l'imprécateur et son libre commerce de mots, il puisse y avoir de bons et mauvais énarques. Comme il y eut, en d'autres temps, de bons et mauvais Français.

Bref, laissons simplement l'analyse de l'offense à l'un des offensés. La dernière revue de l'ENA, numéro d'avril, rapporte une intervention de Philippe Séguin devant les élèves de la promotion Marc-Bloch. Elle portait précisément sur le climat anti-ENA du moment, sur *la fonction* dévolue à l'école, *« bouc émissaire de nos impuissances »*, *« sorte de vaste névrose »*. De cette longue intervention, retenons simplement ici les deux « convictions » exprimées par Philippe Séguin. La première est que *« l'ENA est un élément essentiel du bon fonctionnement de notre Etat républicain »*. Et la seconde, en bonne logique, relève *« qu'à travers l'ENA, c'est bien l'Etat qui est visé »*.

C'est, en effet, face au délire des mots et des comparaisons sans raison, une conviction que l'on peut partager. Alain Madelin a manifestement un gros problème d'Etat !

Un accord-cadre européen est conclu à Bruxelles sur le développement du travail à temps partiel

Entrepreneurs et syndicalistes ont écarté toutes les formes de discrimination

BRUXELLES
(Union européenne)
De notre correspondant

Beau succès pour l'Europe sociale ! Après plusieurs mois d'efforts, les représentants des employeurs et des syndicats au niveau européen, négociant selon les procédures du « dialogue social » inscrites dans le traité de Maastricht, sont parvenus, mercredi 14 mai, à un accord-cadre sur le travail à temps partiel. Son objet est d'en favoriser le développement, mais en écartant toutes les formes de discrimination qui en font aujourd'hui, dans bien des cas, une activité professionnelle de seconde zone.

Les organes centraux des trois organisations ayant participé à la négociation, à savoir la Confédération européenne des syndicats (CES), l'Union des industries de la Communauté européenne (Unice) et le Centre européen de l'entreprise publique (CEEP), devraient donner leur *« imprimatur »* le 6 juin, à l'occasion de la réunion au sommet du « dialogue social ». Jacques Santer et Padraig Flyn, respectivement président de la Commission européenne et responsable de la politique sociale, se sont vivement félicités de la percée ainsi opérée.

C'est le deuxième accord conclu par les syndicats et les employeurs selon les règles d'un dialogue social relancé par Jacques Delors, alors qu'il était président de la Commission. Le premier, conclu en 1996, portait sur le congé parental. Dans les deux cas, la Commission applique les règles du protocole social du traité de Maastricht : lorsqu'elle a l'intention de présenter des propositions à caractère social, elle doit consulter salariés et patrons. Ceux-ci peuvent alors annoncer leur volonté de rechercher un accord par la négociation. S'ils échouent, l'initiative revient à la Commission. Lorsqu'il y a accord entre salariés et employeurs, la Commission le transmet au Conseil après avoir vérifié la représentativité des négociateurs. Le Conseil n'a pas d'autre choix que d'avaliser l'accord ou de le rejeter.

UN PREMIER PAS

L'accord-cadre qui vient d'intervenir n'est qu'un premier pas : il faut encore qu'il soit pris en compte au niveau des Etats membres et des fédérations professionnelles. Mais il pourra servir de référence, y compris devant les tribunaux, en cas de contestation. Son objectif est double. Il s'agit, insiste-t-on d'entrée de jeu, d'écarter les traitements discriminatoires *qui précarisent* le travail à temps partiel et, donc, d'améliorer sa qualité. Une revalorisation qui concourera à l'égalité des chances hommes-femmes, dans la mesure où celles-ci forment, au sein de l'Union, les gros bataillons du travail à temps partiel.

C'était là la principale revendication syndicale. Le texte souligne que *« les travailleurs à temps partiel ne devraient pas être traités de façon moins favorable que des travailleurs à temps plein, uniquement parce qu'ils sont employés à temps partiel... Chaque fois que c'est possible* (précaution de langage qui laissera une marge d'appréciation aux patrons) *le principe du "prorata temporis" devra s'appliquer »*.

Compte tenu des garanties ainsi assurées aux salariés, le développement du temps partiel pourra être favorisé afin, comme le souhaitent les employeurs, de renforcer la flexibilité du marché du travail. Les partenaires sociaux devront identifier les obstacles limitant le recours au temps partiel et, *« chaque fois que possible »*, les éliminer.

Les demandes des salariés de passer au temps partiel devront être prises en considération et à tous les niveaux de l'entreprise, y compris à celui des postes de direction. Le temps partiel ne doit pas devenir un statut de seconde zone, quasi définitif une fois qu'on y a fait appel : l'accord précise que les demandes formulées pour un retour au temps plein devront être examinées avec un même esprit d'ouverture.

Il s'agit, pour une meilleure organisation de la production (l'intérêt de l'entreprise), mais aussi pour des raisons familiales, pour des besoins de formation propres au salarié, d'aménager l'activité professionnelle avec davantage de souplesse mais sans que les travailleurs en fassent les frais.

Les partenaires sociaux, conscients de la nécessité d'améliorer un climat gravement dégradé, ont par ailleurs créé un groupe de négociation afin de compléter les directives européennes sur les licenciements collectifs et les Comités de groupe européens. L'idée est bien sûr d'éviter que ne se répètent les divergences d'interprétation calamiteuses du type de celles constatées lors du conflit de Vilvorde. Le 28 mai, décrété « Journée d'action européenne », les syndicats feront le bilan des efforts entrepris et le 12 juin, ce sera aux ministres des affaires sociales des Quinze de faire le point.

Philippe Lemaître

Le sous-marin nucléaire « le Triomphant » connaît une série de « pépins »

LE SORT s'acharnerait-il sur *le Triomphant*, le premier – sans prototype qui aurait permis d'« essuyer les plâtres » – d'une série de quatre sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques français ? A peine entré en service – depuis mars –, *le Triomphant* fait parler de lui.

Dès ses essais, en novembre 1996, ce sous-marin, destiné à emporter la nouvelle tête TN-75 dont la conception avait commandé la reprise des essais nucléaires français en 1995-1996, connaît un premier « pépin » : un missile *expérimental*, dépourvu de charge et tiré par *le Triomphant*, retombe à l'eau peu après avoir été lancé. Echec. La marine affirme que ce raté, n'étant pas imputable au sous-marin, n'est pas préjudiciable à la suite des événements. Puis, alors que le bâtiment est en instance de départ et qu'il entreprend d'embarquer ses armements, les ouvriers qui manipulent les missiles nucléaires M. 45, avec leurs têtes opérationnelles, subissent des émanations radioactives supérieures à la normale. Inquiétude. Le Commissariat à l'énergie atomique et la marine se portent garants de l'inocuité des « fuites », mais imposent des précautions supplémentaires aux techniciens, à terre, et à l'équipage.

En février dernier, nouvelle aventure. Durant des manœuvres en rade de Brest, la coque du *Triomphant* vient frotter contre un coffre d'amarrage. Maladresse. La marine explique que cet incident *« mineur »* n'a entraîné *« ni frais significatifs, ni retard à l'admission au service actif »*.

RETOUR ANTICIPÉ ?

Aujourd'hui, voilà que le retour à Brest du sous-marin, à l'issue de sa première patrouille *opérationnelle*, alimente la chronique locale. Parti fin mars, *le Triomphant* est attendu à quai aux environs du 20 mai. Par principe, la marine ne détaille pas les mouvements de ses sous-marins. D'aucuns croient pouvoir déduire que ce retour est anticipé, suite à un dysfonctionnement de la chaufferie nucléaire. Une patrouille dure de huit à dix semaines. Dans le cas présent, elle devrait être plus proche de sept à huit semaines. La marine affirme que, pour *le Triomphant*, c'est une durée *« nominale »* (pour normale) et que rien n'a été précipité.

Dans son bassin de l'Ile-Longue, la base des sous-marins stratégiques à Brest, *le Triomphant* subira, selon la marine, *« une période d'entretien de quelques semaines »*, en réalité un arrêt technique de trois semaines. Après quoi, il devrait repartir pour sa seconde patrouille en mer. *« Pour des raisons de commodités de calendrier,* ajoute l'état-major, *le bateau, à son second retour, entrera dans un cycle prolongé d'entretien. »* Une période de six mois, sans doute, pour permettre à ses constructeurs de contrôler certains des aspects de son fonctionnement – par exemple, les circuits d'eau de mer – qui sont nouveaux par rapport aux sous-marins de *la technologie antérieure. Mais*, s'empresse de préciser la marine, *« ces tests ne concernent, en aucun cas, la chaufferie nucléaire »*. Pendant son temps d'immobilisation, *le Triomphant* sera remplacé par *le Foudroyant*.

Le Triomphant n'est pas un sous-marin banal. Il a été aussi un sujet de polémique. Les péripéties qu'il connaît vont servir la thèse de ceux – il en existe dans la classe politique comme chez les marins ou les salariés des arsenaux – qui revendiquent d'aligner cinq sous-marins, au lieu des quatre prévus. Pour compenser par le nombre le moindre aléa technique.

Jacques Isnard

L'investissement industriel reste mal orienté pour 1997

SELON l'enquête de l'Insee publiée jeudi 15 mai, la hausse de l'investissement industriel a été limitée en 1996 à 1 % en valeur, ce qui correspond, en volume, à une croissance zéro. Pour 1997, les chefs d'entreprise estiment que la progression en volume devrait être limitée à 2 %, soit 4 points de moins que ce qui était attendu voici six mois. Souvent considérée par les économistes comme un « indicateur avancé » assez fiable, cette prévision est préoccupante, car le gouvernement tablait sur une forte reprise de l'investissement pour stimuler la croissance économique. La tendance est d'autant plus mauvaise que l'investissement industriel n'a cessé de reculer depuis 1990 (sauf en 1995), ce qui constitue un mauvais présage pour la compétitivité future de l'économie.

L'investissement industriel

1990	91	92	93	94	95	96	97
11%	-7%	-13%	-16%	-5%	7%	0%	2%

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : la navette spatiale Atlantis s'est envolée, jeudi 15 mai à** 10 h 8 (heure française) de Cap Canaveral (Floride) avec à son bord un équipage de sept astronautes. Une Russe, Elena Kondakova, et un Français, Jean-François Clervoy, participent à cette mission de neuf jours au cours de laquelle Atlantis doit s'amarrer cinq jours durant à Mir (*Le Monde* du 15 mai). L'équipage transférera sur la station russe quatre tonnes de matériel, dont un générateur d'oxygène pour remplacer celui qui fonctionne actuellement.

■ ***FAIT DIVERS : deux collégiennes, âgées de douze ans et demi et* treize ans, se sont suicidées,** mercredi 14 mai, à Somain, près de Douai (Nord), en se tirant une balle dans la tête, avec un pistolet 22 long rifle. Les deux adolescentes ont laissé un mot expliquant leur geste. Elles étaient des fans du groupe Nirvana, dont le chanteur Kurt Cobain s'était donné la mort en avril 1994, et il semble qu'elles aient voulu imiter son geste, a-t-on précisé de source judiciaire.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 15 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20209,70	+0,40	+4,38
Honk Kong index	14153,60	+1,78	+5,21

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

20209,70 — 17 fév. — 2 avril — 15 mai

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 14/05	Var. en % 13/05	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2774,63	+2,02	+19,82
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+27,17
Milan MIB 30	—	—	+2,82
Francfort Dax 30	3580,80	-0,40	+23,95
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+28,72
Madrid Ibex 35	—	—	+23,20
Amsterdam CBS	—	—	+22,34

Tirage du *Monde* daté jeudi 15 mai 1997 : 464 170 exemplaires 3

Un rapport diplomatique belge accuse une banque luxembourgeoise de « blanchiment d'argent criminel »

BRUXELLES
de notre correspondant

« Il existe bien au Grand Duché du Luxembourg un circuit dans lequel l'argent criminel est blanchi. Cela ne passe pas par les grandes banques connues comme Kredietbank (KB), Générale de Banque, Paribas, Banque Internationale du Luxembourg (BIL), Suez, mais par une filiale bien moins connue, la Banque Continentale du Luxembourg (BCL) ».

Cette affirmation, qui jette le doute sur l'honorabilité de la place financière de Luxembourg se trouve consignée dans une note diplomatique rédigée par Hugo Van Dijk, ministre-conseiller à l'ambassade belge au Grand-Duché, et dont l'hebdomadaire de Bruxelles *« Le Soir Illustré »* vient de révéler la teneur.

Ces accusations se fondent sur des confidences faites à ce diplomate sous forme de *« communications ultra-confidentielles de top-managers de la Kredietbank-Luxembourg et de la Banque Internationale de Luxembourg »*, indique le rapport, transmis au ministère des affaires étrangères belge sous le couvert de l'ambassadeur Baudoin de Kethulle de Ryhove. Les autorités belges étaient préoccupées par l'évasion fiscale de nombreux contribuables du pays passant par l'ouverture – légale, mais permettant d'échapper à l'impôt – de comptes au Grand-Duché.

On apprenait de plus au passage l'histoire de la BCL, fondée en 1967. Propriété de la Banque Internationale du Luxembourg (BIL), la BCL eut à la fin des années soixante-dix aux Etats-Unis quelques ennuis liés aux opérations de l'un de ses clients, l'ancien ministre belge Guy Mathot, qui fut, selon le rapport invité à *« retirer ses comptes sous 24 heures »*.

La BIL fut soulagée, en 1982, de se défaire de cette banque sulfureuse en la cédant au groupe français Paribas, qui introduit dans son conseil d'administration un homme d'affaire britannique d'origine irakienne, Nahmi Auchi, que l'on devait retrouver quelques années plus tard comme témoin lié à opérations financières douteuses liées à la tentative de rachat du pétrolier espagnol Ertoil par ELF. C'est de cette époque que date, selon le rapport diplomatique belge, la présence à la BCL de comptes aux nom de dirigeants africains et arabes soucieux d'échapper aux inconvénients liés à la nationalisations des banques françaises. La note cite, sans plus de précisions, le noms de Jean-Bedel Bokassa, Mouammar Kadhafi, Saddam Hussein comme clients de la BCL.

En 1996, la BCL fut cédée à la banque belge Kredietbank, principal *établissement financier fla*mand. Aujourd'hui, son administrateur délégué, Marc-Hubert Henry, en poste depuis août 1996, ironise sur ces révélations : *« Il serait tout aussi exact de dire que Clovis, Vergingétorix ou Attila auraient un compte à la BCL. De toute façon, les règles du secret bancaire m'interdiraient de confirmer ou d'infirmer les relations de ces supposés clients avec notre banque. »* M. Henry souligne tout de même que lors de la reprise de la BCL par la KB, cette dernière a tenu à ne pas reprendre les filiales africaines de la BCL.

Luc Rosenzweig

هكذا من الأصل

La peinture comme pensée

Delacroix romantique ou moderne ? Pour prendre la mesure du peintre et de l'écrivain, il faut renoncer à ces catégories. Et le placer à son rang : le premier

Il y a de nos jours une difficulté particulière à écrire sur Delacroix ; une difficulté et donc un besoin. Des monographies ont paru ces dernières années, aucune satisfaisante, aucune à la mesure de son sujet. Or, depuis sa mort, le peintre tient lieu de caution et d'inspirateur aux générations successives d'artistes, sans guère d'interruption. Après Fantin-Latour, Cézanne et Gauguin se sont réclamés de lui, ainsi que Van Gogh. Les néo-impressionnistes ont célébré en lui le libérateur de la couleur – l'hommage était réducteur, mais c'était un hommage cependant. Les symbolistes ont copié et affaibli ses compositions symboliques. Matisse l'a suivi au Maroc et développé en grands tableaux chamarrés ce qu'il y avait traité en petites aquarelles. Picasso s'est introduit dans l'appartement de ses *Femmes d'Alger* pour y aggraver le trouble. Jean-Luc Godard a converti en images cinématographiques l'*Entrée des croisés à Constantinople*. Delacroix est inévitable.

Delacroix est indéfinissable. De qui parle-t-on ? Du « romantique » ? Que veut dire ce mot ? On ne sait trop. Le romantisme assiste aux découvertes incessantes des sciences physiques et naturelles : Bichat, Gay-Lussac, Dalton, Lamarck, Cuvier. L'inventaire et l'analyse de l'animé et de l'inanimé, du minéral et de l'organique, l'origine des espèces comme la formation des couleurs, la météorologie chère à Constable : autant de questions du moment. Les artistes romantiques ont connu ces changements et en ont tiré des leçons. Delacroix pratique la botanique à l'aquarelle et dissèque les musculatures des hommes et des chevaux. Le romantique serait-il celui qui, vers 1820, veut y voir plus clair ? Le qualificatif ne serait donc que de circonstance, n'en déplaise aux amateurs de typologies et d'écoles.

Ceux-ci tiennent d'ordinaire le romantisme pour tout autre chose qu'un accès de curiosité moderne : l'exaltation de sentiments que, dans les siècles précédents, on aurait affecté d'ignorer afin de préserver l'ordre social. Ignorer, vraiment ? Il faudrait n'avoir lu aucun moraliste ni aucun philosophe pour soutenir pareille thèse – ni La Bruyère, ni Hobbes, ni Sade. Tout au plus peut-on concéder que Delacroix et ceux de son temps – Géricault, Lassailly, Nodier, Nerval, Musset – ont reçu un avertissement particulièrement violent. L'Empire, ses guerres vaines et quelques révolutions leur ont rappelé ce que peut la sauvagerie humaine, quelle que soit la forme et le lyrisme qui la déguisent. Ils ont vu la destruction et la dictature à l'oeuvre. Ils savent par expérience directe.

Delacroix, donc, peint les *Massacres de Scio* et les cadavres à demi déshabillés au premier plan de sa *Liberté guidant le peuple*. Afin de donner quelques preuves accablantes complémentaires, il peint aussi la *Bataille de Taillebourg*, la mort de Charles le Téméraire et celle de l'évêque de Liège, histoire et roman mêlés. Histoire, roman et peinture d'accord. Conclusion, dans le *Journal* de Delacroix : *« Ce prétendu progrès moderne dans l'ordre politique n'est donc qu'une évolution, un accident à ce moment précis. Nous pouvons demain embrasser le despotisme avec la fureur que nous avons mise à nous rendre indépendants de tout frein. »* Il écrivait cela en 1850. Que serait un « romantique » ? Un artiste qui, de ses semblables, a une conception désillusionnée, dépassionnée et fondée sur une connaissance attentive du passé et du présent. Il pourrait donc se nommer Dürer, Titien, Degas, Picasso.

Dans le cas de Delacroix, se débarrasser de ces questions de terminologie historique devrait être d'autant plus aisé que l'oeuvre se déploie logiquement, à la manière d'un *Traité des passions* ou de *La Divine Comédie*. Ce n'est pas par hasard qu'il place ses débuts sous le signe de Dante. Pas au hasard qu'il désigne ceux qu'il respecte : Le Tasse, Shakespeare, Rubens, Mozart, Goethe. Si les dessins (planches d'une encyclopédie en mouvement), les tableaux d'histoire (fables), les nus (sur le motif au plus près) et les portraits (éléments d'un traité physionomique) ne suffisaient pas pour convaincre, s'il n'était pas assez clair qu'ils se complètent, il resterait encore deux bréviaires, l'un à lire, l'autre à regarder : l'admirable *Journal* qui écrase de sa puissance le genre et son siècle et les cycles monumentaux du Palais-Bourbon et du Sénat, qui sont de la philosophie en lignes et taches colorées exactement placées.

A l'intérieur de ce système immense, les biographes successifs de Delacroix se débattent. Ils donnent souvent le sentiment de ne savoir comment commencer ni comment finir. Peter Rautmann n'est pas le pire de ceux qui s'y sont essayés récemment. Il se pourrait même qu'il soit le meilleur à certains égards. Négligeant rigoureusement anecdotes familiales et hypothèses psychologiques, il mentionne la situation politique, les découvertes savantes, les musiciens et écrivains contemporains.


NEW YORK COLL. PARTICULIÈRE
Feuille d'étude : autoportrait et têtes de femmes

Ces mentions demeurent évasives parfois, et l'usage qu'il fait de Baudelaire manque de tranchant. Mais du moins sait-il que son héros lit les journaux et les livres, parle, écoute, se promène, se rend au théâtre et à l'opéra et que sa vie ne se limite pas à des questions de pigments et de croquis. Autre vertu : l'attention avec laquelle Rautmann étudie des oeuvres capitales, toiles de Salon, études plus secrètes, lithographies. Même s'il veut trop en dire, et juxtapose des opinions contradictoires, lestées de l'autorité de commentateurs antérieurs. A propos de la *Mort de Sardanapale*, il hésite : érotisme ou mépris de la femme, dérèglement des sens ou symbole du pouvoir ?

Plus gênante est sa propension affirmée à inscrire Delacroix dans le fil d'une modernité qui *« ouvre la voie à l'avenir »*. Alors, les problèmes de vocabulaire recommencent. Quelle modernité ? Celle de l'amenuisement du sujet et de l'abstraction ? Ce serait difficile à soutenir. Rautmann, pour conserver un mot auquel il tient, décrit donc une « modernité » qui *« s'essaye au "grand récit", intégrant thèmes littéraires et sujets d'actualité, observation des couleurs et théorie chromatique, histoire de la nature et histoire de l'art – union de l'Antiquité et des temps modernes »*. La définition s'applique à Delacroix. Elle s'applique aussi à Véronèse et à Rembrandt. Plutôt que ces tergiversations, mieux vaut lire l'artiste : *« Si l'on entend par mon romantisme la libre manifestation des impressions personnelles, mon éloignement pour les types calqués dans nos écoles et ma répugnance pour les recettes académiques, je dois avouer que non seulement je suis romantique, mais que je l'étais à quinze ans. »*

Philippe Dagen

DELACROIX
de Peter Rautmann.
Traduit de l'allemand
par D. A. Canal et L. Echasseriaud,
Citadelles & Mazenod, 340 p.,
325 ill., 880 F.

★ Voir également pages VI et VII

Escale à Saint-Malo

Le festival Etonnants voyageurs explore les grands espaces américains

A l'aube du huitième Festival international du livre de Saint-Malo, il est temps de trier nos cartes postales. Touristiquement, Jacques Cartier, Duguay-Trouin et Surcouf ont bonne mine. Mais les corsaires, lorsqu'ils débarquent désormais ici chaque printemps, ont surtout sillonné les contrées de l'imaginaire. Ce rendez-vous, baptisé « Etonnants voyageurs », a très vite fait exploser son petit monde de vagabonds à voile et à moteur, auxquels Michel Le Bris proposait une escale inédite. Ameutés par le grand timonier des orages romantiques, les petits-enfants de Stevenson et Conrad ont dû faire fiestas communes avec des écrivains qui, plus que naviguent, divaguent. Inauguré dans le culte des *travel-writers* et dans la foulée du lancement de la collection « Voyageurs » chez Payot, Saint-Malo n'est pas un Salon du livre de voyage, mais une auberge multiculturelle et polyglotte pour « inventuriers » d'une littérature aventureuse.

Goethe déjà avait proposé l'idée d'une *« littérature mondiale »* qui embrasserait les multiples facettes de la création littéraire, au-delà des étroites limites nationales. Avec l'effondrement des idéologies, la débandade des repères, cette utopie est devenue réalité. Prix Nobel à Derek Walcott, Booker Prize à Michael Ondaatje, prix Goncourt à Patrick Chamoiseau : les années 90 ont vu l'éclosion d'une littérature colorée, métissée, brassant les cultures de cinq continents, démodant les schémas régionaux, exotiques, ethniques, imposant une autre idée de l'universel, une vision stéréoscopique de l'univers. Ce que Carlos Fuentes appelle *« le va-et-vient transatlantique »* d'une littérature qui a vu éclore les talents de Ben Okri, Ishiguro, V. S. Naipaul, Kureishi, Bissondath, Coetzee, Rushdie : tous ces nomades, transfuges, *« bâtards internationaux »*, *« hommes traduits »*.

Dans l'essai qui vient de paraître en France (1), Carlos Fuentes est éloquent sur cette mutation : *« Notre humanité ne vit pas dans la froide abstraction du séparé, mais dans la chaude pulsation d'une variété infernale »*, écrit-il. *« Car qu'est donc l'écrivain contemporain si ce n'est un Persan animique, un fantôme surgi des faubourgs de l'eurocentrisme pour revendiquer l'humanité des marginaux, faire reculer les frontières de toute chair vivante et de tout esprit éveillé au-delà des dogmes proclamés et défendus par les théocraties industrielles, qui transforment en bouffons ou en martyrs les écrivains qui tournent le dos aux autels de néon (...). Nous vivons dans le cercle de Pascal, dont la circonférence est partout et le centre nulle part. Mais si nous sommes tous excentrés, alors nous sommes au centre. »*

Les explorateurs et conquistadors d'antan, ceux qui pillèrent l'or des colonies lointaines, y laissèrent un trésor sans prix : les mots. Initiée par ces fourbes, la révolution romanesque a enterré deux mythes : celui de la supériorité culturelle européenne, et celui de la puissance des cultures métropolitaines. Fuentes encore : *« Notre monde actuel accorde l'universalité pluraliste à tous les hommes et à toutes les femmes, qu'ils soient européens, asiatiques, africains ou américains. »* Plus loin : *« Nous sommes tous périphériques, ce qui est peut-être la seule façon d'être aujourd'hui universels. »* Voilà ce que veut souligner Etonnants voyageurs. Qui fait peau neuve cette année : plus d'espace –, pour accueillir sous la tente les écrivains des grands espaces américains.

Jean-Luc Douin

(1) *Géographie du roman*, traduit de l'espagnol (Mexique) par Céline Zins, « Arcades » Gallimard, 244 p., 98 F.

le feuilleton

de Pierre Lepape

UNE SECONDE PATRIE
de *Pierre Mertens*.
Arléa, 290 p., 130 F.

Plaidoyer pour la grandeur



Avocat de Malraux, Kafka et Pasolini, Pierre Mertens se veut surtout le défenseur de la littérature, cette « patrie » mise à mal par la sécheresse et les peurs de notre époque

« On n'aime pas la littérature », écrivait déjà Flaubert dans *Bouvard et Pécuchet*. Lui l'aimait tant, d'une passion si exclusive, si idolâtre, si dévorante, si absolue que la moindre concession à une autre réalité, à une autre patrie, lui semblait trahison ou pour le moins désamour. Il haïssait de devoir écrire pour des lecteurs – des bourgeois – qui haïssaient, disait-il, la littérature. Depuis, le couplet sur la « haine de la littérature » dont se montrerait coupable la quasi-totalité de l'humanité ordinaire est devenu un thème qu'agitent volontiers les écrivains. Comme s'il leur conférait une légitimité supplémentaire d'être mal-aimés ; comme si manquait par trop, sur le théâtre moderne, la vieille figure romantique du poète maudit, sacré puisque maudit. Au-dessus du lot ou au-dessous, hors la loi commune.

Dans *Une seconde patrie*, Pierre Mertens glisse à plusieurs reprises sur ce poncif. Au point d'entreprendre la défense de trois écrivains, Malraux, Kafka et Pasolini, dont on ignorait qu'ils avaient un si urgent besoin d'avocat. Mais comme Mertens est honnête homme, il nous désigne l'événement qui l'a poussé à monter ainsi au créneau et à plaider pour la littérature : la publication de son dernier roman, *Une paix royale*, lui a valu en Belgique, dans son pays, de rudes ennuis judiciaires avec des membres de la famille royale. On prétendait imposer des coupures à une œuvre de fiction. Amer, blessé dans son amour pour sa première patrie, Mertens s'est demandé si sa seconde patrie, la littérature, y avait encore une place. Et, allant plus loin et plus large, dans la réflexion et l'anxiété, si ce monde où nous vivons et que l'on dit post-moderne pouvait encore supporter la leçon des écrivains, leur message de vie, leur liberté, leur insolence.

Loin d'affaiblir la cause qu'il défend, l'implication personnelle du défenseur dans le dossier lui confère une éloquence et un charme romanesque auxquels il est difficile de résister. C'est comme dans les procès de cinéma. On y parle de choses graves, dramatiques, abominables, parfois arides. On y discute sur d'infimes points de détail, on accumule les témoins qui se contredisent, on ronronne dans la procédure. Tout cela pourrait être ennuyeux comme un paquet d'archives et un recueil Dalloz, mais il y a l'avocat qui veille au spectacle, qui houspille l'accusation, qui caresse le jury, qui ridiculise les témoignages à charge, qui joue de l'émotion, du rire, de la raison, mais aussi de la digression, de la citation savante, de l'évocation personnelle. Un éclat de voix ici, un coup d'archet là, un coup de griffe ailleurs… Le bonheur qu'offre le talent.

Malraux est-il l'immense écrivain calomnié que Mertens nous présente ? Peu nous importe, au fond : notre lecture de *La Condition humaine* ne sera guère modifiée par l'analyse qu'en propose son bouillant admirateur. Nous intéressent en revanche et nous touchent, les accents de l'écrivain Mertens lorsqu'il soupçonne notre époque d'avoir peur de la grandeur et du sublime et de vouloir tourner en dérision tout ce qui contredit à la moyenne et au cynisme ordinaire. Qu'il ne puisse pas le faire sans décrocher au passage quelques flèches inutiles et tirées à l'aveugle sur des cibles trop convenues – Sartre, Beauvoir, la Rive gauche, chargés de tous les pêchés du monde – illustre simplement qu'il n'est pas de bon écrivain sans d'indéracinables obsessions.

Sa « défense » de Kafka occupe la place centrale de son dispositif. Elle est la plus riche, la plus élaborée. On comprend pourquoi : *« Il est la littérature même. Tout ce qui lui arrive advient à la littérature en général. »* Mertens constate qu'il est arrivé bien des choses à Kafka, qu'on lui a fait bien des procès – à commencer par les procès en béatification qui ne sont pas les moins redoutables. On a envie de lui faire remarquer que c'est ainsi que les œuvres vivent : d'être lues, interprétées, contestées, transformées, et que la pire des trahisons qu'elles puissent subir est celle du silence. Mais qu'importe encore : sa lecture de Kafka, sa vie, sa mort, ses livres, ses amours, est des plus belles qui soient : d'une vérité qui ne doit rien à l'exercice d'admiration mais qu'on devine surgir de l'existence même de Mertens. De son travail d'écrivain, de son expérience d'homme qui a pu constater que Kafka était un prophète et que le monde désormais ressemblait à ses livres. N'allez pas lui parler du « nihilisme » de Kafka ; n'allez pas lui entonner à son propos la rengaine de l'écrivain qui choisirait la littérature contre la vie : c'est de la vie et de rien d'autre dont parlent les livres du petit homme au chapeau rond ; de la vie que les mots ont tant de peine à dire que Kafka croyait n'y être pas parvenu et voulait faire disparaître ses livres trop imparfaits.

Pas de hiatus souligne justement Mertens entre les romans de Kafka et sa correspondance : la même terrible difficulté d'être au monde et le même acharnement à y parvenir. Les lettres à Milena Jensenska ne sont pas seulement parmi les plus belles qu'on ait jamais écrites ; Milena est aussi un personnage de Kafka, rigoureuse, absolue, combattant la barbarie jusqu'à en perdre la vie. On vient de lui consacrer une biographie (1), bien documentée, sérieuse et qui manque l'essentiel que voit si bien Mertens : la transformation d'une vie en destin. A tout jamais, Milena est celle qui existe dans les lettres de Kafka et dans le récit de sa déportation qu'a écrit Margarete Buber-Neumann. (2) Evidente supériorité de la littérature dans la mise à jour de la vérité.

Le troisième volet de la « défense et illustration » de Mertens est consacré à Pasolini. Après Malraux et Kafka, ce choix dénote un goût certain pour les visionnaires, les prophètes : les mages, comme disait le père Hugo qui se comptait dans la confrérie. Vision romantique et presque religieuse de la fonction littéraire que Mertens a le courage et le souffle d'assumer jusqu'au bout. *Une seconde patrie* est une profession de foi et un manifeste, sous couvert de critique littéraire. Malraux, Kafka, Pasolini ne sont pas des prétextes, mais ils sont des tremplins à partir desquels Mertens s'élance pour porter son message : la littérature risque de n'avoir plus rien à dire à notre époque à force d'être le miroir fidèle de sa sécheresse et de sa peur. Nos écrivains sont devenus de braves bourgeois prospères et cyniques qui se méfient et ricanent de tout ce qui excède, de tout ce qui est « de mauvais goût » simplement parce qu'il contredit la brutale fadeur ambiante. A force de nous moquer du romantisme, des bons sentiments et du pathos qui les accompagnent, nous avons laissé le terrain libre aux experts comptables de la littérature minimaliste et aux petits vicaires du kitsch nihiliste.

Mertens pense qu'on ne saisira l'avenir qu'en acceptant d'être un peu rétrograde : en cessant de séparer la littérature et la vie, avec sa part de bêtise, d'égarement, de sentimentalisme, mais aussi de grandeur, d'humanité, de compassion, de vertige et d'imagination. Au fond, il reproche à la tête d'avoir bouffé le cœur et à l'intelligence d'avoir chassé la passion : nous aurions peur d'aimer parce que ça rend idiot. Nous détesterions la littérature, la vraie, parce qu'elle nous engage et que nous nous voulons spectateurs de tout. Chez Mertens, on sent l'amour, les larmes, la déprime, l'enthousiasme, la fleur bleue, la honte, la faiblesse et même la bêtise qui est aussi un droit de l'homme.

Il serait donc injuste de reprocher à *Une seconde patrie* de n'être pas construit comme une pure démonstration intellectuelle. A d'autres les épures et les dissertations en trois parties. Mertens aime et déteste en désordre, comme il lit, comme il vit. Son livre ne cesse de voyager d'une idée à l'autre, d'une ville à l'autre, d'une bibliothèque à un visage de femme, du scénario de *Vertigo* à la composition du *Wozzeck* d'Alban Berg. La plume court vite, parfois trop. Il y a des redites et des embardées de style qu'une sérieuse relecture aurait permis d'éviter. Il y a même une savoureuse coquille qui associe Malraux à la création du… PPF. L'amour de la littérature exigerait qu'on ait soin des livres et de leur finition, mais Mertens n'a que faire de ces remarques de pion ou de consommateur. Qu'il y ait quelques poux dans la crinière des grandes hommes n'intéresse que les parasitologues et les réducteurs de têtes.

Une seconde patrie est un livre qui voit grand, large, profond. Il emporte dans la puissance de son mouvement les réticences et les irritations de détail. Qu'on puisse aimer la littérature autrement que l'aime Mertens, à l'envers de lui parfois, ne gâte en rien le bonheur d'entendre sa voix. Ni à voir cet écrivain européen mêler si puissamment les couleurs diverses de nos traditions littéraires, des brumes allemandes au soleil grec, du moralisme français à la démesure russe. Il nous suffit que sa belle construction n'ait pas l'étroitesse d'une chapelle.

---

(1) *Milena de Prague* de Mary Hockaday (traduit de l'anglais par Catherine David, Calmann-Lévy, 254 p., 130 F).
(2) *Milena* de Margarete Büber-Neumann (Seuil, 1986). Illustration d'une de ces formes de « haine de la littérature » dont parle Mertens et qui vient de haut, cette lettre adressée par Aragon à Albert Béguin qui éditait le livre de Buber-Neumann, déportée en Sibérie avant de l'être à Ravensbrück avec Milena : *« les trotskistes du type Neumann sont des agents de la Gestapo, quoique leurs veuves puissent après coup venir raconter sur les hommes qui sont ceux de Stalingrad. (…) Ce n'est pas en tant que communiste que je ne peux le pardonner : c'est en tant que Français. »*

Céline fait toujours scandale

La parution presque simultanée de trois essais contre l'auteur de « Voyage au bout de la nuit » dénote que le débat autour de cet écrivain reste vivace. Pour Henri Godard, spécialiste de Céline, cette question renvoie au sens que chacun se fait de la littérature

Est-ce un hasard s'il s'est trouvé, en l'espace de trois mois, trois auteurs (1) pour publier des livres dirigés, tout ou partie, contre Céline ? Il était sans doute inévitable qu'en France les succès électoraux du parti de Le Pen et, au dehors, les entreprises de purification ethnique redonnent une actualité aux questions posées par Céline, sous une forme que l'on avait pu croire dépassée. Mais n'est-ce pas aussi un signe parmi d'autres de l'affaiblissement d'une notion qui nous serait pourtant plus que jamais nécessaire : la conscience de ce qu'est, au juste, la littérature et de ce qu'elle peut représenter pour nous ? Avec des tirs groupés de cette sorte, on finira par transformer le douloureux problème d'un écrivain d'une telle envergure, qui a prêté sa voix au racisme, c'est-à-dire au pire mal, en une « querelle Céline » qui opposera, par confusion, des gens que tout devrait réunir pour la défense de leurs valeurs communes.

Ces publications récentes n'ont rien de vraiment nouveau. Il y a, dans l'opinion, un ressentiment contre Céline qui ne demande qu'à ressurgir. Mais elles sont plus radicales ou plus explicites que d'autres, et donnent un bon échantillonnage des voies qui s'offrent à ce ressentiment.

Il y a une forme personnelle, intime, de rejet de Céline qui n'est que trop compréhensible et qui n'appelle pas de commentaire. Céline est quelqu'un qui a mis noir sur blanc, en imprimé, quelques-unes des formules les plus atroces du racisme en général et de l'antisémitisme en particulier, et, pis encore, qui n'en a pas manifesté de regret après guerre. On peut parfaitement juger, pour soi, qu'aucune valeur littéraire n'efface ce stigmate, et se refuser à le lire. Malraux dit à juste titre que les auteurs qui définissent la littérature, à un moment donné pour les lecteurs à qui elle est nécessaire, se composent de deux tiers qui sont communs à tous, et d'un troisième qui varie en fonction des préférences et des refus de chacun. Par ses prises de position, Céline, qui eût sans doute pu compter dans les deux premiers tiers, non sans résistances, s'est clairement rangé dans le troisième.

La difficulté, parmi les tenants du contre Céline, commence avec ceux qui, partant de ce refus intime, en viennent, quand ils écrivent, à ignorer ou à nier la force de l'œuvre, en totalité ou dans certains des livres où elle est généralement reconnue, ou encore à la dénoncer comme un danger.

On peut le faire, tacitement, en réduisant Céline à ses « idées ». Ne subsiste alors qu'un idéologue, très évidemment détestable, un héritier de Drumont et de Vacher de Lapouge. La seule question posée est de savoir de quel côté on fera porter le poids de cette détestation : vers la droite politique, comme on tend le plus souvent à le faire depuis l'affaire Dreyfus, ou vers une tradition plus ancienne de « gauche réactionnaire » ? Affaire de préférence politique.

On peut s'en prendre au prétendu « art de Céline ». Et si, littérairement parlant, il était nul ? Si tout cet art, politique et mercantile en réalité, avait consisté à se vendre à la réaction en détournant les forces révolutionnaires vers l'antisémitisme, comme la police secrète du tsar l'avait fait en son temps avec le faux des *Protocoles des Sages de Sion* ? Bel effet de mystification, et qui dure encore, et qui ne fait que s'étendre. Il était temps que quelqu'un ose dire ce qu'il en était de ce fameux art.

On peut malgré tout toucher de plus près à la littérature. On reconnaîtra alors à Céline une force et un intérêt d'écrivain, mais seulement dans ses deux premiers romans, *Voyage au bout de la nuit* et *Mort à crédit* (et plus couramment dans le seul premier). Silence sur les deux suivants, *Casse-pipe* et *Guignol's Band*. L'attaque sera concentrée sur les quatre derniers récits : *Féerie pour une autre fois, D'un château l'autre, Nord, Rigodon*. Elle sera double : ce ne sont, sous couleur de romans, que des pamphlets déguisés ; leur style, s'il faut lui donner ce nom, n'est qu'une manœuvre très consciente destinée à entraîner à son insu l'adhésion du lecteur à des idées condamnables. Voici l'œuvre romanesque à amputer de quatre volumes qui sont désormais parmi les plus lus. Que dire, alors, des critiques qui les prennent pour des romans et leur reconnaissent une authentique puissance littéraire ? Que ce sont des intellectuels parisiens, des esthètes; qu'ils sont tombés dans le panneau tendu par Céline ; qu'ils relèvent d'un post-modernisme défini par l'oubli des valeurs morales et politiques ; *a priori* incapable d'être touché par la voix de Robert Antelme ou de Primo Levi.

Henri Godard

Les pamphlets d'avant-guerre et du temps de guerre étaient des écrits d'action. Ils visaient, à leur date, à infléchir l'opinion publique. Ils mettaient au service de cet effort une partie des moyens littéraires de Céline (celle que lui permettait d'employer une rédaction presque au courant de la plume, comparée à l'élaboration). Les quatre derniers récits, qui n'en font en réalité qu'un seul, racontent en quinze cents pages les derniers jours de Céline à Montmartre en juin 1944, puis ses étapes à travers l'Allemagne jusqu'au Danemark en mars 1945. Le récit est délibérément visionnaire. Personnages, épisodes, décors, sont à tout moment, sans que cela puisse échapper à aucun lecteur, marqués par l'outrance, poussés à la caricature, transposés selon des lignes qui sont depuis toujours celles de l'imaginaire célinien. Au milieu de cette vaste fresque, deux ou trois douzaines de phrases, formules ou allusions qui peuvent être considérées comme des échos de l'obsession, dont Céline ne s'est donc pas défait de 1945 à sa mort en 1961, d'un complot juif universel. La question est de savoir comment le lecteur les lit lorsqu'il les rencontre. Est-il anesthésié par le style au point de ne plus les percevoir ou de ne plus s'en choquer ? Et s'il les perçoit et y réagit comme il se doit, les prend-il pour la raison d'être du récit, sa cellule séminale, ou bien comme une provocation parmi beaucoup d'autres, ou encore comme un déchet ? Sur la réponse de chacun à cette question, se joue sa vision de Céline et, pour une part, sa conception de la littérature. Les quinze cents pages de ces quatre derniers romans offrent une image unique d'un moment décisif de l'histoire de ce siècle, l'apocalypse des derniers mois de la deuxième guerre mondiale.

Céline y accumule des visions de destruction et de folie, qui prolongent les interrogations nées du spectacle de la guerre de 14 sur l'homme qui s'est donné les moyens de telles destructions et qui profite si vite des situations de paroxysme pour virer à cette folie. Il y mène jusqu'à leurs ultimes conséquences les innovations qu'il a introduites dans la langue et dans la narration. Jamais n'a été aussi sensible, ligne à ligne, ce second souffle qu'il a donné à la langue littéraire en y intégrant des éléments empruntés à l'oral, à la langue populaire et à l'argot. Jamais ne s'est plus clairement manifestée la force comique qu'il a redonnée au français.

Les énoncés qui rappellent l'obsession raciste sont à situer au sein de cet ensemble. Si, considérant qu'on ne saurait dissocier la littérature de la morale, on juge ces énoncés selon ce seul dernier point de vue, ils peuvent suffire à réduire tout le reste à néant. Mais il ne manque pas, dans notre littérature, d'exemples de cette dissociation, œuvres condamnées sur le moment et, aujourd'hui, reconnues par tous. On peut se réjouir qu'il existe, en sens contraire, des œuvres dans lesquelles valeur morale et valeur littéraire se conjuguent sans non plus en déduire nécessairement que l'une ne peut pas aller sans l'autre. Pourquoi donc quelqu'un qui ressent, à la lecture de ces romans, le choc des énoncés en question et n'imagine pas qu'ils puissent, dans le contexte où ils se trouvent, pousser quiconque à l'antisémitisme, conscient que l'effet littéraire peut se nourrir aussi bien d'indignation, nierait-il l'œuvre dans laquelle ils sont pris ?

Nous avons besoin de valeurs morales, et en particulier d'une vigilance de chaque jour sur l'éternelle résurgence du racisme autour de nous. Mais nous n'avons pas moins besoin de la valeur de l'art, et, pour ce qui est de la littérature, de ce qu'elle seule peut nous apporter : une image de nous-mêmes, de notre condition, de notre histoire, donnant matière à des œuvres qui existent par elles-mêmes, selon des critères et des références qui leur sont propres et qui les constituent en un ordre de réalité spécifique, de sorte que, même là où l'image est sombre, le sentiment que nous en retirons est celui d'une victoire.

Céline, pour des lecteurs adultes et assez sûrs d'eux-mêmes, est l'occasion de constater que la littérature tient encore, à son point de plus extrême tension avec la morale, sans l'annuler ni être annulée par elle. C'est pourquoi on ferait mieux de s'efforcer de comprendre ce qu'il nous enseigne sur la littérature, au lieu de chercher à l'en exclure.

---

(1) *L'Art de Céline et son temps*, de Michel Bounan, (111 p., 40 F) (voir « Le Monde Poches » du 2 février) ; *La Gauche réactionnaire*, de Marc Crapez (Berg International, 346 p., 140 F) ; *Contre Céline*, de Jean-Pierre Martin, (José Corti, 192 p., 90 F). Henri Godard, lui, a publié *Céline scandale* (Gallimard, 1994).

هكذا من الأصل

Lamarche-Vadel, gothique flamboyant

Qui se cache sous le masque de Paul Marbach, médecin et esthète suicidaire, dévoré par la rage vengeresse des incompris ? L'auteur ? Entre des phrases audacieuses, ouvertes à tous les délires, les lignes de vie se croisent avec un art consommé de l'ambiguïté

SA VIE, SON ŒUVRE
de Bernard Lamarche-Vadel.
Gallimard, 254 p., 120 F.

La question, évidemment, se pose dès le titre du livre. De quelle vie et de quelle œuvre s'agit-il ? Celle de Paul Marbach, un médecin qui croupit dans la pénombre d'une demeure solennelle presque vide, allongé sur le sofa rouge d'un salon Empire aux tapis persans, fixant avec *« une immobilité hautaine »* quelques splendeurs végétales à la fenêtre, maudissant ses maux de tête et ses jambes de plomb, scrutant ses urines recueillies dans un bassin, patriarche suicidaire presque embaumé dans son caveau, entouré d'oiseaux empaillés disposés comme en amphithéâtre et des portraits que firent de lui Picasso, Picabia, Bacon, Klossowski, Garouste, Warhol, Baselitz, avec ou sans sa chienne Dora ? Ou celle de Bernard Lamarche-Vadel, critique d'art maquisard, inquisiteur des églises, avocat d'artistes proscrits des bien-pensants, crépusculaire solitaire, romancier aux phrases audacieuses, obscures, baroques, stupéfiantes, impératives ? Perméables au délire, atteints par la rage du persécuté, l'un et l'autre pourraient bien avoir le même visage, mais ils agonisent dans un monde pictural où le visage n'apparaît plus, où la photographie est devenue chef-lieu de l'art funéraire. Tous deux cherchent à laisser trace vengeresse de leurs souffrances d'incompris, des spoliations dont ils furent victimes : ils s'y emploient avec une science énigmatique et jubilatoire de la prestidigitation, l'art de faire surgir un zoo de sous un catafalque, et de dévoiler un écorché sous le masque.

La vie et l'œuvre de Paul Marbach, où est largement fait référence à un livre de Paul Marbach qui s'intitule *Sa vie, son œuvre*, sont évoquées de façon chorale, avec mise en abyme : préfaces, recueil de témoignages, série d'interventions de proches, notes, épilogue-confession. Pêle-mêle, ces textes, dont certains sont rédigés comme des exercices littéraires (scènes de théâtre, débat télévisé), dépeignent un effarant personnage : homme blessé par une *« mitraille de brûlures »*, vouant une haine mortelle à l'huissier qui a saisi ses biens ; on retrouve ce funèbre héros gisant dans la chambre nº 442 de l'hôpital Sainte-Camille de Bry-sur-Marne à la *« pharaonique façade »*, où défilent chaque jour des femmes, sélectionnées par ses enfants en fonction de leurs capacités à jouer les rôles d'une mésange, d'une vipère, d'une lionne, d'une *jument et d'une chienne*. Convulsivement, le « malade » rédige par ailleurs des *« Lettres de condoléances »*, concessions au monde des arts et des lettres, pour obtenir la traduction en allemand de *Sa vie, son œuvre*, l'œuvre de sa vie.

RITES HÉROÏQUES

L'homme étant un maître de cérémonie-né, ce patchwork littéraire nous vaut une flamboyante série de rites héroïques, *mi-Syberberg mi-Cronenberg* : opération fantasmatique de l'huissier honni en pleurs, suspect d'être de concert le siège d'un ulcère variqueux, d'un cancer à ciel ouvert et d'une éclatante Alzheimer, et dont Marbach, sorcier-légiste, fouille les entrailles jusqu'à en extirper, dégoulinants de sang, ses trésors dérobés ; célébration symphonique au Stadtheater de Berlin pour la parution de *Sa vie, son œuvre*, en présence de Leni Riefenstahl et de Dora, chienne adorée, haletante ; tests subis par Sarah, Esther, Judith, Myriam et Ruth, les figurantes à la Helmut Newton qui se déshabillent pour endosser la peau de leur personnage, l'une traversant la pièce d'un vol bref pour saisir la barre de fer du pied de lit comme perchoir, l'autre rampant sur le linoléum et s'allongeant le long de la plinthe, une autre seins à l'air marchant à quatre pattes, faisant les cent pas de la fenêtre à la porte comme féline en cage...



« Loup, gros plan », par Bettina Rheims

© BETTINA RHEIMS IN « ANIMAL », ED. GINA KEHAYOFF

La passion furieuse de Marbach pour l'Art est l'une des clés de ses comportements extravagants. Ses cinq enfants, tous médecins par hérédité, il les a affublés de noms de peintres allemands adulés : la fille s'appelle Charlotte Salomon, les garçons Kurt Schwitters, Joseph Beuys, Emil Node, Franz Marc. Marbach a un faible pour les expressionnistes vouant un culte aux animaux, les tritureurs de déchets et dompteurs de pinceaux trempés dans le sang de lièvre. Voilà donc pour le fictif. Qu'en est-il du réel ?

Bien malin qui brandirait des gages. Mais la vie et l'œuvre de Bernard Lamarche-Vadel présentent quelques troublantes complicités avec celles de Paul Marbach. Lui aussi étranglé par un fonctionnaire de justice, se débattant, forcené de la déchéance sociale ; lui aussi fasciné par les représentations du desperado stigmatisé, et procureur halluciné des *« légions spectrales »* ; ami de Bettina Rheims, dont il apprécie les portraits d'animaux défunts, les photos de femmes nues dans des chambres froides, le *« ballet magique des mots »* qui reflètent la mort ; s'identifiant volontiers à un chien, *« le chien que je suis dans l'homme que je ne suis plus »*... Déjà, *Vétérinaires*, le premier roman de Bernard Lamarche-Vadel, dénonçait le pouvoir absolu des mandarins, la défaillance des corps et la servitude des foules, réclamait des artistes héritiers de Hölderlin comme recours *« contre le totalitarisme du nihilisme »*, brossait quelques tableaux dilués à la strychnine de convulsions ultimes, compagnons domestiques lentement tués à la seringue, chevaux qui se cabrent, et procession funèbre de bouviers des Flandres, bulldogs anglais, braques espagnols, épagneuls bretons, lévriers afghans, grillons vendéens, levrettes d'Italie, derniers gardiens du crucifié sur la pente du Golgotha.

CRI D'ALARME

Rien d'innocent. La petite apocalypse de *Sa vie, son œuvre* pousse le lecteur à tenter de résoudre ce que Victor Hugo (dans la préface des *Contemplations*) appelle *« l'énigme du cercueil »*. Car dans cette œuvre au noir résonne le *« bruit du clairon dans l'abîme »*. Cultivant l'ambiguïté (est-ce le personnage ou l'auteur qui parle ?), Lamarche-Vadel réserve au final un cri d'alarme. Ma mise à mort, dit-il, était programmée à ma naissance. Photographié pendant l'enfance avec carpes expirant au fond d'un seau, poulets égorgés, serpents à la tête écrasée, chats, oiseaux, *chiens, par bennes entières*, le narrateur fait l'inventaire de ses tortures, l'éducation à la honte et au secret, la tuberculose comme châtiment d'une faute commise, les coups de ceinture, fouets et gifles endurés, le viol perpétré par un ecclésiastique, la vocation nécrophile qui le pousse un jour dans une morgue d'hôpital à découvrir le sexe de la femme, et l'humiliation d'avoir été récemment condamné pour un péché non commis, la dépossession, le testament (confier à mon amie Bettina Rheims le soin de photographier ma tombe).

Est-on ici en présence d'un « antiroman », sorte de délire mystificateur prenant appui sur le délire du héros ? Est-on plutôt confronté à une forme hérétique de l'autobiographie, sans emploi de la « première personne » ni conjonction entre le nom du personnage principal et celui de l'auteur ? L'alchimiste de l'imaginaire qu'est Lamarche-Vadel a prévu le danger de semblables interprétations. D'avance, il pourfend ces calomnies, insinuations diffamatoires qui laisseraient courir le bruit que, sous les *« airs fuyants »* de ce texte ténébreux, il cacherait des *« aveux embusqués »*. Il apostrophe pourtant son éditeur, nommé Philippe Sollers, glisse plusieurs allusions à peine codées à la protection dont il bénéficie chez Gallimard, ses affres créatrices, son mépris des prix et sa difficulté à gravir *« une étape pierreuse vers la lucidité* (1) ».

J.-L. D.

(1) Ce chapitre est la reprise d'un texte publié dans la *Nouvelle Revue française* en avril 1996, nº 519.

Schneider l'enchanteur

Treize flâneries rêveuses et poétiques dans un Paris disparu. Désirs et nostalgie

PARIS, LANTERNE MAGIQUE
de Marcel Schneider.
Grasset, 130 p., 98 F.

Treize chapitres, treize vues colorées se succèdent dans la *Lanterne magique* de Marcel Schneider : de la rue Visconti au *« jardin ensauvagé »* des Feuillantines ou à la place des Vosges, il faut découvrir un Paris mystérieux, intemporel, dans les traces d'un narrateur dont les goûts et des choix l'ont toujours situé à contre-courant, dans le sillage d'Hoffmann. Selon Novalis, *« le chemin secret va vers l'intérieur »*. Dans le Paris idéal de Marcel Schneider, nourri de nostalgie, ce que l'on désire ne se distingue pas de ce que l'on regrette.

« L'instant qui passe réunit le jadis, le présent et l'avenir. Il n'est rien par lui-même mais il réunit tous les temps comme la cantate de Jean-Sébastien Bach qui porte ce nom. Et moi qui vis cet instant fugitif, labile, insaisissable dans sa toute-puissance et sa fragilité, je suis aussi de tous les temps (...). C'est aussi une façon de narguer la mort : je sais que je mourrai dans peu d'années, j'écris mes vies antérieures pour me prémunir contre cet événement déplorable. »

Pour suivre les rêveuses flâneries de Marcel Schneider à travers un Paris disparu, il faudrait, avec lui, prendre pour guides Georges Pillement ou *« l'omniscient »* Jacques Hillairet : on retrouverait, rue Saint-Thomas-du-Louvre, l'hôtel du Halde, que Catherine d'Angennes, marquise de Rambouillet, fit détruire en 1605 et reconstruire selon ses désirs : la « chambre bleue d'Arthénice », qu'on ne peut plus imaginer que grâce aux témoignages des contemporains, reste, selon Marcel Schneider, *« un oratoire de délectation dédié au rêve et à la beauté »*.

Autres lieux disparus : la salle de théâtre où s'installèrent, en 1687, les Comédiens du Roi, à deux pas de la rue Mazarine d'où ils venaient (la rue des Fossés-Saint-Germain s'appelle aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie) ; et le passage de l'Opéra, évoqué par Aragon dans *Le Paysan de Paris* en 1926, ainsi que le fascinant passage des Panoramas, où se rendait souvent Emile Deschamps, un dilettante amoureux de toutes les formes d'art, qui possédait des dons de médium.

La rue Saint-Claude est prétexte à évoquer le XVIIIe siècle où les visionnaires rivalisaient avec ceux que Schneider n'hésite pas à désigner comme les *« fanatiques de l'Encyclopédie »*. Joseph Balsamo, comte de Cagliostro, qui s'installa en février 1785 à l'angle du boulevard Beaumarchais, y attirait des foules de badauds : il *« possédait un sens aigu de la théâtralité, il était à lui seul une lanterne magique et les plaques coloriées que l'on y faisait passer »*.

Le plus beau chapitre, le plus indirectement personnel de cet essai, est consacré à l'hôtel du Doyenné, un *« havre de bonheur »*, où, en 1836, s'installèrent Nerval et ses amis et dont les fenêtres donnaient sur un jardin inculte planté d'arbres aux branches luxuriantes. *« On était là*, a écrit Gautier, *en plein Carrousel, aussi libres, aussi solitaires que dans une île déserte de l'Océanie. »* Nerval, âgé alors de vingt-huit ans, a encore l'allure d'un dandy. Mais, déjà *« à côté »*, il conçoit la poésie comme un absolu sans limites, comme une nuit profonde et maternelle. C'est l'occasion pour Schneider de livrer une confidence : le souvenir de sa propre nuit de feu, où, en 1942, s'est scellée son union avec le fantastique et le merveilleux. *« C'est*, conclut-il, *ce qu'on appelle les noces avec soi-même. Je n'ai jamais rompu cette union. »*

Monique Petillon

Femme piégée

Danièle Sallenave plonge au cœur des contradictions d'une épouse de violeur d'enfants

VIOL
Six entretiens, quelques lettres et une conversation finale
de Danièle Sallenave.
Gallimard, 166 p., 85 F.

Depuis les très belles nouvelles d'*Un printemps froid* (POL, 1983), on sait que Danièle Sallenave a le talent de parler de ceux qu'on appelle « les petites gens ». Mais sans misérabilisme, sans complaisance, ce qui est rare et lui a valu bien des désagréments. De même, comme Simone de Beauvoir, à laquelle elle ne cache pas ce qu'elle doit, Danièle Sallenave met parfois en scène des personnages de femmes qui n'ont pas su se sortir des pièges sociaux et affectifs propres à leur sexe. Avec *Viol*, elle a pris, tranquillement, tous les risques, à un moment où il est de bon ton de parler d'inceste et de pédophilie avec les simplifications les plus extrêmes, pour ne déranger personne et laisser croire que « justice sera faite » – donc la question réglée.

Madeleine vit dans une cité du nord de la France. Elle a accepté une série d'entretiens avec Sophie – celle-ci a déjà fait un livre avec des femmes d'anciens mineurs de Lorraine. Nous sommes en 1995 et Lucien, le mari de Madeleine, a été condamné en 1992 à dix ans de réclusion criminelle pour viol sur sa propre fille, Maud – qui n'est pas la fille de Madeleine – et sa belle-fille, Marie-Paule – fille de Madeleine –, avec laquelle il a eu des relations sexuelles pendant un assez long temps. Sophie et Madeleine ont six entretiens entre le 29 septembre et le 5 octobre 1995, puis Madeleine ne veut plus parler. Après quelques mois, pourtant, c'est elle qui souhaite revoir Sophie pour une dernière conversation. Elle a lieu en décembre 1996.

Il s'agit, dit Sophie au départ, de tenter de comprendre *« comment les femmes vivent la condamnation de leur mari pour le genre de faits qui a été reproché au vôtre »*. Le dialogue entre Madeleine et Sophie est évidemment impossible à résumer, sauf à lui faire perdre toute signification ; c'est sans doute ce qui aggrave la difficulté à « rendre compte » de ce livre, qui va très profondément, très violemment, d'une manière nécessairement choquante, au cœur de la psychologie d'une femme brisée. Madeleine, seule dans son appartement, est rejetée de tous, dans la cité : son mari est un violeur d'enfants, tout cela s'est passé sous ses yeux, donc elle y a, d'une certaine manière, pris part, pense-t-on. Toute sa vie, elle est allée de malheur en désastre, jusqu'à la rencontre de Lucien, dans les bras duquel elle a enfin connu le plaisir. Madeleine n'aimait pas l'école, elle n'a pas de savoir. Sa « philosophie de la vie » se nourrit de clichés – un homme ne contrôle pas ses instincts ; à quarante ans, une femme doit être bien heureuse si un homme s'intéresse à elle ; un homme, au contraire, à quarante ans, a « la vie devant lui », il peut tout recommencer, refaire des enfants, avoir une seconde chance, en quelque sorte...

En trois mots, on pourrait réconforter le lecteur en lui disant qu'il va être scandalisé d'entendre Madeleine défendre « son » Lucien, prendre presque son parti contre sa propre fille, violée à treize ans, mais que la fin lui apportera un réconfort moral... Tout cela serait faux. Ce qui rend ce livre terrible, et bouleversant si on a envie de comprendre de quelles ténèbres les femmes doivent se dégager (et même les femmes éduquées ont quelque chose en elles de cette ancestrale obscurité), c'est de suivre pas à pas les contradictions de Madeleine, cette blessure qu'elle ne peut pas dire, qui l'a détruite, et qui, bien sûr, la tuera.

Josyane Savigneau

Sur les traces de ces Etonnants voyageurs

Le Festival international du livre se tient à Saint-Malo les 17, 18 et 19 mai. Ayant frolé l'asphyxie l'an dernier, la manifestation s'est dotée d'un chapiteau supplémentaire de 500 mètres carrés. Elle offre par ailleurs aux visiteurs la possibilité de flâner sur les stands lors d'une nocturne le samedi, pendant que se déroule une « nuit des docs » (projection de films documentaires consacrés aux Amériques, à l'aventure, aux Indiens, portraits d'écrivains). Le café littéraire (une initiative de Michel Le Bris et Christian Rolland, et « récupérée » en 1996 par la Fnac au Salon du livre de Paris) se déroule dans un espace plus aéré. Le plateau sera exceptionnel : Russell Banks, Rick Bass, Jerome Charyn, Stephen Dixon, Jim Harrison, Louis Owens, Dan O'Brien, Michel Butor, J.-M. G. Le Clézio, Jean Malaurie, Théodore Monod, Redmond O'Hanlon, Michael Ondaatje, Erik Orsenna, Jorn Riel, Olivier Rolin, Paco Ignacio Taïbo II entre autres, ainsi que des « phares » du roman noir : Harry Crews, James Crumley, *Tony Hillermann, Jim Nisbet*, Nick Tosches... Point commun à tous ces invités d'honneur : être écrivain des grands espaces américains, hirsutes, violents et tendres, rudes buveurs, amoureux fous des grands espaces, forcenés de la pêche à la truite, ranchers, gardiens de moutons, ex-cow-boys de rodéo, prospecteurs de pétrole, shérif, charpentier. Une cohorte d'indomptés.

● Renseignements : Palais du Grand Large, halle Duguay-Trouin, Saint-Malo. Tél. : 02-99-20-06-62.

Jogging à Saint-Malo

Qui sont-ils ces écrivains-voyageurs, ces peintres figuratifs de l'ailleurs qui, chaque printemps, font escale dans la cité malouine ? Esquisse épicée de ces globe-trotters des lettres

La rupture n'est jamais totale. Partir n'empêche pas d'avoir des ancêtres et des souvenirs d'enfance. Celui qui part pour s'oublier – ou pour se trouver – devrait d'abord réfléchir à la forme pronominale du verbe et reconnaître que ce qu'il va chercher là-bas ne peut être qu'une autre image de lui-même. Au mieux, le voyage permet de changer de peau. Au pire, il n'est que bronzage intellectuel et petites promenades en mer.

Le voyageur au long cours, bien sûr, ne supporte pas la littérature d'appartement. *« Elle sent la tisane et le pipi de chat »*, dira-t-il avec cette élégance particulière qui sied, selon lui, aux baroudeurs. Il opposera naturellement la littérature en vase clos et la littérature de plein air. Il habillera son instabilité première d'une théorie. L'usage de mots étrangers donnera quelque épaisseur et quelque mystère à son propos. Il parlera de « restlessness » ou de « wanderlust » pour justifier son désir d'ailleurs. Le moins engagé oubliera ce que ce désir cache : une insatisfaction mal définie, un malaise social, un désir d'autrement. Comme son éducation bourgeoise l'empêche d'aller jusqu'au bout de son personnage, il ne deviendra pas clochard volontaire ou céleste. Il se fera écrivain-voyageur. *Dromomane professionnel.*

Cette vocation le condamnera nécessairement à la littérature narrative et descriptive. Ses récits – mis en scène et reconstruits – ressembleront à un journal de bord et à de la marqueterie. Les moments mémorables s'y succèderont au fil d'un itinéraire choisi. Cela dit, pratiquant un genre fait de tous les genres (« bâtard » selon les uns, « polyphonique » selon les autres), il cultivera le goût du réel sans se proclamer réaliste. Il voudra dire le monde tout en préservant son mystère. De fait, il se sentira plus artiste qu'écrivain, rejoignant ceux que certains – comme Olivier Rolin – tiennent pour une poignée de plumitifs ou un clan de ringards. Il faut dire, à la vérité, qu'il se fiche de ce débat comme d'une guigne, puisque l'alternative – être réaliste ou pas – ne le concerne pas : il se veut résolument figuratif.

La « fin des voyages » n'en finit pas d'être annoncée. Les bacs de revues en solde regorgent de ce genre de couplets. Le fameux *« je hais les voyages et les explorateurs »* de Claude Lévi-Strauss leur sert souvent d'accroche. Faut-il rappeler que la fausse impertinence de l'ethnologue, qui fait écho au *« je hais les livres »* de Jean-Jacques Rousseau, sert d'ouverture à un livre où précisément, sur 450 pages, il s'apprête à raconter ses propres voyages ? Faut-il préciser que le processus d'uniformisation du monde en révèle justement la diversité ? Alfred Métraux semblait plus avisé lorsqu'il disait – très cyniquement – que *« l'on ne comprend bien qu'une société qui se décompose »*.

TRADITION

L'écrivain-voyageur s'inscrit dans une tradition. Les ethnologues, les poètes, les romanciers, les historiens et les folkloristes sont ses compagnons de route. Il les préfère de loin aux fadaises des guides touristiques. Mettre ses pas dans les pas d'un aventurier qui l'a précédé *le stimule et le ravit. Il lui semble* participer ainsi au rajeunissement du monde. A noter que les voyageurs anglais, qui tiennent le haut du pavé, n'ont pas totalement coupé le lien avec l'Empire et qu'ils se comportent, peu ou prou, comme des agents de renseignements. Relisez Eric Newby, Norman Lewis ou Patrick Leigh Fermor. Le voyageur d'expression française, lui, à la suite de Blaise Cendrars, Henri Michaux, Victor Segalen, Michel Leiris et Antonin Artaud, semble moins terre à terre et plus sensible au poème du monde. Voyez Gilles Lapouge, Nicolas Bouvier ou Jacques Lacarrière.

La route est un médium. Un *mandala*. A quelqu'un qui lui demandait sa religion, Bruce Chatwin répond : *« Je n'ai pas de religion particulière ce matin. Mon dieu est le dieu des marcheurs. Si vous marchez assez longtemps, vous n'avez probablement besoin d'aucun autre dieu. »* Cette répartie – apocryphe sans doute – en dit assez long sur l'art de voyager et d'écrire ses voyages. Un *travel writer* peut disposer de tous les talents, la précision, le style, l'expérience, ce qu'il dit ne vaudra rien s'il n'a pas de vie intérieure. Et il ne vous arrivera jamais rien à Calcutta, Tombouctou ou Nikkalaokta s'il ne vous arrive jamais rien place des Vosges...

Malgré l'image qu'ils voudraient donner, les écrivains-voyageurs ne sont pas toujours des sportifs avérés. A Saint-Malo, la forte concentration permet de les observer. Beaucoup, comme Michel Le Bris, se contentent de lire *L'Equipe*, mais d'autres – plus fringants – font leur jogging du petit matin sur la promenade du Sillon, qui longe l'Océan. Les journalistes les regardent passer en prenant leur petit déjeuner dans des loggias aux baies vitrées. La drôlerie vient de ce que, le plus souvent, les globe-trotters festivaliers ne courent que lorsqu'ils se sentent observés. Certains même choisissent de s'activer seulement à l'aller et reviennent tranquillement, en marchant, par la rue intérieure. *Une attention plus fine pourrait* permettre de repérer leur tendance politique : ceux de droite préfèrent courir vent debout, ce qui plaque les cheveux, alors que ceux de gauche, avec le vent arrière, ont l'air de tribuns ébouriffés !

L'écrivain-voyageur aime la digression, et c'est souvent dans l'ethnologie de l'anodin qu'il s'illustre. Cela ne l'empêche pas de prendre parti quand il le faut. Bruce Chatwin, malgré un esthétisme plutôt *dandy*, ne cache pas ses convictions et Nicolas Bouvier conclut sa *Petite Morale portative* par un bel aveu : *« C'est dans ces moments de convivialité que j'ai fait l'apprentissage des deux seules vertus qui m'en imposent : la gaieté et le courage. »* Ils ne sont pas militants, et après ? Leur indépendance leur permet de pointer les problèmes et, à l'occasion, de mettre le fer dans la plaie. Aux activistes de prendre le relai et de battre le rappel. Chacun son boulot. Chacun son karma. N'est pas John Reed qui veut.

ELECTRONS LIBRES

Le *travel writing* porte en lui sa part d'éphémère. Il s'enrichit dans la répétition, mais il peut aussi s'appauvrir et se fossiliser. Michel Le Bris l'associe aujourd'hui à la Série noire, aux écrivains du Montana et à l'autochtonisme des Indiens d'Amérique. Il annonce le retour d'un réalisme inspiré. L'inconvénient vient de ce que le *travel writing* ne s'est jamais accommodé de l'embrigadement. Les électrons libres qui le constituent sont inaptes au pas cadencé. Ils cherchent plutôt à fuir les défilés et les voyages organisés. Ils s'intéressent aux logiques locales et aux figures inexploitées – potentielles – du récit de voyage. Il serait paradoxal de les enfermer dans leur passé.

Hors le réalisme, les voies ne manquent pas. Celle de la disparition, de l'effacement progressif, à la manière de Jonathan Raban (1), fascine et effraie. Pas de billet de retour. *Non, si l'on se met à l'écoute* des uns et des autres, c'est plutôt du côté du long séjour ou d'un certain baroquisme teinté de science, voire d'un maniérisme affirmé, que les regards se portent. *El Sueño de Africa (Le Rêve d'Afrique)*, de l'Espagnol Javier Reverte (2), raconte une longue quête des mythes blancs dans l'Afrique noire. Le superbe *O'Hanlon au Congo* (3), qui narre les tribulations d'un Oxfordien en Afrique, tendu par l'horreur et le rire, soutenu par l'érudition, donquichottesque et beckettien, ouvre aussi de nouvelles perspectives. *The Island of Colorblind (L'Ile des daltoniens)*, écrit par le neurologue Oliver Sacks (4), ou Le *The Song of the Dodo (Le Chant du dodo)*, de l'écrivain écologiste David Quammen (5), qui ne sont pas encore traduits en français, indiquent un renouvellement certain et salutaire.

Gilles Lapouge vient de recevoir le prix de l'Astrolabe 1997. Il est, lui aussi, avec *Le Bruit de la neige*, un voyageur singulier et précurseur (6). Ses textes sont pleins de bonheurs *de langue et de paradoxes, d'idées à* creuser. Ils sont faits de curiosité, d'éparpillements et de reconcentration. Ils ont la beauté fugace de l'impromptu. Lapouge – essayiste, romancier, journaliste – a l'esprit traversier toujours en éveil avec, derrière le badinage, un goût rare pour les œuvres mineures ou parallèles. Sa finesse de sophiste ambulant fait penser à Lucien de Samosate et, même s'il décline l'honneur, à Henri Michaux. Ses territoires sont inattendus : du Brésil à l'Islande, des pirates à la pornographie, de la neige à l'utopie, il réinvente l'histoire et la géographie. Très agile et très espiègle, écrivant des livres d'enfant à l'usage des adultes, Lapouge – docteur en petits riens – n'assène pas son savoir. Il raconte.

Michel Le Bris aime à citer Stevenson : *« Je ne voyage pas pour aller quelque part, mais pour voyager ; je voyage pour le plaisir du voyage. »* Comme la citation est un argument d'autorité, je lui propose à mon tour, en toute amitié, de réfléchir à la proposition contraire de Samuel Beckett : *« Nous ne voyageons pas pour le plaisir de voyager, que je sache ; nous sommes cons, mais pas à ce point. »* L'humour, j'allais l'oublier, fait partie intégrante du voyage.

Jacques Meunier

(1) Son livre *Terre de poussière* vient de paraître chez Flammarion, 474 p, 130 F.
(2) Anaya & Mario Muchnik, 1996).
(3) Flammarion, 782 p, 150 F, voir « Le Monde des livres » du 28 mars.
(4) Alfred A. Knopf, 1997.
(5) Scribner's, 1996.
(6) Albin Michel, 268 p., 110 F.

Edition : les bénéfices du voyage

Des collections qui se multiplient, des catalogues qui s'étoffent d'œuvres inédites ou de réimpressions, sont les marques d'un réel engouement pour ce domaine à part entière que constitue la littérature de voyage

Choisir l'Amérique du Nord comme invitée vedette de cette huitième édition des Etonnants voyageurs n'est pas si « étonnant » : les récits de voyage (le *travel writing*) appartiennent d'abord à la tradition anglo-saxonne ; le continent nord-américain est une destination touristique en vogue. *« Depuis deux à trois ans, les Français choisissent le voyage sûr, spectaculaire et écologique*, observe Patrick Arsi, codirecteur de la librairie spécialisée L'Astrolabe à Paris. *Ils recherchent les grands parcs naturels, les chutes du Niagara, les fjords. Leurs destinations préférées : le Canada, les Etats-Unis et l'Europe du Nord. »*

Après avoir acheté un guide et une carte, le client en partance acquiert souvent un récit de voyage, même écrit en anglais. Depuis une dizaine d'années, le récit de voyage est devenu un domaine à part entière de l'édition, comme la littérature jeunesse ou la science-fiction. Certes, les grands auteurs du genre, tels Jim Harrison et Thomas McGuane, ont été publiés dans des collections généralistes, et Nicolas Bouvier, l'auteur francophone le plus lu avec Ella Maillart, publie en liberté chez plusieurs éditeurs. Mais la plupart des récits ont trouvé place dans des collections balisées.

« Terres d'aventure » chez Actes Sud, depuis 1987, Payot « Voyageurs », « D'ailleurs » chez Phébus et « Le Grand Dehors » chez Hoëbeke forment l'essentiel des rayons spécifiques des librairies. Chez Ombres blanches, grand libraire toulousain qui a créé une boutique dédiée au voyage, on y ajoute la nouvelle collection « Gulliver » de Flammarion, l'éditeur Michel Chandeigne qui publie des écrivains lusophones, la collection ethnologique « Terre humaine » chez Plon ou encore les séries amérindiennes, « Nuage rouge » au Rocher et « Terre indienne » d'Albin Michel...

La nature, l'aventure, la soif de connaître une autre humanité, parfois la nostalgie coloniale engendrent des œuvres littéraires variées. Pour les éditeurs, le passé devient une mine. *« Comment écrire aujourd'hui aussi bien sur la montagne que Maurice Chappaz ou Gaston Rébuffat ? »* s'interroge-t-on chez Hoëbeke, où la collection « Retour à la montagne », créée en 1994, défend *« une montagne préservée, sereine et belle, sanctuaire de nature et promesse d'aventure, pas celle impersonnelle des records sportifs ni celle sans âme des usines à ski »*.

Plus anciennes, les relations de voyage des premières conquêtes sont rééditées, comme le *Voyage aux îles* du Père Labat, qui découvrit les Antilles en 1694 (Phébus). A La Découverte, la série de poche « Littérature et voyages » a publié en 1996 à la fois le témoignage d'un grand conquistador (*La Conquête du Mexique*, de Hernan Cortes) et de son contradicteur (*Très brève relation de la destruction des Indes*, de Bartolomé de Las Casas).

LE TEMPS DES COLONIES

Les écrivains coloniaux du début du siècle sont réimprimés avec un certain succès. Les 588 pages de *Cette éternelle nostalgie*, de Pierre Loti, viennent de ressortir à La Table ronde. Son récit de voyage en Birmanie en 1900, *Les Pagodes d'or, a paru en 1995* aux éditions Kailash, qui ont repris la même année *La Dame de Malacca* de Francis de Croisset, publié en 1935 chez Grasset : ces deux ouvrages sont épuisés. Payot puise dans son propre fonds : *Un thé chez les éléphants*, de Vivienne de Watteville (1997), avait paru en 1936, traduit de l'anglais. *« Je veux publier des récits de voyageuses, car je vois la popularité qu'ont acquise les romancières anglaises »* explique Mario Paza, directeur de la collection « Voyageurs » depuis le départ de Michel Le Bris. Il est vrai que les textes anciens offrent de gros avantages aux éditeurs : tombés dans le domaine public, ils sont libres de droits.

Pour la faire évoluer, et au-delà de la réimpression du fonds Payot, il a commencé à élargir le style de la collection, dominée jusqu'alors par des écrivains nord-américains. Ont ainsi paru des œuvres plus littéraires (*La Mort en Perse*, d'Annemarie Schwarzenbach, « Le Monde des Livres » du 18 avril), plus journalistiques (*Aurores sud-africaines*, de Corinne Moutout, ancienne correspondante de *Libération*) ou plus ethnologiques (l'excellent récit du chercheur Gérard Toffin, *Les Tambours de Katmandou*).

A raison de cinq titres par an, Marc de Gouvenain, directeur de « Terres d'aventure » chez Actes sud, privilégie, lui, des auteurs contemporains. A côté des ouvrages de Théodore Monod et de Haroun Tazieff, sa collection se tourne vers des romanciers de nationalités très diverses tels Cees Nooteboom (*Désir d'Espagne, Le Bouddha derrière la palissade*), Ma Jian (*La Mendiante de Shigatze*) ou Lieve Joris (*Mon oncle du Congo, La Chanteuse de Zanzibar*). Les Monod atteignent les 70 000 exemplaires, tandis que les trois livres de Gouvenain, qui est aussi auteur, tournent autour de 3 000 exemplaires. Chez Hoëbeke, les *ventes déclarées se situent* entre 3 000 et 5 000 volumes pour des titres tels le récit du naturaliste John Muir (*Voyages en Alaska*) et ceux, plus récents, de Gérard Calmettes (*Un Parisien à la campagne*) ou du navigateur Jacques-Yves Le Toumelin (*Kurun autour du monde*). Les œuvres de Conrad, chez Autrement, tournent autour de 3 000 exemplaires.

De grands romanciers amérindiens rencontrent un public important. Dans la collection « Terre indienne », les livres de James Welch se sont vendus entre 8 000 et 10 000 exemplaires, *Lakota Woman* de Mary Crow Dog atteint les 20 000 et *Le Cercle sacré* d'Archie F. Lame Deer plus de 15 000. Chez Phébus, le directeur Jean-Pierre Sicre prône *« face à la mondialisation par le fric, une mondialisation douce des citoyens qui aiment voyager à coup de rames »*. Il semble entendu : il revendique 30 000 à 40 000 exemplaires pour les romans de Francisco Coloane (*Le Dernier Mousse, Cap Horn*).

Catherine Bédarida

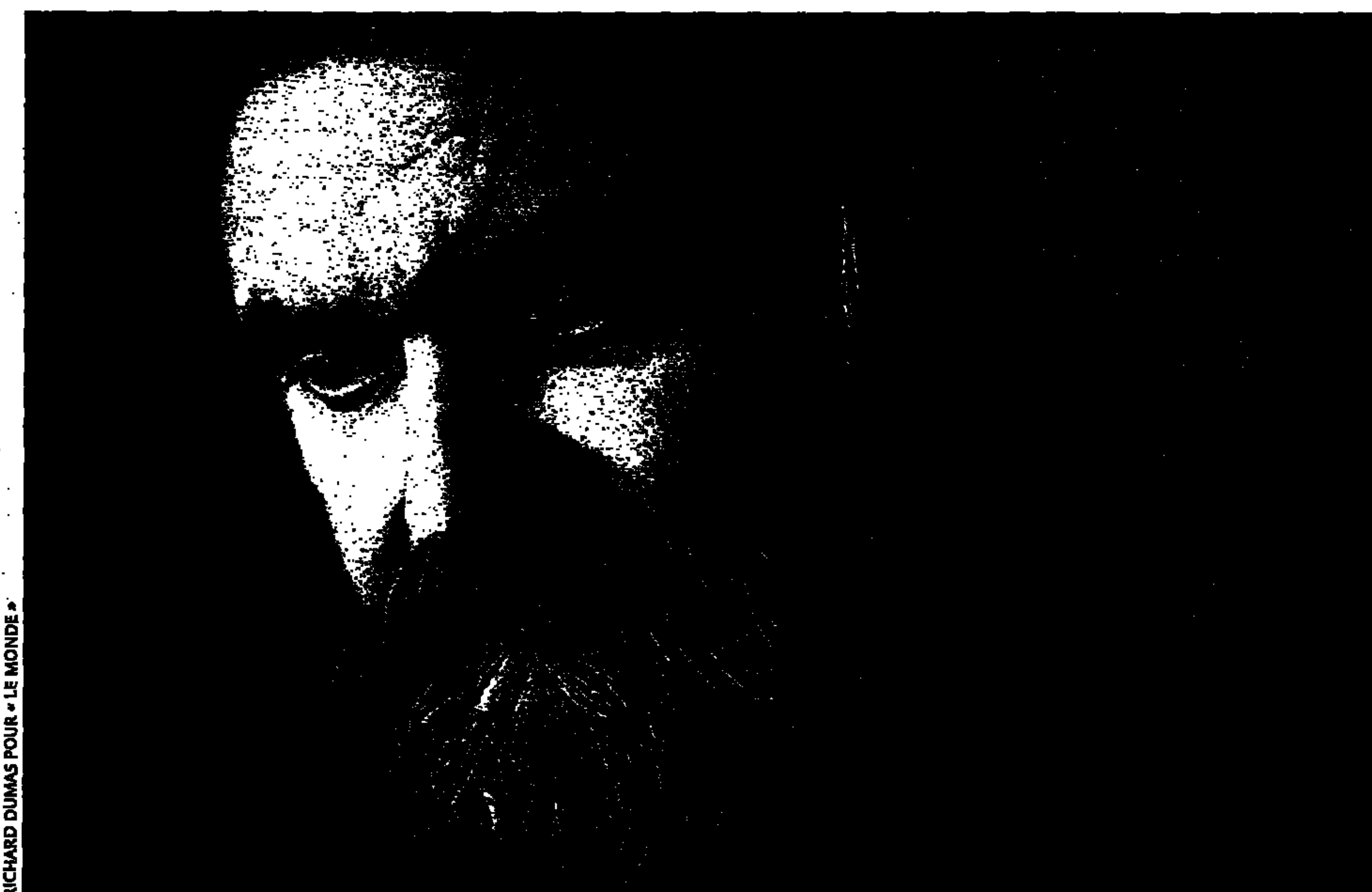
Carnet de route pour explorateurs en herbe

Voyages, découvertes, déserts brûlants, îles du bout du monde : qui mieux qu'un enfant vibre à ces promesses d'infini ? Parce qu'aventure rime si bien avec livre de jeunesse, le festival Etonnants Voyageurs ouvre cette année, à côté de son traditionnel Salon, un chapiteau de 500 m² entièrement destiné aux jeunes. Y ont rendez-vous une vingtaine d'éditeurs, deux libraires spécialisés (La Courte Echelle de Rennes et Le Grenier de Dinan) et de nombreux auteurs, connus des petits et/ou des grands : Hubert Ben Kemoun, Yak Rivais, Volker Theinhardt, Leigh Sauerwein, Jérome Charyn, Didier Daeninckx, Michel Grisolia, Jacques Lacarrière, Hervé Jaouen...

Au programme : atliers d'écriture, fabrication d'un journal-fax (dont les rédacteurs sont des jeunes Européens, reliés par fax), découverte d'Internet et des principaux sites consacrés à la littérature, chasse au trésor, sans oublier le « Mange-livres », un coin spécial où les 3-12 ans seront accueillis par des animateurs diplômés.

Pour se mettre en condition, rien de tel que de plonger dans quelques parutions récentes! Le jeune Robinson s'aidera des « Carnets de nature » de Milan, pour *Meubler sa cabane* (32 p., 30 F. A partir de 10 ans) avant de s'embarquer, via « J'explore », de Bayard, vers les grandes régions du globe (50 p., 79 F. A partir de 9 ans) et pourquoi pas vers les sources du Nil, avec « Okavango », nouvelle série de Gallimard Jeunesse (à paraître le 23 mai, 128 p., 95 F. A partir de 10 ans). Il pourra retrouver aussi *Les Pirates, seigneurs des mers*, dans la nouvelle collection « Miroirs de la connaissance » qui, au demeurant, a des allures de déjà-vu (Nathan, 30 p. 63 F. A partir de 9 ans). A moins qu'il ne préfère une escapade sur CD-Rom avec *Mon Premier Atlas supergénial Nathan !!* pour les 4-9 ans (PC/Mac, 299 F).

Florence Noiville


RICHARD DUMAS POUR « LE MONDE »

L'homme du grand dehors

Respirer. Ce mot revient sans cesse sur les lèvres de Michel Le Bris. Un besoin jamais rassasié et un appel permanent à ces *« poètes, éveilleurs d'âmes, souffleurs de vent »* capables de changer le fond de l'air. Avec eux, pour eux, il aurait ouvert les fenêtres de l'action politique à des rafales suffisamment violentes pour inquiéter l'Etat ; ouvert celles de l'édition pour y faire entrer les grands espaces ; ouvert celles qui séparaient les genres et les gens, au point de se sentir vaciller lui-même. D'avoir ainsi trempé sa plume au grand vent, appelé à la circulation des écrits et des hommes, à leur rencontre, lui donne l'assurance d'avoir été porté par l'air du temps. Mieux : élu par lui, quitte à faire grincer les dents : *« J'ai la conviction d'être en phase avec quelque chose qui est le moteur secret de l'époque. Je n'ai pas de regrets : je ne pouvais pas faire autre chose. »*

Michel Le Bris naît en baie de Morlaix en 1944. Terre battue et pierres dressées. Le toit laisse passer le ciel. Une maison sans père, mais non sans grenier. Des livres viennent miraculeusement, naturellement, s'y échouer. Compagnons de si long cours, Stevenson en tête, qu'il ne s'arrêtera plus jamais de lire. A un demi-siècle d'ici, la Bretagne est encore féodale. Sans autre loi que celle du maître. Avec l'humiliation ajoutée à la misère. A dix ans, il trouve sa meilleure défense : l'écriture. Le rejoigne qui pourra. Devant l'éternel premier de la classe, voici venir le peuple étrange des touristes, les Parisiens. Il commence à voyager dans leurs pas. Toute circulation est brassage. Chacun se révèle ethnologue de l'autre. Leur brise d'été lui amène le jazz. *Blues in Third.* Sa liberté le brûle. Ce bonheur vaut bien Paris.

Jean-Louis Perrier

Contre toute attente, il intègre HEC. Et dédouble la mise en devenant rédacteur en chef de *Jazz Hot.* Il navigue entre les hors-la-loi du free jazz et les intégristes du structuralisme. Il avoue : *« J'ai été aussi ce perroquet savant, citant Barthes, Lacan et Althusser »*, et jure qu'on ne l'y prendra plus. 1968 fait le tri pour lui. Il s'apprête à partir au régiment, et c'est mai qui le réquisitionne. Il se jette avec délectation dans la tourmente. Au cœur du mouvement maoïste de la Gauche prolétarienne, il se voit confier la division des mots. Une presse véhémente, rythmée par une parole spontanée qui le soulève et pour laquelle il revendique la pleine appellation de littérature. *« On a raison de se révolter ! »*, répète-t-elle. Y compris contre ceux avec qui on se révolte. Il les scandalise en déclamant Artaud : *« Et que m'importe à moi toute la misère, si je sais demeurer seul sur mon fumier. »*

C'est trop de jeunesse. Le pouvoir butte à déchiffrer cette prose incendiaire. Au point de perdre son sang-froid. Avec Jean-Pierre Le Dantec, son prédécesseur à la tête de *La Cause du peuple*, voilà Michel Le Bris inculpé *« pour provocation aux crimes contre la sûreté de l'Etat et apologie du meurtre, du pillage, de l'incendie, et provocation à ces crimes »*. Jean-Paul Sartre, qui leur a succédé, ne sera pas inquiété. Il s'en inquiète à la veille du procès, dans une longue tribune donnée au *Monde* : *« Le 27 mai 1970, Le Bris et Le Dantec comparaîtront devant les juges : il faut que ce soit en accusateurs et non en défendeurs, pour dénoncer,* en politiques, *la politique répressive du pouvoir. »*

Qui se souvient de la France sous Pompidou ? Des lycéens déférés devant le parquet pour des numéros de *La Cause du peuple* découverts dans leur cartable. Plus d'une centaine de prisonniers politiques. Statut irrecevable, il va de soi. Ils seront droit commun. Le procès de leur journal est celui d'une liberté. Pour faire bonne mesure, dit Michel Le Bris, *« on a ressorti une loi de Vichy, jamais appliquée »*. Devant la 17e chambre correctionnelle, où tout est joué, il lit sa profession de foi : *« Je suis ici pour avoir donné la parole au peuple... Notre lutte ? Oui, elle est meurtrière en ce qu'elle tue des mythes. »* Huit mois de prison ferme, plus de trois semaines de grève de la faim et les murs de France couverts de *« Libérez Le Dantec et Le Bris ! »*

A sa sortie, il est attendu par *J'accuse*, un nouveau journal d'où sortira *Libération*. Il se dégage et choisit l'exil. Un pays oublié se réveille comme pays : l'Occitanie. Michel Le Bris est renvoyé à ses origines : un village, une terre. Dénuement et solidarité. Devant ces vignerons-rugbymen, il se dit toujours *« gauchiste », « au sens où le marxisme serait une maladie infantile du gauchisme »*. Il a le sens de la formule, Marx en ligne de mire, et la détestation des nationalismes. Chez Gallimard, il fonde la collection « La France sauvage » (directeur : Jean-Paul Sartre). Un sauvage enquête chez les sauvages. Journalisme, ethnologie, militantisme, c'est tout un. Plus que jamais, ses mots sont ceux du peuple. *Occitanie : Volem viure !* (1974) ; *Homme d'Oc* (1975), avec Claude Marti ; *La Révolte du Midi* (1976), avec les comités d'action viticole. Il écrit : *Les Fous du Larzac* (1975). En compagnie des vignerons et des bergers, il quitte doucement la rubrique « agitation » des journaux pour les pages littéraires.

Que reste-t-il de sa fidélité réaffirmée à l'esprit de mai ? Un soulèvement nécessaire qu'il résume d'une phrase : *« Le retour du poème en chacun »*. Les débats avec Sartre, Foucault et surtout Clavel (*« un cyclone »*). L'idée d'une gestation autant que d'une geste. *« Les textes "historiques" de Mai 68 ont de quoi faire hurler de rire. On cherchait des mots qui se sont trouvés ensuite, au fil du temps. La réactivation du marxisme n'a été qu'un cours accéléré pour le carboniser rapidement, en faire une coquille vide, masquant son poids d'horreur. Ce qui nous a rassemblés, on ne l'a découvert qu'après. Mais je n'ai pas le sentiment d'avoir changé beaucoup d'orientation. Lorsqu'on parlait avec Serge [July] à la création de Libé, c'était sur Hemingway et Mailer qu'on fantasmait. Avec l'idée d'y aller voir, de se faire bousculer par le réel, de révéler sa dimension romanesque. La littérature n'est forte que si elle dit le monde. »*

A-t-il viré de bord ? *L'Homme aux semelles de vent* met cap au large. Cette fois, le navigateur est solitaire. A trente-trois ans, il est revenu embarquer son poids d'enfance. Pas de vérité sans sa mise en jeu. Le dehors est venu du dedans. L'intérieur passe par l'antérieur. C'est le retour à l'imaginaire, à la mer. *« Avec ce livre les morceaux se sont recollés. »* Il ne se désengagera plus d'être né là où il écrit, du besoin d'interroger cette énigme appelée Bretagne. Dans son éloge du vagabondage, il se croit ailleurs, hors de portée. Il se réveille « nouveau philosophe » chez Grasset. Rattrapé par l'air du temps. Etiqueté parisien. On en fait un idéologue de la fin des idéologies. Qu'importe, il n'a pas une ligne à changer : *« C'est à lire si l'on veut savoir ce que j'ai en tête maintenant. »*

> « Poètes, éveilleurs d'âmes, souffleurs de vent », Michel Le Bris les garde en lui. Pour eux, il n'a cessé d'ouvrir de vastes espaces, toujours porté par l'air du temps. Toujours plus à l'ouest...

Il a réglé ses comptes avec Marx, avec Mao, avec le politique et le divin. Aussi bien prétendra-t-il n'avoir rien à solder. En chemin, il découvrira que d'autres se sont mis en route du même pas. Jacques Lacarrière, Nicolas Bouvier, Jacques Meunier, Jean Rolin. Les « écrivains voyageurs » pointent. Mais les anciens compagnons de route, ceux de l'*« aventure mao »* ? *« Chacun écrit dans son coin, persuadé qu'il va se faire flinguer par les autres. Tout en se demandant : comment leur faire comprendre que je n'ai pas trahi ce qui nous avait réunis ? On se croyait seuls. Et on a eu le choc de voir que nous avions des cheminements comparables. Casser la gangue de langage, les références dans lesquelles on se trouvait prisonniers. Découvrir avec Jeambet et Lardreau notre intérêt pour la philosophie des religions, la rencontre décisive des textes de Corbin. »*

En 1981, il publie d'une même main un *Journal du romantisme* et *Le Paradis perdu.* Il y proclame simultanément l'avènement du romantisme et la mort de la gauche. Fâcheux, entre les deux tours de l'élection présidentielle. Il reconnaît le moment mal choisi. S'il pense ensemble dissidence et fiction, c'est peut-être parce que la dissidence est menacée de devenir fiction. Le territoire des grands procès d'opinion commence à rétrécir. Il lui faut prendre ses distances. Mais une nouvelle fois, l'air du temps le rattrape et l'adjoint à la cargaison de pacotille des « nouveaux romantiques ». Au jeu de la communication, le journaliste aguerri s'est fait piéger. Cette fois, c'en est trop. Il s'emporte contre le milieu, contre le parisianisme.

Il part. Vers le *« grand dehors »*. En famille. Sur la trace des chercheurs d'or. Il noircit des carnets de notes. Inutiles. *« J'ai découvert ce voyage quand j'ai fini mon livre,* La Porte d'or. » Il pensait plonger dans l'après-48, il trouve *« l'après-68 »*. Dans cette *« Sorbonne »*, un inconnu qu'il piste depuis toujours : Stevenson. Et son île au trésor. Désormais, il ne va plus le lâcher. Au total, leur voyage commun va durer douze ans. Il fait rendre leur or aux textes expurgés, publie l'essentiel de sa correspondance, effectue un nettoyage complet, pour le rendre à sa réalité, à sa complexité, à sa respiration. A la littérature. Une réhabilitation. Il s'appuie sur quelques médiateurs précieux parmi ses contemporains, comme James, qui l'admire. Il y trouve *« une manière de se lire à travers quelqu'un d'autre. Même si j'ai essayé d'être rigoureux »*.

Reconnus, les écrivains voyageurs (*« une idée de la littérature, pas un genre »*) ont mis leurs textes sur la table des Etonnants voyageurs en même temps que l'éphémère revue *Gulliver*, homologue tardif du britannique *Granta.* Les éléments paraissent réconciliés. Le monde débarque à Saint-Malo. Michel Le Bris a repris sans compter ses voyages de papier et d'encre. *« Il faut dépenser. Quand on dépense, on devient immédiatement auteur. »* Il l'est en éditant. Chez Payot, pour Phébus, pour Hoëbecke. Combien de titres ? Il ne veut plus savoir. Cinquante à soixante par an ! Pour sa défense, il prétend n'avoir fait qu'*« éditer* [sa] *bibliothèque »*. De fait, il voyage avec elle. C'est vers elle qu'il se tourne lorsqu'il ressent cet *« étouffement progressif »* qui le contraint à rebondir.

Car, une nouvelle fois, le vent tourne. *« Quand les mots sont repris par les autres, ils sont vidés de leur sens. Il faut veiller à être toujours sur un autre terrain. »* Les écrivains voyageurs tendent ou passent la main à la World Fiction. Une autre manière d'affronter le monde. Il s'en prend au *« trois-pièces-cuisine romanesque français »*, dénonce la *« claustrophobie de la clique post-moderniste »*, et salue le retour au réel chez les auteurs de polar venus à Saint-Malo. Parler du monde, c'est parler au monde. Il tente de convaincre Payot où il a réuni une collection d'anthologie sous le titre « Payot-Voyageurs » de le suivre. En vain. Alors il part pour Flammarion où il fonde la collection « Gulliver ».

Il n'a plus devant lui que des projets de roman. *« J'ai renégocié avec moi-même un nouvel équilibre. »* Déjà il a commencé à tracer son chemin à l'ouest de l'Ouest, dans les chroniques que lui livrent les livres chinés en Californie. Le nez au noroît de son enfance, de toute enfance, décidé à rendre justice à cette fraternité. A l'humanité. *« Car nous sommes tous, à notre façon, des hommes de l'Ouest, tenaillés toujours par l'appel du grand Dehors et par celui de la Loi en nous.* écrit-il dans sa préface à *Shane* (1), son texte le plus récent à ce jour. *Et j'étais moi-même ainsi, sur les sables de ma grève bretonne, livré à deux rêves entre lesquels, je le pressentais, on ne choisit jamais tout à fait – et cette impossibilité me faisait monter les larmes aux yeux. »*

(1) *Shane (L'Homme des vallées perdues)*, de Jack Schaefer, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Eric Chédaille (éd. Phébus, 188 p., 119 F).

Un nouveau regard porté sur la Chine

L'ART DE LA CHINE
de William Watson,
Marie-Catherine Rey,
Huei-Chung Tsao
et Hélène Chollet,
Citadelles-Mazenod éd., 1 068 illustr., 636 pages, 930 F jusqu'au 30 juin puis 1 180 F.

Sur la couverture figure, les yeux clos, un étonnant masque funéraire en bronze doré (Liao, Xe siècle). Cette pièce archéologique, récemment entrée dans les collections du musée Guimet, symbolise l'ampleur de la mise à jour de l'un des fleurons de la collection « L'Art et les grandes civilisations », publié en 1979. Nouvelle iconographie, nouveaux textes aussi : Marie-Catherine Rey, conservatrice au musée Guimet, a pris le relais de William Watson pour porter un regard neuf sur l'art chinois. La vision de l'historien britannique, toute classique, s'inscrivait dans la perspective d'une histoire mondiale de l'art, c'est-à-dire d'une histoire occidentale de l'art mondial. Or les travaux archéologiques menés en Chine depuis un quart de siècle ont profondément modifié ce point de vue. C'est ainsi que la connaissance de l'architecture a été largement approfondie comme l'origine du modèle esthétique qui, on le sait depuis peu, s'est épanoui simultanément dans le bassin du fleuve Jaune et, plus au sud, dans celui du fleuve Bleu. L'exploration, à Xian (Shaanxi), du mausolée de Huangdi (2697 ?-2595 ? av. J.-C.), *« l'empereur Jaune »*, où furent exhumées, à partir de 1974, les milliers de pièces composant *« l'armée morte »* du souverain, a permis de mieux se situer la Chine par rapport aux grandes civilisations antiques. Dès lors, nous dit Marie-Catherine Rey, ce pays *« ne se présente plus à nous comme le fournisseur inépuisable de chinoiseries ou d'exotisme, mais s'inscrit dans la voie d'un véritable comparatisme »*.

E. de R.

De la mise en forme du corps dans l'art

De la fin du Moyen Age à la Renaissance, histoire des différentes étapes qui ont conduit à une véritable révolution picturale : celle de la naissance du corps réel

L'INVENTION DU CORPS
de Nadège Laneyrie-Dagen.
Flammarion, 256 p., 395 F jusqu'au 30 juin 1997, ensuite 495 F.

Affligée par le départ de son amant, la fille du potier Dibutades dessina son ombre pour en conserver l'image. Son père appliqua de l'argile sur le dessin pour lui donner du relief et le fit durcir en le mettant au feu ! Cette anecdote, racontée par Pline, est devenue au cours des siècles l'un des mythes fondateurs de la peinture. A la Renaissance, elle illustra l'idée que la peinture et la sculpture tirent leur origine du dessin, *« père de tous les arts »* comme le dira Vasari.

L'un des premiers mérites du livre de Nadège Laneyrie-Dagen, *L'Invention du corps*, est de montrer que cette histoire peut se lire aussi comme une allégorie de *« l'invention du corps dans la peinture occidentale »* à la fin du Moyen Age et aux débuts de la Renaissance. Cette invention se caractérise par une volonté nouvelle de produire un véritable simulacre du corps réel. Ce souci *« réaliste »* témoigne d'une conception du corps et de l'image fondamentalement étrangère aux peintres byzantins comme à ceux de l'âge roman. Ce n'est que vers le trecento que les artistes commencent à vouloir rendre compte à la fois du relief et de la densité physique des corps, par le modelé, par le clair-obscur et surtout la représentation des ombres portées qui apparaît un peu plus tard. Car, dans la peinture, les corps furent longtemps dépourvus d'ombre, sous l'influence de la métaphysique de la lumière chère au Moyen Age. Le premier chapitre, « L'invention de l'ombre », montre ainsi comment l'apparition des ombres portées fut corrélative de la représentation du corps comme corps réel.



SCALA

« L'Apocalypse » de Luca Signorelli (Cathédrale d'Orvieto).

L'ombre indique en effet que le corps est perçu comme une substance opaque, solide et qui ne peut donc que réfléchir les rayons lumineux. Mais cela ne serait pas suffisant s'il n'y avait aussi le modelé qui permet au peintre de rivaliser avec le sculpteur en produisant l'illusion d'un corps tridimensionnel. La fille de Dibutades n'avait pu, seule, représenter la figure de son amant de manière à créer l'illusion d'une présence réelle ; il avait fallu l'intervention de son père. Réunissant en quelque sorte les deux moments que le récit de Pline présentait comme séparés, l'auteur montre que l'invention du corps en peinture est fille de l'ombre et de la terre ; elle suppose l'appropriation par le peintre du geste du sculpteur.

D'une lecture passionnante, ce livre décrit les multiples innovations qui ont abouti à ce que l'auteur analyse comme une véritable révolution picturale, dont elle situe les années décisives autour de 1420-1430, avec Masaccio en Italie, Robert Campin (identifié le plus souvent au Maître de Flémalle) et les Van Eyck en Europe du Nord. C'est à cette même époque qu'apparaissent les premières figures entièrement en raccourci et que les peintres inventent des jeux inouïs de perspective. Commence alors une prodigieuse histoire de l'exploration du corps. Au fil des chapitres, ce livre expose une étonnante galerie des représentations du corps peint selon tous ses aspects : corps expressifs, corps en mouvement, corps écorchés, dépecés ou éventrés, corps monstrueux ou magnifiés. Ses analyses mettent en lumière comment la perception du corps s'est transformée au cours des siècles, notamment sous l'influence des progrès du savoir médical (1). Depuis les dessins d'anatomie des XVe et XVIe siècles, l'histoire de la peinture occidentale atteste l'intérêt porté par les artistes à l'investigation du corps dans ses parties les plus cachées et ses apparences les plus manifestes, leur fascination pour ses déformations pathologiques, voire ses difformités : corps ouverts des martyrs et des cadavres qui laissent voir leurs viscères, plaies et maladies de la peau (boutons, verrues, stigmates...), chairs meurtries et sanguinolantes, qu'on retrouve au XVIIe siècle, comme dans le *Saturne dévorant un de ses fils* de Rubens, d'un réalisme difficilement soutenable. L'auteur note que c'est dans le nord de l'Italie, à Bologne et à Padoue, hauts lieux des recherches anatomiques et médicales, que s'est d'abord développé ce regard presque clinicien des peintures. C'est ainsi que se nouent les relations compliquées entre l'art de la peinture et l'art médical, et que se définissent les liens entre la vision picturale et le savoir scientifique qui se prolongeront jusqu'au XIXe siècle. L'exemple le plus illustre en cette matière est évidemment Léonard, qui avouait avoir disséqué trente cadavres au cours de sa carrière.

L'auteur ne néglige pas pour autant l'étude des représentations qui célèbrent la beauté corporelle. Le canon des proportions, le modèle des sculptures antiques, la peinture de la belle chair, font l'objet de riches analyses. Ces images diverses, apparemment contraires, du corps se réclament toutes d'une même esthétique de l'imitation, dont ce livre manifeste la profonde ambiguïté en même temps que l'extrême fécondité. *L'Invention du corps* nous offre ainsi un vaste tableau de l'évolution du corps dans la peinture qui va bien au-delà des études iconographiques traditionnelles et qui apporte une contribution fondamentale à la constitution d'une nouvelle histoire du regard.

Jacqueline Lichenstein

(1) L'auteur a eu l'excellente idée de s'assurer la collaboration d'un professeur d'anatomie pathologique, Jacques Diebolt. D'où la précision clinique de certaines analyses et descriptions.

★ Signalons également l'ouvrage dirigé par Karl Gröning : *La Peinture du corps*. Excellent sujet, excellent travail collectif : anthropologie, ethnologie, sociologie et histoire des civilisations et des mœurs conjuguent leurs savoirs pour tenter l'inventaire et l'interprétation des tatouages, scarifications, maquillages, mutilations, peintures corporelles et faciales, ornementales et rituelles. Aucune culture n'est négligée, des aborigènes aux punks, des « hommes de boue » d'Océanie aux tatouages japonais – et cette variété ne verse pas pour autant dans le pittoresque, parce que les analyses sont précises et le fait de spécialistes. L'illustration est d'une étonnante richesse (traduit de l'allemand par Th. De Kayser, Arthaud, 256 p., 320 ill., 320 F jusqu'au 30 juin, 395 F ensuite).

livraisons

● **THÉODORE ROUSSEAU**, 1812-1867, catalogue raisonné de l'œuvre graphique, de Michel Schulmann
Théodore Rousseau, dont on ne connaît plus guère que quelques tableaux rustiques, toujours les mêmes, ne fut pas seulement un peintre du réalisme champêtre, précédant Courbet et les impressionnistes dans les chemins creux et au bord des mares. Ce fut aussi un dessinateur très habile, aux procédés variés et parfois déconcertants. Ce catalogue raisonné – travail monumental et modeste – lui rend l'hommage qu'il mérite et qui lui avait été refusé jusqu'ici (éd. de l'Amateur et éd. des catalogues raisonnés, 380 p., 768 ill., 750 F).

● **INSTALLATIONS, L'ART EN SITUATION**, collectif
Les « installations » – mises en scène, accumulations, constructions dans et pour l'espace – sont le plus souvent éphémères. Elles durent le temps d'une exposition dans un musée, une galerie, un coin de rue, une campagne. Elles finissent en récits et photographies. Elles finissent désormais en livres, dont celui-ci qui énumère, décrit, répertorie, explique un peu et analyse – prudemment. C'est moins un bilan ou une histoire qu'un état des lieux, nécessairement partisan, fatalement incomplet (traduit de l'anglais par F. Gaillard, Thames & Hudson, 208 p., 260 ill., 265 F).

LA TERRE SAINTE, Lithographies et Journal, de David Roberts, texte de Fabio Bourdon, photographies d'Antonio Attini
David Roberts, paysagiste anglais, visita en 1839 le Sinaï, la Palestine, le Liban jusqu'à Baalbek. C'était après Chateaubriand et avant Flaubert. Roberts tint son journal et exécuta des lithographies d'un grand intérêt archéologique et géographique. On y voit les ruines, les monastères, les côtes, Jerusalem ou Jaffa tels quels, dessinés avec une neutralité impassible, sans le moindre éclat de couleur – Roberts n'est pas Delacroix. Un album à l'usage des historiens de l'orientalisme (éd. Herscher, 272 p., 260 ill., 680 F jusqu'au 30 juin, 850 F ensuite).

MONET, La Normandie, d'Anne-Marie Bergeret-Gourbin
Dans cette collection de qualité, il fallait une Normandie d'après Monet. Il fallait Honfleur, Sainte-Adresse, Etretat, Le Havre et Vernon vus par le peintre qui a fait de ces sites les hauts lieux de l'impressionnisme. Difficile sur un sujet pareil, rebattu, de se montrer très original et d'apporter des révélations. En choisissant des toiles point trop connues pour la plupart, l'auteur parvient à sauver son volume de la banalité. Sur un tel sujet, c'est presque un exploit (éd. Herscher, 64 p., 40 ill., 120 F).

Ph. D.

Lorenzo Lotto, ange du bizarre

Deux livres ressuscitent le peintre italien, Vénitien énigmatique aussi loin de Titien que de Bellini

LORENZO LOTTO
de Peter Humfrey.
Traduit de l'anglais par A. Sautier-Greening et B. de Brimont,
Gallimard, 208 p., 165 ill., 336 F jusqu'au 30 juin, puis 420 F.

LORENZO LOTTO
de Jacques Bonnet.
Adam Biro, 208 p., 120 ill., 450 F.

Il n'existait pas un livre en français sur Lotto, alors que l'étude pionnière de Berenson date de 1895. Rien, et puis, d'un coup, deux monographies, qui ne peuvent manquer de se faire concurrence. La coïncidence n'a rien d'heureux, d'autant que les deux ouvrages, l'anglais et le français, sont construits à l'identique, selon les principes habituels des monographies. Des chapitres découpent en morceaux d'une dizaine d'années la carrière de Lotto. Ces parties sont obtenues par l'énumération des œuvres rangées autant que faire se peut dans l'ordre chronologique – quoiqu'il manque souvent les documents et les preuves qui établiraient les faits et les dates de manière irréfutable. Cet inventaire s'accompagne d'éclaircissements historiques et de commentaires. Des photos à leur place – mais sans indication des dimensions des œuvres –, quelques annexes, des notes, une bibliographie et le livre est fait.

C'est du moins ce que semble penser Peter Humfrey, dont le livre touche à la perfection, dans le genre de la neutralité, de la sobriété, de la prudence, de l'absence. Il détermine six périodes qui correspondent à ce que l'on sait des séjours de Lotto à Trévise, à Venise, à Rome, à Bergame. Une fois les œuvres réparties selon ce système, il ne reste qu'à enfiler les uns à la suite des autres les paragraphes descriptifs. Qui disparaît dans cette opération ? Le peintre, non seulement l'homme tel qu'il fut, mais encore l'artiste, son esthétique s'il en eut une, sa pensée, ses convictions religieuses, ses lectures. Qu'est-ce qui devient inutile ? Tout effort d'interprétation qui s'élève au-dessus du pur et simple constat iconographique du genre « Lotto a peint ceci. D'autres ont peint le même sujet avant lui. Ou pas. Donc ce motif est fréquent. Ou rare. » Et après ? Rien. Après, on passe à la toile ou à la fresque suivante. C'est un peu court, c'est passablement décevant. Pour écarter les questions embarrassantes et intéressantes, Humfrey refuse ce qu'il appelle *« aller trop loin »* et les *« spéculations »*, se demander si, par exemple, vers 1530 Lotto n'aurait pas éprouvé quelque sympathie – quelque curiosité du moins – pour la Réforme. Ou quelle fut l'ampleur véritable de son goût pour l'art allemand à la Dürer auparavant, en se souvenant que Dürer passa par Venise. Ou pourquoi il s'est montré si longtemps hostile à la révolution picturale selon Giorgione et Titien avant d'y céder pour partie au milieu des années 1540, mais d'y céder comme à son corps défendant.

Faute de ces éléments et de ces interrogations, le cas Lotto, évidemment difficile et paradoxal – celui d'un artiste qui use des archaïsmes et de l'extravagance des poses et des expressions comme d'armes contre toute norme –, se réduit à une suite de travaux, dont le sens et la singularité ne se voient plus guère, et la lecture du livre à un exercice fastidieux. Les incorrections et les pesanteurs de la traduction n'arrangent rien. Lotto ayant par testament aidé deux jeunes peintres à se marier leur aurait ainsi permis *« de démarrer leur vie d'adulte avec un établissement domestique dont il n'avait pas joui personnellement »*. Est-ce du français?

Par comparaison – l'exercice ne peut s'éviter –, le *Lotto* de Jacques Bonnet paraît un ouvrage plus sensible, plus exigeant, plus profond. Il ne se borne pas à un répertoire, il entre dans le détail des symboles, il force à regarder. Cruel pour Humfrey serait un parallèle des pages que l'un et l'autre consacrent au *Vénus et Cupidon* de 1540 –toile inconvenante, toile proche de l'obscénité– , et non moins désagréable la lecture comparée des commentaires que l'un et l'autre historiens consacrent aux marquetteries pour Santa Maria Maggiore de Bergame, suite de symboles hermétiques, d'allusions perdues, d'allégories à peu près indéchiffrables.

« Lotto est un inquiet, et sa peinture semble respecter une éthique de la vérité », écrit Bonnet. Et plus loin: *« Face à la majestueuse distance de Titien, Lotto est le peintre de l'émotion simple et de la connivence immédiate. »* Ces affirmations peuvent se contester, ne serait-ce que parce qu'il n'est pas certain que Titien soit le peintre de la distance. Voyez certains portraits et ses nus. Le parallèle de Lotto et de Rabelais, moins attendu, peut susciter des réserves plus vives encore. Mais du moins, fût-ce dans le péremptoire ou l'hypothétique, y a-t-il ici volonté d'interprétation et audace. Du moins y a-t-il ici matière à réflexion. Jusqu'à nouvel ordre c'est là ce que l'on est en droit d'attendre d'un livre, à plus forte raison d'un livre qui se donne pour sujet l'un des peintres les plus bizarres de la Renaissance.

Ph. D.

هكذا من الأصل

Quand le Tout-Bamako défilait chez Seydou Keïta

Une monographie soignée et instructive vient parachever la fulgurante reconnaissance du photographe malien qui fit le portrait du Tout-Bamako

SEYDOU KEÏTA
Textes d'André Magnien
et Youssouf Tata Cissé.
Ed. Scalo (diffusion Interart),
288 p., 207 photos, 350 F.

C'est un tampon, comme en usent les photographes professionnels pour marquer leur propriété, au dos des tirages. Celui-là ouvre une époustouflante galerie de deux-cents portraits, en noir et blanc et en studio. On peut lire : *« KEÏTA Seydou, photographe Bamako-Coura, en face prison civile, BAMAKO (Soudan français) »*. Sur la page suivante, deux portraits parallèles de jeunes filles bien sages *(voir ci-contre)*. Légende : *« Elles furent, dans les années 50 et 60, deux amies inséparables du Collège moderne de filles de Bamako. Elles sont coiffées de la même manière, portent les mêmes boucles d'oreille, les mêmes colliers de perles blanches dites* tekla *et les mêmes sacs à main. L'une porte un complet taille haute à col en V bordé de dentelle, et l'autre un complet taille haute* siri nin *(petites attaches). »*

SEYDOU KEÏTA

Tout l'intérêt de cette monographie, outre la qualité des portraits, est là, dans ce dialogue image-légende. Dans ce foisonnement d'informations, d'objets, de vêtements, de tissus, de bijoux, de coiffures, que l'on découvre dans les poses stéréotypées des Bamakois – seul, en couple, entre amis, en famille, debout, assis, allongé... –, débordantes de fierté, et que les textes viennent expliciter. *« Tout doit être parfait chez le client qui ne cherche d'ailleurs qu'à paraître sous ses plus beaux jours »*, dit Seydou Keïta, né *« vers 1921 »* à Bamako (Mali). C'est au début des années 1990 qu'André Magnin, à l'origine de ce livre, a découvert *« la malle »* du photographe, comprenant plusieurs dizaines de milliers de négatifs, qui courent de 1948 à 1962.

Inconnue, ignorée pendant des décennies, la photographie africaine a trouvé en Keïta une figure apte à rattraper le temps perdu : une première exposition à Rouen en 1993, une projection aux Rencontres d'Arles, invité de prestige aux premières Rencontres de la photographie africaine à Bamako, en 1994, et une exposition à la Fondation Cartier. En 1995, le Malien est entré dans la prestigieuse collection « Photo Poche » du Centre national de la photographie (numéro 63) avant d'être exposé au Musée Guggenheim de New York. Cet album vient boucler la boucle d'un auteur dont la reconnaissance fulgurante n'a pas d'équivalent. Un tel succès peut s'expliquer par le côté attractif des portraits, leur exotisme. Mais aussi parce que cette vision heureuse de l'Afrique est à l'opposé des torrents de misère qui constituent l'imagerie africaine.

Il n'y a pas que cela. Comme August Sander avec les Allemands d'avant la catastrophe, comme Martin Chambi au Pérou durant une bonne partie de ce siècle, Keïta offre un document exceptionnel, entre photographie et ethnographie, sur la société de Bamako qui a défilé dans son studio de fortune, pour garder une trace de son statut et de sa réussite. C'est encore plus vrai ici, dans un pays *« où l'information se transmet souvent de bouche à oreille »*, comme l'écrit André Magnin. *« Le Tout-Bamako venait se faire photographier chez moi : des fonctionnaires, des commerçants, des politiciens »*, a confié Keïta à l'auteur. Puis M. Tout-le-Monde. *« Par centaines »*, le samedi. Avec voiture, machine à coudre, vélo, solex, transistor...

Ces images racontent aussi la fracture, au début des années 60, entre *« la culture de nos ancêtres qui commence à se perdre »* (vêtements traditionnels) et le rêve occidental qui berçait la jeunesse : pose à la James Bond, costume croisé du « zazouman » avec boutons de manchettes, montre-bracelet, pochette en soie à fleurs retenue par le stylo, lunettes à verre blanc. La lecture anthropologique de l'œuvre est renforcée par des entretiens avec Seydou Keïta, avec Tièmoko Keïta (l'oncle de Seydou, qui, en 1935, a offert à son neveu son premier appareil), ainsi que par les légendes – hélas ! renvoyées en fin d'ouvrage – dues à Youssouf Tata Cissé, chargé de recherche au CNRS. Ce dernier a également écrit un texte dont le titre donne le ton : « Brève histoire de Bamako et de la famille de son célèbre photographe Seydou Keïta ».

Michel Guerrin

Mornes alpages

Hugues de Wurstemberger saisit la fin d'un monde : celui des paysans du Fribourgeois

PAYSANS
d'Hugues de Wurstemberger.
Texte de Didier Schmutz,
éd. La Sarine (distrib. Hazan),
160 p., 108 photos, 272 F.

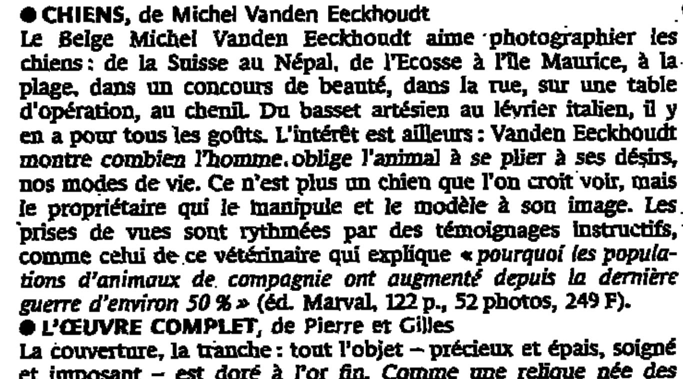
S'il faut rechercher la beauté dans le livre *Paysans* du photographe suisse Hugues de Wurstemberger, elle ne se cache sûrement pas dans les scènes crues, et par là même un peu cruelles, saisies par son objectif. Pas de bucolisme béat ni de campagne bien léchée (le Fribourgeois n'est pourtant pas dénué de charme), mais au contraire des paysages inquiétants, des ciels tourmentés, comme les visages des hommes et femmes de la terre, comme ces chiens qui sortent les crocs en rase campagne, comme ces vaches agrippées au flanc de la montagne, dont on se dit qu'elles pourraient bien tomber de haut.

A « lire » ces images, et le texte du journaliste Didier Schmutz qui les accompagne, on est saisi d'un certain malaise qui ne se dissipe guère au fil des pages. Car c'est bien à un enterrement que nous invitent les auteurs, à l'accompagnement en leur ultime demeure de ces paysans qui, pour être suisses, n'en sont pas moins universels. Pour avoir annoncé leur fin en 1967, le sociologue Henri Mendras s'attira la suspicion des bons esprits de la ville qui voulaient voir se perpétuer coûte que coûte une civilisation rurale. Le travail de Wurstemberger livre la preuve par l'image que ce monde a vécu, clos par nécessité. Le productivisme s'est imposé en plaine, a chassé les hommes, concentré les bêtes, intensifié les cultures. Reste une campagne silencieuse, aseptisée comme une usine sans toit, où chaque paysan est une borne-témoin qui renseigne sur le passé sans rien dire de l'avenir.

Est-ce par provocation que Hugues de Wurstemberger s'appesantit sur la croupe des vaches, ou sur celle du paysan penché par-dessus son champ, posture d'humilité, d'humiliation peut-être. La terre à qui on donne et qui ne rend rien ou si peu. Le photographe a le don d'attraper au vol les expressions d'inquiétude ou de tristesse d'un monde qui se sent partir. On pense à la phrase d'Henri Calet : *« Ne me secouez pas, je suis plein de larmes »*, en regardant ces corps défaits par un labeur sans répit, au grand soleil ou par gros temps. Il y a la boue et la bouse de vache, la récolte qui lève timidement, le groin du cochon s'immiscant derrière la porte de la porcherie, le pantalon frippé, le fil de la faux qui zèbre le ciel d'un sourire pointu, les mains noueuses et veinées de glèbe, les jambes lourdes d'avoir arpenté les sillons et, pour la détente, sur la table en bois nu, le cahier de *« mots placés »*, avec le stylo à bille qui attend. Repos et répit. Scènes de rêverie, de fête, de folklore, un peu désuètes mais poignantes, car on sent bien qu'elles pourraient bien disparaître dès la page tournée, dès la prochaine *récolte moissonnée*.

Wurstemberger offre un livre d'heures, des heures qui ont passé trop vite. On sent bien que le photographe les aime, ces paysans, qu'il les a accompagnés partout, qu'il entretient un rapport quasi charnel avec ces *« gaillards, des gens bien »*, et que le livre est, pour lui, une façon de régler ses comptes avec son enfance, quand il habitait Fribourg, et qu'il « crapahutait » dans *« les prés du pays d'en haut »*. En fin d'ouvrage, un Père Noël accroché au mur de la ferme, sur une méchante échelle, illustration de l'ironie jamais absente. Car vraiment, qui croit au Père Noël parmi les paysans des montagnes de Gruyère ?

Eric Fottorino



livraisons

● **CHIENS**, de Michel Vanden Eeckhoudt
Le Belge Michel Vanden Eeckhoudt aime photographier les chiens : de la Suisse au Népal, de l'Ecosse à l'île Maurice, à la plage, dans un concours de beauté, dans la rue, sur une table d'opération, au chenil. Du basset artésien au lévrier italien, il y en a pour tous les goûts. L'intérêt est ailleurs : Vanden Eeckhoudt montre combien l'homme oblige l'animal à se plier à ses désirs, nos modes de vie. Ce n'est plus un chien que l'on croit voir, mais le propriétaire qui le manipule et le modèle à son image. Les prises de vues sont rythmées par des témoignages instructifs, comme celui de ce vétérinaire qui explique *« pourquoi les populations d'animaux de compagnie ont augmenté depuis la dernière guerre d'environ 50 % »* (éd. Marval, 122 p., 52 photos, 249 F).

● **L'ŒUVRE COMPLET**, de Pierre et Gilles
La couverture, la tranche : tout l'objet – précieux et épais, soigné et imposant – est doré à l'or fin. Comme une relique née des rêves de Pierre et Gilles. Quelques mois après leur rétrospective qui a triomphé à la Maison européenne de la photographie à Paris (*Le Monde* du 11 décembre 1996), les duettistes publient *L'Œuvre complet*, comprenant 1 400 illustrations. Soit les cinq cents portraits photographiés et repeints que le couple a concoctés au rythme de trois par mois depuis son union, il y a vingt ans, mais aussi une instructive « biographie illustrée » dans laquelle les clichés de format photomaton s'accumulent dans les pages. Un sommet de kitsch et de tableaux relevés par de riches index (éd. Taschen, textes de Bernard Marcadé et Dan Cameron, 356 p., 1 400 photos, 315 F).

● **UNE HISTOIRE MONDIALE DE LA PHOTOGRAPHIE**, de Naomi Rosenblum
Publiée en 1992, la version française de cette *Histoire mondiale de la photographie* en douze chapitres et abondamment illustrée vient d'être mise à jour, augmentée, avec un glossaire plus détaillé. C'est essentiellement la partie contemporaine qui est enrichie – des années 70 à nos jours –, avec aussi un développement sur le numérique. Ce volume est contestable par ses partis pris (*Le Monde* du 4 juin 1992), mais son prix est attractif (éd. Abbeville Press, 696 p., 831 photos, 295 F).

● **CONTEMPORARY GERMAN PHOTOGRAPHY**, de Markus Rasp
Vingt-sept photographes allemands, nés entre 1957 et 1971, sont associés par Markus Rasp, directeur artistique du supplément illustré du *Süddeutsche Zeitung*. La scène photographique allemande a longtemps été dominée par Ernd et Illa Becher, au point de générer une « école allemande » dont les maîtres mots sont objectivité, précision, documentaire, contemplation. La jeune génération fait éclater cette image propre, voire puritaine. Entre art et reportage, elle plonge dans la société, déborde de couleurs agressives, de portraits intimes, de décors « sales » et banals (éd. Taschen, introduction de Ulf Erdmann Ziegler, texte en anglais, français et allemand, 280 p., 250 photos, 105 F).

● **ALBERT RENGER-PATZSCH**, de Thomas Janzen
Le monde est beau : l'Allemand Renger-Patzsch (1897-1966) a publié sous ce titre-slogan un livre qui fut, en 1928, la référence des photographes modernes : montrer avec réalisme les liens entre les beautés de la nature (ancestrale) et celles de l'industrie (naissante). Une monographie soignée, mais dont le texte est en allemand, rappelle l'étendue de l'œuvre : paysages, plantes, animaux, rues, architectures, usines, objets manufacturés... Tout est magnifié, d'une beauté glacée. L'impression est à la hauteur du projet (éd. Schirmer/Mosel, 144 p., 100 photos, 348 F).

L'hymne aux « sans-terre »

Des prisons au bord de l'implosion, des enfants en errance, des paysans spoliés, exploités, qui se soulèvent. Et l'hommage-témoignage du photographe brésilien Sebastiao Salgado à son peuple

TERRA
de Sebastiao Salgado.
Introduction de José Saramago,
poèmes de Chico Buarque.
Traduit du portugais
par Myriam Benarroch
et Marie-Thérèse Guerreiro,
éd. de La Martinière,
148 p., 109 photos, 350 F.

Quatre-vingt-cinq prisonniers détenus dans un commissariat de police de la banlieue de Brasilia menacent, depuis le 8 mai, de tuer un détenu par semaine pour obliger les autorités à prendre des mesures contre la surpopulation des cellules. Logés par groupes de dix-sept dans 18 mètres carrés, ils dorment à des horaires décalés. Eduardo Moreno da Silva, vingt-six ans, détenu depuis un mois pour cambriolage, ne dort plus. Il peut être exécuté à tout moment : les prisonniers ont tiré au sort son nom ; il sera la première victime s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

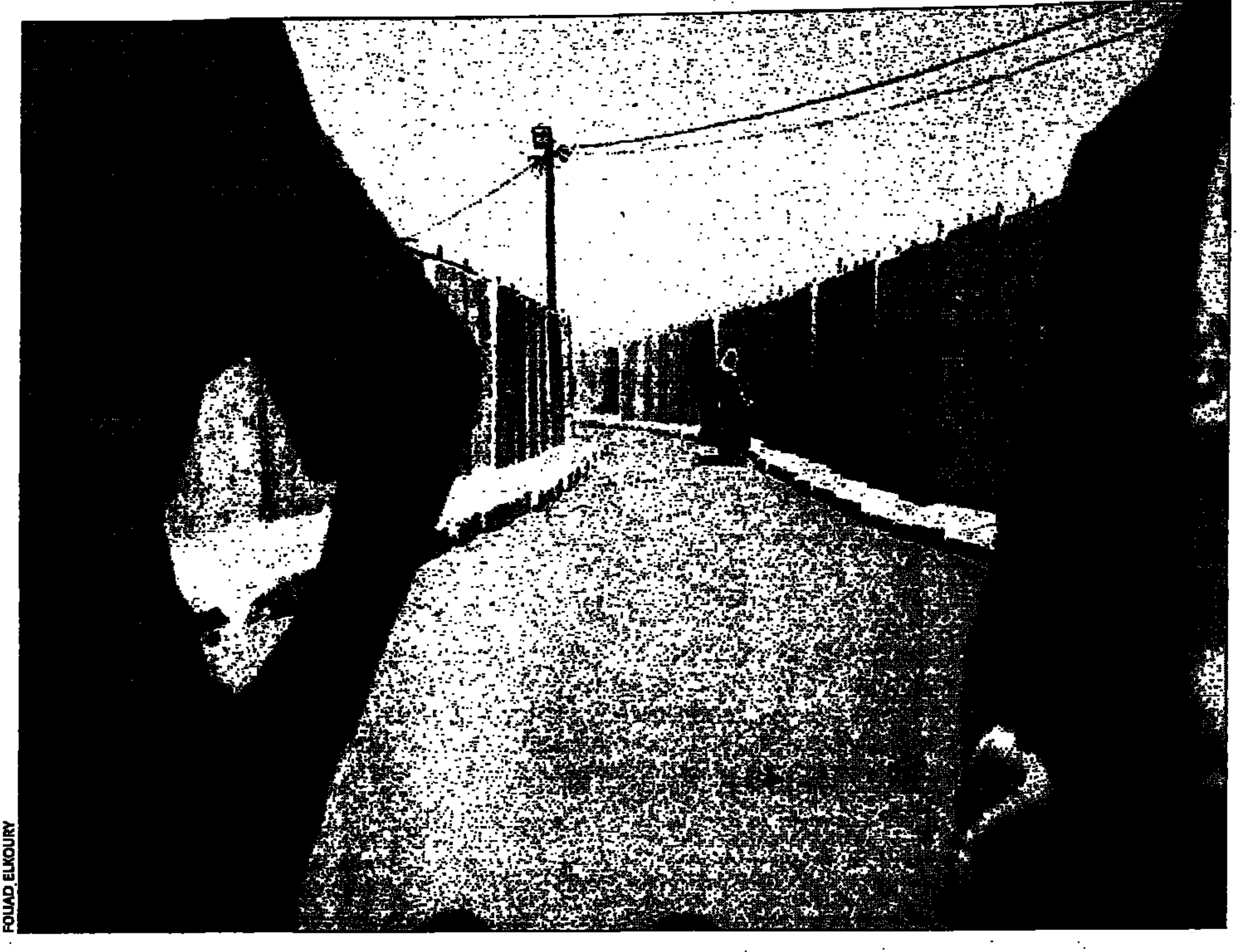
Ce fait divers dit l'immensité du drame qui accable le Brésil dans ses villes et campagnes. C'est aussi une photographie du Brésilien Sebastiao Salgado dans *Terra*, un livre qu'il dédie au mouvement des sans-terre : elle montre un autre commissariat dans l'Etat de Sao Paulo. Mais le problème est le même : la montée de la délinquance, de la violence et le manque criant de moyens.

Terra est un hymne à la terre. Elle manque aux quarante millions de crève-la-faim qui hantent le Brésil, huitième puissance économique mondiale. La terre, ou plus exactement ce que ce mot porte de promesses, alimentant les rêves des laissés-pour-compte qui se refusent à rejoindre les villes. C'est parce que la terre manque que des enfants vivent dans des abris de carton, au bord de décharges, dans des favelas puantes, où les gangs se partagent le racket, les marchés de la drogue et de la prostitution. Dans le regard des gamins de Salgado peut se lire la nostalgie du ventre d'où ils ont émergé ; s'ils avaient un bout de cette satanée terre, ils auraient l'assurance de ne pas finir dans les bordels dédiés aux Occidentaux. Au terme de quinze ans de travail, Salgado montre que les sans-terre incarnent tous les Brésiliens frappés par *« un secteur agricole complètement féodal »*, hérité des capitaineries instaurées par le colonisateur portugais. Le livre s'ouvre sur les Indiens Yanomamis – du moins ce qu'il en reste – et se clôt sur des vues larges où des marées humaines sortent de la brume pour s'approprier ces terres dont l'improductivité garantit la pérennité d'une rente à leurs propriétaires.

Entre ces deux chapitres, celui qui renvoie au monde d'avant la Conquête et le dernier, celui de la lutte, il y a le talent du photographe à lier les réalités, les hommes et les femmes dans leur vie, leur travail, leur oisiveté. Les images se connectent, renforcées par des légendes aussi argumentées que précises. *« Ce livre*, explique Salgado, *est ma petite contribution à ce mouvement, le plus important de ce siècle. »* Ses photos racontent la vie des paysans qui ont vendu leur terre et sont devenus une main-d'œuvre aussi bon marché que précaire, à la merci des grands planteurs. *« J'aurais pu être à leur place »*, confie le photographe, qui explique que son père, lui, n'a pas eu à vendre sa petite exploitation, comme tant d'autres, ruinés par l'hyperinflation.

« Je connais plus de cent pays et aucun ne ressemble au Brésil, qui n'a pas su passer à une autre époque », constate Salgado, pour qui l'Etat a été atrophié par les militaires pendant les années de dictature (1964-1985). *« Tout le mal vient de là »*, avance-t-il. *« J'ai un grand respect pour le président Fernando Henrique Cardoso, mais il n'a pas la liberté de faire*, explique Salgado, *il faut donc l'aider par une double pression intérieure et internationale. Cette mobilisation a obligé ce gouvernement à en faire un peu plus que tous les autres réunis, même si ce n'est pas suffisant tant les grands propriétaires fonciers sont surreprésentés au Parlement. » Terra* témoigne de ce divorce avec une population qui ne peut plus attendre.

Alain Abellard



FOUAD ELKOURY

Les quatre Palestine

Comment la littérature palestinienne peut-elle prendre racine dans une nation morcelée et en plein effondrement du processus de paix ? Etat des lieux à l'occasion des « Belles Etrangères »

Dans un essai consacré à la Palestine (1), l'historien Elias Sanbar rapporte une de ses conversations avec Mahmoud Darwich, le poète qui, par son lyrisme magnifique comme par son engagement politique, est devenu l'incarnation de la culture palestinienne. A la question : *« Que ferons-nous, toi et moi, lorsque nous serons vieux ? »*, l'autre répond : *« Nous serons assis près d'un figuier sur le parvis d'une maison en Palestine. »* Comme le note Sanbar, ces simples phrases jetées au hasard expriment à elles seules l'essentiel de l'existence, de la culture, du combat politique, de la tragédie des Palestiniens : *« Remarques-tu que les gens normaux répondent à ce genre de question en décrivant une activité, et toi, tu me désignes un lieu ? Je dis : "Que ferons-nous ?" et tu entends : "Où serons-nous ?" »* Le tropisme palestinien, qui, pour une part, depuis la création de l'Etat d'Israël, s'est construit parallèlement au sionisme juif, fait ainsi de la terre un enjeu culturel, physique autant que spirituel, et avant tout politique. La guerre est menée par les poètes. Faute de contrat social, le lien national est d'abord culturel, s'élaborant sur la langue, l'imaginaire, la religion (musulmane ou chrétienne), la mémoire. La littérature chante la nostalgie de la terre perdue et devient le rare lieu de partage des Palestiniens, en l'absence d'un Etat et de la possibilité d'un « vivre ensemble », devant le fait accompli des territoires occupés ou autonomes, enclavés, isolés les uns des autres.

« Ne me parlez pas de Gaza, de Ramallah ou des autres villes autonomes comme de lieux différents : toutes sont "la Palestine" », lance pourtant le poète Ahmed Dabbour, directeur général du ministère de la culture à Gaza. Comme si le fait d'affirmer verbalement l'unité palestinienne était un outil de résistance à une situation aggravée par l'interruption brutale (depuis la vague de terrorisme et l'élection de Benyamin Nétanyahou) du processus de paix mis en place par les accords d'Oslo en 1993. Les quelques enclaves autonomes cédées à l'Autorité palestinienne (comme Gaza, Ramallah, Naplouse ou Jéricho), outre qu'elles sont régulièrement « bouclées » par l'armée israélienne en représailles aux attentats, sont réduites à l'état de bantoustans, et leurs citoyens « ghettoïsés ». A moins d'un sauf-conduit rarement accordé, il est interdit à un habitant de Naplouse de se rendre à Ramallah, à Gaza, même à Jérusalem-Est et *a fortiori* dans une ville d'Israël. Que restera-t-il de l'unité culturelle et nationale entre des citoyens tenus séparés dans des villes en cage ? Comment la culture peut-elle donc prendre racine dans cet Etat à la fois embryonnaire et morcelé, où les livres, pour exister, doivent franchir les barrières des douanes et de la double censure israélienne et palestinienne ? Où les infrastructures locales – maisons d'édition, imprimeries ou librairies, cinémas ou salles de spectacle – sont tragiquement absentes ? Où huit années d'intifada, en coupant les enfants d'une scolarité normale, ont sacrifié une génération entière et accentué l'analphabétisme ?

« Les Palestine », dont le concept d'Etat unique est loin d'être réalisé, sont au moins quatre : la Palestine de l'exil, celle des territoires occupés, celle des zones autonomes de Cisjordanie et de Gaza, celle d'Israël enfin. « Les Palestiniens de l'extérieur » se sont exilés de gré ou de force : en France, comme Elias Sanbar, aux Etats-Unis, comme Anton Shammas ou Edward Saïd, dans les pays arabes voisins, et en particulier en Jordanie – où les Palestiniens constituent aujourd'hui, paradoxalement, une « minorité » largement majoritaire –, comme Sahar Khalifa ou Azzedine al-Manacirah. Parmi les « Palestiniens de l'intérieur », certains vivent dans les territoires occupés de Cisjordanie ; d'autres, dans ceux passés sous contrôle de l'Autorité palestinienne : à Gaza, comme Gharib al-Askalani ou Zaki al-Ileh, qui ont tous deux grandi sur la plage, dans un camp de réfugiés ; à Naplouse, comme Fadwa Touqan ; à Ramallah, comme Liana Badr ou Mahmoud Darwich. D'autres enfin, sans doute les plus ambigus, les plus déchirés – mais aussi, parce que également ouverts aux deux cultures, les plus éclairés –, n'ont pas quitté leur ville en 1948 et sont recensés dès lors parmi « les Arabes d'Israël » : ils sont à Nazareth, comme Samih al-Qassim, à Haïfa, comme Ryad Beïdas ou Siham Daoud, poétesse et ex-compagne de l'illustre écrivain Emile Habibi, lui aussi Palestinien d'Israël et mort en 1996.

Emile Habibi a créé un personnage génialement représentatif de la situation équivoque de ces Palestiniens citoyens d'Israël : Sa'ïd *« le peptimiste »* (2), doux mélange, comme son surnom l'indique, d'optimiste et de pessimiste, chanceux d'être resté dans le pays des vainqueurs et honteux de « trahir » les siens, un roublard adorable qui, pour survivre, se prête à de petites compromissions avec les juifs d'Israël, traîtres malgré lui et réussissant toujours, par son humour, à n'appartenir à personne. Son propre « peptimisme », Habibi l'a payé cher : Palestinien du dialogue, homme laïque et moderne, fondateur avec l'Israélien (juif) Yoram Kaniuk d'un comité mixte d'intellectuels israélo-palestinien, il fut aussi unanimement respecté pour son humanité et son humour que violemment décrié par ses compatriotes de Palestine – y compris ses amis Darwich et al-Qassim – pour avoir condamné les attentats palestiniens, accepté de recevoir le prix d'Israël en 1992, soutenu les accords d'Oslo et continué le dialogue avec les Israéliens – bref, « pactisé avec le diable ». L'un de ses derniers mots, rapporte son fidèle compère Yoram Kaniuk, fut d'exprimer son désespoir d'être rejeté par ses frères : *« Ils ne veulent pas me parler. Je suis seul, je suis seul, je suis seul. »* Lorsque Darwich et al-Qassim le retrouvèrent, ce fut à Haïfa, le jour de son enterrement.

Marion Van Renterghem

Habibi est mort, mais Sa'ïd et les peptimistes lui survivent. Anton Shammas, aujourd'hui installé aux Etats-Unis, en est l'un des exemples extrêmes. Arabe juif, juif arabe, torturé par son ambiguïté, il écrit en hébreu (3), a épousé une femme juive et s'est radicalisé dans son hostilité à Israël. Un portrait piquant lui est consacré par Yoram Kaniuk dans un livre coécrit avec Emile Habibi, *La Terre des deux promesses* (4), en hommage à ce *« personnage-clé de la tragédie juive-arabe »*. Plus intransigeant, le poète Samih al-Qassim, lui, est resté sur la terre (devenue israélienne) de ses ancêtres après une vie mouvementée. Emprisonné à plusieurs reprises pour ses activités poétiques et politiques, il s'est fixé en Galilée, à Nazareth, où il dirige l'hebdomadaire *Kul al-Arab* (le plus important à Gaza et en Cisjordanie) et la revue culturelle *Ida-At* (distribuée chez les Arabes d'Israël). De conviction panarabe, longtemps membre du Parti communiste comme Darwich et Habibi, il se défend d'être un homme du milieu, un peptimiste, un « Arabe d'Israël ». *« Ce pays est mon pays*, dit-il. *Des centaines d'Etats, d'armées, d'envahisseurs y sont venus, et ce n'en est pas moins mon pays. Je n'ai pas invité les Israéliens. Je respecte leurs règles autant que je peux. Quitte à être roublard comme le peptimiste, l'essentiel est de rester chez soi. »*

La situation culturelle des Palestiens d'Israël, où les livres s'éditent et circulent aisément, est évidemment privilégiée. C'est une autre Palestine que la ville de Gaza (devenue le siège de l'Autorité), où la densité de population atteint 100 000 habitants au kilomètre carré dans les camps de réfugiés (3 700 dans le reste de la ville), où le chômage, le manque d'eau, l'absence totale d'infrastructures, le passage particulièrement difficile en Israël créent des conditions de vie désastreuses. L'écrivain Gharib al-Askalani (5) a inscrit sa nostalgie dans le choix même de son pseudonyme, qui signifie « loin d'Ashkelon », sa ville natale d'où il a été expulsé en 1948 pour se retrouver à Gaza dans le camp d'al-Chati. Et il raconte la vie dans les camps de réfugiés qui se recomposent, géographiquement et par leurs traditions, à l'image des villages d'origine.

De Nazareth à Gaza, il y a un monde. Mais aussi de Gaza à la ville autonome de Ramallah, qui, par la proximité de Jérusalem, son ouverture traditionnelle sur les pays arabes, l'université de Bir Zeit, reprend vie au point de (re) devenir le foyer culturel de la Palestine. Le ministre de la culture y a élu domicile, on y joue des pièces d'Emile Habibi. C'est là, aussi, que Mahmoud Darwich est venu partiellement s'établir pour y publier sa revue littéraire *al-Karmel*, après avoir connu la prison puis, dès 1970, l'exil. S'il est là, précise-t-il, c'est entre autres *« avec l'espoir d'encourager la littérature palestinienne, qui souffre d'un déficit métaphysique, à ne pas rester paralysée par les problèmes politiques »*. Mais, pour les Palestiniens, son retour dans cette ville passée sous leur contrôle est perçu comme une fête, un symbole : « Mahmoud Darwich est arrivé à Ramallah. »

Floués par l'effondrement virtuel du processus de paix, les intellectuels palestiniens – qui, dans la plupart des cas, condamnaient dans leurs principes les accords d'Oslo – sont aujourd'hui sur la défensive. Alors que les écrivains avaient donné l'exemple et largement contribué à poser les fondements de la réconciliation, le dialogue et l'échange culturel leur semblent désormais un luxe. Tout en se renvoyant la balle, on reconnaît dans les deux camps que, depuis Oslo, les ponts sont coupés. Intellectuels de Palestine et de la gauche d'Israël cèdent la place aux politiques quand leur responsabilité serait sans doute, face aux provocations catastrophiques du nouveau gouvernement israélien (comme la mise en chantier de la colonie de Har-Homa à Jérusalem-Est), de prendre en charge la promesse d'une paix. Entre le peuple juif exterminé par l'Europe et les Palestiniens qui, chassés de leur terre, en font les frais malgré eux, la tendance, dans le contexte d'une paix rendue impossible, est au repli vers l'extrémisme. Et pour ce qui est des intellectuels, c'est dans le camp des vaincus, des victimes d'aujourd'hui – les Palestiniens – qu'il est le plus répandu.

Même les écrivains de la gauche israélienne qui tentent d'établir le dialogue, comme Yoram Kaniuk ou David Grossman, tout comme les militants du mouvement La paix maintenant, suscitent l'agacement des Palestiniens. L'opposition aux accords de paix se fait sentir autant chez ceux qui, comme Edward Saïd depuis New York, affichent une opposition radicale à l'Autorité palestinienne (deux recueils de ses articles critiques ont d'ailleurs fait l'objet d'une censure dans les territoires autonomes) que chez ceux qui en sont membres, comme le poète et directeur général du ministère de la culture à Gaza, Ahmed Dabbour. Cet homme élégant qui témoigne d'une immense culture reconnaît refuser catégoriquement tout dialogue avec « l'occupant » : *« J'admire certains écrivains israéliens. Si je rencontrais David Grossman, je lui dirais mon estime, je lui serrerais la main. Mais je dois vous avouer que je ne pourrais jamais m'asseoir à une table avec lui. »* Déjà, au début de l'Intifada, en 1988, Mahmoud Darwich lui-même avait fait scandale avec ce qui devint « l'affaire du poème » (6). Invitant les juifs, avec un lyrisme métaphorique, à partir et à ne pas *« mour[ir] parmi nous »*, ceux-ci s'en étaient indignés, y lisant de sombres échos aux exhortations d'Ahmed Choukeiry (premier président de l'OLP) à *« rayer Israël de la carte et jeter les juifs à la mer »*. *« Je n'avais jamais écrit cela »*, se rappelle aujourd'hui Mahmoud Darwich qui dénonce *« l'hystérie provoquée par le poème »*, pour conclure : *« Nous leur proposons un marché : qu'ils suppriment les colonies, et nous supprimerons le poème. »*

Selon Beny Zifer, directeur des pages culturelles du journal national israélien *Ha'aretz*, les intellectuels israéliens restent, en revanche, politiquement conformistes. *« Jamais un écrivain israélien, par exemple, n'a consacré un livre à l'Intifada*, remarque-t-il. *En effet, il n'y a pas l'équivalent d'un Grossman ou de la gauche modérée israélienne en Palestine, mais c'est injuste de le dire : ils sont dans une situation impossible et leur littérature, sous l'occupation, n'a pas pu se développer normalement. D'ailleurs, à quoi le dialogue des intellectuels servirait-il ? »*

Comment un dialogue peut-il se montrer utile, en effet, quand les intellectuels des deux bords ont une conception radicalement opposée de la « culture » – importée d'Europe chez les Israéliens, et perçue comme un rappel du colonialisme par les Arabes dont la littérature reste, dans son essence, politique ? *« Et comment commencer le dialogue*, reprend Beny Zifer, *si les Palestiniens doivent se taire dès qu'on parle d'Auschwitz ? On ne peut pas leur demander, en plus, d'y penser. La Shoah empêche tout. »* Yoram Kaniuk se désole. Depuis la mort d'Emile Habibi, il n'a pas retrouvé d'interlocuteur palestinien : *« Le problème n'est pas à qui je parle, mais qui me parle »*, plaisante-t-il amèrement. Samih al-Qassim, de son côté, constate qu'*« ici, les amis deviennent ennemis en une journée. Tant pis, ou tant mieux : le dialogue entre ennemis serait plus important qu'entre amis »*. Et cela étant dit, chacun rentre chez soi.

(1) *Palestine, le pays à venir* (L'Olivier, 1996).
(2) *Les Aventures extraordinaires de Sa'ïd le Peptimiste* (Gallimard, 1987).
(3) Notamment *Arabesques* (Actes Sud, 1988).
(4) *La Terre des deux promesses* (Solin/Actes Sud, 1996).
(5) Non traduit en français.
(6) *Palestine, mon pays : l'affaire du poème*, de Mahmoud Darwich (Minuit, 1988).

Repères

Inaugurée jeudi 12 mai, la 27e édition des « Belles Etrangères » consacrée à la littérature palestinienne et qui s'inscrit cette année dans le cadre du « Printemps palestinien », est organisée jusqu'au 23 mai par le ministère de la culture. Des manifestations ont lieu à Paris, en province et à Bruxelles. Renseignements (réservations conseillées) au Centre national du livre (Tél. : 01-49-54-68-68). Ecrivains présents : Gharib al-Askalani, Zaki al-Ileh, Azzedine al-Manacirah, Liana Badr, Ryad Beïdas, Mahmoud Darwich, Sahar Khalifa, Elias Sanbar, Anton Shammas, Fadwa Touqan. Samih al-Qassim et Edward Saïd, également invités, n'ont pu venir.

● **DERNIÈRES PARUTIONS**

– Azzedine al-Manacirah : *Le Crachin de la langue* (L'escampette, 80 p., 89 F).
– Samih al-Qassim : *Une poignée de lumière* (Circé)
– Liana Badr : *Une boussole pour un soleil* (Métropolis, 1992)
– Ryad Beïdas : *Le Fossé* (revue *Le Serpent à plumes*, n° 29)
– Mahmoud Darwich : *La Palestine comme métaphore* (Sindbad/Actes Sud, 191 p., 98 F).
– Jabra Ibrahim Jabra : *Le Navire* (Arcantères/Unesco, 224 p., 120 F.) ; *La Quarantième pièce* (bilingue, L'Asiathèque, 398 p., 140 F).
– Ghassan Kanafani, *Retour à Haïfa* (Sindbad/Actes Sud, 128 p., 80 F).
– Edward Saïd : *Entre guerre et paix* (Arléa, 128 p., 95 F).
– *Revue d'études palestiniennes* (Minuit) : n° 11 consacré aux « Belles étrangères » (160 p., 85 F) et hors-série sur « Jean Genet et la Palestine » (96 p., 59 F).
– *Palestine : l'enjeu culturel* (collectif coordonné par Farouk Mardam-Bey, Circé/IMA, 128 p., 74 F).

★ Les deux principales maisons d'édition engagées dans la publication des écrivains palestiniens sont Minuit (qui accueille notamment Mahmoud Darwich, Samih al-Qassim et la *Revue d'études palestiniennes* d'Elias Sanbar), et Actes Sud, qui, par l'intermédiaire de Farouk Mardam-Bey, accueille et prolonge le catalogue des éditions Sindbad, fondées par Pierre Bernard.

هكذا من الأجيل

هكذا من الأصل

Azmi Bichara : « La culture palestinienne est une culture de combat »

Palestinien de nationalité israélienne, laïque d'éducation chrétienne, Azmi Bichara est né le 22 juillet 1956 à Nazareth, en Galilée (Israël) et vit partiellement à Ramallah (ville de Cisjordanie sous contrôle de l'Autorité palestinienne). Philosophe, il a étudié à l'université hébraïque de Jérusalem et à l'université Humboldt de Berlin, puis a enseigné l'histoire des idées politiques à l'université de Bir Zeit, près de Ramallah. Homme politique, il est devenu en mai 1996 l'un des onze Palestiniens députés à la Knesset au nom d'un parti progressiste libéral (« Assemblée démocratique nationale ») et a déclaré publiquement se porter candidat au poste de premier ministre d'Israël pour les prochaines élections – *sans s'illusionner*. Il a publié de nombreux articles, notamment de philosophie et d'histoire politique, et un essai (édité en arabe à Ramallah) : *Contribution à la critique de la société civile*.

« Comment s'inscrit la culture palestinienne dans le monde arabe ?

– Je ne sais pas ce qu'est la culture palestinienne. La Palestine est devenue ce qu'elle est, comme le Liban et la Jordanie, entre 1918 *[date du partage de l'empire ottoman et de la création de ces Etats]* et 1948 *[création de l'Etat d'Israël]*. Les cultures palestinienne, libanaise, syrienne, sont de nouvelles créations qui n'existaient pas il y a un siècle, et qui ont émergé de la division du monde arabe. Si vous aviez interrogé un Palestinien, il y a seulement soixante-dix ans, sur l'identité de son pays, il vous aurait dit qu'il était syrien. La culture palestinienne s'est donc développée à partir de 1918, mais sans se distinguer de la culture arabe. Et, dès 1948, les Palestiniens ont été dispersés dans le monde. Comment alors parler d'une culture palestinienne ? Culturellement, je ne suis pas plus proche d'un citoyen de Gaza *[territoire contrôlé par l'Autorité palestinienne]* que d'un habitant du sud du Liban. Je dirais même qu'il y a plus de lien entre Amman *[capitale de la Jordanie]* et Naplouse *[en territoire occupé]* qu'entre Naplouse et Gaza. La seule spécificité est d'ordre politique : une réflexion sur le conflit avec Israël depuis 1948, sur la question des réfugiés, autant de références très présentes dans ce qui est essentiellement une culture de combat. Cela mis à part, il n'y a pas de poésie palestinienne. Mahmoud Darwich est un poète arabe, pas un poète palestinien.

– Le fait que la singularité de la culture palestinienne dépende d'une expérience politique spécifique vous apparaît-il comme un signe d'archaïsme ou au contraire comme une force identitaire ?

– Si tant est que nous nous distinguions de la culture arabe, c'est le signe d'une faiblesse plutôt que d'une force. La vie culturelle palestinienne est marginale dans le projet politique arabe, et reste bien plus pauvre que ne l'est l'irakienne, la libyenne, l'égyptienne, la libanaise. La tragédie de 1948 nous a coupés de notre modernité. En perdant les villes comme Jaffa, Haïfa ou Acre, nous avons perdu l'essentiel : le concept même de cité palestinienne. Il ne nous est resté que les villages et la mémoire des cités. Quant à nous, nous nous sommes trouvés réduits au statut de réfugiés, n'ayant pour attache que la modernité des autres, dans les banlieues de Beyrouth ou d'Amman. Ce qui prévaut dans notre culture est une nostalgie romantique de la Palestine. Bien plus grave et plus profonde que notre défaite politique est notre défaite culturelle. La littérature israélienne est plus féconde que la nôtre pour évoquer la Palestine, y compris pour décrire le pays au sens premier, le désert, les arbres, les collines. Sans doute parce que les Israéliens venant du monde entier, ils ont été amenés à avoir un regard plus aigu sur cette terre paradoxalement nouvelle pour eux.

– Les poètes et les romanciers palestiniens, comme les intellectuels ou les journalistes, ne se sentent-ils pas contraints de procéder à une surenchère de leurs prises de positions politiques pour répondre aux besoins immédiats de la population ?

– C'est le cas, en effet. Pourtant notre cause est juste, il suffirait de dire ce qui est, sans exagérer. Que six Palestiniens soient tués à bout portant, cela suffit à s'indigner, nul besoin de prétendre qu'il y en a eu soixante. Les journalistes ont tendance à penser qu'ils sont plus convaincants en forçant le trait, alors qu'ils desservent la cause par des jugements rapides et leur ignorance des faits. Il est vrai aussi que le décalage est considérable en Palestine entre le peuple et les élites, qui sont plus cosmopolites, plus exposées et plus liées au monde européen ou anglo-saxon.

– Certains éditeurs de Jordanie qui tentent de distribuer des livres en Palestine se plaignent de ce que les territoires contrôlés par l'Autorité palestinienne depuis les accords d'Oslo soient maintenant soumis à une double censure au lieu d'une seule : celle d'Israël et celle de l'Autorité. Où en est la liberté d'expression palestinienne ?

– Nous ne bénéficions pas d'une tradition démocratique. Il faut du temps pour la développer. Cela dit, la presse israélienne a aussi des progrès à faire : *Ha'aretz*, le plus sérieux des journaux en Israël, est politiquement très consensuel, même si ses correspondants à Gaza et en Cisjordanie traitent l'actualité de manière exemplaire. Côté palestinien, les quotidiens *al-Ayyam* ou *al-Qods* ne relèvent pas du journalisme libre. L'autocensure devance la censure. Aucun n'oserait critiquer Arafat, son autoritarisme personnalisé et patriarcal, son mode de fonctionnement féodal.

– Les intellectuels israéliens et palestiniens prennent-ils le relais des politiques depuis l'interruption du processus de paix, ou se refusent-ils au contraire au dialogue ?

– Le dialogue est moribond. Les intellectuels considèrent que les jeux sont faits : qu'il n'y a ni justice ni égalité mais un équilibre des pouvoirs. Le rôle que nous avons à jouer n'est pas seulement de nous engager sur le plan des relations avec Israël, mais d'être critiques à l'égard de l'Autorité palestinienne – je dis bien critiquer la réalité, et non pas lui tourner le dos en vociférant depuis New York comme le fait Edward Saïd. J'estime que les intellectuels trahissent leur rôle. Ils condamnent mais n'agissent pas. C'est aux intellectuels d'orienter les politiques, d'intervenir dans un sens qui ne soit ni celui du Hamas, ni celui du Fatah. Que les accords d'Oslo nous soient défavorables, on n'a pas besoin de nous pour le dire, même Arafat le sait. Les intellectuels israéliens, eux aussi, trahissent leur rôle. Il a suffi que Rabin et Arafat se serrent la main pour qu'ils considèrent que c'était gagné.

– Vous semblez renvoyer dos à dos les intellectuels israéliens de droite et ceux de gauche, pourtant les seuls à avoir pris fermement position pour la création d'un Etat palestinien.

– La faiblesse des intellectuels israéliens est de vouloir la paix pour la paix comme on veut l'art pour l'art. Cette soi-disant gauche n'en reste pas moins sioniste. Elle ne se contente pas du fait que les juifs aient un Etat, elle veut faire d'Israël un Etat juif d'abord, éventuellement démocratique ensuite. J'attends que ceux qui se considèrent de gauche s'engagent vraiment pour la démocratie, l'égalité, le binationalisme. Or 20 % des citoyens israéliens sont palestiniens, et on est loin d'une égalité des droits. C'est l'Apartheid. Dans ce contexte, on comprend que la gauche soutienne un Etat palestinien, pour éviter éventuellement la présence des Arabes au sein de leur Etat. « De l'Etat juif à l'Etat des citoyens », tel est mon programme politique. La paix n'est pas une fin en soi : ce que nous voulons, c'est être libres. Depuis les accords d'Oslo particulièrement, le moindre aspect de la vie quotidienne s'est détérioré – le niveau de vie, l'économie, la liberté de mouvement, l'implantation des colonies juives, les droits de l'homme, tout est pire. Nous subissons à la fois l'occupation israélienne et le despotisme de l'Autorité palestinienne (elle-même subissant les pressions israélienne et américaine), qui ne respecte ni la liberté d'expression ni les droits civiques, chacun pouvant être emprisonné ou torturé selon la loi du caprice de l'Autorité. Les gens de Gaza s'adressent aux policiers en disant *« Sidi »* (« mon Maître »), ce qu'ils n'avaient jamais fait avec les policiers israéliens.

– L'interruption du processus de paix et donc la mise en application partielle des accords d'Oslo entraînent aujourd'hui la quasi-unanimité des Palestiniens à en condamner le principe. Quelle est votre position ?

– La plupart des intellectuels ont beau être membres de l'Autorité palestinienne, ils n'en sont pas moins opposés aux accords d'Oslo. Je pense pour ma part que les accords sont ce qu'ils sont, qu'il faut se soumettre à cette réalité et, à partir de cette constatation, faire son devoir critique. Les négociations sont un reflet du pouvoir, elles ne sont pas productrices de pouvoir. On ne peut gagner la crédibilité internationale, ni mobiliser les Palestiniens contre Israël en se montrant soi-même corrompu et incapable d'exercer la démocratie. Arafat a été perdant à Oslo et s'y est résigné. Le rapport de forces n'était pas en notre faveur mais il aurait fallu continuer. Si nous ne pouvions pas demander plus là-bas, nous pouvions progresser ici, nous améliorer d'un point de vue social et politique de façon à gagner en crédibilité.

– Comment la question de la Shoah est-elle perçue et enseignée par les Palestiniens ?

– Je dois avouer qu'elle n'est absolument pas intégrée, et je le déplore. Les Palestiniens voudraient l'ignorer, ce n'est pas étudié dans les écoles, nous n'avons pas de littérature y faisant référence. Depuis quelque temps, la question est davantage débattue. J'y ai moi-même consacré plusieurs articles, notamment dans le quotidien israélien *Ha'aretz*, dans une revue du département d'histoire à Tel Aviv (*Zmanim*) et en Allemagne, mais je suis l'un des seuls. En tant que victimes, les Palestiniens se refusent à conférer aux juifs un statut de victimes, ce qui équivaudrait à justifier les actions et oppressions commises au nom de l'Etat d'Israël.

– Croyez-vous qu'une communauté de destin soit encore possible ?

– Je pense que ce n'est pas une utopie. Mais un destin commun ne se crée pas *ex nihilo*. Cela relève de l'éducation. Or de part et d'autre les gens se donnent plus de mal à séparer les deux peuples qu'à les réunir.

***Propos recueillis (en anglais) par* Marion Van Renterghem**


NADIA BENCHALLAL/CONTACT PRESS
« La faiblesse des intellectuels israéliens est de vouloir la paix pour la paix comme on veut l'art pour l'art »

Deux femmes en résistance

L'une a traversé le siècle, l'autre continue le combat : Fadwa Touqan et Sahar Khalifa incarnent la littérature militante

LE ROCHER ET LA PEINE (Mémoires I)
de *Fadwa* Touqan.
Traduit de l'arabe (Palestine)
par *Joséphine* Lama
et Benoît Tadié, éd. Langues & *mondes/L'Asiathèque, 296* p., 98 F.
[*Le Cri de la pierre* (Mémoires II) *paraîtra chez le même éditeur* fin 1997]

L'IMPASSE DE BAB ESSAHA
de Sahar *Khalifa*.
Traduit de l'arabe (Palestine)
par *Youssef* Seddik
et Mohamed Maouhoub,
Flammarion, 208 p., 95 F.

Une fois à Naplouse (Cisjordanie), après avoir franchi le barrage militaire israélien qui marque l'entrée de la zone autonome palestinienne, inutile de connaître l'adresse de Fadwa Touqan. Il suffit de demander son chemin au marchand de loukoums, dans le souk ou au premier passant venu : la maison de la grande poétesse qui a tant chanté les blessures de son peuple, tout le monde la connaît. A voir surgir cette petite dame élégante aux cheveux très noirs et au regard d'enfant, qui semble chercher à se faire oublier derrière un sourire timide, on a pourtant du mal à croire qu'elle a eu le temps de connaître la Palestine sous mandat britannique, la création de l'Etat d'Israël, l'occupation et les débuts de l'autonomie, de rencontrer Nasser, Moshé Dayan puis Arafat à Tunis, de devenir l'un des écrivains les plus admirés en Palestine.

« Anyhow » (« enfin »), murmure-t-elle régulièrement tout en s'affairant autour du samovar, comme pour éviter qu'il puisse venir à l'esprit de ses invités de prendre trop au sérieux sa vie étonnante. Le premier tome de ses Mémoires – hélas traduits dans une langue pâteuse –, couvre la période de sa naissance aux débuts de l'occupation, en 1967. En préambule, elle met les choses au point : si elle s'est résolue à les écrire, c'est par devoir de raconter une vie qui *« ne s'est pas déroulée sans combat acharné »* – ce qu'elle traduit, dans la prose élégiaque et métaphorique qui caractérise la littérature arabe, par : *« l'histoire de la lutte d'une graine aux prises avec la terre rocailleuse et dure »*.

Née en 1917 à Naplouse, dans l'une des familles les plus influentes de la ville, Fadwa Touqan a en effet subi le carcan d'une tradition arabe ultraconservatrice où les femmes restent confinées à la maison, coupées de toute scolarité et soumises à l'arbitraire des décisions patriarcales. Elle s'en enfuira pour étudier deux ans à Oxford et ne cesse d'évoquer celui qui fut le premier à l'initier à la poésie, à lui raconter le monde du dehors : son frère Ibrahim Touqan, mort à trente-quatre ans de la typhoïde, souvent considéré comme le fondateur de la littérature palestinienne.

En 1967, lorsque les Israéliens découvrent ses livres publiés au Caire et à Beyrouth et qu'elle lisait à voix haute lors de réunions secrètes, le ministre israélien de la guerre, Moshé Dayan, demande à la rencontrer… *« pour parler de poésie »*. La vieille dame en rit encore. *« Me rencontrer, moi ! C'était incroyable ! »* A Tel-Aviv, Dayan l'attend sur le pas de la porte, et Fadwa Touqan hésite. *« Il était le symbole de l'occupation ; j'étais le symbole de l'opprimée. En m'invitant chez lui, il faisait de moi un traître. »* Et l'air de rien, entre deux tasses de thé, elle évoque l'embarras diplomatique qu'a suscité sa rencontre avec Dayan : peu de temps après, c'est Nasser en personne qui, averti de leur entrevue, la convoquait. Puis de nouveau Dayan, inquiet à son tour de la visite rendue à Nasser par cette incontrôlable petite dame.

« Anyhow… » Depuis six ans, Fadwa Touqan a cessé d'écrire sur la politique. Depuis, en fait, la conférence de Madrid préludant aux accords d'Oslo. Pourquoi ? Elle ne le sait pas elle-même. Ses Mémoires sont une façon, pour elle, de faire le point. Et elle sourit en retournant s'occuper du samovar, pour ne pas dire qu'elle se sent fatiguée. Ce n'est pas le cas de Sahar Khalifa.

Citoyenne d'Amman, en Jordanie, cette romancière militante, pleine d'une énergie volubile, n'en finit pas de dénoncer l'archaïsme de la société palestinienne autant que l'occupation israélienne. « Palestinienne de l'extérieur », elle refuse *« l'idée romantique selon laquelle les exilés se sentiraient plus palestiniens que les autres »* et se contente de travailler à son combat quotidien – elle a fondé, à Naplouse, un centre de recherches sur la situation des femmes de son pays. La vigueur de son tempérament laisse supposer qu'elle n'est pas de celles à se laisser mater, mais elle a dû affronter, comme Fadwa Touqan, deux sortes d'« occupants » : les Israéliens et, à l'intérieur même de sa famille et de son peuple, les hommes. C'est ce qu'expriment les quatre héroïnes de son dernier roman, quatre femmes en prise avec l'Intifada, quatre Palestiniennes se montrant aussi fières face à l'armée d'occupation que diminuées par l'autorité des hommes de leur famille et prises au piège d'une société dont le traditionalisme figé détourne les vrais combats.

Quatre points de vue parce que, selon Sahar Khalifa, *« la littérature du tiers-monde ne peut pas se payer le luxe, comme chez Virginia Woolf, de se focaliser sur un personnage unique : la situation d'insécurité qui est la nôtre nous oblige à regarder de tous côtés »*. Combat littéraire, militant. Son premier roman, *Chroniques du figuier barbare* (Gallimard, 1978), en apportait déjà tous les signes et le titre arabe – désignant, non pas un figuier, mais le fruit du cactus – était en soi un mot d'ordre : la chronique contée par Sahar Khalifa sera toujours celle d'une plante coriace, capable de survivre et de s'affirmer dans les contextes les plus hostiles.

M. V. R



SAM MOHDAD POUR « LE MONDE »
Fadwa Touqan et Sahar Khalifa, l'écriture de la révolte

POLITIQUE

● par Gérard Courtois

Une secrète faiblesse

MÉMOIRES POUR DEMAIN
de Jacques Chaban-Delmas.
Flammarion, 518 p., 140 F.

Ce mardi 16 septembre 1969, Jacques Chaban-Delmas s'en souvient comme si c'était hier. A 15 heures, il doit monter à la tribune de l'Assemblée nationale, cette tribune qu'il a surplombée pendant tant d'années déjà depuis le perchoir présidentiel, pour présenter son projet de *« nouvelle société »*. Le matin de ce 16 septembre, l'Hôtel Matignon est en pleine effervescence. Toute l'équipe du premier ministre, Jacques Delors, Simon Nora et les autres, peaufine une dernière fois le grand œuvre. Le téléphone sonne. C'est le secrétariat général de l'Elysée. *« On s'étonnait de ce que le président de la République* [Georges Pompidou] *n'ait pas été rendu destinataire de mon texte. On ajoutait qu'il serait inconvenant de l'amener à n'en prendre connaissance qu'à la lecture du* Journal officiel », raconte Chaban, avant d'ajouter : *« J'ai aussitôt dépêché un messager à l'Elysée. Un peu tard. (...) L'omission était fâcheuse »*. C'est le moins qu'on puisse dire. Mais tout Chaban est là, dans cette formidable « gaffe » inaugurale qui allait nourrir tous les soupçons, tous les complots, jusqu'à son limogeage de Matignon en 1972 et son lâchage par une partie des gaullistes pendant la désastreuse campagne présidentielle de 1974.

Jusque-là, l'éternel jeune homme qui avait accolé son nom de Résistance – Chaban – à son patronyme, l'élégant joueur de tennis qui affectait de ne pas s'encombrer de dossiers, avait *« comme survolé la vie »*. *« Tout m'était facile. »* Une heureuse rencontre, avant-guerre, lui avait permis d'échapper à la fabrique de meubles de son beau-père et de s'essayer au journalisme. La Résistance, à l'en croire, fut comme un *« état de grâce »* où, pas une fois, il n'a sérieusement envisagé l'idée qu'il pourrait *« tomber dans les filets de l'ennemi »*. C'est ainsi que l'on se retrouve en 1944, à vingt-neuf ans, nommé par de Gaulle délégué militaire national avec le grade de général de brigade. Puis vinrent son entrée en politique chez les radicaux du patriarche Herriot, avec l'aval de de Gaulle, son élection dans un fauteuil, il y a cinquante ans, à la mairie de Bordeaux, cette IVe République qu'il traversa en *« marginal engagé »*, ministre un jour, opposant le lendemain, le grand retour, enfin, du général, en mai 1958, sur lequel on l'aurait aimé moins discret.

Jacques Chaban-Delmas raconte ce parcours comme on feuillette l'herbier jauni des souvenirs, avec une sorte de nostalgie attendrie. Pinay, Mendès-France, Coty, de Gaulle, bien sûr, défilent dans cet album de famille. Et Mitterrand, *« porté par une ambition inflexible. Celle qui m'a manqué, sans doute »*. Saisissant aveu pour un homme qui confesse que l'aventure de ses cinq années au sommet de l'Etat, entre 1969 et 1974, entre Matignon et l'échec de sa candidature à l'Elysée, l'a *« blessé »* au point que *« la plaie n'est pas complètement refermée »*, un quart de siècle plus tard. Certes, ce furent les années *« les plus exaltantes »*, mais aussi *« les plus âpres »*.

> *Nostalgique, lorsqu'il évoque la Résistance, son entrée en politique sous la IVe République, Jacques Chaban-Delmas devient amer dès lors qu'il revient sur les années passées au sommet de l'Etat*

L'amertume affleure, en effet, quand Chaban revient sur *« les racines du malentendu, puis du désaccord latent, puis de la séparation symbolique, avant d'être consommée »*, entre Georges Pompidou et lui. *« Pompidou était de raison. J'étais d'intuition. (...) Pompidou, c'était le gaullisme sans de Gaulle, je veux dire sans cette part d'aventure, d'audace, de grandeur, d'élan sublime qui a caractérisé l'œuvre du fondateur de la France libre »*, analyse-t-il avant de lancer, comme une double épitaphe : *« Pompidou était peut-être gaulliste. Mais le gaullien, c'était Chaban »*.

L'ancien premier ministre fait preuve, encore, d'une sorte de stupeur navrée en évoquant *« les grandes espérances déçues, l'œuvre inachevée, les défections, les calomnies, les échecs »*, ce *« complot permanent »* contre lui, qui prenait naissance à l'Elysée, parmi les conseillers de la nuit – le *« couple infernal »* formé par Pierre Juillet et Marie-France Garaud –, et distillait son poison chez les gaullistes, faisant feu de tout bois, de la nomination controversée de Pierre Desgraupes à la tête de la deuxième chaîne de télévision jusqu'à sa feuille d'impôt publiée par *Le Canard enchaîné*. Mais en matière de mauvais procédés, *« le pire restait à venir »* écrit Chaban. Ce fut la campagne présidentielle de 1974, où ses adversaires, gaullistes comme giscardiens, *« ne reculaient devant rien »*, depuis les *« sondages truqués »* jusqu'aux rumeurs insidieuses sur la mort de sa première femme.

S'il entend *« mettre ses comptes à jour »*, Chaban pourtant répugne à les régler vraiment. Certes, une *« petite coterie »*, dans les rangs même de l'UDR de l'époque, préféra alors *« renier »* son gaullisme et, *« en choisissant Giscard, prépara le lit de Mitterrand »*. Bien sûr, il n'a pas oublié la *« trahison »* de l'appel des quarante-trois parlementaires gaullistes appelant à voter Giscard ; il n'a pas davantage oublié que leur chef de file, Jacques Chirac, était venu, en personne, cinq jours auparavant, lui *« jurer allégeance et fidélité »*. Quant à ce Valéry Giscard d'Estaing, il aura été *« le premier des grands cerveaux qui nous gouvernent du haut de leur citadelle de savoir »*, au risque de creuser *« les déficits du cœur et de l'imagination »*, lâche-t-il avec plus de lassitude que d'acrimonie.

Car Chaban le reconnaît sans détour : dans cette histoire, il a eu sa part de responsabilité. *« Je me suis présenté à l'élection présidentielle sinon à contrecœur, du moins sans ardeur. J'accomplissais un devoir. Je n'étais pas possédé de ce désir obsessionnel qui fait la force des hommes de pouvoir et dont Chirac, précisément, fournit l'exemple, tout comme Mitterrand. (...) Il y avait là, de ma part, une secrète faiblesse »*, écrit-il. *« J'ai toujours éprouvé une répugnance instinctive pour les manœuvres basses, et longtemps j'ai refusé d'admettre que je puisse en être l'objet. (...) Orgueil ou naïveté ? »* s'interroge Chaban. Les deux, mon général, serait-on tenté de répondre.

PASSAGE EN REVUE

● « Le Rocambole »

L'Association des amis du roman populaire a décidé de modifier la présentation et l'impact de ses publications en créant un bulletin ayant pour ambition de faire connaître auprès d'un public plus large les résultats des recherches entreprises sur la littérature populaire et ses auteurs. Le titre choisi comme bannière emprunte à Ponson du Terrail le nom de son héros, parce que celui-ci est devenu *« l'archétype absolu du héros de roman feuilleton »*. C'est d'ailleurs à un auteur de romans feuilletons des années 1870-1880, Fortuné du Boisgobey, qu'est consacré le dossier de ce numéro. Continuateur d'Emile Gaboriau avec *La Vieillesse de M. Lecoq*, Fortuné du Boisgobey est l'auteur de nombreux *« romans judiciaires »* qui en font l'un des précurseurs du roman policier français. Thierry Chevrier a rassemblé, autour d'une impressionnante bibliographie, divers documents, dont plusieurs articles de l'auteur. Le sommaire est complété par un répertoire des études et travaux récents sur le roman populaire et la réédition d'un texte méconnu de Sir Francis Trolopp, alias Paul Féval (Abonnements : AARP, 23, rue du Léon, Maurepas 78310, diffusion Les Belles Lettres, 79 F).

Jacques Baudou

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Le bel avenir de la dissuasion

L'HÉRITAGE NUCLÉAIRE
de Thérèse Delpech.
Ed. Complexe, 160 p., 95 F.

REPENSER LA DISSUASION NUCLÉAIRE
de Pascal Boniface.
Ed. de l'Aube, 212 p., 120 F.

Deux auteurs s'attaquent, avec des approches différentes mais des conclusions convergentes, à l'avenir de l'arme nucléaire dans le monde de l'après-guerre froide. Tous deux sont des chercheurs qui en même temps dispensent leurs conseils aux princes qui nous gouvernent alternativement. Ils partent d'un constat analogue. Depuis la disparition de l'URSS, l'arme nucléaire apparaît presque *« comme une maladie honteuse »*, écrit Pascal Boniface. A ceux qui y étaient de tout temps opposés pour des raisons morales sont venus se joindre ceux qui la considèrent comme obsolète. Autant peut-on admettre qu'elle ait été efficace pour empêcher les tensions Est-Ouest de dégénérer en conflit ouvert, autant elle fait figure de *« dinosaure »* (Thérèse Delpech) alors que plus personne ne menace sérieusement notre territoire. Bref, la solution se trouverait dans le désarmement nucléaire généralisé.

Un tel raisonnement comporte une double erreur, sur la fonction de l'arme nucléaire et sur la situation internationale. D'abord, l'arme nucléaire n'est pas une arme de guerre ; son destin est le non-emploi ; son pouvoir réside dans la possibilité d'usage, non dans l'usage lui-même. Il s'agit là du fondement de la doctrine de dissuasion française, rappelée aussi bien par Thérèse Delpech que par Pascal Boniface, doctrine dont tendent à se rapprocher d'autres détenteurs de l'arme nucléaire. Mais pas tous. Et c'est là que *« l'idéalisme peut conduire à la catastrophe »* (Boniface). Car la fin de l'affrontement principal Est-Ouest n'a pas éliminé tous les foyers de guerre. Des conflits conventionnels peuvent dégénérer, de nouveaux pays nucléaires apparaître malgré la prorogation indéfinie, en mai 1995, du traité de non-prolifération. Ces pays n'auront pas la même conception de l'arme nucléaire que les Occidentaux ; cela est d'autant plus probable que parmi les détenteurs actuels certains modernisent leur panoplie, comme les Chinois, et professent – ou ont professé – des idées fort différentes. Après la réunification allemande, rappelle Thérèse Delpech, on a découvert des documents soviétiques qui ne laissaient aucun doute sur l'existence de plans visant à attaquer éventuellement l'Allemagne et le Danemark avec du nucléaire. En 1993, la Russie a officiellement renoncé au non-emploi en premier de l'arme nucléaire. *« Ce changement a été interprété comme un simple retour à l'honnêteté »*. Toujours est-il que la Russie, à cause de sa relative infériorité en armements classiques, remet l'accent sur le nucléaire. Dans le traité START II, Washington et Moscou se sont entendus pour réduire en 2003 leurs arsenaux à 3 000 têtes stratégiques, mais les Russes n'ont pas les moyens financiers pour détruire les armes, fermer les silos, stocker et contrôler les matières fissiles, qui sont exportées, légalement ou non, vers la Chine et des pays au seuil du nucléaire.

Tout ceci explique que la dissuasion nucléaire a un bel avenir, pour peu que ses partisans trouvent les arguments convaincants. Ceux-ci ne manquent pas dans ces deux petits livres. Leur lecture devrait être recommandée à nos partenaires européens, qui, Britanniques mis à part, ne manquent pas une occasion de manifester leur scepticisme, voire leur réprobation. Là encore, Thérèse Delpech et Pascal Boniface sont d'accord : il est temps d'entamer des discussions, car on ne saurait avoir une défense européenne commune en occultant cette question. Les deux auteurs diffèrent seulement sur le cadre de ces discussions. Thérèse Delpech n'exclut pas que ce soit l'OTAN ; Pascal Boniface considère qu'un tel pas briserait le consensus français retrouvé après la fin des essais nucléaires décidée par Jacques Chirac.

Il ne s'agit pas seulement d'une « dissuasion élargie », c'est-à-dire du déploiement du parapluie nucléaire français (et britannique) au-dessus de nos partenaires (sur le modèle de la dissuasion américaine en Europe), ni a fortiori d'une « dissuasion partagée ». D'ailleurs, le traité de non-prolifération l'interdirait. Pascal Boniface rappelle que Jacques Chirac avait envisagé en 1983 une sorte de protection euro-américaine pour l'Europe occidentale, mais, avait-il ajouté, *« on ne peut pas l'imaginer sans que l'Allemagne participe directement au niveau de la responsabilité »*. Or c'est justement ce que les Allemands ne veulent pas et ce que la communauté internationale leur refuse. D'où l'idée de la « dissuasion concertée », lancée par Alain Juppé en janvier 1995, qui ne donne ni aux Allemands ni à quiconque un doigt sur le bouton, mais permettrait aux partenaires européens de réfléchir ensemble au rôle de l'arme nucléaire et d'entreprendre des actions communes en faveur de la dissuasion minimale et de la non-prolifération. L'objectif essentiel n'est pas de pérenniser un statut privilégié pour les cinq puissances nucléaires officielles, mais de ne pas abandonner une doctrine qui a fait ses preuves avant d'avoir trouvé mieux.

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Les aveux d'un nucléocrate

UN NEUTRON ENTRE LES DENTS
d'Yves Girard.
Ed. Rive Droite, coll. « Energie et industrie », 315 p., 125 F.

Yves Girard avait largement de quoi écrire un superbe polar, le *thriller* du nucléaire, à la manière de S.A.S. D'abord, le style, direct et haché. Ensuite, les situations interlopes où se mêlent l'argent, la politique, la haute stratégie, les « secrets défense » – situations inextricables qu'il serait seul, bien sûr, capable de démêler grâce à son génie tout à la fois de l'embrouille et de la débrouille. Et puis n'auraient même pas manqué ces créatures sirupeuses qui hantent les romans de Gérard de Villiers, et qui deviennent sous la plume de notre auteur *« des femmes dont le décolleté des robes efface l'éclat des parures de diamants » (sic)*.

Comme de bien entendu, sa chambre d'hôtel à Washington, lors de l'une de ses nombreuses missions, a été visitée trois fois. Une première fois, par les services américains espérant qu'il aurait commis l'imprudence de laisser traîner dans sa valise quelques documents significatifs, une deuxième par les services français cherchant à savoir s'il serait le genre d'homme à commettre une telle imprudence, une troisième fois par les services soviétiques, *« sans doute à tout hasard »*, simplement intrigués par la double surveillance dont il faisait l'objet. C'est dire toute l'importance du héros-auteur de ce livre, et du livre lui-même.

Car Yves Girard a fait beaucoup mieux que d'écrire un roman. Il a raconté sa propre existence. Agent secret ? Même pas. Tout simplement l'un de ces technocrates qui ont fait de la France une des premières puissances nucléaires du monde. Spécialiste de la physique des réacteurs, membre du Commissariat à l'énergie atomique pendant trente-cinq ans, conseiller nucléaire du ministère de l'industrie, vice-président de Framatome, puis de Technicatome, il a été impliqué dans toutes les affaires délicates, jouant souvent le rôle de pompier ou de brancardier de service : la construction de la mystérieuse centrale nucléaire de Dimona en Israël, les contrats avec l'Iran, l'Irak, la Chine, l'Afrique du Sud, la Corée, le Canada, la Libye, et même le Gabon.

C'est bien le cas de le dire : la réalité dépasse la fiction. Nous découvrons un monde réellement im-pi-toy-able où les coups les plus tordus sont permis ; où l'ignominie, l'inconscience, l'hypocrisie, la turpitude, pour reprendre les propres termes de Girard, ne sont pas rares : où, comme il l'écrit, *« le goût du pouvoir éclipse l'intérêt général au profit de l'ambition personnelle »*. Et ces jeux misérables, ces querelles de boutique, continuent même quand la sûreté des installations françaises est en cause, même quand il est question de livrer au tyran sanguinaire qui règne à Bagdad 80 kilogrammes d'uranium complètement enrichi, *« c'est-à-dire de qualité militaire »*. Evidemment, quand il s'agit de berner Kadhafi, ou Bongo pour les faire renoncer à des projets nucléaires aussi dangereux qu'absurdes, on se félicite de la rouerie de notre auteur. Mais il n'est pas toujours là pour empêcher les nucléocrates de flirter avec le diable. Et lui-même avoue avoir réussi à vendre une centrale nucléaire à l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid, à l'insu des plus hautes autorités de l'Etat. Il n'en éprouve aucun remords. A longueur de page, Girard n'en fustige pas moins l'incompétence de tel ministre, la soif inextinguible de pouvoir de tel patron du CEA, la folie des grandeurs de tel président de société, l'aveuglement intéressé de tel autre, la pression cynique de tel représentant de lobby. Et, à chaque fois, il donne des noms. La charité n'est pas sa première qualité. Il est même plutôt méchant quand il s'y met. En termes vulgaires, on dirait que, maintenant retraité, il crache dans la soupe qui l'a nourri. Et comme il a *« un neutron entre les dents »* (titre du livre !), le résultat est un champignon assez « radioactif » pour n'être neutralisé que par un silence dédaigneux des princes concernés.

C'est qu'il n'est pas tout à fait du sérail. Ce surdoué en mathématiques, entré facilement à Polytechnique, découvre *« avec horreur »* que la prestigieuse école était un *« pensionnat soumis à une discipline militaire »*. Le *« modeste petit provincial »* qu'il était fait à Paris une triple découverte : *« L'Argent, le Pouvoir, les Femmes »*. Ce qui lui valut de sortir de l'X dans un mauvais rang. On lui propose le corps des Tabacs et Allumettes, il refuse dignement. Il devra ensuite beaucoup ramer pour effacer la tare originelle de n'être point « corpsard » des Mines. Sans jamais y parvenir tout à fait. Feu Michel d'Ornano, alors ministre de l'industrie, lui annonce un beau jour de 1975 (et non pas 1965, comme on le lit p. 74) : *« Votre poste en est venu à être très envié et, dans la mesure où aujourd'hui la crise est devenue routine, rien, pas même votre compétence, ne justifie que vous l'occupiez. »* Sous-entendu : dégagez que je puisse mettre un corpsard à votre place.

SOCIÉTÉ

● par Georges Balandier

Brouillages de l'imaginaire

LA GUERRE DES RÊVES
Exercices d'ethno-fiction
de Marc Augé.
Seuil, 181 p., 110 F.

En ce temps où la surmodernité ne cesse de s'exaspérer et de nous dérouter, où chacun des changements peut être une épreuve autant qu'un accomplissement inouï, où les frontières du réel deviennent plus confuses, les dispositifs entretenant les rapports sociaux paraissent être détraqués. L'incertitude engendre le doute, sur soi, sur l'autre, sur un monde dont les configurations restent instables et qui semble souvent s'abolir dans la multiplication des apparences qui le réduisent à une façon d'état « fictionnel ». Sur ce dernier aspect, beaucoup a été dit et écrit : les images envahissent l'univers quotidien et rendent la réalité plus incertaine, les réseaux permettent une mise en communication généralisée entre des interlocuteurs à l'identité masquée, l'événement tend à se réduire à la connaissance de son éphémère représentation. Bref, les divers médias se substituent aux anciennes médiations.

Marc Augé part de cette constatation, mais il ne s'y attarde pas, sans pour autant être moins alarmant. Il emprunte les chemins détournés qui permettent de débanaliser le débat. Il lui apporte un autre éclairage, en recourant au savoir et à l'expérience de l'anthropologue, en rapportant son interprétation aux problèmes de l'imaginaire et de l'identité. Les deux démarches sont indissociables, et le parcours s'enrichit d'illustrations empruntées aux domaines africains et latino-américains afin de définir les jeux et les enjeux de l'identité et de l'altérité, aux surmodernités nord-américaines et européennes afin de montrer les brouillages qui s'y accomplissent et les risques encourus par défaillance du travail de symbolisation et affaiblissement du lien social.

C'est par les contre-exemples anthropologiques, peut-on dire, que se révèle ce qui est ainsi menacé. La considération de l'activité rituelle permet de rappeler sa fonction : *« produire de l'identité à travers la reconnaissance d'altérités »*, créer la conscience d'une union, être un médiateur symbolique et institutionnel. Cette référence initiale s'élargit ensuite pour examiner, en relation avec la religion et la culture, la dynamique identitaire et l'œuvre des médiations à un niveau de plus grande complexité. Et pour prendre ainsi la mesure d'un double péril : sans l'épreuve de l'altérité s'engendre *« un moi aussi fictif que l'image qu'il se fait des autres »* ; dans l'affaiblissement des médiations, *« les signes de la violence apparaissent »*.

Par glissements successifs, Marc Augé parvient au centre même de son exploration, la mise en évidence des relations établies entre la mémoire (individuelle et collective), l'imaginaire (individuel et collectif), la fiction ; et la circulation d'images qui s'effectue entre l'un et l'autre de ces domaines. Il procède à une triangulation d'inspiration post-structuraliste en éclairant les effets de liaison entre les *« trois pôles de l'imaginaire »* : imaginaire et mémoire individuels, imaginaire et mémoire collectifs, création-fiction. Le rêve, le mythe, le récit fictionnel sont les formes attachées à chacun de ces pôles.

Plus que la modélisation et l'épreuve logicienne à laquelle Marc Augé la soumet, ce qui importe pour fonder la critique des situations actuelles, c'est le rappel des luttes dont les rêves et les images ont été les enjeux. Ici, les sources sont à la fois historiques et anthropologiques. L'Eglise a tenu en suspicion les rêves, lorsqu'ils n'étaient pas ceux des puissants ou des saints, et les visions dont elle n'avait pas le contrôle. Et dans les pays de colonisation, comme au Mexique d'après la conquête, elle a conçu les stratégies qui permettaient d'intégrer les dominés par les images. L'image n'a pas d'innocence, elle est toujours un moyen de relation et d'identification, elle est transformée afin d'être utilisée dans des circonstances changeantes, elle a un sens politique en raison de l'ampleur des effets qu'elle exerce.

Et maintenant, qu'en est-il de l'imaginaire, de la fiction, du jeu des identifications lorsque la surmodernité convertit l'image foisonnante en une façon d'*« envahisseur »* ? Marc Augé traite longuement de ce qui advient avec le passage au *« stade de l'écran »*, il le fait en suivant l'analyse psychanalysante proposée par Christian Metz à propos du cinéma. Il conduit son commentaire en recherchant ce qui affecte le processus d'identification, ce qui introduit une *« évidence »* de réel dans la fiction, ce qui entretient une part de vigilante liberté à l'égard de celle-ci. Puis il montre le total basculement. Ce qui mène aujourd'hui au *« tout-fictionnel »*, au passage d'un état de flou dans la distinction entre le réel et la fiction à une *« fictionnalisation du réel »*, puis à ce stade où la fiction finit par s'imiter elle-même.

Il resterait à évaluer ce qui se maintient comme anciennes sources de l'imaginaire, à reconnaître ce qui naît de la montée en puissance du techno-imaginaire. Ce n'était pas le projet. Marc Augé s'est attaché à montrer ce qui s'est perdu. Et à mettre en alerte.

bel avenir de la dissuasi…

Les aveux d'un nucléocr…

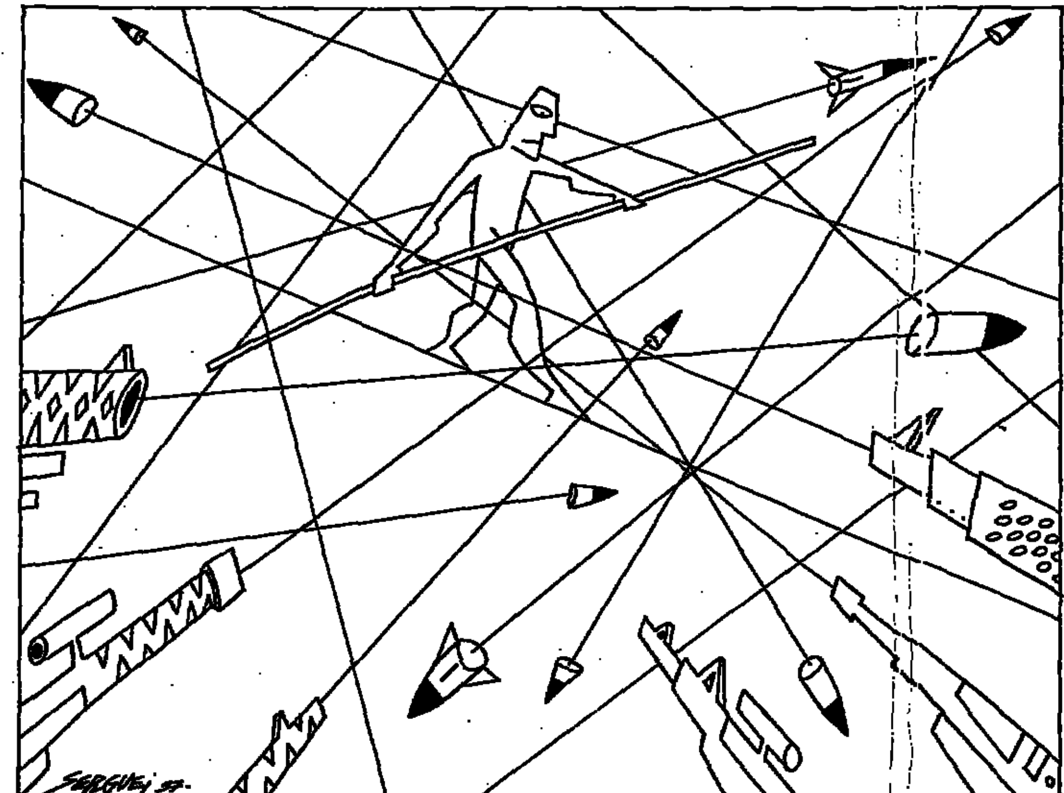
Brouillages de l'imagin…

La chronique de Roger-Pol Droit

La hauteur du hasard

CHRONIQUE DES ANNÉES ÉGARÉES
Récit autobiographique
de Serge Moscovici.
Stock, 570 p., 150 F.

Bucarest, 1942. De jeunes juifs, assignés aux travaux forcés, creusent des défenses antiaériennes. L'un d'eux est Serge Moscovici. Le sociologue se souvient de cette vie-là. Comment passe-t-on d'une existence à une autre ?



Certaines vies vont en ligne droite. De l'enfance à la retraite, sans césure. Des accidents, des tristesses, des drames peuvent les traverser, comme toutes les existences. Malgré ces heurts, rien de fondamental n'y est jamais brisé, ni même ployé. Un fil continu, sans aspérité, sans surprise, les tient en permanence toujours semblables à elles-mêmes. Un travail stable, une famille solide, une patrie fixe… tout concourt à leur unité. Encore une fois, ces trajectoires prévisibles ne sont pas nécessairement monotones : des crises les secouent parfois, de grands tournants les réorientent. Mais elles n'y perdent pas leur continuité sans faille. Elles connaissent des difficultés, jamais des éclipses. Si des coups les marquent, leur demeure inconnu cet étrange décalage entre soi et soi qui caractérise d'autres humains moins unis. Ceux-là ont des vies discontinues, des biographies avec des trous, des plis, des parenthèses, des absences, des ruptures, des blancs, des chapitres mal joints – dossiers inclassables et souvenirs enfouis. Ils ont changé de langue ou de continent, de métier ou de famille – tout à la fois, ou bien séparément. Leur identité est composite, des couches disparates s'y superposent. Spontanément, ils ne conçoivent pas leur propre existence comme un tout. D'eux-mêmes, ils ne voient d'abord que des mondes successifs, des identités juxtaposées. Souvent, de grands pans du passé demeurent sans voie d'accès. Ces autrefois ne sont pas oubliés, mais ceux qui les traversèrent ne savent plus qu'en faire, ni comment y aller. Mieux vaut laisser, semble-t-il, la porte close.

Evidemment, cela ne marche pas complètement. Les vies anciennes hantent les gestes d'aujourd'hui. Le passé taraude le présent, le silence s'use. Il faut un jour tenter de dire, s'efforcer de rassembler les fils épars, et laisser resurgir les intacts lointains. C'est ce que fait aujourd'hui Serge Moscovici avec cette *Chronique des années égarées*. On connaissait le chercheur, défricheur de territoires situés aux confins de la sociologie, de l'anthropologie, de la psychologie et de l'histoire des religions, auteur d'une douzaine d'ouvrages. Carrière brillante, renommée internationale, Hautes études, rien à signaler d'insolite ni d'inclassable. Parisien depuis janvier 1948, Serge Moscovici fait partie intégrante, de longue date, d'une élite intellectuelle. Rien ne pouvait laisser deviner qu'il *s'étonne encore*, secrètement, d'appartenir à cette classe de clercs, hommes de bibliothèques et d'archives, pour qui l'étude est une seconde nature. Ce qui le surprend, après un peu plus d'un demi-siècle, n'est pas d'être passé d'un poste de soudeur à l'arc dans une usine roumaine à une chaire universitaire à Paris – trajectoire inhabituelle, certes, mais pas nécessairement déconcertante. L'étonnant, c'est qu'il ait tenu sa promesse. Car le jeune homme s'était juré, s'il parvenait à survivre, de consacrer son existence à l'étude. Mais rien ne permettait, à ce moment-là, de savoir s'il allait s'en sortir vivant. C'était à Bucarest, pendant la guerre. Serge Moscovici était contraint aux travaux forcés. Il creusait le sol dix heures par jour en plein hiver, *avec d'autres jeunes juifs*, pour aménager des systèmes de défense antiaérienne.

Sans doute fut-il seul, extrêmement, dans l'effort et le froid, dans cette résistance du corps où la volonté consciente prend finalement une place si mince. Toutefois, la solitude, pour lui, datait d'avant. En un sens, il semble avoir été *seul* depuis bien longtemps. Quand donc cela commença ? Est-ce le jour où sa mère repartit dans sa famille, le laissant chez son père, à la campagne, qui à son tour laissa le petit garçon à sa soeur, le temps de se refaire une situation ? Est-ce le jour où l'adolescent fut officiellement exclu de son lycée en tant que juif, perdant confiance en la loi et en son caractère protecteur ? Est-ce à l'instant où il vit, le premier jour d'un pogrom, les visages *satisfaits et inhumains de la foule* jouissant de la fête infâme ? A ce moment-là, il comprit que, *« sur de nombreux hommes, la possibilité de commettre impunément un crime agit comme un jour de vacances »*. Cette découverte de la solitude humaine au sein de la barbarie populaire et banale, cette expérience soudaine de la sauvagerie toujours prête à surgir, inhumaine et obscène, du tissu même des jours normaux, le chercheur ne l'oubliera jamais.

On l'aura compris : ces mémoires d'autre monde ne sont pas simplement un témoignage. Elles ne sont pas à lire uniquement comme un document historique – adolescence juive dans la campagne roumaine, vie quotidienne dans les années 30 aux confins de l'Europe, décomposition de la société, *résurgence* de l'antisémitisme, exactions des Gardes de fer, complicité active des intellectuels, revirement du roi Carol, lois raciales… Il ne s'agit pas seulement, dans ce livre curieusement maladroit et d'autant plus émouvant, de l'histoire d'une époque, de la découverte d'une horreur absolue, incroyable et réelle, dont on ne peut parler que discrètement. Certes, le jeune homme découvre à mesure de nouvelles composantes du cauchemar : aidant les rescapés en Allemagne juste après la guerre, il constate combien les survivants des camps se sentent coupables, combien les Allemands, dans les cafés de Munich, demeurent satisfaits d'eux-mêmes. L'intérêt du livre réside encore ailleurs que dans la trajectoire acrobatique de ce jeune homme francophile, ami intime d'Isidore Isou, grand lecteur désordonné et toujours amoureux malgré tout. Une phrase suffit pour changer de registre : *« J'ai toujours essayé d'être à la hauteur du hasard. »*

Voilà sans doute le seul jeu qui vaille la peine. Encore faut-il cultiver en soi une sorte de perte permanente des mondes, un sens bourru du gros dos sous les bourrasques, un goût risqué du déséquilibre, une confiance déraisonnable dans les rattrapages. Le hasard ayant parfois une hauteur vertigineuse, quoiqu'il s'inscrive généralement dans des faits minuscules ou des paroles ténues, il faut une solide légèreté aux aléanautes. Ces navigateurs du discontinu doivent prendre pour habitude de sentir le plancher se dérober irrégulièrement sous leurs pieds. Il leur faut accepter de suivre, à tâtons, incrédules et confiants, l'occasion qui s'offre, imprévisible par définition. Heureusement, bien que sans certitude, ils ne se trompent pas sur l'étincelle qui passe.

Qu'on n'aille surtout pas croire en un destin, c'est tout le contraire ! Le destin est arrêté par avance, supposé fixe, décrété quelque part. Le hasard au contraire s'invente à chaque instant sans intention ni sens. On peut bien sûr, en cours de route, ou après coup, le pourvoir d'une signification lui attribuer une portée. On tente couramment de transformer l'insensé en récit cohérent, avec tout ce qu'une telle reconstruction a de rassurant et d'artificiel. Ceci n'est pas important. L'essentiel, pour ceux qui ont des vies de hasard, est d'avoir fait l'expérience du non-sens. Il leur en reste une forme de générosité distante, une endurance obstinée. Pas l'indifférence, la lassitude ni l'oubli. Mais cette forme essentielle d'accord injustifiable avec l'existence, aussi dure et incompréhensible qu'elle soit, qui fait persévérer dans l'être.

Un neuroscientifique au secours de l'âme humaine

COMMENT LA CONSCIENCE CONTRÔLE LE CERVEAU
(How the self-controls its Brain)
de John Eccles.
Traduit de l'anglais
par Béatrice Laroche
et Jean-Mathieu Luccioni
Fayard, 255 p., 140 F.

Sir John Eccles, récemment *décédé* (voir *Le Monde* du 8 mai), a voué sa vie à l'étude du cerveau et à la défense d'une philosophie dualiste. Alors que les neuroscientifiques sont presque tous attachés à un matérialisme radical, Eccles s'attachait à fonder scientifiquement les enseignements du sens commun, selon lequels l'esprit conscient de lui-même exerce, comme les mouvements volontaires l'attestent, une action effective sur le cerveau.

A l'égard des matérialistes, la charge est violente. Les récentes théories neurobiologiques de la conscience sont jugées dogmatiques et réductionnistes. L'identité du mental et du neural, assure Eccles, est un programme, non un résultat. Telle est la portée critique de son dualisme. Possède-t-il par ailleurs une valeur heuristique ? L'œuvre scientifique d'Eccles porte sur l'*excitation des neurones moteurs* par les fibres nerveuses. Elle présente l'originalité de recourir à la physique quantique, dans le but avoué d'étayer la thèse d'un contrôle de l'activité cérébrale par la vie mentale sans enfreindre les lois de la conservation de l'énergie. Hypothèse audacieuse, qui nourrit d'utiles observations du néocortex. A cette incontestable fécondité scientifique vient s'adjoindre le sentiment d'avoir triomphé du matérialisme, et d'avoir *renforcé « puissamment notre foi en une âme humaine d'origine divine »*. Il n'est pas interdit d'être spiritualiste, mais il y a de la naïveté à en chercher une confirmation scientifique.

Jean-Paul Thomas

La Roumanie en surimpression

Dans le pays natal de son père, Pierre Pachet s'est rendu à Iasi. Là, « les yeux fixés sur 1941 », il a cherché à retrouver l'ancienne Jassy où nombre de juifs furent victimes de pogroms. Conversations, lectures, échos entre passé et présent

CONVERSATIONS À JASSY
de Pierre Pachet.
Ed. Maurice Nadeau, 196 p., 98 F.

Pierre Pachet est un auteur inclassable, ce qui est une qualité. De livre en livre, il sillonne la littérature, *chemine entre passé et* présent, voyage entre histoire et mémoire, toujours en échappée par rapport aux places et aux identités assignées. Ironique, sensible et un peu morose, il mène, à travers lectures et rencontres, une réflexion littéraire et phénoménologique très personnelle sur la *densité des êtres dans la fragilité* des choses. En écrivant *Autobiographie de mon père* (1), il a offert à son père décédé la possibilité de s'exprimer à travers lui, dans la reviviscence de leurs mémoires réunies.

Lorsque, en 1996, il se rend dans le nord de la Roumanie, pays d'où son père était originaire, c'est comme si les deux hommes, là encore, se rapprochaient ensemble d'un passé non partagé. Quand Pierre Pachet parcourt les rues de Iasi – autrefois Jassy –, il voit la ville telle qu'elle est, ses quartiers mornes, reliefs d'un pouvoir qui bâtissait gris. Il cherche à revoir aussi la Jassy d'hier, celle où vivaient de nombreux juifs, celle du pogrom de juin 1941. De sa chambre de l'université, il écoute hurler des *« chiens qui jouent à la guerre »* et se souvient que Malaparte aimait aboyer à l'unisson *d'autres chiens*, la nuit, dans l'île de Lipari où il avait été déporté par Mussolini au milieu des années 30. Ce même Malaparte qui, dans *Kaputt*, a raconté le pogrom de Jassy.

L'écrivain italien en avait-il été le témoin alors qu'il était envoyé par le *Corriere della Sera* sur le front de la guerre que l'Allemagne nazie, avec son alliée la Roumanie, menait contre l'URSS ? Il s'avère que non. Mais il a pourtant écrit un article, publié le 5 juillet 1941, reprenant l'accusation grossière de *« trahison juive »*, prétexte au massacre immédiat des uns et à la mort lente des autres emprisonnés des jours durant dans des trains errants. *L'article a disparu* des recueils ultérieurs. Il est reproduit *ici intégralement, et c'est* accablant. Pierre Pachet le lit cependant sans sévérité, attentif à ce que l'écrivain peut laisser filtrer sous le propos mensonger. Temps et textes se superposent : la façon dont l'événement est restitué dans *Kaputt* et l'impression que fit ce livre sur Pierre Pachet adolescent, l'incitent maintenant à saluer le talent de celui qui, *« dans ses œuvres les meilleures, a mis son expérience de menteur au service de la vérité »*.

Cette indulgence contraste avec l'impatience souvent vive de Pierre Pachet à l'égard de certains de ses interlocuteurs roumains. Analysant lucidement la dynamique de ces conversations où les propos bien souvent ne se répondent pas, il nous livre une émouvante et subtile vision en surimpression.

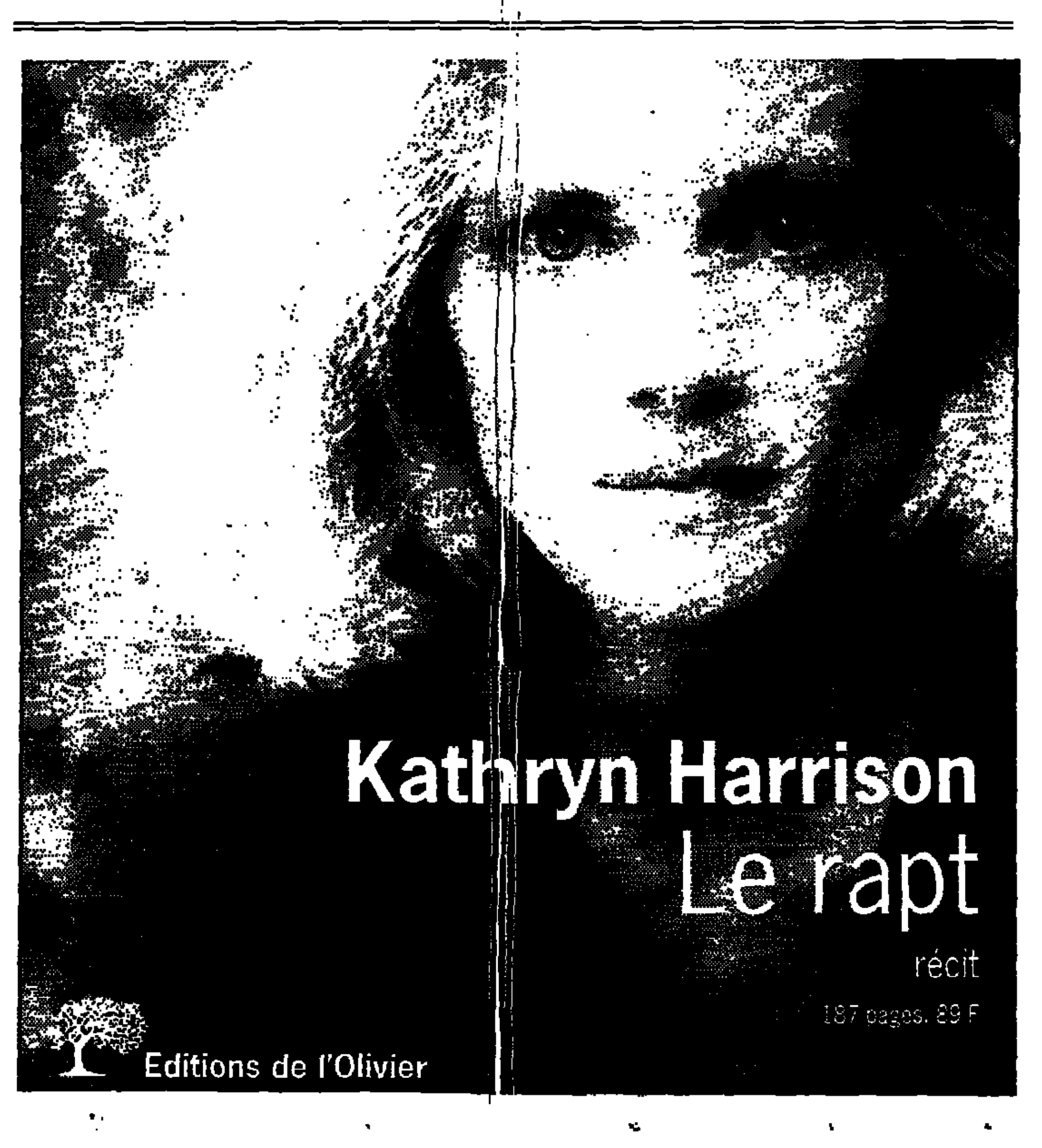
Un ami lui parle des bombardements américains de 1944 sur la Roumanie et il sent la sympathie que cet homme lui inspire se refroidir. Que peut-on partager quand chacun est rivé à son malheur, à son point de vue ? Ses hôtes s'inquiètent du devenir du pays, évoquant la misère, l'insolence des parvenus et la déroute de la culture ; il les écoute, comprend, mais garde *« les yeux fixés sur 1941 »*, il attend des explications et aimerait que cela leur importe autant qu'à lui. Difficile d'admirer à l'unisson le poète Eminescu ou le philosophe Noïca sans songer au lien entre l'antisémitisme et ce nationalisme dont l'un fut le chantre et l'autre le théoricien.

Impossible de s'entendre avec la jeune Irina qu'il accule à chercher de mauvaises raisons pour justifier le refus des Roumains, à la fin du siècle dernier, de reconnaître les juifs comme leurs concitoyens. Au fond, il voudrait lui faire dire le pire.

Cherche-t-il des preuves ? Non, plutôt des échos. Quand, dans le silence du cimetière juif, parmi la quinzaine d'hommes très âgés qui prient à la synagogue il s'apaise, c'est parce qu'il a trouvé un point de rencontre entre le territoire de ses pensées et les traces ténues et têtues d'une réalité.

Nicole Lapierre

(1) Autrement, 1994.



L'EDITION FRANÇAISE

● *Ligne de risque.* Sous ce titre paraît la nouvelle revue littéraire bimestrielle fondée par Yannick Haenel avec François Meyronnis, anciennement rédacteurs de la revue *L'Art du bref*, que dirigeait Richard Millet – laquelle, dès lors, a cessé de paraître. D'inspiration debordienne, la *« déclaration »* ouvrant le premier numéro de mars-avril en exprime le projet, sous forme d'un manifeste (signé Frédéric Badré, Béatrice Commengé, Cécile Guilbert, Yannick Haenel, François Meyronnis) : *« Il s'agit d'organiser la CONTRE-ATTAQUE dans un domaine limité de manière qu'un interstice échappe au contrôle EXCLUSIF de la domination marchande ; mais sans jamais se laisser repousser dans les marges. Il n'y a pas d'alternative sérieuse au système éditorial tel qu'il existe, au moins pour l'instant. Inutile donc de partir en guerre contre lui : seulement notre souhait est de ne pas permettre qu'il nous broie. Et c'est déjà beaucoup, pour lui comme pour nous. »* Pari tenu. Après un premier numéro centré sur l'Apocalypse, le deuxième, à paraître dans les prochains jours, est essentiellement consacré à Lautréamont. Il comporte notamment un entretien sur Lautréamont avec Philippe Sollers, et un autre avec Bernard Lamarche-Vadel, dont paraît le troisième roman (*lire l'article page III*). *Ligne de risque*, 16, rue Lauriston 75016 Paris. Abonnement pour 1 an : 100 F ; abonnement de soutien : 250 F ; vente au numéro (dans certaines librairies) : 21 F.

● **Bulletin Artaud.** A l'automne 1997 paraîtra le premier numéro d'un bulletin international, spécialisé dans la recherche sur Antonin Artaud. Parrainé par Henri Béhar (Paris-III), Jacques Derrida (Ecole des hautes études en sciences sociales), Camille Dumoulié (Paris-X), Michel Rybalka (Washington University, Saint-Louis, USA), il a pour but d'informer des publications, colloques, activités universitaires et manifestations culturelles sur Artaud, et de favoriser les échanges interdisciplinaires. Publication annuelle. S'adresser à Olivier Penot-Lacassagne, Mane Habus, 56610 Arradon. Tel./fax : 02-97-44-05-95.

● **Michel Noir de nouveau en littérature.** L'ancien maire de Lyon et député (RPR), outre son activité de poète et de comédien – il a joué dans *Oncle Vania*, de Tchekhov – entame une carrière d'auteur de *Thrillers* politiques en publiant, le 5 juin, aux éditions Calmann-Lévy, *L'Officine*. Dans ce roman, indique l'éditeur, un avocat général menace de révéler les pressions dont il a été l'objet pour saper la position d'un homme politique célèbre. Le directeur des affaires criminelles et des grâces du Ministère de la justice est alors assassiné. Quelques heures plus tard, une terrible charge de plastic pulvérise le chalet du Président de la Compagnie française d'Assurance Crédit à l'Exportation. Chez Calmann-Lévy, on précise aussi que l'ouvrage, roman politico-policier à clés où se mêlent écoutes sauvages, fausses factures et financement occulte, barbouzes et trafic d'armes, *« dévoile les mécanismes de grandes affaires publiques ayant défrayé la chronique ces dernières années »*.

La France invitée d'honneur de Turin

A l'occasion de son dixième anniversaire, le Salon du livre célèbre la littérature française quelque peu délaissée par les Italiens

Soucieux d'internationaliser son image et son action, le Salon du livre de Turin va, dès cette année, s'ouvrir davantage à l'édition internationale en invitant un pays étranger à chaque édition. Ainsi, du 22 au 27 mai, à l'occasion du dixième anniversaire de la manifestation, la France sera à l'honneur dans les espaces du Lingotto, où se tient la grande kermesse du livre italien. Plusieurs éditeurs et écrivains français (parmi lesquels Daniel Pennac, Didier Van Cauwelaert, Jean-Noël Pancrazi, Daniel Picouly, Amin Maalouf, Michel Serres, Serge Eyrolles, Alain Grund, Jean-Claude Fasquelle, etc.) participeront à une dizaine de rencontres et de tables rondes, où ils débattront avec leurs homologues italiens de la situation du livre et de la littérature dans les deux pays. De plus, à l'initiative de France Edition et du Syndicat national de l'édition, un stand collectif permettra au public italien de découvrir les éditeurs de l'Hexagone et leur production.

En choisissant la France, le Salon turinois confirme l'intérêt de la Péninsule pour la culture française, en espérant en outre améliorer les échanges, qui finalement ne sont pas toujours très satisfaisants. Malgré les nombreuses traductions d'auteurs français, leur diffusion reste aléatoire, les éditeurs italiens se plaignant surtout des ventes faibles des romanciers français contemporains. Les résultats décevants de certaines traductions ont refroidi plus d'un éditeur, et certains programmes ont été stoppés. Ainsi, une grande maison d'édition a même renoncé à la publication d'*Etoile errante*, de Le Clézio, alors que la traduction était terminée. Aujourd'hui, dans les couloirs de l'édition italienne, on résume un peu expéditivement que le roman français contemporain ne se vend pas à cause de son caractère *« trop parisien ou cérébral »*.

En effet, certains romans très appréciés en France sont passés presque inaperçus en Italie ; par exemple, les livres de Jean Rouaud ne dépassent guère les 3 000 exemplaires. *« Les romans français s'avèrent toujours trop intellectuels pour le public italien, même quand il s'agit des polars. Ils s'adressent aux habitués de la lecture, qui, malheureusement, sont peu nombreux en Italie »*, explique Ornella Robbiati, de Rizzoli, la maison d'édition qui traduit Jean d'Ormesson, Dan Franck, Annie Ernaux ou Françoise Giroud. Luigi Sponzilli, chez Mondadori, estime que *« les romans français des dernières années ont souvent une attitude presque punitive vis-à-vis du lecteur commun et lui nient tout plaisir de la lecture, les auteurs de qualité s'adressant au grand public étant très rares »*. D'ailleurs, dans les derniers offices du géant éditorial ne figurent que trois romans en provenance de l'Hexagone : *Le Testament français*, d'Andreï Makine, *Lila dit ça*, de Chimo, et *Ramsès*, de Christian Jacq, auxquels toutefois devrait s'ajouter prochainement le dernier roman de Rouaud.

NUANCES

En dépit de ces jugements sévères, la réalité est plus nuancée puisque beaucoup d'écrivains français ou francophones sont finalement traduits, comme, ces mois-ci, Julien Green, Jean-Pierre Gattégno, Amin Maalouf, Didier Daeninckx, Sébastien Japrisot, Agota Kristof, Eliette Abécassis et Malika Mokeddem. Même s'ils n'atteignent pas les ventes des grands best-sellers américains, ces romans obtiennent parfois des résultats honorables, compte tenu des limites du petit marché éditorial italien. L'auteur français le plus lu aujourd'hui en Italie est incontestablement Daniel Pennac, dont *Monsieur Malaussène* a dépassé les 120 000 exemplaires tandis que l'ensemble de ses livres s'est vendu à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. *Champ de personne*, de Daniel Picouly, s'est vendu à 40 000 exemplaires ; *Passion simple*, d'Annie Ernaux, atteint les 30 000 ; *Truismes*, de Marie Darrieussecq, 25 000, et l'*Histoire du Juif errant*, de Jean d'Ormesson, 12 000. Tahar Ben Jelloun et Alina Reyes connaissent également un bon succès, le premier ayant vendu 85 000 exemplaires de *L'Enfant de sable* et déjà 13 000 de son dernier roman, *La Nuit de l'erreur*.

La fortune des classiques, sans cesse lus et retraduits, ne doit pas non plus être oubliée. Dernièrement, dans la prestigieuse collection des Meridiani de Mondadori, deux nouvelles éditions de Stendhal et Flaubert ont vu le jour sous la direction, respectivement, de Mariella di Maio et Giovanni Bogliolo. Dans cette même collection, on publie également les essais que le grand critique Giovanni Macchia a consacré à la littérature française durant toute sa vie. Enfin, parmi les auteurs du XXe siècle, à côté des phénomènes Duras et Yourcenar, Perec et Cohen se défendent honorablement, *Belle du seigneur* s'étant vendu à 25 000 exemplaires et *Le Livre de ma mère* à 40 000, sans compter les ventes en poche.

Il faut donc juger au cas par cas, toute généralisation étant problématique. *« Même si, globalement, le roman français contemporain ne nous satisfaits pas toujours, en France, on trouve encore des textes originaux, intelligents et d'une grande richesse. Ces romans, souvent assez excentriques par rapport à la tradition, plaisent plus facilement au public italien »*, juge Luigi Brioschi, directeur éditorial de *Guanda*, où il a récemment publié Marie Darrieussecq. Carlo Feltrinelli, l'heureux éditeur de Pennac et Picouly, confirme l'intérêt existant pour *« les écrivains novateurs sur le plan du langage, du style et des thématiques, des auteurs capables de croiser sensibilités et cultures différentes »*. Un sentiment partagé par Vittorio Bo, le directeur éditorial d'Einaudi, qui souligne en outre *« la présence d'une nouvelle génération d'écrivains très doués »*, dont Emmanuel Carrère et Christophe Bataille seraient l'exemple. Toutefois, pour imposer un auteur inconnu, il faut du temps, de la volonté et des investissements. Certains éditeurs préfèrent alors abandonner la politique d'auteurs et se mettre à la recherche de succès à court terme. C'est ainsi que les écrivains français se retrouvent parfois ballottés d'un éditeur à l'autre, un manque de fidélité et de suivi dont certains se plaignent.

Cette situation en demi-teinte serait *« une conséquence de l'impasse de la culture française des deux dernières décennies, une culture en perte de vitesse marquée par l'absence des grandes figures du passé »*, estime Giovanni Bogliolo. Par conséquent, la culture française, qui a toujours joué un rôle majeur en Italie, serait aujourd'hui en train de perdre de son influence, entre autres dans les universités, où les départements de français se vident.

Toutefois, Carlo Feltrinelli rappelle que la France reste une référence incontournable, surtout dans le domaine des sciences humaines. *« Bien qu'elle n'ait plus les maîtres à penser du passé, la culture française reste toujours un modèle pour les Italiens. De l'autre côté des Alpes, la culture est toujours considérée comme une priorité, une matière première nécessaire au développement du pays. Une conception qui, malheureusement, nous fait souvent défaut. »* C'est aussi pour cela que les éditeurs et les écrivains français sont invités cette année à Turin.

Fabio Gambaro



Maxi-Livres : réactions en chaîne

Une catastrophe », *« un coup de massue »*. Nombre de petits éditeurs qualifient en ces termes la mise en redressement judiciaire de Maxi-Livres/Profrance (« Le Monde des livres » du 9 mai), qui entraîne dans son sillage celle de sa filiale de distribution, Distique. *Via* cette dernière – qui avait déjà connu des difficultés avant le rachat par Maxi-Livres en 1991 –, quelque 280 petites maisons sont aujourd'hui présentes en librairie, parmi lesquelles Fata Morgana, Le Dé bleu, Buchet-Chastel ou les Editions théâtrales. On parle officieusement d'un « trou » de 9 millions de francs pour Distique – et d'un passif de plus de 300 millions, endettement inclus, pour Maxi-Livres/Profrance –, mais il appartiendra à l'administrateur judiciaire, nommé par le tribunal de commerce de Lyon, de confirmer ces pertes, d'en éclaircir les causes et de se prononcer sur la viabilité de l'entreprise.

En attendant, les éditeurs s'inquiètent. *« Ce sont quatre mois de vente et près du tiers du chiffre d'affaires qui ne nous seront peut-être jamais payés »*, explique Bruno Roy, de Fata Morgana. Chez Alfil, Nicole Fisbach redoute le *« blocage des stocks »* qui pourrait faire *« manquer des Salons ou des animations en librairie »*. Tandis que chez Dagorno on craint les effets en chaîne si la crise se prolonge, les libraires retournant les livres d'un distributeur en qui ils n'ont plus confiance, les diffuseurs et les imprimeurs souffrant eux aussi par ricochet. Au total, quelque quinze cents emplois, directs et indirects, seraient en jeu.

Pour sauver leurs maisons et, à travers elles, la diversité de la production éditoriale française, certains éditeurs se sont regroupés derrière un avocat parisien, Me Emmanuel Pierrat, qui souhaite notamment sensibiliser l'administrateur judiciaire à la fragilité économique de la petite édition. D'autres ont lancé un appel, mardi 13 mai, afin que soit constituée *« une coopérative qui reprendrait l'activité de Distique »* ou que soit mise en place *« toute autre solution »* garantissant *« la continuité d'un service de distribution fiable et cohérent »*. Ils demandent par ailleurs aux pouvoirs publics *« d'assumer le déficit actuel de Distique afin que son dépôt de bilan n'entraîne pas celui de nombreux autres intervenants »*. A ce jour, une dizaine de petits éditeurs ont signé cet appel (1).

Au ministère de la culture, où l'on a été échaudé par l'expérience de 1991 – pour aider au rachat par Maxi-Livres, seul candidat à la reprise, l'Etat avait alors injecté 5 millions de francs –, on souligne que *« le comblement du passif n'est plus à l'ordre du jour »*. On assure néanmoins que le dossier Distique fait l'objet d'un suivi *« tout particulier »* et que pourrait notamment être étudié un rééchelonnement des dettes pour les éditeurs débiteurs du Centre national du livre.

Fl. N.

(1) Pour information : Ed. Dagorno/Lézard, tél. : 01-40-09-69-69. Une réunion des éditeurs est par ailleurs prévue, mardi 20 mai à 15 heures, 115, bd Saint-Germain, 75007 Paris.

AGENDA

Sélection des rencontres organisées du 12 au 23 mai, lors des « Belles Etrangères palestiniennes » (*voir pages VIII et IX*). Rens : 01-49-54-68-68.

● **PARIS**
Jeudi 15, 19 heures : « Hommage aux fondateurs du roman palestinien moderne : Emile Habibi, Ghassan Kanafani, Jabra Ibrahim Jabra » (CNL 53, rue de Verneuil 75007).
Vendredi 16, 18 h 30 : « Une nouvelle génération d'écrivains palestiniens », avec Gharib al-Askalani, Zaki al-Ileh, Riyad Beïdas, Sahar Khalifa (Institut du monde arabe).
Samedi 17, 15 heures : « Regards palestiniens sur Jean Genet », avec Mahmoud Darwich, Elias Sanbar, Juan Goytisolo, Kadim Jihad, Leila Shahid (IMEC, 25 rue de Lille 75007) ; 18 h 30 : Récital de poésie de Mahmoud Darwich (Sorbonne).
Mercredi 21, 18 h 30 : Rencontre avec Riyad Beïdas, Elias Sanbar, Fadwa Touqan (Centre Pompidou, « Les Revues parlées ») ; 18 h 30 : Mahmoud Darwich et Sahar Khalifa (Librairie La Hune, 170 bd Saint-Germain 75006) ; 20 h : Liana Badr (Librairie canadienne, 29, rue de la Parcheminerie 75003).
Jeudi 22, 18 h 30 : « Les femmes et l'avenir de la Palestine », avec Liana Badr, Sahar Khalifa, Fadwa Touqan).

● **ARLES**
Vendredi 16, 18 heures : Mahmoud Darwich (Librairie Actes Sud, Le Méjan).

● **BORDEAUX**
Jeudi 15, 18 heures : Sahar Khalifa (La Machine à lire, 8, place du Parlement).
Vendredi 16, 20 heures : Azzedine al-Manacirah (Boulevard des potes, 29, rue Bergeret).

● **CLERMONT-FERRAND**
Jeudi 22, 20h 30 : Mahmoud Darwich faculté des lettres, 29, bd Gergovia).

● **DUNKERQUE**
Mercredi 21 et Jeudi 22, 18 heures : Gharib al-Askalani et Zaki al-Ileh (Bibliothèque Benjamin-Morel, puis Université du littoral)

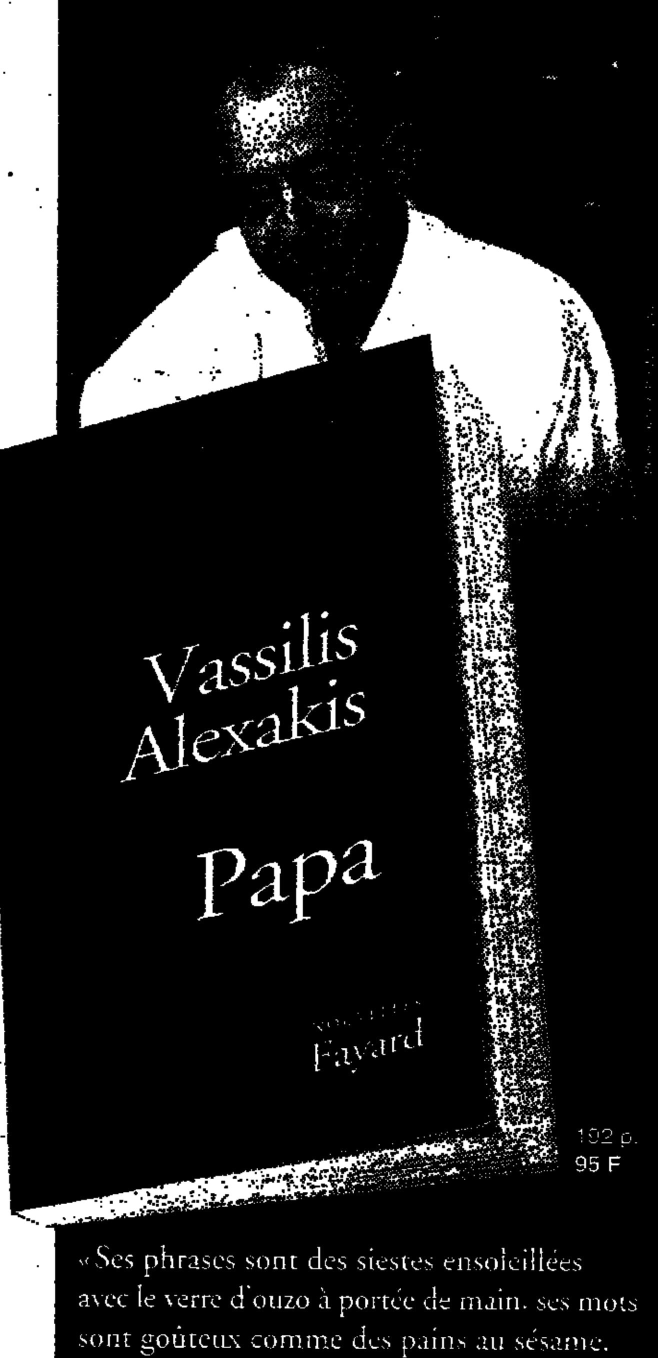
● **EVREUX**
Jeudi 15, 20 h 30 : Fadwa Touqan (Médiathèque, square Georges-Brassens)

● **GRENOBLE**
Mardi 20, 18 h 30 : Riyad Beïdas, Liana Badr, Azzedine al-Manacirah (bibliothèque, 10, rue de la République)

● **LIMOGES**
Mardi 20, 20 h 30 : Sahar Khalifa (Théâtre Expression 7, 20, rue de la Réforme)

● **LYON**
Jeudi 22, 20 h 30 : Elias Sanbar (Villa Gillet, 25, rue Chazière)

● **REIMS**
Mardi 20, 17 heures : Mahmoud Darwich et Elias Sanbar (Librairie La belle Image, 46, rue de Chanzy, puis Centre culturel de Tinqueux, 8, rue Kléber)



هكذا من الاصل